



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
Liberté – Egalité – Fraternité

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 MARS 2026**

ORDRE DU JOUR

Numéro	Objet	Vote
N°.2026.009	Reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif 2026	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.010	Vote des taux d'imposition 2026	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.011	Vote du budget primitif 2026	22 VOIX POUR 4 ABSTENTIONS ADOPTÉE A LA MAJORITÉ
N°.2026.012	Demande de fonds de concours de fonctionnement à la CARPF	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.013	Subvention 2026 au bénéfice du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Fosses et approbation de l'avenant n°1 a la convention pluriannuelle 2025-2026	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.014	Subvention 2026 au Comité des œuvres sociales (COS) de la ville et signature de la convention pluriannuelle 2026-2028	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.015	Subvention 2026 à l'association Espace Germinal, Scène de l'Est Valdoisien et signature de l'avenant financier n°2 à la convention de coopération culturelle 2024-2026	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.016	Approbation des tarifs pour l'occupation d'un emplacement sur le domaine public dans le cadre de la mise en place de la brocante 2026	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.

N°.2026.017	Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la ville de Fosses et la CAF du Val d'Oise pour la période 2026/2030	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.018	Convention d'organisation par le Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne des commissions de sélection professionnelle, au profit des travailleurs handicapés (BOETH)	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.
N°.2026.019	Tableau des effectifs	LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION.

Fosses, le 09/03/2026

La Maire,

Jacqueline HAESINGER



Liste affichée le : 09/03/2026
Sur le site de la commune



**République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles**

Acte certifié exécutoire après avoir
été
Transmis au représentant de
L'Etat le : **13 MARS 2026**
Publié le : **13 MARS 2026**
La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.009

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 1 : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

RAPPORTEUR : BLAISE ETHODET-NKAKE

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles et L. 2311-5 et R2311-11 et suivants ;

Vu l'instruction M57 ;

Vu la fiche de calcul prévisionnel de l'exercice 2025 établie par l'Ordonnateur et attestée par le Comptable public accompagnée de la balance 2025 et du tableau des résultats d'exécution du budget ainsi que de l'état des restes à réaliser 2025 annexés ;

Vu le projet de budget primitif pour 2026 ;

Considérant que les résultats comptables provisoires s'établissent comme suit :

a/ Excédent de fonctionnement 2025 + excédent reporté 2024 :	4 744 391.46 €
b/ Déficit d'investissement cumulé 2025 :	- 1 636 131.48 €
c/ Solde des restes à réaliser 2025 (recettes – dépenses) :	1 080 843.80 €
d/ Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de l'investissement (b + c) :	555 287.68 €
Solde disponible pour le report en section de fonctionnement (a – d) :	4 189 103.78 €

Après en avoir délibéré,

- **CONSTATE ET APPROUVE** les résultats de l'exercice 2025 ;
- **ADOpte** pour le budget primitif 2026 la reprise anticipée des résultats comme suit :
 - excédent de la section de fonctionnement 2025 au compte 002 intitulé « Résultat de fonctionnement reporté » (recettes de fonctionnement) pour un montant de 4 189 103.78 €,
 - excédent de fonctionnement capitalisé 2025 (recettes d'investissement) au compte 1068 intitulé « excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 555 287.68 €,
 - le solde du résultat d'investissement 2025 est inscrit au compte 001 intitulé « Résultat d'investissement reporté » (dépenses d'investissement) pour un montant de 1 636 131.48 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Sonia LAJIMI", written over a horizontal line.

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Opérations réelles									
001	001	Solde d'exécution de	2 715 491,80					2 715 491,80	0,00
10	10226	Taxe d'aménagement	5 000,00					5 000,00	0,00
16	1641	Emprunts en euros	815 000,00		811 026,08		811 026,08	3 973,92	99,51
20	2031	Frais d'études	61 081,04		58 059,00		58 059,00	3 022,04	95,05
20	2033	Frais d'insertion	10 000,00					10 000,00	0,00
20	2051	Concessions et droit	10 000,00		1 116,00		1 116,00	8 884,00	11,16
204	20421	Biens mobiliers, mat	429 257,12		12 000,00		12 000,00	417 257,12	2,80
21	2116	Cimetière	27 591,60					27 591,60	0,00
21	2121	Plantations d'arbres	23 195,23		15 103,54		15 103,54	8 091,69	65,11
21	2128	Autres agencements e	40 739,00		5 016,45		5 016,45	35 722,55	12,31
21	21316	Équipements du cimet			16 850,40		16 850,40	-16 850,40	0,00
21	21321	Immeubles de rapport	100 000,00					100 000,00	0,00
21	21351	Bâtiments publics	361 439,57		249 050,08		249 050,08	112 389,49	68,91

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
21	2138	Autres constructions			3 499,00		3 499,00	-3 499,00	0,00
21	2151	Réseaux de voirie	2 160 469,45		845 873,68		845 873,68	1 314 595,77	39,15
21	2152	Installations de voi	35 669,86		49 360,50	69,60	49 290,90	-13 621,04	138,19
21	21532	Réseaux d'assainisse	3 600,00					3 600,00	0,00
21	21533	Réseaux câblés	62 185,86		62 185,86		62 185,86		100,00
21	21534	Réseaux d'électrific	344 894,22		48 894,23		48 894,23	295 999,99	14,18
21	21538	Autres réseaux	507 937,48		24 549,04		24 549,04	483 388,44	4,83
21	21568	Autre matériel et ou	217 693,74		19 910,93		19 910,93	197 782,81	9,15
21	21578	Autre matériel techn			3 298,86		3 298,86	-3 298,86	0,00
21	2158	Autres installations	83 994,18		24 127,77		24 127,77	59 866,41	28,73
21	217848	Autres matériels de	1 320,60					1 320,60	0,00
21	21828	Autres matériels de	120 346,95		117 185,27		117 185,27	3 161,68	97,37
21	21831	Matériel informatique	575,24		2 932,75		2 932,75	-2 357,51	509,83
21	21838	Autre matériel infor	5 577,64		1 159,50		1 159,50	4 418,14	20,79
21	21841	Matériel de bureau e	8 770,05		6 292,15		6 292,15	2 477,90	71,75
21	21848	Autres matériels de	39 210,70		22 742,93	249,00	22 493,93	16 716,77	57,37

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
21	2185	Matériel de téléphone	1 000,00		946,87		946,87	53,13	94,69
21	2188	Autres	94 578,02		70 071,86	360,31	69 711,55	24 866,47	73,71
23	2313	Constructions	2 842 728,91		2 244 421,76	27 612,00	2 216 809,76	625 919,15	77,98
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT			11 129 348,26		4 715 674,51	28 290,91	4 687 383,60	6 441 964,66	42,12
Opérations d'ordre									
040	2128	Autres agencements e	15 000,00		10 589,43		10 589,43	4 410,57	70,60
040	21351	Bâtiments publics	40 000,00		42 261,69		42 261,69	-2 261,69	105,65
041	2313	Constructions	100 000,00		1 806,00		1 806,00	98 194,00	1,81
TOTAL ORDRE DEPENSE INVESTISSEMENT			155 000,00		54 657,12		54 657,12	100 342,88	35,26
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT			11 284 348,26		4 770 331,63	28 290,91	4 742 040,72	6 542 307,54	42,02
RECETTES									
Opérations réelles									
024	024	Produits de cessions	-360,00					-360,00	0,00
10	10222	F.C.T.V.A.	805 827,04		805 827,04		805 827,04		100,00
10	10226	Taxe d'aménagement	30 000,00		2 411,12		2 411,12	27 588,88	8,04
10	1068	Excédents de fonctio	3 660 792,11		3 660 792,11		3 660 792,11		100,00

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
13	1321	État et établissemen	244 023,00		317 470,65		317 470,65	-73 447,65	130,10
13	1322	Régions	948 177,87		175 630,93		175 630,93	772 546,94	18,52
13	1323	Départements	1 202 693,97		100 675,21		100 675,21	1 102 018,76	8,37
13	1328	Autres	23 691,25		39 671,17		39 671,17	-15 979,92	167,45
13	1335	Amendes de radars au	263 266,00		263 266,00	263 266,00		263 266,00	0,00
13	1345	Amendes de radars au			263 266,00		263 266,00	-263 266,00	0,00
13	1348	Autres	116 821,69					116 821,69	0,00
TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT			7 294 932,93		5 629 010,23	263 266,00	5 365 744,23	1 929 188,70	73,55
Opérations d'ordre									
021	021	Virement de la secti	3 389 055,33					3 389 055,33	0,00
040	2111	Terrains nus	360,00		360,00		360,00		100,00
040	28031	Frais d'études	500 000,00		1 920,00		1 920,00	498 080,00	0,38
040	280421	Biens mobiliers, mat			7 410,00		7 410,00	-7 410,00	0,00
040	280422	Bâtiments et install			139,00		139,00	-139,00	0,00
040	2805	Concessions, brevets			7 964,00		7 964,00	-7 964,00	0,00
040	28121	Plantations d'arbres			10 860,99		10 860,99	-10 860,99	0,00

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
040	28128	Autres agencements e			9 627,00		9 627,00	-9 627,00	0,00
040	281311	Bâtiments administra			90,00		90,00	-90,00	0,00
040	28152	Installations de voi			18 214,74		18 214,74	-18 214,74	0,00
040	281531	Réseaux d'adduction			1 671,46		1 671,46	-1 671,46	0,00
040	281532	Réseaux d'assainisse			497,00		497,00	-497,00	0,00
040	281534	Réseaux d'électrific			133,00		133,00	-133,00	0,00
040	281568	Autre matériel et ou			29 620,40		29 620,40	-29 620,40	0,00
040	2815731	Matériel roulant			20 429,04		20 429,04	-20 429,04	0,00
040	2815738	Autre matériel et ou			14 416,03		14 416,03	-14 416,03	0,00
040	28158	Autres installations			57 736,48		57 736,48	-57 736,48	0,00
040	281828	Autres matériels de			31 287,50		31 287,50	-31 287,50	0,00
040	281831	Matériel informatique			102 855,60		102 855,60	-102 855,60	0,00
040	281838	Autre matériel infor			23 803,28		23 803,28	-23 803,28	0,00
040	281841	Matériel de bureau e			19 572,73		19 572,73	-19 572,73	0,00
040	281848	Autres matériels de			15 747,94		15 747,94	-15 747,94	0,00
040	28185	Matériel de téléphone			2 170,94		2 170,94	-2 170,94	0,00

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
040	28188	Autres			73 301,33		73 301,33	-73 301,33	0,00
040	4817	Indemnités de renégo			4 022,35		4 022,35	-4 022,35	0,00
041	2031	Frais d'études			1 806,00		1 806,00	-1 806,00	0,00
041	2188	Autres	100 000,00					100 000,00	0,00
TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT			3 989 415,33		455 656,81		455 656,81	3 533 758,52	11,42
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT			11 284 348,26		6 084 667,04	263 266,00	5 821 401,04	5 462 947,22	51,59
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Opérations réelles									
011	6042	Achats de prestation	1 077 347,00		1 009 976,62	28 668,97	981 307,65	96 039,35	91,09
011	60611	Eau et assainissemen	36 000,00		57 611,26		57 611,26	-21 611,26	160,03
011	60612	Énergie - Électricit	376 000,00		763 519,60	58 143,06	705 376,54	-329 376,54	187,60
011	60618	Autres fournitures	428 000,00		177 642,01	177 152,56	489,45	427 510,55	0,11
011	60621	Combustibles	5 500,00		2 341,32		2 341,32	3 158,68	42,57
011	60622	Carburants	50 000,00		39 731,39	3 329,83	36 401,56	13 598,44	72,80
011	60623	Alimentation	14 480,00		19 790,89	4 074,14	15 716,75	-1 236,75	108,54

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
011	60624	Produits de traiteme	3 500,00		1 167,16		1 167,16	2 332,84	33,35
011	60628	Autres fournitures n			13,80		13,80	-13,80	0,00
011	60631	Fournitures d'entret	65 390,00		65 727,23	4 481,49	61 245,74	4 144,26	93,66
011	60632	Fournitures de petit	106 400,00		120 971,51	5 913,61	115 057,90	-8 657,90	108,14
011	60633	Fournitures de voiri	20 000,00		25 647,13	5 211,10	20 436,03	-436,03	102,18
011	60636	Habillement et Vêtem	23 026,00		27 902,64	7 643,60	20 259,04	2 766,96	87,98
011	6064	Fournitures administ	17 000,00		11 525,36	2 112,35	9 413,01	7 586,99	55,37
011	6065	Livres, disques, cas			85,00		85,00	-85,00	0,00
011	60661	Médicaments			17,80		17,80	-17,80	0,00
011	60668	Autres produits phar			1 032,81		1 032,81	-1 032,81	0,00
011	6067	Fournitures scolaire	54 424,50		55 633,72	2 297,92	53 335,80	1 088,70	98,00
011	6068	Autres matières et f	38 750,00		45 598,13	6 073,47	39 524,66	-774,66	102,00
011	611	Contrats de prestati	190 500,00		39 832,48	36 420,38	3 412,10	187 087,90	1,79
011	6132	Locations immobilièr	16 200,00		14 856,15	450,00	14 406,15	1 793,85	88,93
011	61351	Matériel roulant			2 390,71		2 390,71	-2 390,71	0,00
011	61358	Autres	20 050,00		21 769,32	12 963,60	8 805,72	11 244,28	43,92

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
011	61521	Terrains	85 000,00		81 015,48	10 716,06	70 299,42	14 700,58	82,71
011	615221	Bâtiments publics	60 000,00		97 762,73	18 352,86	79 409,87	-19 409,87	132,35
011	615231	Voiries	60 000,00		21 097,55		21 097,55	38 902,45	35,16
011	615232	Réseaux	95 242,34		125 075,67	7 622,87	117 452,80	-22 210,46	123,32
011	61551	Matériel roulant	35 500,00		58 379,96	1 808,84	56 571,12	-21 071,12	159,36
011	61558	Autres biens mobilié	63 400,00		11 001,29	755,80	10 245,49	53 154,51	16,16
011	6156	Maintenance	208 921,00		234 119,09	17 323,18	216 795,91	-7 874,91	103,77
011	6161	Multirisques	120 000,00		119 328,51		119 328,51	671,49	99,44
011	617	Études et recherches	5 000,00					5 000,00	0,00
011	6182	Documentation généra	5 050,00		4 727,65	940,93	3 786,72	1 263,28	74,98
011	6184	Versements à des org	28 650,00		52 807,20	24 756,40	28 050,80	599,20	97,91
011	6185	Frais de colloques e	300,00					300,00	0,00
011	6188	Autres frais divers	12 000,00		2 136,00		2 136,00	9 864,00	17,80
011	62261	Honoraires médicaux			45,00		45,00	-45,00	0,00
011	62268	Autres honoraires, c	19 000,00		27 556,08		27 556,08	-8 556,08	145,03
011	6227	Frais d'actes et de	17 000,00		1 512,00		1 512,00	15 488,00	8,89

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
011	6231	Annonces et insertio	8 500,00		5 909,36		5 909,36	2 590,64	69,52
011	6232	Fêtes et cérémonies	57 550,00		72 106,31	31 624,71	40 481,60	17 068,40	70,34
011	6234	Réceptions	50,00					50,00	0,00
011	6236	Catalogues et imprim	35 000,00		43 432,59	3 688,30	39 744,29	-4 744,29	113,56
011	6238	Divers	4 400,00		1 670,60		1 670,60	2 729,40	37,97
011	6245	Transports de person			25 570,78		25 570,78	-25 570,78	0,00
011	6247	Transports collectif	29 300,00		3 320,81	3 250,01	70,80	29 229,20	0,24
011	6251	Voyages, déplacement	5 000,00		4 810,86		4 810,86	189,14	96,22
011	6261	Frais d'affranchisse	24 500,00		26 919,09	2 000,00	24 919,09	-419,09	101,71
011	6262	Frais de télécommuni	44 000,00		64 416,06	16 049,29	48 366,77	-4 366,77	109,92
011	627	Services bancaires e	2 000,00		3 349,75	600,00	2 749,75	-749,75	137,49
011	6281	Concours divers (cot	20 450,00		20 529,39	200,00	20 329,39	120,61	99,41
011	6283	Frais de nettoyage d	130 000,00		137 550,76	11 615,40	125 935,36	4 064,64	96,87
011	62876	Au GFP de rattacheme			114 066,60		114 066,60	-114 066,60	0,00
011	6288	Autres							0,00
011	6288	Autres			65 521,61	960,00	64 561,61	-64 561,61	0,00

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
011	63512	Taxes foncières	6 500,00		6 355,00		6 355,00	145,00	97,77
011	63513	Autres impôts locaux			10 370,00		10 370,00	-10 370,00	0,00
011	6355	Taxes et impôts sur	1 000,00		719,05	505,29	213,76	786,24	21,38
011	6358	Autres droits	12 000,00					12 000,00	0,00
012	6218	Autre personnel exté			4 747,00		4 747,00	-4 747,00	0,00
012	6331	Versement mobilité	73 955,00		67 724,80		67 724,80	6 230,20	91,58
012	6332	Cotisations versées	22 944,00		21 160,00		21 160,00	1 784,00	92,22
012	6336	Cotisations au CNFPT	64 315,00		72 244,19		72 244,19	-7 929,19	112,33
012	64111	Rémunération princip	3 056 700,00		2 737 991,09	16 000,00	2 721 991,09	334 708,91	89,05
012	64112	Supplément familial	13 191,00					13 191,00	0,00
012	64118	Autres indemnités.	93 000,00					93 000,00	0,00
012	64131	Rémunérations	1 559 280,00		1 584 848,86		1 584 848,86	-25 568,86	101,64
012	64132	Supplément familial	3 950,00		3 641,18		3 641,18	308,82	92,18
012	64168	Autres emplois aidés	80,00					80,00	0,00
012	6417	Rémunérations des ap	15 200,00		36 339,22		36 339,22	-21 139,22	239,07
012	6451	Cotisations à l'U.R.	1 292 975,00		1 397 245,00		1 397 245,00	-104 270,00	108,06

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
012	6453	Cotisations aux cais	1 229 015,00		1 273 273,73	421,06	1 272 852,67	-43 837,67	103,57
012	6454	Cotisations aux A.S.	66 725,00		68 878,00		68 878,00	-2 153,00	103,23
012	6455	Cotisations pour ass	159 040,00		158 411,58		158 411,58	628,42	99,60
012	6458	Cotisations aux autr	14 630,00		11 854,16	1 217,55	10 636,61	3 993,39	72,70
012	6475	Médecine du travail,	25 000,00		24 433,68	5 753,22	18 680,46	6 319,54	74,72
014	7392221	Fonds de péréquation	71 146,00		71 146,00		71 146,00		100,00
65	65311	Indemnités de foncti	120 000,00		105 512,89		105 512,89	14 487,11	87,93
65	65312	Frais de mission et	1 000,00					1 000,00	0,00
65	65314	Cotisations de sécur			9 234,00		9 234,00	-9 234,00	0,00
65	65315	Formation	10 000,00		7 655,00		7 655,00	2 345,00	76,55
65	653172	Cotisations au fonds			118,47		118,47	-118,47	0,00
65	6541	Créances admises en	10 000,00					10 000,00	0,00
65	6542	Créances éteintes	1 000,00					1 000,00	0,00
65	6553	Service d'incendie	180 000,00		179 915,61		179 915,61	84,39	99,95
65	65568	Autres contributions	280 050,00		279 389,88		279 389,88	660,12	99,76
65	657363	CCAS/CIAS	182 400,00		182 327,65		182 327,65	72,35	99,96

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
65	65748	Autres personnes de	428 860,00		465 503,00	43 132,00	422 371,00	6 489,00	98,49
65	65811	Droits d'utilisation	3 400,00		11 900,04		11 900,04	-8 500,04	350,00
65	65818	Autres	1 080,00		2 396,42	141,00	2 255,42	-1 175,42	208,84
65	65883	Déficits sur opérati			2,00		2,00	-2,00	0,00
65	65888	Autres	60 000,00		37 466,95		37 466,95	22 533,05	62,44
66	66111	Intérêts réglés à l'	400 000,00		388 941,00		388 941,00	11 059,00	97,24
66	66112	Intérêts - rattachem			139 362,57	168 346,85	-28 984,28	28 984,28	0,00
67	673	Titres annulés (sur	20 000,00		764,81		764,81	19 235,19	3,82
68	6817	Dotations aux dépréc	20 000,00		20 000,00		20 000,00		100,00
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT			13 216 816,84		13 312 395,65	742 717,70	12 569 677,95	647 138,89	95,10
Opérations d'ordre									
023	023	Virement à la sectio	3 389 055,33					3 389 055,33	0,00
042	675	Valeurs comptables d	360,00		360,00		360,00		100,00
042	6811	Dotations aux amorti	500 000,00		449 468,46		449 468,46	50 531,54	89,89
042	6862	Dotations aux amorti			4 022,35		4 022,35	-4 022,35	0,00
TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT			3 889 415,33		453 850,81		453 850,81	3 435 564,52	11,67

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT			17 106 232,17		13 766 246,46	742 717,70	13 023 528,76	4 082 703,41	76,13
RECETTES									
Opérations réelles									
002	002	Résultat de fonction	3 566 535,17					3 566 535,17	0,00
013	6419	Remboursements sur r	120 000,00		206 422,69	662,57	205 760,12	-85 760,12	171,47
70	70311	Concession dans les	3 000,00		10 080,00		10 080,00	-7 080,00	336,00
70	70321	Droits de stationnem			3 892,00		3 892,00	-3 892,00	0,00
70	70323	Redevance d'occupati	30 000,00		64 026,27	25 000,10	39 026,17	-9 026,17	130,09
70	70388	Autres redevances et	3 000,00		8 766,50		8 766,50	-5 766,50	292,22
70	7062	Redevances et droits	50 000,00		63 305,35		63 305,35	-13 305,35	126,61
70	70632	A caractère de loisi	250 000,00		405 472,86	63 592,85	341 880,01	-91 880,01	136,75
70	7066	Redevances et droits	45 000,00		35 690,50	12 000,00	23 690,50	21 309,50	52,65
70	7067	Redevances et droits	450 000,00		609 118,08	109 285,68	499 832,40	-49 832,40	111,07
70	706888	Autres	500,00		1 099,59		1 099,59	-599,59	219,92
70	70841	à la collectivité de	128 000,00					128 000,00	0,00
70	70848	aux autres organisme	8 040,00		8 040,00		8 040,00		100,00

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
70	70873	par le CCAS/CIAS	35 000,00		53 633,15		53 633,15	-18 633,15	153,24
70	70876	par le GFP de rattach			9 584,00		9 584,00	-9 584,00	0,00
73	73211	Attribution de compe	2 566 094,00		2 566 093,96		2 566 093,96	0,04	100,00
73	73221	FNGIR	89 843,00		89 843,00		89 843,00		100,00
73	732221	Fonds de péréquation	185 355,00		185 355,00		185 355,00		100,00
73	73331	Communes (FSRIF)	386 546,00		360 697,00		360 697,00	25 849,00	93,31
731	73111	Impôts directs locau	6 981 693,00		7 055 536,00		7 055 536,00	-73 843,00	101,06
731	73118	Autres contributions			1 706,00		1 706,00	-1 706,00	0,00
731	73123	Taxe communale addit	280 000,00		359 169,00		359 169,00	-79 169,00	128,27
731	73141	Accise sur lélectri	139 224,00		138 795,91		138 795,91	428,09	99,69
731	73154	Droits de place			6 926,55		6 926,55	-6 926,55	0,00
74	74111	Dotation forfaitaire	910 835,00		910 835,00		910 835,00		100,00
74	741123	Dotation de solidari	288 844,00		288 844,00		288 844,00		100,00
74	741124	Dotation d'intercomm			203 145,00	203 145,00			0,00
74	741127	Dotation nationale d	33 638,00		33 638,00		33 638,00		100,00
74	742	Dotations aux élus l			163,00		163,00	-163,00	0,00

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
74	744	FCTVA	21 089,34		21 089,34		21 089,34		100,00
74	74718	Autres	38 440,00		14 250,00		14 250,00	24 190,00	37,07
74	7472	Régions	8 000,00					8 000,00	0,00
74	7473	Départements	25 000,00		72 363,00		72 363,00	-47 363,00	289,45
74	74758	Autres groupements	20 482,00					20 482,00	0,00
74	747888	Autres	235 528,66		437 119,55	48 500,00	388 619,55	-153 090,89	165,00
74	7482	Compensation pour pe			396,00		396,00	-396,00	0,00
74	748312	D.C.R.T.P.			7 905,00	7 905,00			0,00
74	74833	État - Compensation	48 000,00		117 461,00		117 461,00	-69 461,00	244,71
74	74834	État - compensation			8 000,00	8 000,00			0,00
74	74836	Attribution du fonds	10 000,00		50 375,05		50 375,05	-40 375,05	503,75
74	7485	Dotation pour les ti	9 080,00					9 080,00	0,00
75	752	Revenus des immeuble	63 600,00		82 389,01		82 389,01	-18 789,01	129,54
75	755	Dédits et pénalités			148,90	38,13	110,77	-110,77	0,00
75	7584	Recouvrement sur cré			7 794,51		7 794,51	-7 794,51	0,00
75	75883	Excédents sur opérat			0,05		0,05	-0,05	0,00

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
75	75888	Autres	20 500,00		124 578,31	3 815,31	120 763,00	-100 263,00	589,09
76	7621	Produits des autres	5,00		10,44		10,44	-5,44	208,80
77	773	Mandats annulés (sur			6 360,00		6 360,00	-6 360,00	0,00
77	775	Produits des cession	360,00		360,00		360,00		100,00
TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT			17 051 232,17		14 630 478,57	481 944,64	14 148 533,93	2 902 698,24	82,98
Opérations d'ordre									
042	722	Immobilisations corp	55 000,00		52 851,12		52 851,12	2 148,88	96,09
TOTAL ORDRE RECETTE FONCTIONNEMENT			55 000,00		52 851,12		52 851,12	2 148,88	96,09
TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT			17 106 232,17		14 683 329,69	481 944,64	14 201 385,05	2 904 847,12	83,02

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								
001	Solde d'exécution de	2 715 491,80					2 715 491,80	0,00
Opérations réelles								
10	DOTATIONS, FONDS DIV	5 000,00					5 000,00	0,00
Opérations réelles								
16	EMPRUNTS ET DETTES A	815 000,00		811 026,08		811 026,08	3 973,92	99,51
Opérations réelles								
20	IMMOBILISATIONS INCO	81 081,04		59 175,00		59 175,00	21 906,04	72,98
Opérations réelles								
204	Subventions d'équipe	429 257,12		12 000,00		12 000,00	417 257,12	2,80
Opérations réelles								
21	IMMOBILISATIONS CORP	4 240 789,39		1 589 051,67	678,91	1 588 372,76	2 652 416,63	37,45
Opérations réelles								

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
23	IMMOBILISATIONS EN C	2 842 728,91		2 244 421,76	27 612,00	2 216 809,76	625 919,15	77,98
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT		11 129 348,26		4 715 674,51	28 290,91	4 687 383,60	6 441 964,66	42,12
Opérations d'ordre								
040	Opération n° 040	55 000,00		52 851,12		52 851,12	2 148,88	96,09
Opérations d'ordre								
041	Opération n° 041	100 000,00		1 806,00		1 806,00	98 194,00	1,81
TOTAL ORDRE DEPENSE INVESTISSEMENT		155 000,00		54 657,12		54 657,12	100 342,88	35,26
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT		11 284 348,26		4 770 331,63	28 290,91	4 742 040,72	6 542 307,54	42,02
RECETTES								
Opérations réelles								
024	Produits de cessions	-360,00					-360,00	0,00
Opérations réelles								
10	DOTATIONS, FONDS DIV	4 496 619,15		4 469 030,27		4 469 030,27	27 588,88	99,39
Opérations réelles								
13	SUBVENTIONS D'INVEST	2 798 673,78		1 159 979,96	263 266,00	896 713,96	1 901 959,82	32,04

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT		7 294 932,93		5 629 010,23	263 266,00	5 365 744,23	1 929 188,70	73,55
Opérations d'ordre								
021	Virement de la secti	3 389 055,33					3 389 055,33	0,00
Opérations d'ordre								
040	Opération n° 040	500 360,00		453 850,81		453 850,81	46 509,19	90,70
Opérations d'ordre								
041	Opération n° 041	100 000,00		1 806,00		1 806,00	98 194,00	1,81
TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT		3 989 415,33		455 656,81		455 656,81	3 533 758,52	11,42
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT		11 284 348,26		6 084 667,04	263 266,00	5 821 401,04	5 462 947,22	51,59
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								
011	Charges à caractère	3 737 880,84		3 947 966,87	507 706,02	3 440 260,85	297 619,99	92,04
Opérations réelles								
012	Charges de personnel	7 690 000,00		7 462 792,49	23 391,83	7 439 400,66	250 599,34	96,74

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
Opérations réelles								
014	Atténuations de prod	71 146,00		71 146,00		71 146,00		100,00
Opérations réelles								
65	AUTRES CHARGES DE GE	1 277 790,00		1 281 421,91	43 273,00	1 238 148,91	39 641,09	96,90
Opérations réelles								
66	CHARGES FINANCIÈRES	400 000,00		528 303,57	168 346,85	359 956,72	40 043,28	89,99
Opérations réelles								
67	CHARGES SPECIFIQUES	20 000,00		764,81		764,81	19 235,19	3,82
Opérations réelles								
68	DOTATIONS AUX AMORTI	20 000,00		20 000,00		20 000,00		100,00
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT		13 216 816,84		13 312 395,65	742 717,70	12 569 677,95	647 138,89	95,10
Opérations d'ordre								
023	Virement à la sectio	3 389 055,33					3 389 055,33	0,00
Opérations d'ordre								
042	Opération n° 042	500 360,00		453 850,81		453 850,81	46 509,19	90,70

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
	TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT	3 889 415,33		453 850,81		453 850,81	3 435 564,52	11,67
	TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT	17 106 232,17		13 766 246,46	742 717,70	13 023 528,76	4 082 703,41	76,13
RECETTES								
Opérations réelles								
002	Résultat de fonction	3 566 535,17					3 566 535,17	0,00
Opérations réelles								
013	Atténuations de char	120 000,00		206 422,69	662,57	205 760,12	-85 760,12	171,47
Opérations réelles								
70	PRODUITS DES SERVICE	1 002 540,00		1 272 708,30	209 878,63	1 062 829,67	-60 289,67	106,01
Opérations réelles								
73	IMPOTS ET TAXES	3 227 838,00		3 201 988,96		3 201 988,96	25 849,04	99,20
Opérations réelles								
731	Fiscalité locale	7 400 917,00		7 562 133,46		7 562 133,46	-161 216,46	102,18
Opérations réelles								
74	DOTATIONS ET PARTICI	1 648 937,00		2 165 583,94	267 550,00	1 898 033,94	-249 096,94	115,11

10000 FOSSES

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 17/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
Opérations réelles								
75	AUTRES PRODUITS DE G	84 100,00		214 910,78	3 853,44	211 057,34	-126 957,34	250,96
Opérations réelles								
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00		10,44		10,44	-5,44	208,80
Opérations réelles								
77	PRODUITS SPECIFIQUES	360,00		6 720,00		6 720,00	-6 360,00	1 866,67
TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT		17 051 232,17		14 630 478,57	481 944,64	14 148 533,93	2 902 698,24	82,98
Opérations d'ordre								
042	Opération n° 042	55 000,00		52 851,12		52 851,12	2 148,88	96,09
TOTAL ORDRE RECETTE FONCTIONNEMENT		55 000,00		52 851,12		52 851,12	2 148,88	96,09
TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT		17 106 232,17		14 683 329,69	481 944,64	14 201 385,05	2 904 847,12	83,02

état certifié conforme puisque issu
du logiciel du comptable



SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2025
AFFECTATION DU RESULTAT

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
Votes

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20260304-DE 2026009-BF
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Contre Pour

Date de la convocation.....

Séance du à heures.....

Le..... réuni sous la présidence de M....., délibérant sur le compte administratif de l'exercice....., dressé par M..... après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	PART AU 1068 OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		7 227 327,28 €	2 715 491,80 €		2 715 491,80 €	7 227 327,28 €
Op. de l'exercice 2025	3 660 792,11 €	1 177 856,29 €		1 079 360,32 €	3 660 792,11 €	2 257 216,61 €
Totaux	3 660 792,11 €	8 405 183,57 €	2 715 491,80 €	1 079 360,32 €	6 376 283,91 €	9 484 543,89 €
Résultat de clôture (=CA) au 001 et 002		4 744 391,46 €	1 636 131,48 €			3 108 259,98 €

Besoin de financement sur réalisé

1 636 131,48 €

repris à la ligne 001 Sect. invest. dépenses BP 2026

Excédent de financement sur réalisé

repris à la ligne 001 Sect. invest. recettes BP 2026

Restes à réaliser

1 357 514,30 €

2 438 358,10 €

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/25 et BP/26

Besoin de financement des restes à réaliser

s'ajoute au besoin de financement sur réalisé dégagé ci-dessus.

Excédent de financement des restes à réaliser

1 080 843,80 €

Besoin total de financement

555 287,68 €

doit pouvoir être couvert par le résultat de clôture de fonctionnement

Excédent total de financement

pas de besoin de financement minimum obligatoire. Toutefois possibilité d'affecter au c/1068.

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

555 287,68 €

au compte 1068 Investissement BP 2026, avec émission d'un titre de recette

4 189 103,78 €

à la ligne 002 Excédent de fonctionnement reporté au BP 2026

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations MM.....

Marc HELLEN
Inspecteur Divisionnaire
Des Finances Publiques
Le Comptable
du S.C.C. de GARGES

SGC de GARGES
2 Rue Louis MARTEAU
95140 GARGES LES GONESSE

Validation de l'affectation
le 18/02/2026

Pour expédition conforme, Le Maire Jacqueline HAESINGER



Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Exercice : 2025
 Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGÉ	HT/TT	COMM SERV FAIT	GESTION.	SERV	ANTENNE
ST24020401P	CONTR MISSION MAITRISE OEUVRE AMENAGT ALLE SERPOLL	845	2031		INTEGRALE ENVIRONNEMENT	10 209,00	10 209,00	0,00	TTC		DST	CTMV	SERPOLL
ST25039201P	ASSISTANCE MOE ETUDE INTALLAT VIDEO PROTECT SERP OLLET - SUITE SERVICE POPULATION	845	2031		TPF INGENIERIE	2 700,00	2 700,00	0,00	TTC		DST	CTMV	SERPOLL
AF24001001P	columbarium 2*12 cases selon devis n°DEV00003802	025	2116		ARTCASE	16 850,40	16 850,40	0,00	TTC		AFF GENE		
AF24000701P	reprise de 15 concessions funéraire secteur 2 (arr été de concessions non renouvelées n° 2	025	2116		REBITEC - NECROPOLIS	10 741,20	10 741,20	0,00	TTC		AFF GENE		
ST25075401P	FOURNITURE D'ARBRES POUR PLANTATION VILLE	511	2121		BOGARD JARDINS DE LA CHARMEUSE	72,00	72,00	0,00	TTC		DST	CTME	
ST25075402P	FOURNITURE D'ARBRES POUR PLANTATION VILLE	511	2121		BOGARD JARDINS DE LA CHARMEUSE	8 274,86	8 274,86	0,00	TTC		DST	CTME	
ST25070101P	ARBUSTES MASSIF PARC 3 COLLINES ENTREE EMILE ZOLA	020	2128		VERTE LIGNE PEPINIERE	528,97	528,97	0,00	TTC		DST	CTME	
ST25070102P	ARBUSTES MASSIF PARC 3 COLLINES ENTREE EMILE ZOLA	020	2128		VERTE LIGNE PEPINIERE	169,06	169,06	0,00	TTC		DST	CTME	
ST25070201P	FOURNITURE ARBUSTES CREATION DEFENSIVE STADE	020	2128		VERTE LIGNE PEPINIERE	1 210,55	1 210,55	0,00	TTC		DST	CTME	
ST25070301P	CREATION MASSIF ARBUSTE SQUARE ALSACE	020	2128		VERTE LIGNE PEPINIERE	576,18	576,18	0,00	TTC		DST	CTME	
ST25085801P	VEGETAUX AMENAGEMENT JARDINIERS J BART + VILLE	020	2128		VERTE LIGNE PEPINIERE	1 287,83	1 287,83	0,00	TTC		DST	CTME	
ST25063501P	REMPACEMENT ALARMES INTRUSION ECOLE MISTRAL	020	21351		SEA SERVICE	3 158,02	3 158,02	0,00	TTC		DST	CTMB	
ST25066501P	REPLACMT ALARME INTRUSION LAFONTAINE	020	21351		SEA SERVICE	2 869,00	2 869,00	0,00	TTC		DST	CTMB	
ST25031201P	FOURNITURE INSTALLAT TELEPHONE POLE CIV ET TOUS BATIMENTS	020	21351		UGAP	56 193,08	56 193,08	0,00	TTC		DST	CTMB	
ST25068301P	REMPACEMENT DE LA CENTRALE TYPE 4	212	21351		ECO SECURITE INCENDIE	1 343,04	1 343,04	0,00	TTC		DST	CTMB	BAR
ST25078901P	RENOVAT CHARPENTE BARBUSSE TRAITEMENT PEINTURE - 2° PHASE TRAVAUX IMMOBILISATION 2025049	212	21351		VAL D'OISE RENOVATION	13 380,00	13 380,00	0,00	TTC		DST	CTMB	BAR
ST22111201P	MAITRISE OEUVRE - MISSION ARCHITECTE PRO	312	21351		ARCH R	75 529,31	75 529,31	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST22111202P	MAITRISE OEUVRE - MISSION ECONO PRO	312	21351		ARCH R	18 889,12	18 889,12	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST22097401P	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE PR LES TVX DE L'EGLI SE	312	21351		BATIPLUS CONTROLE	12 120,00	12 120,00	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST25039401P	TRAVAUX VOIRIE 28 BIS GRANDE RUE	845	2151		DE KONINCK	31 131,90	31 131,90	0,00	TTC		DST	CTMV	DST
ST25039501P	TRAVAUX CREATION PARKING VOIE D'ACCES	845	2151		DE KONINCK	114 141,30	114 141,30	0,00	TTC		DST	CTMV	DST
ST24061801P	CREATION PASSAGE PIETON TRAVERSEE LIDL RD 922	845	2151		FILLOUX	5 954,16	5 954,16	0,00	TTC		DST	CTMV	DST
ST25-00855P	REFECTION VOIRIE ALLEE MICHEL ANGE	845	2151		FILLOUX	232 306,55	232 306,55	0,00	TTC		DST	CTMV	DST
ST24105101P	REALISAT SONDAGE AMIANTE S/ENROBES ALLEE SERPOLLE T	845	2151		GEOTRATYS SAS GROUPE	403,20	403,20	0,00	TTC		DST	CTMV	DST
ST25079001P	BUTEES ET POTELETS POUR PARKING RUE DE LA MAIRIE	020	2152		MORALYS	1 905,60	1 905,60	0,00	TTC		DST	CTMA	
ST25021001P	PANNEAU D'INFORMATION CIMETIERE	845	2152		GPS	69,60	69,60	0,00	TTC		DST	CTMA	
ST25056001P	PANNEAUX ESPACES SANS TABAC SUITE DECRET	845	2152		GPS	780,00	780,00	0,00	TTC		DST	CTMA	
ST25063901P	PANNEAUX NV CHEMINS + VOIE PARTAGEE + PISTE CYCLAB	845	2152		MORALYS	1 078,80	1 078,80	0,00	TTC		DST	CTMA	
ST25085001P	PANNEAUX POUR NOUVEAUX CHEMINS	845	2152		MORALYS	1 078,80	1 078,80	0,00	TTC		DST	CTMA	
ST25031101P	6 CHAMBRES RESEAUX VOIRIE FIBRE RUS V HUGO BALZAC	845	21533		ORANGE UNITE RESEAU ILE DE FRAN	3 424,10	3 424,10	0,00	TTC		DST	CTMV	
ST25012401P	Remplacemnt d'armoires - Peinture candélabre - An née 1Village - Quartier Est - FOSSES	512	21534		CITEOS	26 823,40	26 823,40	0,00	TTC		DST	CTMA	EP
ST25054301P	TROISIEME TRANCHE REMPLACEMENT LEDS	512	21534		CITEOS	259 329,94	259 329,94	0,00	TTC		DST	CTMA	EP
ST25091901P	Travaux créat° de canalisation en BT 19kva Gde ru e	512	21534		ENEDIS	6 829,24	6 829,24	0,00	TTC		DST	CTMA	
ST25045701P	FOURNITURE ET POSE D'UN MAT + PRIORITEC	734	21538		CITEOS	1 322,34	1 322,34	0,00	TTC		DST	CTMV	
ST25065301P	TRAVAUX SUR ALLEES DU STADE	734	21538		MEDINGER ET FILS	3 247,80	3 247,80	0,00	TTC		DST	CTMV	
ST23070101P	ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE LA MAIRIE	734	21538		ORANGE UNITE RESEAU ILE DE FRAN	2 716,20	2 716,20	0,00	TTC		DST	CTMV	
ST25074301P	ECLAIRAGE PARKING RESDENCE EDELWEISS RUE MAIRIE	734	21538		SAS THEBAULT	9 494,98	9 494,98	0,00	TTC		DST	CTMV	
ST25082001P	INSTALLATION D'UN POTEAU INCENDIE SINISTRE 4/10/25	020	21568		S.F.D.E - ILE DE FRANCE	6 492,00	6 492,00	0,00	TTC		DST	CTMB	
VA23002301P	2 SOUFFLEURS AVEC BATTERIE	30	2158		BRICO DEPOT	99,90	99,90	0,00	TTC		VIE ASSO		
VA25001601P	achat matériel sportif filets attaches poteaux...	30	2158		CASAL SPORT IDF	793,07	793,07	0,00	TTC		JEUNES/VA	VA	
VA25001301P	maison de jardin manoir 4x3	30	2158		MANUTAN COLLECTIVITES	418,20	418,20	0,00	TTC		JEUNES/VA	VA	
AC24007701P	Table d'examen pédiatrique avec tiroir Carina Médi cal/ECOLE FONTAINE	211	217848		SECURIMED	1 320,60	1 320,60	0,00	TTC		ACHAT	SCOL	FON
AC25006401P	TABLETTE ET EQUIPEMENT	331	21838		CA ROISSY PAYS DE FRANCE CARPF	918,53	918,53	0,00	TTC		ACHAT	CLSH	
CL24006001P	ACHAT DE TABLETTE ECOLE MISTRAL	331	21838		OFFICE XPRESS	219,60	219,60	0,00	TTC		CLSH1		
JE25014601P	Achat tablette + protection pour le point jeunes	338	21838		SERDIS	300,00	300,00	0,00	TTC		JEUNES/VA	JEU	
ST24086201P	CREMAILLERE + CONSOLES BARBUSSE POUR MOBILIER CLAS SE	212	21841		LEGALLAIS	225,94	225,94	0,00	TTC		DST	CTMB	BAR
SC23013201P	INVESTISSEMENT FONTAINE 226385VOIR BON CI-JOINT	213	21841		ALDA MAJUSCULE	112,80	112,80	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC23013301P	INVESTISSEMENT FONTAINE 226385VOIR BON CI-JOINT	213	21841		ALDA MAJUSCULE	640,80	640,80	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC25021501P	ARMOIRES DAUDET ET MISTRAL	213	21841		ALDA MAJUSCULE	891,00	891,00	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC25020901P	REMPACEMENT SOFA CLSHBON CI-JOINT	213	21841		MANUTAN COLLECTIVITES	1 263,44	1 263,44	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC25021601P	BUREAU DAUDET & BANCS MISTRAL	213	21841		MANUTAN COLLECTIVITES	627,00	627,00	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC22018301P	TABLETTE ET ACCESSOIRES MISTRAL ELEMENTAIRE	213	21841		SERDIS	1 259,34	1 259,34	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
AC24007901P	Tabouret roulettes AP4-MAT pour ATSEM et assistant s d'éducation - Hauteur de 410 à 540 mm	211	21848		MB2	1 399,68	1 399,68	0,00	TTC		ACHAT	SCOL	
CL24007701P	INVESTISSEMENT MATERNELLE	331	21848		ALDA MAJUSCULE	469,00	469,00	0,00	TTC		CLSH1		
CL25011001P	MEUBLES ALDA CANAILLES NOVEMBRE 2025	331	21848		ALDA MAJUSCULE	1 934,17	1 934,17	0,00	TTC		CLSH1		
CL25012001P	MOBILIER MOSAIQUE 2025	331	21848		ALDA MAJUSCULE	1 867,07	1 867,07	0,00	TTC		CLSH1		
CL25012201P	ALDA MOBILIERS	331	21848		ALDA MAJUSCULE	2 212,55	2 212,55	0,00	TTC		CLSH1		
CL25003001P	CARRÉS POTAGER MATERNELLE	331	21848		AMAZON BUSINESS	107,15	107,15	0,00	TTC		CLSH1		
CL25011801P	ENCEINTE PORTABLE	331	21848		SERDIS	279,00	279,00	0,00	TTC		CLSH1		
CL25012101P	WESCO MATERIELS SENSORIELS	331	21848		WESCO	604,13	604,13	0,00	TTC		CLSH1		
JE25014701P	Achat d'un support TV - 030-1200 Support mobile éc ran 37"- 75" Hauteur 120-160cm + Livraison	338	21848		KIMEX INTERNATIONAL	263,70	263,70	0,00	TTC		JEUNES/VA	JEU	
JE25014001P	MITTZON - Table conférence, plaqué chêne/blanc, 12 0x108x75 cm + Frais de livraison	338	21848		REGIE AVANCE SERVICE ACHATS	259,00	259,00	0,00	TTC		JEUNES/VA	JEU	
FA24000701P	INVESTISSEMENT MOBILIER FOYER	4238	21848		IKEA ENTREPRISES	377,98	377,98	0,00	TTC		BOUQ	SOCI	
FA24001001P	ACHAT CLOISON SEPARATION	4238	21848		IKEA ENTREPRISES	920,00	920,00	0,00	TTC		BOUQ	SOCI	
FA25000101P	MOBILIER FOYER	4238	21848		IKEA ENTREPRISES	530,00	530,00	0,00	TTC		BOUQ	SOCI	
FA24001101P	ACHAT PLAQUES DE CUISSONS ATELIER CULINAIREENCEINT E CHORALE	4238	21848		SERDIS	438,92	438,92	0,00	TTC		BOUQ	SOCI	
AG25006501P	FAUTEUILS ACCUEIL	428	21848		AMAZON BUSINESS	191,98	191,98	0,00	TTC		AGOR	AGOR	
AG25002501P	10 CHILINIENS / TRANSATS	428	21848		SERDIS	299,00	299,00	0,00	TTC		AGOR	AGOR	
AC25007801P	telephone service jeunesse + verre trempe et coque	338	2185		AMAZON BUSINESS	104,86	104,86	0,00	TTC		ACHAT	JEU	
ST25084601P	GANIVELLES DESIMPERMIBILISATION PARVIS	020	2188		BOGARD JARDINS DE LA CHARMEUSE	3 600,00	3 600,00	0,00	TTC		DST	CTME	
AC25001001P	TABLEAU LIEGE ET EQUIPEMENT TABLEAU	020	2188		BRUNEAU	286,64	286,64	0,00	TTC		ACHAT	FIN	
FA25000301P	KIT MOTRICITE	020	2188		CASAL SPORT IDF	904,50	904,50	0,00	TTC		BOUQ	SOCI	BOU AUT
ST25072601P	PANCARTE POLICIE MUNICIPALE	11	2188		ACTIF SIGNAL	744,00	744,00	0,00	TTC		DST	CTMB	PM
AC25008501P	STORE PM60*13090*130120*130	11	2188		AMAZON BUSINESS	132,22	132,22	0,00	TTC		ACHAT	PM	
PM24001301P	APAREIL PVE	11	2188		EDICIA	612,00	612,00	0,00	TTC		PM	PM	
SC25020301P	INVESTISSEMENT FONTAINEBON CI-JOINT	213	2188		KIDEA INTERNATIONAL	280,20	280,20	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC25021101P	INSTALLATION RIDEAUX POLE CIVIQUE	213	2188		LA BOITE A RIDEAUX	4 933,20	4 933,20	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC22-00237P	FILETS-CADRE PAVOISEMENT PANNEAU EXT	213	2188		MANUTAN COLLECTIVITES	314,98	314,98	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
SC24023401P	INVESTISSEMENT DUMAS MEUBLE A 24 CASES	213	2188		MANUTAN COLLECTIVITES	312,19	312,19	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO

SC25021801P	VENTILATEURS ECOLES	213	2188		MANUTAN COLLECTIVITES	1 000,00	1 000,00	0,00	TTC		DEC SCO	SCOL	ECO
RE25003501P	Achat aspirateur laveur ECOLES Machine vapeur COSE C	281	2188		AMAZON BUSINESS	454,37	454,37	0,00	TTC		REST/ ENTR	REST	ECO
EM24004001P	Meuble TROTTEIN avec portes anthracite 70x35x110	311	2188		IKEA ENTREPRISES	149,00	149,00	0,00	TTC		EMMD	EMMD	
JE24009201P	Baby foot Catenaccio Sportivo bois foncé	338	2188	PETITE VAC	BBFT	609,99	609,99	0,00	TTC		JEUNES	JEU	
JE24009202P	Maillots Babyfoot équipe de France	338	2188	PETITE VAC	BBFT	19,99	19,99	0,00	TTC		JEUNES	JEU	
JE24009203P	Maillots Babyfoot équipe du Brésil	338	2188	PETITE VAC	BBFT	19,99	19,99	0,00	TTC		JEUNES	JEU	
JE24009204P	Poignées rondes noires Catenaccio (x8)	338	2188	PETITE VAC	BBFT	49,99	49,99	0,00	TTC		JEUNES	JEU	
PE25000501P	Transat 5 points	4228	2188		PAPOUILLE	73,67	73,67	0,00	TTC		PET ENF	PEEN	RAM
AG25009301P	CAFETIERES + MATERIELS DE CUISINE	428	2188		SERDIS	500,00	500,00	0,00	TTC		AGOR	AGOR	
ST23-01234P	TRANCHE 1 RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE	312	2313		ATELIERS AUBERT LABANSAT	16 015,63	16 015,63	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST24-01012P	RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE TRANCHE 2A	312	2313		ATELIERS AUBERT LABANSAT	23 410,24	23 410,24	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST23-01233P	TRANCHE 1 + PSE RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE	312	2313		DEGAINE	62 091,36	62 091,36	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST24-01011P	RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE TRANCHE 2A	312	2313		DEGAINE	95 051,13	95 051,13	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST23-01235P	TRANCHE 1 RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE	312	2313		LELU	29 126,28	29 126,28	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST24-01013P	RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE TRANCHE 2A	312	2313		LELU	6 745,69	6 745,69	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST23-01236P	TRANCHE 1 RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE	312	2313		VITRAILFRANCE	15 987,35	15 987,35	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST24-01014P	RENOVATION EGLISE SAINT ETIENNE TRANCHE 2A	312	2313		VITRAILFRANCE	5 103,45	5 103,45	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
ST24-01211P	TVA SOUS TRAITANT TRANCHE 1 PARC ET SPORT 18 000€	322	2313		ART DAN ILE DE FRANCE	3 600,00	3 600,00	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST24-01213P	TVA SOUS TRAITANT TRANCHE 1 COCHERY 20 350€	322	2313		ART DAN ILE DE FRANCE	3 025,00	3 025,00	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST24-01216P	TVA SOUS TRAITANT TECHNIENCE 109257,35€	322	2313		ART DAN ILE DE FRANCE	21 851,47	21 851,47	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST24-01217P	TVA SOUS TRAITANT COCHERY 102 808 €	322	2313		ART DAN ILE DE FRANCE	20 521,60	20 521,60	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST25054601P	Modification clôture terrain d'honneur côté noue	322	2313		ART DAN ILE DE FRANCE	23 342,88	23 342,88	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST25054001P	SECURISATION DES ACCES DU STADE	322	2313		ESPACE CLOTURE	19 998,00	19 998,00	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST22-01213P	MOE REHABILITATION STADE DELAUNE	322	2313		INTEGRALE ENVIRONNEMENT	13 932,00	13 932,00	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST25052601P	APPROFONDISST ET CREATION DE NOUES ENROBE AU STADE DEVIS 625049-2 DU 7/7/25	322	2313		MEDINGER ET FILS	11 140,80	11 140,80	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST25052603P	APPROFONDISSTET CREATION DE NOUES ENROBE AU STADE DEVIS 625049-3 DU17/7/25	322	2313		MEDINGER ET FILS	2 448,00	2 448,00	0,00	TTC		DST	DST	DEL
ST25047501P	MISSION SPS CONTINUITE TRANCHE 2A TVX EGLISE	324	2313		APAVE	3 146,55	3 146,55	0,00	TTC		DST	CTMB	EGL
TOTAL						1 357 514,30	1 357 514,30	0,00	TTC				

Fosses, le 31/12/2025

La Maire, Jacqueline HAESINGER



Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Exercice : 2025
 Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGÉ HT/TTC	COMM SERV FAIT	GESTION.	SERV	ANTENNE
ST23-01014P	SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC RENOV 265 LANTERNES 2023	512	1321		P503 CONSEIL DEPARTEMENTAL	50 000,00	50 000,00	0,00	TTC	DST	CTMV	EP
ST22-01222P	SUBVENTION RENOVATION EGLISE 1ERE TRANCHE	312	1322		P503 CONSEIL REGIONAL	145 888,75	145 888,75	0,00	TTC	DST		EGL
ST23-00286P	SUBVENTION EX069471 RESTAURAT° ST ETIENNE CHOEUR CHAPELLE NORD ET SUD	312	1322		P503 CONSEIL REGIONAL	61 554,12	61 554,12	0,00	TTC	DST		EGL
ST24-01117P	CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE NOTIF 084041 2° TRANCHE	312	1322		P503 CONSEIL REGIONAL	193 200,00	193 200,00	0,00	TTC	DST		EGL
PO25-00005P	NOTIFICAT° SUBVENTION REGION ILE DE FRANCE RENOVAT° GERMINAL 26-9-2025	316	1322		P503 CONSEIL REGIONAL	130 000,00	130 000,00	0,00	TTC	POP	CTMB	GER
ST25-00528P	SUBVENTION PREFECTURE ILE DE FRANCE REQUALIFICATION TERRAIN FOOT ET CREATION FOOT	322	1322		PREFECTURE ILE DE FRANCE	175 000,00	175 000,00	0,00	TTC	DST		DEL
ST22-01219P	PROJET PISTE CYCLABLE	847	1322		P503 CONSEIL REGIONAL	22 553,20	22 553,20	0,00	TTC	DST		
ST24-00868P	SUBVENTION 2° TRANCHE EGLISE RESTAURATION	312	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D	241 538,54	241 538,54	0,00	TTC	DST		EGL
ST25-00485P	SUVENTION 24/1/2023 VAL D OISE CD95 RENOVAT° EGLISE 1° TRANCHE	312	1323		P503 CONSEIL DEPARTEMENTAL	62 523,75	62 523,75	0,00	TTC	DST		EGL
ST23-01397P	REHABILITATION TERRAIN D'HONNEUR FOOTBALL	322	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D	250 000,00	250 000,00	0,00	TTC	DST	CTME	STA
ST23-01398P	CONSTRUCTION TERRAIN DE FOOTBALL A 5	322	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D	67 796,30	67 796,30	0,00	TTC	DST	CTME	STA
ST24-00676P	SUBVENTION DEPARTEMENT VAL D OISE 2° PHASE STADE DELAUNE -	322	1323		P503 CONSEIL DEPARTEMENTAL	484 838,15	484 838,15	0,00	TTC	DST	CTME	STA
ST24-00727P	NOTIF CD95 RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC 2° TRANCHE	512	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D	50 600,00	50 600,00	0,00	TTC	DST	CTMV	EP
ST25-00466P	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL VAL D OISE AMENAGEMENT ALLEE SERPOLLET NOTIF DU	845	1323		P503 CONSEIL DEPARTEMENTAL	102 580,56	102 580,56	0,00	TTC	DST	CTMV	SERPOL
ST25-00753P	SUBVENTION FOURNITURES DE 18 ARBRES ORNEMENTS	020	1328		PARC NATUREL REGIONAL OISE PAY	4 815,00	4 815,00	0,00	TTC	DST	CTMA	
ST25-00828P	SUBVENTION PNR POUR 7 ARBRES POLE CIVIQUE	020	1328		PARC NATUREL REGIONAL OISE PAY	1 302,00	1 302,00	0,00	TTC	DST	CTMA	
ST22-01224P	RENOVATION EGLISE 1ERE TRANCHE	312	1328		CA ROISSY PAYS DE FRANCE CARPF	20 841,25	20 841,25	0,00	TTC	DST		EGL
ST25-00482P	SUBVENTION CARPF REFECTION SERPOLLET 19-6-25	845	1328		CA ROISSY PAYS DE FRANCE CARPF	153 870,84	153 870,84	0,00	TTC	DST	CTMV	SERPOL
ST25-00483P	SUBVENTION CARPF REFECTION PARKING ARCHEA 19-6-25	845	1328		CA ROISSY PAYS DE FRANCE CARPF	52 065,26	52 065,26	0,00	TTC	DST	CTMV	PARKARCHEA
ST25-00484P	SUBVENTION CARPF REFECTION CESAR FRANCK 19-6-25	845	1328		CA ROISSY PAYS DE FRANCE CARPF	75 657,22	75 657,22	0,00	TTC	DST	CTMV	CFRANCK
ST25-00906P	FONDS DE CONCOURS PROLONGEMENT VOIE VERTE ET PLATEAU AVENUE DE BEAUMONT	845	1328		CA ROISSY PAYS DE FRANCE CARPF	90 298,86	90 298,86	0,00	TTC	DST	CTMV	CYCLBEAUMO
ST23-00702P	PARTICIPATION ORANGE ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SUR GRANDE RUE	845	1348		ORANGE UNITE RESEAU ILE DE FRA	1 434,30	1 434,30	0,00	TTC	DST	CTMV	
TOTAL						2 438 358,10	2 438 358,10	0,00	TTC			

Fosses, le 31/12/2025
 La Maire, Jacqueline HAESINGER



CA VILLE DE FOSSES

Dépenses		Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 699 440,84	3 737 880,84	3 440 260,85
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 690 000,00	7 690 000,00	7 439 400,66
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	65 000,00	71 146,00	71 146,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 277 790,00	1 277 790,00	1 238 148,91
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		12 732 230,84	12 776 816,84	12 188 956,42
66	CHARGES FINANCIERES	400 000,00	400 000,00	359 956,72
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	20 000,00	764,81
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total dépenses réelles		13 172 230,84	13 216 816,84	12 569 677,95
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	500 000,00	500 000,00	453 850,81
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 389 055,33	3 389 055,33	
Total dépenses d'ordre		3 889 055,33	3 889 055,33	453 850,81
002	RESULTAT REPORTE			
Total général		17 061 286,17	17 105 872,17	13 023 528,76
SOLDE BUDGET DE FONCTIONNEMENT			3 566 535,17	1 177 856,29
			4 744 391,46	
EPARGNE BRUTE				1 578 855,98
EPARGNE BRUTE hors produits exceptionnels				1 572 135,98

Recettes		Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalisations
013	ATTENUATION DES CHARGES	120 000,00	120 000,00	205 760,12
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	1 002 540,00	1 002 540,00	1 062 829,67
73	IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	3 230 177,00	3 227 838,00	3 201 988,96
731	FISCALITE LOCALE	7 376 693,00	7 400 917,00	7 562 133,46
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 626 236,00	1 648 937,00	1 898 033,94
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	84 100,00	84 100,00	211 057,34
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		13 439 746,00	13 484 332,00	14 141 803,49
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00	5,00	10,44
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	6 720,00
Total recettes réelles		13 439 751,00	13 484 337,00	14 148 533,93
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	55 000,00	55 000,00	52 851,12
Total recettes d'ordre		55 000,00	55 000,00	52 851,12
002.	RESULTAT REPORTE	3 566 535,17	3 566 535,17	
Total général		17 061 286,17	17 105 872,17	14 201 385,05

Dépenses		Reports N-1	Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalisations	R.A.R.
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 988,00	20 000,00	81 081,04	59 175,00	12 909,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 454 018,91	388 710,00	2 842 728,91	2 216 809,76	356 539,43
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	984 701,18	2 406 088,21	4 240 789,39	1 588 372,76	988 065,87
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	429 257,12	429 257,12	12 000,00	0,00
Total dépenses d'équipements		3 480 708,09	3 244 055,33	7 593 856,46	3 876 357,52	1 357 514,30
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	815 000,00	815 000,00	811 026,08	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
Total dépenses réelles		3 480 708,09	4 064 055,33	8 413 856,46	4 687 383,60	1 357 514,30
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	55 000,00	55 000,00	52 851,12	0,00
041	OPE. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00	100 000,00	100 000,00	1 806,00	0,00
192						
4817						
Total dépenses d'ordre		0,00	155 000,00	155 000,00	54 657,12	0,00
001	RESULTAT REPORTE	0,00	2 715 491,80	2 715 491,80		
Total général		956 938,24	6 934 547,13	11 284 348,26	4 742 040,72	1 357 514,30

Recettes		Reports N-1	Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalisations	R.A.R.
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 535 407,78	0,00	2 798 673,78	896 713,96	2 438 358,10
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I.Total recettes d'équipements		2 535 407,78	-	2 798 673,78	896 713,96	2 438 358,10
10222	FCTVA	0,00	200 000,00	805 827,04	805 827,04	0,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	0,00	30 000,00	30 000,00	2 411,12	0,00
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II. Total capitaux		-	230 000,00	835 827,04	808 238,16	-
Total recettes réelles (I+II)		2 535 407,78	230 000,00	3 634 500,82	1 704 952,12	2 438 358,10
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	500 000,00	500 000,00	453 850,81	0,00
041	OPE. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00	100 000,00	100 000,00	1 806,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	3 389 055,33	3 389 055,33	0,00	0,00
Total recettes d'ordre		0,00	3 989 055,33	3 989 055,33	455 656,81	-
001.	RESULTAT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	EXCEDANT DE FCT CAPITALISE CA	0,00	3 660 792,11	3 660 792,11	3 660 792,11	0,00
Total général		2 535 407,78	7 879 847,44	11 284 348,26	5 821 401,04	2 438 358,10

SOLDE BUDGET D'INVESTISSEMENT				-2 715 491,80	1 079 360,32	1 080 843,80
				-555 287,68		
EPARGNE NETTE					767 829,90	
EPARGNE NETTE Hors produits exceptionnels					761 109,90	
AFFECTATION DES RESULTATS			Contraint		555 287,68	
			Libre d'affectation		4 189 103,78	



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de
L'Etat le :

13 MARS 2026

Publié le :

13 MARS 2026

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.010

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS : CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 2 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

RAPPORTEUR : BLAISE ETHODET-NKAKE

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1639A et 1636B sexies ;

Vu les lois de finances successives et notamment la loi de finances 2026 ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de fixer les taux de taxe ainsi qu'il suit :

TH : 19,12 %

TFB : 44,84 %

TFPNB : 122,94 %

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BP 2026 – VILLE DE FOSSES

Pour commencer, rappelons que l’instruction comptable M57 prévoit que les résultats d’un exercice sont affectés après la constatation, c’est-à-dire lors du vote du compte administratif.

Lorsque le compte administratif a pu être approuvé avant le vote du budget primitif (après production du compte de gestion), les résultats de l’exercice antérieur sont repris dans le budget primitif.

Pour des raisons techniques liées à des problèmes informatiques au niveau de la DGFiP au moment de la mise en place du Compte Financier Unique (CFU), regroupant le compte de gestion et le compte administratif, celui-ci n’a pu être présenté avant la date limite du vote du budget primitif.

Il est rappelé que le CFU de l’exercice doit être présenté et voté au plus tard le 30 juin de l’année suivante devant l’assemblée délibérante.

L’instruction M57 permet, dans ce cas de figure, de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du CFU et dans leur intégralité) les résultats de l’exercice antérieur.

Les résultats estimés du CFU 2025 et intégrés au BP 2026 sont les suivants :

a/ Excédent de fonctionnement 2025 + excédent reporté 2024 :	4 744 391.46 €
b/ Déficit d’investissement cumulé 2025 :	- 1 636 131.48 €
c/ Solde des restes à réaliser 2025 (recettes – dépenses) :	1 080 843.80 €
d/ Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de l’investissement (b + c) :	555 287.68 €
Solde disponible pour le report en section de fonctionnement (a – d) :	4 189 103.78 €

L’affectation des résultats est donc prévue comme suit :

Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	555 287.68 €
Chapitre 002 (recettes) Résultat de fonctionnement reporté	4 189 103.78 €
Chapitre 001 (dépenses) Solde d’exécution de la section d’investissement reporté	1 636 131.48 €

1 – Eléments de contexte

Dans sa dernière publication, le Fonds monétaire international (FMI) souligne la résilience persistante de la croissance mondiale malgré l'incertitude politique et les risques géopolitiques. Cette mise à jour reflète une légère amélioration des perspectives à court terme.

Le FMI prévoit en effet une croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial réel de 3,3 % en 2026 et de 3,2 % en 2027. Par rapport aux Perspectives de l'économie mondiale (PEM) d'octobre, cela représente une légère révision à la hausse de 0,2 point de pourcentage pour 2026 et reste inchangé pour 2027. Cette révision reflète une dynamique plus forte que prévu fin 2025, notamment dans les économies bénéficiant d'investissements technologiques et d'un soutien budgétaire.

Dans le même temps, l'inflation devrait continuer à ralentir au niveau mondial, pour s'établir à 3,8 % cette année (+ 0,1 point) et 3,4 % l'année prochaine, et même être tout proche de 2 % dans les économies avancées.

Pour autant, les incertitudes restent nombreuses, à commencer par les tensions commerciales et géopolitiques, illustrées par les menaces de Donald Trump qui veut imposer des droits de douane à huit pays européens qui s'opposent à l'annexion du Groenland par les États-Unis.

Le FMI s'inquiète également d'une potentielle bulle spéculative autour de l'intelligence artificielle.

En l'état, l'économie mondiale devrait réussir à se maintenir grâce à une évolution meilleure qu'espéré de la croissance attendue aux États-Unis et en Chine ainsi que, dans une moindre mesure, au sein de l'Union européenne (UE).

Ainsi, les perspectives de la zone euro restent globalement inchangées, avec une croissance modérée qui devrait être un peu inférieure à celle de 2025 (1.3 % contre 1.4 %) mais la prévision pour 2026 est revue en légère hausse par rapport à l'estimation initiale d'octobre (+ 0,1 point), grâce en particulier aux économies allemande et espagnole, actuels moteurs de l'Europe.

En 2026, l'économie française devrait quant à elle connaître une croissance de 1 %, selon les prévisions de l'Insee. Une tendance essentiellement portée par l'investissement des entreprises, les ménages, pessimistes, hésitant à consommer.

Par ailleurs, adoptée en 49-3 le 2 février dans un contexte profondément marqué par les désaccords politiques, la loi de finances pour 2026, initialement portée sur une stratégie de redressement des comptes publics a vu son impact limité par l'urgence de doter le pays d'un budget pour l'année 2026.

Cependant, l'effort réclamé aux collectivités territoriales reste d'environ 2 milliards d'euros. La DGF reste stable et n'est par conséquent pas revalorisée sur l'inflation, le Fonds vert et la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) sont quant à eux de nouveau diminués.

Au regard de ces éléments, le budget primitif de la ville de Fosses maintient les orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire du 28 janvier 2026.

2. Ressources, charges des sections de fonctionnement et d'investissement et montant du budget consolidé

2.1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement pour le budget 2026 de la ville de Fosses se répartissent comme suit :

Recettes réelles de fonctionnement		BP 2025	CA 2025	BP2026
013	ATTENUATION DES CHARGES	120 000,00	205 760,12	120 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	1 002 540,00	1 062 829,67	1 013 229,05
73	IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	3 230 177,00	3 201 988,96	3 166 872,00
731	FISCALITE LOCALE	7 376 693,00	7 562 133,46	7 594 195,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 626 236,00	1 898 033,94	1 704 945,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	84 100,00	211 057,34	174 105,06
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		13 439 746,00	14 141 803,49	13 773 346,11
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00	10,44	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	6 720,00	0,00
Total recettes réelles		13 439 751,00	14 148 533,93	13 773 356,11
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	55 000,00	52 851,12	65 000,00
Total recettes d'ordre		55 000,00	52 851,12	65 000,00
002	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE			4 189 103,78
Total général		13 494 751,00	14 201 385,05	18 027 459,89

La fiscalité attendue pour la ville de Fosses est la suivante :

- Les produits de la taxe foncière bâtie pour 2026

Années	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB	Evol taux TB
2020	9 950 249	2,88 %	2 519 403	2,88 %	25,32 %	0 %
2021	9 855 597	-0,95 %	5 465 672	116,94 %	42,5 %	67,85 %
2022	10 309 813	4,61 %	5 995 468	9,69 %	44,84 %	5,51 %
2023	11 051 491	7,19 %	6 427 853	7,21 %	44,84 %	0 %
2024	11 736 705	6,2 %	6 824 564	6,17 %	44,84 %	0 %
2025	11 952 000	1,83 %	6 949 712	1,83 %	44,84 %	0 %
2026	12 085 862	1,12 %	7 019 715	1,01 %	44,84 %	0 %

On observe une évolution positive des produits de la taxe foncière bâtie pour 2026 : + 70 003 € par rapport à 2025 liée à la revalorisation des bases (Etat) à estimées à hauteur de 1.12 %.

- Les produits de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour 2026

Années	Base nette TH et THRS	Evol base nette TH et THRS	Produit TH et THRS	Evol produit TH et THRS	Taux TH et THRS	Evol taux TH et THRS
2020	14 793 948	2,87 %	2 828 603	2,87 %	19,12 %	0 %
2021	205 911	0	39 370	0	19,12 %	0
2022	243 272	18,14 %	46 514	18,14 %	19,12 %	0 %
2023	337 773	38,85 %	64 582	38,85 %	19,12 %	0 %
2024	278 937	-17,42 %	53 333	-17,42 %	19,12 %	0 %
2025	596 900	113,99 %	114 127	113,99 %	19,12 %	0 %
2026	602 869	1 %	115 269	1 %	19,12 %	0 %

On observe une revalorisation importante des bases entre 2024 et 2025 sur les résidences secondaires. De même, en 2026, elles sont également annoncées en augmentation avec un produit qui a donc doublé depuis 2024. Cette situation est le fruit de la mise en œuvre de la taxe sur les logements vacants par la commune, par délibération municipale du 18 septembre 2024. Comme le propose la réglementation, les élus avaient décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale pour lutter contre la vacance des logements et pour promouvoir le parc locatif immobilier sur la ville, à l'heure où de nombreux citoyens sont en difficulté pour se loger.

- Les produits de la taxe foncière non bâtie pour 2026

Années	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB	Evol taux TNB
2020	13 512	-5,9 %	16 612	-5,9 %	122,94 %	0 %
2021	12 589	-6,83 %	15 477	-6,83 %	122,94 %	0 %
2022	12 341	-1,97 %	15 172	-1,97 %	122,94 %	0 %
2023	13 208	7,03 %	16 238	7,03 %	122,94 %	0 %
2024	14 004	6,03 %	17 217	6,03 %	122,94 %	0 %
2025	14 000	-0,03 %	17 212	-0,03 %	122,94 %	0 %
2026	14 000	0 %	17 212	0 %	122,94 %	0 %

Le produit de la taxe foncière non bâtie ne devrait pas varier en 2026 et atteindre donc la somme de 17 212 €, somme identique à 2025.

Les produits des taxes 2026 sont estimés à 7 152 196 €.

Malgré une situation financière complexe, liée à la perte de recettes pour la collectivité, les élus de la ville de Fosses font le choix d'un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties stable en 2026.

Les dotations quant à elles comprennent les recettes du chapitre 74, soit la DC RTP, DGF, les compensations d'Etat sur les exonérations fiscales, les autres dotations. Avec les financements des partenaires qui se raréfient et les impacts de la loi de finances, on note une baisse estimée de 10.17 % sur ces recettes par rapport au réalisé 2025.

Les autres recettes comprennent notamment les produits des services, les produits financiers, les atténuations de charges, les recettes exceptionnelles, les produits induits des investissements, hors rôles supplémentaires.

Ces recettes sont aléatoires car elles reprennent les atténuations de charges qui sont les produits d'indemnités journalières versées par la sécurité sociale et par l'assurance Relyens de la collectivité. En 2026 elles devraient être baisse, des remboursements exceptionnels relatifs à des rattrapages 2023 et 2024 ayant eu lieu en fin d'exercice 2025.

Par ailleurs, les produits des services restent eux-aussi, comme nous l'avons observé depuis plusieurs années, soumis aux risques de crises. Les autres produits varient également au regard des cessions/ventes réalisées en cours d'année, des loyers perçus, des facturations liées aux dépôts sauvage... En 2025, la ville a bénéficié notamment de réajustements sur des factures de fluides. Ces recettes sont estimées à 1 307 334.11 € en 2026.

Les dépenses prévues au budget primitif 2026 sont les suivantes :

Dépenses		BP2025	CA2025	BP2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 699 440,84	3 440 260,85	3 809 159,38
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 690 000,00	7 439 400,66	7 600 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	65 000,00	71 146,00	71 146,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 277 790,00	1 238 148,91	1 342 518,50
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		12 732 230,84	12 188 956,42	12 822 823,88
66	CHARGES FINANCIERES	400 000,00	359 956,72	320 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	764,81	20 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total dépenses réelles		13 172 230,84	12 569 677,95	13 182 823,88
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	500 000,00	453 850,81	503 020,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 389 055,33	0,00	4 341 616,01
Total dépenses d'ordre		3 889 055,33	453 850,81	4 844 636,01
Total général		17 061 286,17	13 023 528,76	18 027 459,89

Il avait été acté, lors du budget prévisionnel 2021, la nécessité de poursuivre les économies générales nécessaires à l'équilibre financier de la collectivité. C'est un travail de contrôle budgétaire quotidien qui a été effectué par les services. Les dépenses avaient ainsi été contenues sur cette période. Néanmoins, la période 2023-2025 a été particulièrement difficile pour les collectivités (et pour l'ensemble des ménages) en lien avec les évolutions majeures des coûts liées à l'inflation et aux évolutions normatives imposées par l'Etat (impact sur la masse salariale, notamment).

Au regard du contexte actuel, le budget prévisionnel 2026 est par conséquent construit sur la base d'une hausse de +5.2 % des dépenses réelles de fonctionnement.

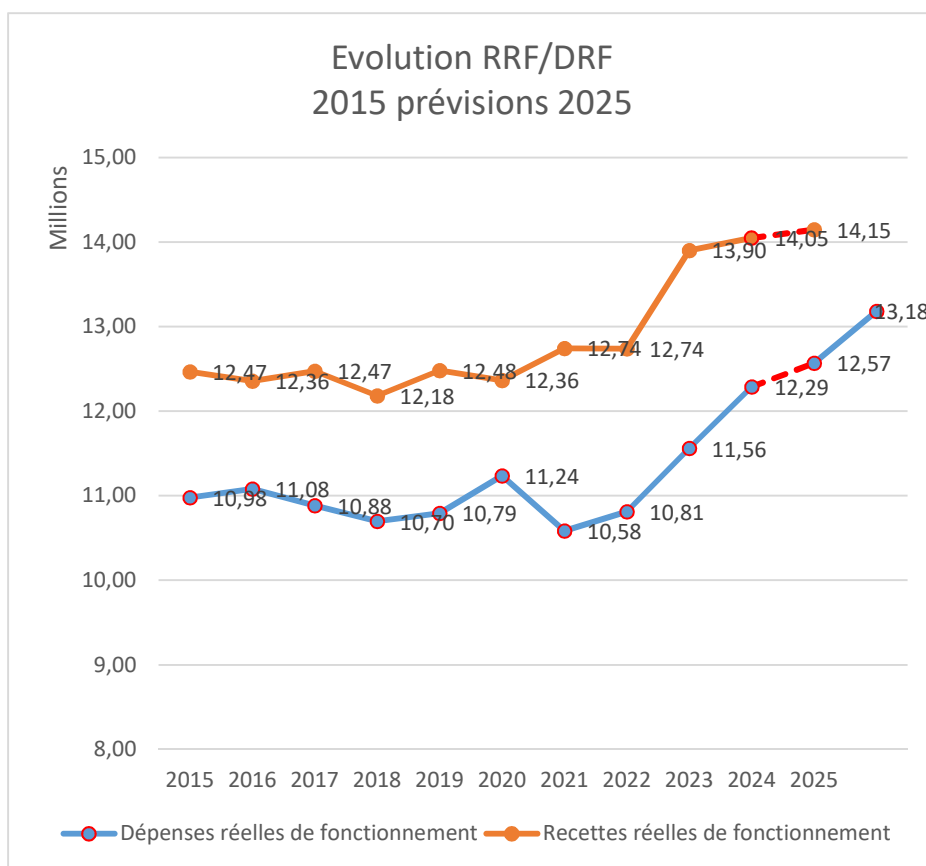
Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Les charges de personnel calculées en projection comme suit :
 - 7 320 000 € pour les rémunérations (base 2025*GVT 1.5)

- Assurance du personnel : 150 000 €
- Médecine du travail : 25 000 €
- Indemnités élections : 5 000 €

Soit un total d'environ 7 500 000 € + 100 000 € de l'Etat pour les charges CNRACL.

- Les charges à caractère général (chapitre 011) ont largement subi l'inflation depuis 2023. A noter une augmentation 2025 bien moins élevée que prévu, en raison notamment de réajustements sur les factures de fluides. Certains réajustements comptables sont également à prendre en compte, certaines dépenses ayant basculées au chapitre 65. Elles sont estimées pour 2026 à hauteur de 3 809 159.38 €.
- Les atténuations de produits : elles comprennent les dépenses du chapitre 014 (dont la fiscalité transférée). Il s'agit ici pour la ville de Fosses de la contribution au FPIC. Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La ville de Fosses est contributrice et bénéficiaire.
- Le chapitre 65 comprenant les participations obligatoires en évolution constante, les subventions, ainsi que les charges de gestion courantes est estimé à 1 342 518.50 €.
- Les intérêts de la dette comprennent les frais financiers issus de la dette en cours cumulés avec les frais financiers des emprunts futurs issus de la prospective. Les ICNE compris. Ils sont estimés à 320 000 € en 2026.
- Les autres dépenses comprennent notamment, les charges exceptionnelles (chap.67) et les dotations aux provisions (chap.68 mouvement réel).



Le budget général de fonctionnement s'équilibre donc pour un montant de **18 027 459.89 €**.

Face à cette construction budgétaire, les épargnes constatées au BP 2026 sont les suivantes :

EPARGNE BRUTE PREVUE AU BP 2026	590 532 .23 €
EPARGNE NETTE PREVUE AU BP 2026	- 239 467.77 €

2.2. La section d'investissement

La section d'investissement retrace, quant à elle, les opérations de nature à modifier le patrimoine de la commune. Elle comprend en dépenses les éléments suivants, comme présenté lors du débat d'orientation budgétaire :

Dépenses		Reports	BP2026
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 909,00	102 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	356 539,43	830 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	988 065,87	3 668 123,60
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	12 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00
Total dépenses d'équipements		1 357 514,30	4 612 123,60
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	830 000,00
Total dépenses réelles		1 357 514,30	5 442 123,60
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	65 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00
Total dépenses d'ordre		0,00	165 000,00
001	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE		1 636 131,48
Total général		1 357 514,30	7 243 255,08

Le programme d'investissement de la ville de Fosses s'articule autour de la finalisation des divers projets liés aux engagements municipaux sur la durée du mandat 2020-2026.

Aussi, voici les dépenses d'investissements prévues au budget 2026 en chapitre 21 sur des projets dédiés :

Investissements liés au domaine public et à la voirie :

Opérations du domaine public et de la voirie		BP 2026
DOMAINE PUBLIC		
Bail Voirie	Création quai bus Avenue du Mesnil pour mise en conformité PMR	13 523,81
Bail Voirie	Création quai bus RD 922 pour mise en conformité PMR	10 608,94
Bail Voirie	Réfection Léonard de Vinci	61 749,00
Bail Voirie	Travaux urgents	30 000,00
Achat jeu extérieur	Achat d'un toboggan parc serres	6 080,00
Achat jeu extérieur	Création sol souple Ecole Daudet Maternelle	2 900,00
Cimetière	Etude sur projet d'agrandissement	40 000,00
Travaux Eclairage public	Travaux EP - plan de déploiement travaux éclairage public ville	250 000,00
Travaux Eclairage public	Travaux EP - déplacement mât domaine privé / public	9 500,00
Travaux Stade delaune	Conformité pour classification de terrains - achats et installations de bancs	10 000,00
Achats de bâches stade	Achat de bâches d'une valeur de plus de 500 euros	4 000,00
Barrière pivotante	Barrière Rue de la haie au Maréchal	720,00
Patrimoine arboré	Patrimoine arboré	15 000,00
Clotures portails portillons	Clotures, portails	10 000,00
Travaux urgents DP	DP urgences (provisions)	30 000,00
Matériels - Panneaux signalisation	Panneaux signalisation	10 000,00
Matériels pour les services techniques	Souffleurs, débroussailleurs, etc..	5 200,00
Matériels - Mobilier urbain	Mobilier Urbain	7 000,00
TOTAL DOMAINE PUBLIC		486 281,75

Le montant total des investissements dédiés au domaine public pour des projets en attente et déjà ciblés est de 486 281,75 €.

- Les travaux d'éclairage public d'un montant de 250 000 € sont ceux liés à la phase de rénovation en 4 ans de l'éclairage public. En 2026, nous serons en dernière phase de déploiement de cette rénovation ;
- L'agrandissement du cimetière de la ville devient une priorité compte tenu du manque de place dans les trois cimetières actuels. 40 000 € sont dédiés à une étude d'agrandissement ;
- L'achat d'un toboggan au Jardin de Serrès est lié à une demande des assistantes maternelles de la ville de disposer dans l'aire de jeu d'un toboggan accessible aux tout-petits : l'actuel toboggan étant réservé aux plus grands et ne pouvant pas être utilisé par les moins de 6 ans ;
- La barrière de la Rue de la Haie au Maréchal mérite d'être remplacée compte tenu de son dysfonctionnement.
- Les créations de quais pour les arrêts de bus sont liées à nos obligations en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Investissements liés aux divers bâtiments publics :

Opérations pour les bâtiments		
BATIMENTS		
Ecoles		
Création des espaces d'attente sécurisés	Ecole Daudet	25 500,00
Création réserve escalier central	Ecole Daudet	24 100,00
Remplacement de l'enseigne	Ecole Daudet	2 800,00
Réfection sanitaires 2ème étage	Ecole Mistral	22 000,00
Réfection cuisine tisanerie	Ecole Daudet Maternelle	2 900,00
Toutes écoles	Budget interventions dans les écoles si besoin	15 000,00
PPMS	Ecole Fontaine	8 732,40
PPMS	Ecole Barbusse	9 616,00
PPMS	Ecole Daudet	11 686,00
PPMS	Ecole Dumas	6 865,00
PPMS	Ecole Mistral	9 264,00
Création de ventilation dans une classe	Ecole Mistral	3 900,00
Tronçon tuyau chaufferie à changer	Ecole Mistral	3 900,00
Asservissement écoles coupe feu	Ecole Mistral	8 607,00
Equipements sportifs		
Réfection du sol	Gymnase Cathy Fleury	117 000,00
Remplacement des portes	COSEC	10 000,00
Autres bâtiments		
Remplacement canalisations en fonte	Logements Ecole Barbusse	11 600,00
Vidange de la fosse	Logements Ecole Barbusse	2 600,00
Remplacement des deux portes d'entrée	Centre de Loisirs et d'Hébergement	11 300,00
Climatisation dans les deux réfectoires	Centre de Loisirs et d'Hébergement	39 000,00
Couverture	Espace Claudette Colvin	27 000,00
Création WC	Inspection académique	8 200,00
Réfection couverture kiosque	Kiosque Parc Serres	10 000,00
Achat de pompe de relevage	Hôtel de ville	7 600,00
Achats de stop chute	Germinal	22 000,00
Achats d'extincteurs	Pour tous les bâtiments	5 100,00
Achats de bornes de secours	Pour tous les bâtiments	30 000,00
Achats de batteries électriques	Pour systèmes de sécurité incendie - tous bâtiments	3 600,00
Urgences	Travaux d'urgence sur bâtiments publics	30 000,00
Tous bâtiments	Achat matériel pour les services	7 850,00
TOTAL BATIMENTS		497 720,40

Le montant total des investissements dédiés aux bâtiments pour des projets en attente et déjà ciblés est de 497 720,40 €.

Les projets sont donc précisés dans le tableau ci-dessus. Concernant les « PPMS » dans les écoles, et pour précision, il s'agit de s'adapter au plan particulier de mise en sûreté (PPMS) des écoles de la ville. Ce plan est constitué de trois parties : la description de l'école ou de l'établissement, l'organisation interne de l'école ou de l'établissement et les conduites à tenir face aux menaces et risques majeurs et une dernière partie relative aux outils au bénéfice des directeurs d'école et des chefs d'établissement. C'est dans ce cadre que les systèmes d'alerte seront changés en cette année 2026 pour se moderniser face aux attentes du gouvernement en la matière. 46 163 € seront donc consacrés à ce projet pour les écoles de la ville.

Investissements liés au fonctionnement des divers services :

Figurent dans le tableau ci-dessous les différentes opérations ciblées en chapitre 20 et 21 pour le fonctionnement des services de la ville de Fosses :

Opérations pour les autres services		
AUTRES SERVICES		
Matériels pour le service jeunesse	Service jeunesse	2 000,00 €
Matériels pour le centre social	Centre social Agora	1 200,00 €
Matériel pour écoles (bancs, armoires..)	Ecoles	1 570,00 €
Matériel de téléphonie	Achat	2 000,00 €
Réaménagement de l'accueil du public	Affaires générales	2 000,00 €
Concessions et droits	Police municipale	2 000,00 €
Achat de coffret électrique professionnel	Vie locale	1 500,00 €
Achats de ventilateurs pour écoles	Ecoles	3 000,00 €
Projets d'aménagement dans le cadre du CMJ	Service jeunesse	3 000,00 €
Matériel musique	EMMD	3 650,00 €
Panneaux	Communication	4 000,00 €
Projet de réaménagement du point jeune	Espace Claudette Colvin	4 000,00 €
Achats de climatiseurs dans les écoles	Ecoles	4 700,00 €
Achats de 2 vélos électriques pour services	Service population	5 000,00 €
Renouvellement de matériel (grilles d'expos, etc)	Vie locale	5 500,00 €
Enveloppe dédiée au matériel des écoles	Ecoles	7 628,50 €
Achat de panneau lumineux pour la ville	Communication	10 000,00 €
Enveloppe dédiée au matériel des services	Achat	11 000,00 €
	Achat	13 000,00 €
Réfection du terrain de tennis	Vie locale	13 200,00 €
Achat de mobilier au CLSH	CLSH	14 800,00 €
Achat de rideaux	Ecoles	16 000,00 €
Achats office (autolaveuse, réfrigérateur...)	Restauration / entretien des écoles	16 500,00 €
Reprises des concessions funéraires	Affaires générales	25 000,00 €
Procédure de modification du PLU	Service urbanisme	40 000,00 €
Installation de la vidéosurveillance de Serpollet	PM	45 000,00 €
Etude rénovation halle du marché	Service à la population	20 000,00 €
Achat matériel pour cérémonies (pupitre, micro)	Elus	1 900,00 €
	TOTAL AUTRES SERVICES	279 148,50

L'ensemble pour un montant total de 279 148,50 €.

Les dépenses d'investissement prévues au chapitre 20 et 21 sont donc égales à ce jour à 1 263 150,65 €.

Les dépenses d'investissements prévues au budget 2026 en chapitre 23 concernent :

- Le projet de réfection de l'Eglise Saint Etienne au village pour un montant de 428 476 €.
- Le projet de travaux de rénovation de l'Espace Germinal pour un montant de 400 000 €.

Les orientations du PPI pour cette année 2026 et les suivantes sont :

- De la préservation et de l'entretien du cadre de vie et du patrimoine de la ville ;
- De la sécurisation des bâtiments publics ;
- Du développement des alternatives écologiques (énergie, mobilités...);
- Du soutien aux initiatives locales et au développement de l'économie sociale et solidaire.

Le plan pluriannuel d'investissement sera revu après les élections municipales pour répondre aux orientations du futur mandat municipal de 2026 à 2032.

Le budget disponible reste à ce jour contraint au regard des marges de manœuvre de la ville et devra donc être particulièrement ciblé, défini pour être financé par des demandes d'emprunts à venir si les marges de manœuvre restent faibles.

Les recettes réelles d'investissement prévues sont les suivantes :

Recettes		Reports	BP2026
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 438 358,10	157 487,59
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00
Total recettes d'équipements		2 438 358,10	157 487,59
10222	FCTVA	0,00	500 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	0,00	5 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00
II. Total capitaux		0,00	505 000,00
Total recettes réelles (I+II)		2 438 358,10	662 487,59
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	503 020,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	4 341 616,01
Total recettes d'ordre		0,00	4 944 636,01
001	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE		
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA - minimum		555 287,68
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA		
Total général		2 438 358,10	6 162 411,28

Le budget consolidé de 2026 est le suivant :

Fonctionnement	18 027 459.89 €
Investissement	8 600 769.38 €

Soit un total pour le BP 2026 de 26 628 229.27 € (y compris les reports de 2025).

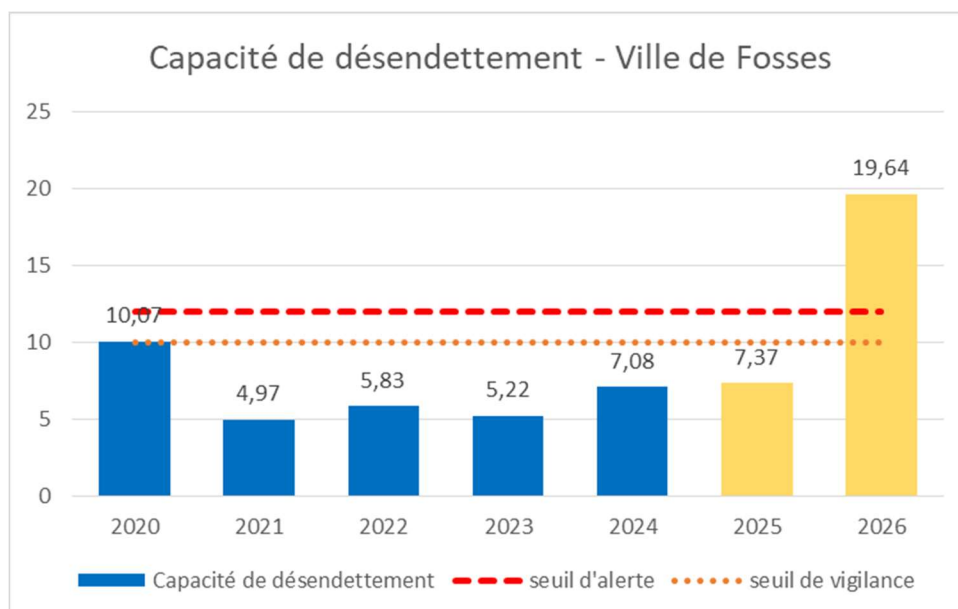
3 – Niveau d'endettement de la collectivité et capacité de désendettement

L'un des premiers éléments qu'il s'agit de présenter lorsqu'on aborde le sujet de l'endettement est la *capacité de désendettement* de la ville de Fosses.

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne brute et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Ce ratio permet d'estimer en combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année.

En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 années. Ainsi, une collectivité qui a une capacité de désendettement supérieure ou égale à 15 ans est en situation critique. On considère que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 12 ans. Passé ce seuil, les difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établit à 10 ans.

Représentation graphique de l'évolution de la capacité de désendettement de la ville de Fosses



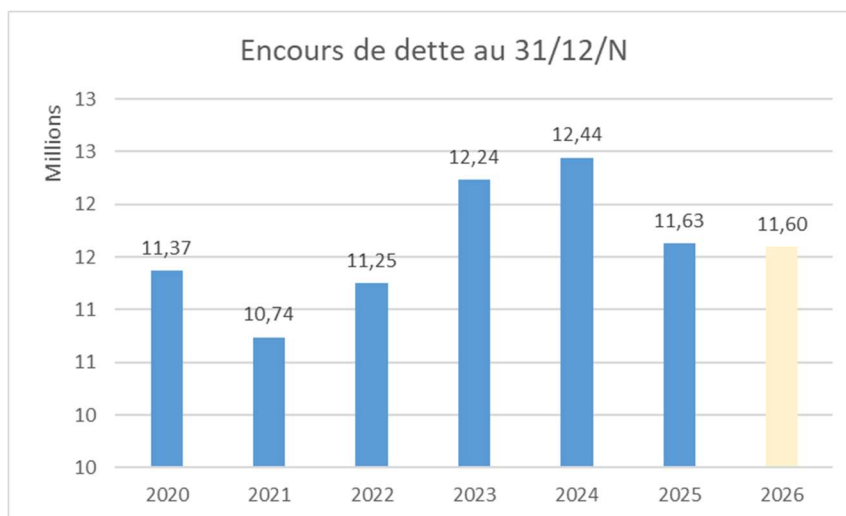
En ce sens, la capacité de désendettement de la ville de Fosses pour le BP 2025 est de 19.64 années (ratio qui traduit en nombre d'années la capacité d'une collectivité locale à rembourser l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait tout son autofinancement).

Cette augmentation de la capacité de désendettement de la ville en 2026 est liée à la faible capacité d'autofinancement qui se dégage de l'exercice à venir eu égard à la dynamique des dépenses et des recettes.

Aucun autre emprunt n'est prévu en 2026.

L'encours de dette est de 11 630 460.39 € (au 01/01/2026).

Représentation graphique de l'évolution de l'encours de dette de la ville de Fosses



Le profil de la dette de la collectivité

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
11 630 460.39 €	2,76 %	14 ans et 4 mois	8 ans	16

Illustration de la dette par type de risque :

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 292 827.20 €	62,70 %	2,95 %
Variable	932 396.67 €	8,02 %	2,97 %
Livret A	3 050 234.24 €	26,23 %	2,24 %
Inflation	355 002.28 €	3,05 %	2,72 %
Ensemble des risques	11 630 460.39 €	100,00 %	2,76 %

Illustration de la dette par prêteur :

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE D'EPARGNE	5 480 785.26 €	47,12 %	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 222 236.52 €	19,11 %	
BANQUE POSTALE	1 926 937.21 €	16,57 %	
SOCIETE GENERALE	1 405 474.92 €	12,08 %	
SFIL CAFFIL	385 026.48 €	3,31 %	
CREDIT AGRICOLE	210 000.00 €	1,81 %	
Ensemble des prêteurs	11 630 460.39 €	100,00 %	-

4 – Principaux ratios 2026

Informations financières - ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Potentiel fiscal par habitant	1 124,08	1203,56
Potentiel financier par habitant	1 212,55	1284,43
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 239,34	1 360,00
Produit des impositions directes / population	1011,66	837,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 294,85	1 643,00
Dépenses d'équipement brut / population	127,62	512,00
Encours de dette / population	1 090,16	1 246,00
DGF / population	113,97	145,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,65	54,70
Dépenses de fonctionnement et remb. Dette en capital / recettes réelles de fonc.	98,94	89,80
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	33,49	31,20
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	84,19	75,90

5 – Effectifs de la collectivité au 01/01/2026

189 agents sont rattachés à la collectivité de Fosses au 1^{er} janvier 2026, répartis selon la position administrative suivante :

Position administrative des agents	Nombre d'agents concernés
Activité accessoire	2
Apprenti	3
Contractuel en CDI	9
Contractuel indiciaire	24
Contractuel occasionnel	21
Contractuel remplaçant	8
Contractuel saisonnier	4
Disponibilité (titulaire)	3
Disponibilité convenances perso	6
Instituteur - professeur des écoles	11
Titulaire	90
Titulaires détachés autre collectivité	3
Titulaire dispo office	1
Titulaire temps partiel thérapeutique	4
Nombre total d'agents	189

Au 1^{er} janvier, 165 agents sont agents de la ville de Fosses en position d'activité.

Voici la répartition des agents selon leur catégorie d'emploi et leur indice de rémunération :

Catégorie d'emploi	Nombre d'agents	Indice majoré de rémunération
Catégorie A	7	de 470 à 811
Catégorie B	28	de 377 à 592
Catégorie C	130	de 366 à 478
Total agents en activité	165	

Près de 80 % des agents de la collectivité sont en catégorie C de la fonction publique territoriale, 17 % en catégorie B et 4 % en catégorie A.

La répartition des agents selon leur grade est la suivante :

Répartition des agents selon leur grade au 1er janvier 2026	Nombre d'agents
Adjoint administratif territorial	9
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	4
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	5
Adjoint technique territorial	43
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	11
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	9
Adjoint territorial d'animation	26
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	6
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	3
Agent de maîtrise	5
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	3
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	3
Animateur	3
Apprenti	3
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	6
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	8
Attaché	3
Attaché principal	2
Brigadier chef principal	1
Educateur principal de jeune enfant	1
Professeur d'enseignement artistique hors classe	1
Rédacteur	6
Rédacteur principal de 1ère classe	1
Rédacteur principal de 2ème classe	1
Technicien	1
Technicien principal de 2ème classe	1
Total des agents	165

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026
REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE FOSSES
COMMUNE dont la population est plus de 10 000 habitants

Numéro SIRET : 21950250700128
Poste comptable : SGC DE GARGES LES GONESSE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	48
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	51
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	52
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	56
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	90
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	95
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	98
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	99
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	100
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	103
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	105
A2.938 - Fonction 8 - Transports	108

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	118
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	120

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	121
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	123
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	124
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	125
B3.1 - Etat des provisions constituées	127
B3.2 - Etalement des provisions	129
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	130
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	131
B7.3 - Etat des emprunts garantis	132
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	136
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	137
B9 - Etat du personnel	138
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	144
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	145
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	146
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	147
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	148
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	150
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	151

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	10637

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1124.08

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1239.34
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1294.85
3	Dépenses d'équipement brut / population	127.62
4	Encours de dette / population (2) (3)	1090.16
5	DGF / population	113.97
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57.65
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	33.49%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	84.19%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4.29%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	17 765 569,48	20 022 786,09	851 043,37	A1	3 108 259,98
Investissement	4 742 040,72	5 821 401,04	(3) -2 715 491,80	A2	-1 636 131,48
Fonctionnement	13 023 528,76	14 201 385,05	(4) 3 566 535,17	A3	4 744 391,46

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II style="text-align: right;">1 357 514,30	III + IV style="text-align: right;">2 438 358,10	B1		1 080 843,80
Investissement	I style="text-align: right;">1 357 514,30	III style="text-align: right;">2 438 358,10	B2		1 080 843,80
Fonctionnement	II style="text-align: right;">0,00	IV style="text-align: right;">0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	4 189 103,78
Investissement	A2 + B2	-555 287,68
Fonctionnement	A3 + B3	4 744 391,46

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 357 514,30
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	12 909,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	968 067,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	376 537,43
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 438 358,10
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 438 358,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 607 123,60	6 162 411,28
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 357 514,30	2 438 358,10
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 636 131,48	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 600 769,38	8 600 769,38

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	18 027 459,89	13 838 356,11
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 189 103,78
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		18 027 459,89	18 027 459,89
TOTAL DU BUDGET (4)		26 628 229,27	26 628 229,27

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	20 000,00	12 909,00	102 000,00	102 000,00	114 909,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	429 257,12	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 406 088,21	968 067,87	3 658 123,60	3 658 123,60	4 626 191,47
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	388 710,00	376 537,43	840 000,00	840 000,00	1 216 537,43
Total des dépenses d'équipement		3 244 055,33	1 357 514,30	4 612 123,60	4 612 123,60	5 969 637,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	815 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		820 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 064 055,33	1 357 514,30	5 442 123,60	5 442 123,60	6 799 637,90

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	55 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		155 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00

TOTAL	4 219 055,33	1 357 514,30	5 607 123,60	5 607 123,60	6 964 637,90
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 636 131,48
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 600 769,38
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	2 438 358,10	157 487,59	157 487,59	2 595 845,69
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	2 438 358,10	157 487,59	157 487,59	2 595 845,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	230 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	3 660 792,11	0,00	555 287,68	555 287,68	555 287,68
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 890 792,11	0,00	1 060 287,68	1 060 287,68	1 060 287,68
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 890 792,11	2 438 358,10	1 217 775,27	1 217 775,27	3 656 133,37

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	3 389 055,33		4 341 616,01	4 341 616,01	4 341 616,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	500 000,00		503 020,00	503 020,00	503 020,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 989 055,33		4 944 636,01	4 944 636,01	4 944 636,01

TOTAL	7 879 847,44	2 438 358,10	6 162 411,28	6 162 411,28	8 600 769,38
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 600 769,38
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 779 636,01
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qui

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 698 940,84	0,00	3 809 159,38	3 809 159,38	3 809 159,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 690 000,00	0,00	7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00	71 146,00	71 146,00	71 146,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 277 790,00	0,00	1 342 518,50	1 342 518,50	1 342 518,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 731 730,84	0,00	12 822 823,88	12 822 823,88	12 822 823,88
66	Charges financières	400 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 171 730,84	0,00	13 182 823,88	13 182 823,88	13 182 823,88

023	Virement à la section d'investissement (4)	3 389 055,33		4 341 616,01	4 341 616,01	4 341 616,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	500 000,00		503 020,00	503 020,00	503 020,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 889 055,33		4 844 636,01	4 844 636,01	4 844 636,01

TOTAL	17 060 786,17	0,00	18 027 459,89	18 027 459,89	18 027 459,89
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 027 459,89
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 002 540,00	0,00	1 013 229,05	1 013 229,05	1 013 229,05
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 230 177,00	0,00	3 166 872,00	3 166 872,00	3 166 872,00
731	Fiscalité locale	7 376 693,00	0,00	7 594 195,00	7 594 195,00	7 594 195,00
74	Dotations et participations (3)	1 626 236,00	0,00	1 704 945,00	1 704 945,00	1 704 945,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	84 100,00	0,00	174 105,06	174 105,06	174 105,06
Total des recettes de gestion courante		13 439 746,00	0,00	13 773 346,11	13 773 346,11	13 773 346,11
76	Produits financiers	5,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 439 751,00	0,00	13 773 356,11	13 773 356,11	13 773 356,11

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	55 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		55 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00

TOTAL	13 494 751,00	0,00	13 838 356,11	13 838 356,11	13 838 356,11
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 189 103,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 027 459,89
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 779 636,01
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	830 000,00	0,00	830 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	114 909,00	0,00	114 909,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	12 000,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 626 191,47	65 000,00	4 691 191,47
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 216 537,43	100 000,00	1 316 537,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 799 637,90	165 000,00	6 964 637,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 636 131,48
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 600 769,38
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 809 159,38		3 809 159,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 600 000,00		7 600 000,00
014	Atténuations de produits	71 146,00		71 146,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 342 518,50	0,00	1 342 518,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	320 000,00	0,00	320 000,00
67	Charges spécifiques (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	503 020,00	523 020,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 341 616,01	4 341 616,01
Dépenses de fonctionnement – Total		13 182 823,88	4 844 636,01	18 027 459,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 027 459,89
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	505 000,00	0,00	505 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 595 845,69	0,00	2 595 845,69
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		500 000,00	500 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		3 020,00	3 020,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		4 341 616,01	4 341 616,01
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 100 845,69	4 944 636,01	8 045 481,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	555 287,68
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 600 769,38
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	120 000,00		120 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 013 229,05		1 013 229,05
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		65 000,00	65 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 166 872,00		3 166 872,00
731	Fiscalité locale	7 594 195,00		7 594 195,00
74	Dotations et participations (8)	1 704 945,00		1 704 945,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	174 105,06	0,00	174 105,06
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	13 773 356,11	65 000,00	13 838 356,11
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			4 189 103,78
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			18 027 459,89

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 219 055,33	1 357 514,30	0,00	5 607 123,60	5 607 123,60	0,00	5 607 123,60	6 964 637,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	12 909,00	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	114 909,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	429 257,12	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 406 088,21	968 067,87	0,00	3 658 123,60	3 658 123,60	0,00	3 658 123,60	4 626 191,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	388 710,00	376 537,43	0,00	840 000,00	840 000,00	0,00	840 000,00	1 216 537,43
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 244 055,33	1 357 514,30	0,00	4 612 123,60	4 612 123,60	0,00	4 612 123,60	5 969 637,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	815 000,00	0,00		830 000,00	830 000,00		830 000,00	830 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		820 000,00	0,00	0,00	830 000,00	830 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 064 055,33	1 357 514,30	0,00	5 442 123,60	5 442 123,60	0,00	5 442 123,60	6 799 637,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	55 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		155 000,00			165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									1 636 131,48

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								8 600 769,38

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 219 055,33	2 438 358,10	5 607 123,60	5 607 123,60	8 045 481,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	2 438 358,10	157 487,59	157 487,59	2 595 845,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	2 438 358,10	157 487,59	157 487,59	2 595 845,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	230 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		230 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		230 000,00	2 438 358,10	662 487,59	662 487,59	3 100 845,69
021	Virement de la section de fonctionnement	3 389 055,33		4 341 616,01	4 341 616,01	4 341 616,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	500 000,00		503 020,00	503 020,00	503 020,00
041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		3 989 055,33		4 944 636,01	4 944 636,01	4 944 636,01

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	555 287,68
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					8 600 769,38

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 219 055,33	1 357 514,30	0,00	5 607 123,60	5 607 123,60	0,00	5 607 123,60	6 964 637,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	12 909,00	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	114 909,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	0,00	12 909,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	72 909,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	429 257,12	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	429 257,12	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 406 088,21	968 067,87	0,00	3 658 123,60	3 658 123,60	0,00	3 658 123,60	4 626 191,47
2116	Cimetières	0,00	27 591,60		0,00	0,00	0,00	0,00	27 591,60
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00	8 346,86		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	23 346,86
2128	Autres agencements et aménagements	35 000,00	3 772,59		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	38 772,59
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	189 000,00	183 481,57		405 963,40	405 963,40	0,00	405 963,40	589 444,97
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 305 473,58	383 937,11		2 614 653,70	2 614 653,70	0,00	2 614 653,70	2 998 590,81
2152	Installations de voirie	16 000,00	4 912,80		27 720,00	27 720,00	0,00	27 720,00	32 632,80
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00		14 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00	14 200,00
21533	Réseaux câblés	0,00	3 424,10		0,00	0,00	0,00	0,00	3 424,10
21534	Réseaux d'électrification	296 000,00	292 982,58		259 500,00	259 500,00	0,00	259 500,00	552 482,58
21538	Autres réseaux	240 000,00	16 781,32		0,00	0,00	0,00	0,00	16 781,32
21568	Autre matériel, outillage incendie	12 000,00	6 492,00		92 307,00	92 307,00	0,00	92 307,00	98 799,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 500,00	1 311,17		47 650,00	47 650,00	0,00	47 650,00	48 961,17

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	0,00	1 320,60		0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,60
21828	Autres matériels de transport	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	1 438,13		719,00	719,00	0,00	719,00	2 157,13
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 883,23	5 020,32		14 570,00	14 570,00	0,00	14 570,00	19 590,32
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 800,00	12 153,33		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	35 653,33
2185	Matériel de téléphonie	1 000,00	104,86		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 104,86
2188	Autres immobilisations corporelles	80 431,40	14 996,93		105 340,50	105 340,50	0,00	105 340,50	120 337,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	388 710,00	376 537,43	0,00	840 000,00	840 000,00	0,00	840 000,00	1 216 537,43
2313	Constructions	388 710,00	376 537,43		840 000,00	840 000,00	0,00	840 000,00	1 216 537,43
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 244 055,33	1 357 514,30	0,00	4 612 123,60	4 612 123,60	0,00	4 612 123,60	5 969 637,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	815 000,00	0,00		830 000,00	830 000,00		830 000,00	830 000,00
1641	Emprunts en euros	815 000,00	0,00		830 000,00	830 000,00		830 000,00	830 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		820 000,00	0,00	0,00	830 000,00	830 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 064 055,33	1 357 514,30	0,00	5 442 123,60	5 442 123,60	0,00	5 442 123,60	6 799 637,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	55 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	55 000,00			65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 000,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
21351	Bâtiments publics	40 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		155 000,00			165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 219 055,33	2 438 358,10	5 607 123,60	5 607 123,60	8 045 481,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	2 438 358,10	157 487,59	157 487,59	2 595 845,69
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	728 196,07	157 487,59	157 487,59	885 683,66
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	1 259 877,30	0,00	0,00	1 259 877,30
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	398 850,43	0,00	0,00	398 850,43
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	1 434,30	0,00	0,00	1 434,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	2 438 358,10	157 487,59	157 487,59	2 595 845,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	230 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
10222	FCTVA	200 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		230 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		230 000,00	2 438 358,10	662 487,59	662 487,59	3 100 845,69
021	Virement de la section de fonctionnement	3 389 055,33		4 341 616,01	4 341 616,01	4 341 616,01

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	500 000,00		503 020,00	503 020,00	503 020,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	500 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	0,00		3 020,00	3 020,00	3 020,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	100 000,00		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		3 989 055,33		4 944 636,01	4 944 636,01	4 944 636,01

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 060 786,17	0,00	0,00	18 027 459,89	18 027 459,89	0,00	18 027 459,89	18 027 459,89
011	Charges à caractère général (3)	3 698 940,84	0,00	0,00	3 809 159,38	3 809 159,38	0,00	3 809 159,38	3 809 159,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 690 000,00	0,00		7 600 000,00	7 600 000,00		7 600 000,00	7 600 000,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00		71 146,00	71 146,00		71 146,00	71 146,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 277 790,00	0,00	0,00	1 342 518,50	1 342 518,50	0,00	1 342 518,50	1 342 518,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 731 730,84	0,00	0,00	12 822 823,88	12 822 823,88	0,00	12 822 823,88	12 822 823,88
66	Charges financières	400 000,00	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		440 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
Total des dépenses réelles		13 171 730,84	0,00	0,00	13 182 823,88	13 182 823,88	0,00	13 182 823,88	13 182 823,88
023	Virement à la section d'investissement	3 389 055,33			4 341 616,01	4 341 616,01		4 341 616,01	4 341 616,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	500 000,00			503 020,00	503 020,00		503 020,00	503 020,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 889 055,33			4 844 636,01	4 844 636,01		4 844 636,01	4 844 636,01
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									18 027 459,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 494 751,00	0,00	13 838 356,11	13 838 356,11	13 838 356,11
013	Atténuations de charges (2)	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 002 540,00	0,00	1 013 229,05	1 013 229,05	1 013 229,05
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 230 177,00	0,00	3 166 872,00	3 166 872,00	3 166 872,00
731	Fiscalité locale	7 376 693,00	0,00	7 594 195,00	7 594 195,00	7 594 195,00
74	Dotations et participations (2)	1 626 236,00	0,00	1 704 945,00	1 704 945,00	1 704 945,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	84 100,00	0,00	174 105,06	174 105,06	174 105,06
Total des recettes de gestion des services		13 439 746,00	0,00	13 773 346,11	13 773 346,11	13 773 346,11
76	Produits financiers	5,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes réelles		13 439 751,00	0,00	13 773 356,11	13 773 356,11	13 773 356,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	55 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		55 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 189 103,78
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	18 027 459,89
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 060 786,17	0,00	0,00	18 027 459,89	18 027 459,89	0,00	18 027 459,89	18 027 459,89
011	Charges à caractère général (4)	3 698 940,84	0,00	0,00	3 809 159,38	3 809 159,38	0,00	3 809 159,38	3 809 159,38
6042	Achats de prestations de services	1 038 907,00	0,00		979 230,00	979 230,00	0,00	979 230,00	979 230,00
60611	Eau et assainissement	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
60612	Energie - Electricité	376 000,00	0,00		804 000,00	804 000,00	0,00	804 000,00	804 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	428 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	50 000,00	0,00		45 300,00	45 300,00	0,00	45 300,00	45 300,00
60623	Alimentation	14 480,00	0,00		15 550,00	15 550,00	0,00	15 550,00	15 550,00
60624	Produits de traitement	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	65 390,00	0,00		64 240,00	64 240,00	0,00	64 240,00	64 240,00
60632	Fournitures de petit équipement	106 400,00	0,00		121 399,00	121 399,00	0,00	121 399,00	121 399,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	23 026,00	0,00		23 026,00	23 026,00	0,00	23 026,00	23 026,00
6064	Fournitures administratives	17 000,00	0,00		15 600,00	15 600,00	0,00	15 600,00	15 600,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6067	Fournitures scolaires	54 424,50	0,00		55 054,50	55 054,50	0,00	55 054,50	55 054,50
6068	Autres matières et fournitures	38 250,00	0,00		37 350,00	37 350,00	0,00	37 350,00	37 350,00
611	Contrats de prestations de services	190 500,00	0,00		38 700,00	38 700,00	0,00	38 700,00	38 700,00
6132	Locations immobilières	16 200,00	0,00		16 200,00	16 200,00	0,00	16 200,00	16 200,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	20 050,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
61521	Entretien terrains	85 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	0,00		88 900,00	88 900,00	0,00	88 900,00	88 900,00
615231	Entretien, réparations voiries	60 000,00	0,00		166 058,97	166 058,97	0,00	166 058,97	166 058,97
615232	Entretien, réparations réseaux	95 242,34	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61551	Entretien matériel roulant	35 500,00	0,00		51 700,00	51 700,00	0,00	51 700,00	51 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	63 400,00	0,00		15 400,00	15 400,00	0,00	15 400,00	15 400,00
6156	Maintenance	208 921,00	0,00		225 268,91	225 268,91	0,00	225 268,91	225 268,91
6161	Multirisques	120 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 050,00	0,00		4 650,00	4 650,00	0,00	4 650,00	4 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	28 650,00	0,00		30 650,00	30 650,00	0,00	30 650,00	30 650,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	57 550,00	0,00		63 250,00	63 250,00	0,00	63 250,00	63 250,00
6234	Réceptions	50,00	0,00		125,00	125,00	0,00	125,00	125,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6238	Divers	4 400,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		27 200,00	27 200,00	0,00	27 200,00	27 200,00
6247	Transports collectifs	29 300,00	0,00		820,00	820,00	0,00	820,00	820,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	24 500,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6262	Frais de télécommunications	44 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 450,00	0,00		20 600,00	20 600,00	0,00	20 600,00	20 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	130 000,00	0,00		155 000,00	155 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		84 517,00	84 517,00	0,00	84 517,00	84 517,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63718	Autres	0,00	0,00		970,00	970,00	0,00	970,00	970,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 690 000,00	0,00		7 600 000,00	7 600 000,00		7 600 000,00	7 600 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		6 140,00	6 140,00		6 140,00	6 140,00
6331	Versement mobilité	73 955,00	0,00		44 435,00	44 435,00		44 435,00	44 435,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	22 944,00	0,00		19 385,00	19 385,00		19 385,00	19 385,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 315,00	0,00		68 840,00	68 840,00		68 840,00	68 840,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 056 700,00	0,00		3 219 665,00	3 219 665,00		3 219 665,00	3 219 665,00
64112	SFT, indemnité de résidence	13 191,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
64118	Autres indemnités	93 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
64131	Rémunérations	1 559 280,00	0,00		1 794 400,00	1 794 400,00		1 794 400,00	1 794 400,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 950,00	0,00		1 980,00	1 980,00		1 980,00	1 980,00
64168	Autres emplois aidés	80,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 200,00	0,00		40 300,00	40 300,00		40 300,00	40 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 292 975,00	0,00		1 536 915,00	1 536 915,00		1 536 915,00	1 536 915,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 229 015,00	0,00		584 100,00	584 100,00		584 100,00	584 100,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	66 725,00	0,00		38 800,00	38 800,00		38 800,00	38 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	159 040,00	0,00		161 110,00	161 110,00		161 110,00	161 110,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	14 630,00	0,00		13 580,00	13 580,00		13 580,00	13 580,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00		71 146,00	71 146,00		71 146,00	71 146,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 000,00	0,00		71 146,00	71 146,00		71 146,00	71 146,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 277 790,00	0,00	0,00	1 342 518,50	1 342 518,50	0,00	1 342 518,50	1 342 518,50
65311	Indemnités de fonction	120 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	180 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65568	Autres contributions	280 050,00	0,00		280 550,00	280 550,00	0,00	280 550,00	280 550,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	182 400,00	0,00		184 400,00	184 400,00	0,00	184 400,00	184 400,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	428 860,00	0,00		431 488,50	431 488,50	0,00	431 488,50	431 488,50
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 400,00	0,00		13 400,00	13 400,00	0,00	13 400,00	13 400,00
65818	Autres	1 080,00	0,00		2 580,00	2 580,00	0,00	2 580,00	2 580,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	60 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 731 730,84	0,00	0,00	12 822 823,88	12 822 823,88	0,00	12 822 823,88	12 822 823,88
66	Charges financières	400 000,00	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	400 000,00	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		440 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
Total des dépenses réelles		13 171 730,84	0,00	0,00	13 182 823,88	13 182 823,88	0,00	13 182 823,88	13 182 823,88
023	Virement à la section d'investissement	3 389 055,33			4 341 616,01	4 341 616,01		4 341 616,01	4 341 616,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	500 000,00			503 020,00	503 020,00		503 020,00	503 020,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	500 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00			3 020,00	3 020,00		3 020,00	3 020,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		3 889 055,33			4 844 636,01	4 844 636,01		4 844 636,01	4 844 636,01

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 494 751,00	0,00	13 838 356,11	13 838 356,11	13 838 356,11
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 002 540,00	0,00	1 013 229,05	1 013 229,05	1 013 229,05
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	30 000,00	0,00	22 283,00	22 283,00	22 283,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	50 000,00	0,00	55 800,00	55 800,00	55 800,00
70632	Redevances services à caractère loisir	250 000,00	0,00	250 106,05	250 106,05	250 106,05
7066	Redevances services à caractère social	45 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
706888	Autres	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	128 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	8 040,00	0,00	15 040,00	15 040,00	15 040,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 230 177,00	0,00	3 166 872,00	3 166 872,00	3 166 872,00
73211	Attribution de compensation	2 566 094,00	0,00	2 566 094,00	2 566 094,00	2 566 094,00
73221	FNGIR	89 843,00	0,00	89 843,00	89 843,00	89 843,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	187 694,00	0,00	176 087,00	176 087,00	176 087,00
73331	Communes (FSRIF)	386 546,00	0,00	334 848,00	334 848,00	334 848,00
731	Fiscalité locale	7 376 693,00	0,00	7 594 195,00	7 594 195,00	7 594 195,00
73111	Impôts directs locaux	6 981 693,00	0,00	7 152 195,00	7 152 195,00	7 152 195,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	250 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73141	Accise sur l'électricité	145 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 626 236,00	0,00	1 704 945,00	1 704 945,00	1 704 945,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II		
74111	Dotation forfaitaire des communes	857 214,00	0,00	877 055,00	877 055,00	877 055,00	
741123	DSU des communes	283 997,00	0,00	305 011,00	305 011,00	305 011,00	
741127	DNP des communes	37 376,00	0,00	30 274,00	30 274,00	30 274,00	
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00	
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7472	Participation régions	8 000,00	0,00	8 688,00	8 688,00	8 688,00	
7473	Participation départements	25 000,00	0,00	41 480,00	41 480,00	41 480,00	
74758	Participation autres groupements	20 482,00	0,00	20 482,00	20 482,00	20 482,00	
747888	Autres	327 087,00	0,00	319 500,00	319 500,00	319 500,00	
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	48 000,00	0,00	73 225,00	73 225,00	73 225,00	
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 080,00	0,00	9 080,00	9 080,00	9 080,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	84 100,00	0,00	174 105,06	174 105,06	174 105,06	
752	Revenus des immeubles	63 600,00	0,00	60 250,00	60 250,00	60 250,00	
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	20 500,00	0,00	113 855,06	113 855,06	113 855,06	
Total des recettes de gestion des services		13 439 746,00	0,00	13 773 346,11	13 773 346,11	13 773 346,11	
76	Produits financiers	5,00	0,00	10,00	10,00	10,00	
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	0,00	10,00	10,00	10,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		13 439 751,00	0,00	13 773 356,11	13 773 356,11	13 773 356,11	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	55 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00	
722	Immobilisations corporelles	55 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		55 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00	

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		830 000,00	245 350,00	0,00	47 000,00	212 070,90	1 137 599,00	3 750,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	830 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	80 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	165 350,00	0,00	45 000,00	212 070,90	285 599,00	3 750,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 060 287,68	0,00	0,00	0,00	0,00	157 487,59	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 060 287,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 487,59	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		289 780,00	20 000,00	14 200,00	2 642 373,70		5 442 123,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		830 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	20 000,00	0,00	0,00		102 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00
21	Immobilisations corporelles	289 780,00	0,00	14 200,00	2 642 373,70		3 658 123,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		840 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 217 775,27
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 060 287,68
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		157 487,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		830 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	830 000,00
RECETTES		1 060 287,68
102	Dotations et fonds d'investissement	505 000,00
106	Réserves	555 287,68

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		180 350,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	38 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	54 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire			038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 350,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 200,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 150,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	14 532,40	9 616,00	171 422,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	11 632,40	9 616,00	129 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	8 607,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 900,00	0,00	33 800,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 070,90
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 263,40
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 607,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 200,50
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		16 500,00	7 250,00	429 000,00	0,00	0,00	0,00	402 000,00	22 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	15 500,00	7 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	429 000,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		117 000,00	21 000,00	0,00	0,00	23 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	117 000,00	0,00	0,00	0,00	23 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	157 487,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	157 487,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		65 649,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	1 137 599,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
213	Constructions	50 300,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	217 500,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	15 349,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	45 099,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 487,59
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 487,59

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	1 900,00	3 750,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	1 900,00	3 750,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES	0,00	0,00	30 280,00	259 500,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	9 200,00	259 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 780,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 080,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^e , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 642 373,70	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 642 373,70	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 642 373,70	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 642 373,70	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		654 501,06	3 476 256,11	0,00	385 080,00	2 847 887,00	2 246 950,80	1 228 745,00	0,00
011	Charges à caractère général	114 355,06	1 747 926,11	0,00	18 130,00	1 170 268,50	211 110,80	91 665,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 534 130,00	0,00	171 250,00	1 637 630,00	1 757 960,00	887 380,00	0,00
014	Atténuations de produits	71 146,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	109 000,00	194 200,00	0,00	195 700,00	39 988,50	277 880,00	249 700,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		12 060 792,00	464 475,06	0,00	500,00	450 000,00	574 468,00	174 356,05	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	189 040,00	0,00	0,00	450 000,00	303 800,00	48 106,05	0,00
73	Impôts et taxes	3 166 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 588 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 305 715,00	9 080,00	0,00	0,00	0,00	255 668,00	114 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	146 355,06	0,00	500,00	0,00	15 000,00	12 250,00	0,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	836 765,00	0,00	233 300,00	1 273 338,91		13 182 823,88
011	Charges à caractère général	0,00	328 700,00	0,00	19 300,00	107 703,91		3 809 159,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	503 065,00	0,00	214 000,00	894 585,00		7 600 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		71 146,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00	0,00	271 050,00		1 342 518,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		320 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
RECETTES		0,00	22 283,00	6 000,00	0,00	20 482,00		13 773 356,11
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	22 283,00	0,00	0,00	0,00		1 013 229,05
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 166 872,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00		7 594 195,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	20 482,00		1 704 945,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		174 105,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		654 501,06
615	Entretien et réparations	93 355,06
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	18 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	11 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	98 000,00
661	Charges d'intérêts	320 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	20 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	71 146,00
RECETTES		12 060 792,00
731	Fiscalité locale	7 588 195,00
732	Fiscalité reversée	2 832 024,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	334 848,00
741	D.G.F.	1 212 340,00
742	Dot. aux élus locaux	150,00
748	Autres attributions et participations	93 225,00
762	Produits autres immo. financières	10,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		3 309 356,11	0,00	0,00	3 200,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 011 200,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	20 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	159 406,11	0,00	0,00	2 200,00	0,00
616	Primes d'assurances	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	36 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	6 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	75 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	193 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	28 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	894 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	565 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	13 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		451 895,06	0,00	3 000,00	9 580,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
708	Autres produits	182 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	9 080,00	0,00
752	Revenus des immeubles	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
758	Produits divers de gestion courante	98 355,06	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		150 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 300,00	3 476 256,11
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 012 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 606,11
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 800,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 140,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 700,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	200 920,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 855,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	894 910,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	579 225,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 100,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464 475,06
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 540,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 080,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 355,06

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	193 880,00	191 200,00	0,00	0,00	385 080,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 630,00	0,00	0,00	0,00	3 630,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	128 500,00	0,00	0,00	0,00	128 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	40 250,00	0,00	0,00	0,00	40 250,00
655	Contributions obligatoires	0,00	4 500,00	190 000,00	0,00	0,00	194 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
RECETTES		0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		215 830,00	917 150,00	180 682,00	148 219,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	2 100,00	0,00	57 023,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 200,00	212,00	79 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 450,00	15 500,00	4 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	159 000,00	636 550,00	112 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	55 380,00	259 800,00	64 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	11 988,50	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	1 358 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 847 887,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	925 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	78 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 149,50
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 619,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	4 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 760,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	243 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 151 120,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	81 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460 750,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 988,50
RECETTES		0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		100 400,00	344 607,00	0,00	18 950,00	0,00	0,00	275 000,00	8 943,80	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	500,00	1 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	800,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 943,80	0,00
618	Divers	1 200,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	500,00	125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	6 000,00	26 262,00	0,00	18 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 650,00	4 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	61 000,00	227 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	28 750,00	72 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	62 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	55 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	6 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		95 290,00	31 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	67 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	24 350,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		34 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	34 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20260304-DEL202611-BF
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		1 323 500,00	0,00	49 160,00	0,00	0,00	0,00	2 246 950,80
604	Achats d'études, prestations de services	10 000,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	10 400,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00	21 950,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
613	Locations	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	10 543,80
618	Divers	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	775,00
624	Transports biens, transports collectifs	20 000,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	22 800,00
628	Divers	45 400,00	0,00	8 910,00	0,00	0,00	0,00	105 522,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	19 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 190,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	970,00
641	Rémunérations du personnel	847 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 226 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	370 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 670,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
RECETTES		418 500,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	574 468,00
706	Prestations de services	243 500,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	303 800,00
747	Participations	160 000,00	0,00	54 500,00	0,00	0,00	0,00	255 668,00
758	Produits divers de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		548 200,00	0,00	0,00	309 900,00	0,00	48 480,00	0,00	6 940,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 390,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 000,00	0,00	0,00	7 400,00	0,00	1 480,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	235 000,00	0,00	0,00	192 150,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	72 800,00	0,00	0,00	110 350,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	232 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	88 700,00	0,00	0,00	226 525,00	1 228 745,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	8 530,00	11 530,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	6 700,00	11 090,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00	3 350,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	11 700,00	0,00	0,00	0,00	11 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	4 420,00	5 220,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 325,00	25 575,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	2 700,00	20 580,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	86 000,00	600 150,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	15 200,00	0,00	0,00	53 300,00	266 650,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 300,00	249 700,00
RECETTES		0,00	0,00	39 000,00	11 000,00	0,00	89 856,05	174 356,05
706	Prestations de services	0,00	0,00	39 000,00	0,00	0,00	2 106,05	41 106,05
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 500,00	114 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	1 250,00	12 250,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES		0,00	350 500,00	320 265,00	154 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	33 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	98 000,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
628	Divers	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	229 050,00	152 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	114 750,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 283,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 283,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	836 765,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 515,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 850,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 283,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 283,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 800,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 300,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 700,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	233 300,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	12 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 300,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 700,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 197 288,91	0,00	76 050,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	87 703,91	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	540 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	333 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00	0,00	76 050,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	20 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	20 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 273 338,91	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 703,91	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 075,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 750,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 410,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 050,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 482,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 482,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 544 664,90									
1641 Emprunts en euros (total)					18 544 664,90									
000158	SFIL CAFFIL	01/01/2001	01/01/2001	01/01/2002	518 326,66	F	Taux fixe à 5,99 %	5,990	5,990	EUR	A	P	O	A-1
000191	CAISSE D'EPARGNE	26/08/2008	05/11/2008	05/02/2009	650 000,00	F	Taux fixe à 4,96 %	4,960	5,050	EUR	T	P	O	A-1
000193	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	21/04/2010	21/07/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,900	4,020	EUR	T	C	O	A-1
000198 réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2017	01/05/2017	01/08/2017	2 195 458,09	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	1,350	1,350	EUR	A	P	O	A-1
000200	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	10/10/2011	25/01/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4,86 %	4,860	4,860	EUR	A	P	O	A-1
000201	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	10/10/2011	25/01/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
000204 réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2017	01/05/2017	01/11/2017	696 188,44	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	1,350	1,350	EUR	A	P	O	A-1
000206	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2016	26/08/2016	05/12/2016	1 734 691,71	V	(Euribor 3M + 0.87)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,870	0,890	EUR	T	C	O	A-1
000208	SOCIETE GENERALE	14/03/2017	27/03/2017	27/03/2018	2 200 000,00	F	Taux fixe à 1,63 %	1,630	1,650	EUR	A	P	O	A-1
000209	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2017	18/04/2017	25/04/2018	1 400 000,00	F	Taux fixe à 1,79 %	1,790	1,790	EUR	A	P	O	A-1
000210	CREDIT AGRICOLE	30/10/2019	15/11/2019	15/02/2020	300 000,00	F	Taux fixe à 0,6 %	0,600	0,600	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
205	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/12/2015	16/12/2015	01/01/2017	500 000,00	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.08)-Floor 0 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	1,280	1,300	EUR	A	P	O	A-2
207	SFIL CAFFIL	18/10/2016	07/11/2016	01/03/2017	500 000,00	F	Taux fixe à 0.82 %	0,820	0,820	EUR	T	C	O	A-1
217568G	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2021	15/12/2021	10/03/2022	550 000,00	F	Taux fixe à 0.82 %	0,820	0,820	EUR	T	C	O	A-1
433697G	CAISSE D'EPARGNE	12/04/2023	12/04/2023	05/10/2023	1 300 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,510	EUR	T	C	O	A-1
MIN544579EUR	BANQUE POSTALE	14/04/2023	22/05/2024	01/09/2024	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,970	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 544 664,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 630 460,39					829 395,46	313 229,69	0,00	123 520,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 630 460,39					829 395,46	313 229,69	0,00	123 520,46
000158	N	0,00	A-1	185 026,36	5,00	F	Taux fixe à 5.99 %	5,990	26 532,50	11 083,08	0,00	9 467,41
000191	N	0,00	A-1	142 536,25	2,84	F	Taux fixe à 4.96 %	5,050	45 190,03	6 237,89	0,00	737,67
000193	N	0,00	A-1	337 500,00	4,30	F	Taux fixe à 3.9 %	4,020	75 000,00	12 232,18	0,00	2 019,06
000198 réam	N	0,00	A-1	1 417 681,76	11,58	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	2,300	99 892,81	32 606,68	0,00	10 908,36
000200	N	0,00	A-1	364 669,07	16,07	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	14 285,58	17 722,92	0,00	15 846,10
000201	N	0,00	A-1	1 181 923,42	11,07	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	80 206,22	43 258,40	0,00	37 522,65
000204 réam	N	0,00	A-1	449 552,48	11,83	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	2,300	31 676,41	10 339,71	0,00	1 369,70
000206	N	0,00	A-1	932 396,67	10,68	V	(Euribor 3M + 0.87)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,970	86 734,60	26 297,78	0,00	1 752,87
000208	N	0,00	A-1	1 405 474,92	11,24	F	Taux fixe à 1.63 %	1,650	106 863,24	23 227,43	0,00	16 404,71
000209	N	0,00	A-1	898 759,85	11,32	F	Taux fixe à 1.79 %	1,790	67 806,31	16 087,80	0,00	10 122,63
000210	N	0,00	A-1	210 000,00	13,87	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	15 000,00	1 226,25	0,00	146,25

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
205	N	0,00	A-2	355 002,28	15,00	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.08)-Floor 0 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	1,810	16 242,31	9 646,20	0,00	6 096,93
207	N	0,00	A-1	200 000,12	5,92	F	Taux fixe à 0.82 %	0,820	33 333,32	1 537,50	0,00	110,09
217568G	N	0,00	A-1	440 000,00	15,94	F	Taux fixe à 0.82 %	0,820	27 500,00	3 523,44	0,00	187,92
433697G	N	0,00	A-1	1 183 000,00	22,51	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,150	52 000,00	23 602,84	0,00	4 919,85
MIN544579EUR	N	0,00	A-1	1 926 937,21	23,42	F	Taux fixe à 3.91 %	3,970	51 132,13	74 599,59	0,00	5 908,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 630 460,39					829 395,46	313 229,69	0,00	123 520,46

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
205	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	500 000,00	355 002,28	2	25,00		(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.08)-Floor 0 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.08)-Floor 0 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	4 539,38	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.08)-Floor 0 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	1,810	9 646,20	0,00	3,05
TOTAL (A)		500 000,00	355 002,28						4 539,38			9 646,20	0,00	3,05
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		500 000,00	355 002,28						4 539,38			9 646,20	0,00	3,05

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	1	0	0	0	
	% de l'encours	96,96	3,05	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 275 458,11	355 002,28	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												0,00	0,00
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-11-22
	Catégories de biens amortis		
L	Immeubles productifs de revenus	20	
L	Frais d'études	5	22/11/2023
L	Frais de recherche et de développement	5	22/11/2023
L	Frais d'insertion (marchés publics)	5	22/11/2023
L	Subvention d'équipement versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	22/11/2023
L	Subvention d'équipement versées pour des biens immobiliers ou installations	30	22/11/2023
L	Subventions d'équipement versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	22/11/2023
L	Biens mobiliers, matériel et études	5	22/11/2023
L	Logiciels, Licence IV	2	22/11/2023
L	Droit de superficie	2	22/11/2023
L	Plantations, arbres, arbustes	15	22/11/2023
L	Agencements et aménagements de terrain	20	22/11/2023
L	Logements privés	20	22/11/2023
L	Feux tricolores, mâts, panneaux de signalisation, bornes, potelets?	15	22/11/2023
L	Réseaux d'adduction d'eau	30	22/11/2023
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	22/11/2023
L	Matériel de voirie	6	22/11/2023
L	Matériel techniques : petites tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses...	6	22/11/2023
L	Installations générales	20	22/11/2023
L	Véhicules	10	22/11/2023
L	Camions	8	22/11/2023
L	Imprimantes, ordinateurs, claviers, écrans, serveurs	2	22/11/2023
L	Matériel de bureau et mobilier	15	22/11/2023
L	Téléphones portables	2	22/11/2023
L	Téléphones fixes	5	22/11/2023
L	Appareils de levage-ascenseurs	30	22/11/2023
L	Equipements et matériel de garage et d'ateliers	15	22/11/2023
L	Equipements et matériel des cuisines et sanitaires (wc, éviers?)	15	22/11/2023
L	Equipements et matériel scolaire, culturel et sportif	15	22/11/2023
L	Mobilier urbain : corbeilles à papier de ville, poubelle, arceaux de vélos, banc public?	8	22/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Installations et appareils de chauffage et de ventilation	15	22/11/2023
L	Equipement et matériel classique : magnétophones, lave-linge, sèche linge, appareil photo,rideaux?	5	22/11/2023
L	Coffre-fort	5	22/11/2023
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	22/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	20 000,00		8 878,00	28 878,00	0,00	28 878,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	20 000,00		8 878,00	28 878,00	0,00	28 878,00
Créances douteuses et/ou contentieuses	20 000,00	31/12/2025	8 878,00	28 878,00	0,00	28 878,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	20 000,00		8 878,00	28 878,00	0,00	28 878,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	20 000,00		8 878,00	28 878,00	0,00	28 878,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	40 036 558,04	32 406 921,99	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					40 036 558,04	32 406 921,99										942 993,42	954 580,17	
EMMAUS HABITAT	2009	P		CDC	911 487,35	679 293,87	25,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	24 454,58	20 337,62
EMMAUS HABITAT	2009	P		CDC	221 999,21	182 906,30	35,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	6 584,66	3 531,05
EMMAUS HABITAT	2009	P		CDC	353 257,17	250 474,72	25,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,500	A-1	EUR	7 013,29	8 383,81
EMMAUS HABITAT	2019	P		CDC	633 271,69	227 566,15	3,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,700	A-1	EUR	6 144,29	56 743,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L 'HABITAT - OPAC DE L'OISE	2017	P		CDC	1 420 821,00	1 269 565,34	33,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	44 561,74	25 910,46
OFFICE PUBLIC DE L 'HABITAT - OPAC DE L'OISE	2017	P		CDC	1 834 464,00	1 729 613,86	53,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	60 709,45	17 477,81
OFFICE PUBLIC DE L 'HABITAT - OPAC DE L'OISE..	2017	P		CDC	1 942 828,00	1 736 001,31	33,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	60 933,65	35 429,91
OPAC DE L'OISE..	2015	P		CREDIT AGRICOLE	656 084,00	587 196,89	41,87	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,810	A-1	EUR	16 500,23	9 347,11
OPAC DE L'OISE..	2015	P		CREDIT AGRICOLE	818 306,00	699 047,01	31,87	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,810	A-1	EUR	19 643,22	16 181,94
SA D'HLM DU BEAUVAISIS	2006	P		CE	2 963 925,40	1 405 962,12	10,17	T	F	Taux fixe à 4.32 %	4,390	F	Taux fixe à 4.32 %	4,390	A-1	EUR	58 900,06	114 331,64
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2016	P		CDC	16 481,26	12 595,67	21,33	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	0,460	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,810	A-1	EUR	324,22	469,02
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2016	P		CDC	97 549,10	74 550,78	21,33	T	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	0,460	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,810	A-1	EUR	1 918,98	2 776,10
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2016	P		CDC	3 212 081,47	2 675 127,74	31,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	80 253,83	64 667,76
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2016	P		CDC	499 802,91	436 346,84	41,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	13 974,59	7 366,36
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2011	P		CDC	155 012,00	11 257,59	0,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	337,73	11 257,59
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2012	P		CDC	2 444 073,00	1 715 774,64	26,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	51 473,24	58 344,58
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2012	P		CDC	433 535,00	331 804,54	36,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,850	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	9 954,14	8 091,51
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2014	P		CDC	273 313,00	209 814,63	28,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	4 825,74	5 742,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2014	P		CDC	1 830 408,00	1 508 330,72	38,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	39 417,03	28 154,20
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2014	P		CDC	1 594 728,51	1 292 847,49	30,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	29 735,49	32 539,56
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2014	P		CDC	1 019 691,70	873 047,14	40,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	24 790,67	15 231,65
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2020	P		CDC	899 889,00	839 693,65	26,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,750	A-1	EUR	23 091,58	21 271,77
SA D'HLM FRANCE HABITATION	2020	P		CDC	452 657,00	422 377,88	26,67	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,750	A-1	EUR	11 615,39	10 700,00
SAHLM SEQENS	2021	P		BANQUE POSTALE	3 598 831,00	3 120 814,17	25,29	T	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	F	Taux fixe à 0.93 %	0,930	A-1	EUR	28 644,28	108 966,96
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2018	P		CDC	147 182,16	96 872,05	12,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 0.8	2,500	A-1	EUR	2 421,80	6 561,76
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2018	P		CDC	619 054,55	410 366,60	12,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,700	A-1	EUR	11 079,90	27 447,70
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2018	P		CDC	1 394 998,68	1 009 869,49	14,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,400	A-1	EUR	34 335,56	57 123,32
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	2 105 353,00	1 841 173,21	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,500	A-1	EUR	51 552,85	48 301,29
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	639 891,00	591 850,02	54,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	1,110	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	2,060	A-1	EUR	16 611,58	8 240,99
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	1 508 940,00	1 395 653,59	54,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	1,110	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	2,060	A-1	EUR	39 172,11	19 433,25
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	4 379 225,00	3 892 533,25	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	140 131,20	89 626,69
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	236 836,00	207 117,81	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,500	A-1	EUR	5 799,30	5 433,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	58 769,00	54 422,17	54,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,180	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	2,130	A-1	EUR	1 552,96	744,69
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	281 765,00	250 450,64	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	9 016,22	5 766,70
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2017	P		CDC	208 814,00	193 369,23	54,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	1,180	V	Livret A(Préfixé) + 0.43	2,130	A-1	EUR	5 517,86	2 645,98
VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF	2018	P		CDC	171 232,88	171 232,88	32,42	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					40 036 558,04	32 406 921,99											942 993,42	954 580,17

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					200 157,00
657362	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CCAS	Autre personne de droit public	182 400,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ACOGEME ECOLE MISTRAL PRIMAIRE	Association	1 436,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ACOGEMM ECOLE MISTRAL MATERNELLE	Association	803,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AGEBA ECOLE H BARBUSSE	Association	1 691,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	OCCE 95 COOP ECOLE DAUDET MATERNELLE	Association	993,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	COOP ECOLE LA FONTAINE	Association	1 048,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	COOP ECOLE MIXTE DUMAS	Association	604,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	COOP ECOLE MIXTE DUMAS	Association	167,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	1 800,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	FNACA	Association	800,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	2 800,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AGOGED ECOLE DAUDET PRIMAIRE	Association	1 686,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION PROJET	AGOGED ECOLE DAUDET PRIMAIRE	Association	1 000,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION PROJET	ACOGEME ECOLE MISTRAL PRIMAIRE	Association	437,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION PROJET	COOP ECOLE LA FONTAINE	Association	2 292,00
65748	SUBVENTION 2026	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	APF FRANCE HANDICAP	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	33,70	6,10	39,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	8,50	0,00	8,50
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	6,60	4,40	11,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	3,80	1,00	4,80
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,70	1,70
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	6,00
Rédacteur principal 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	52,80	33,53	86,33
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	9,80	0,00	9,80
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	22,00	32,53	54,53
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	2,00

Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	7,00	1,00	8,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Assistant socio-éducatif	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	3,69	3,40	7,09
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	0,00	0,00	0,00	0,83	1,39	2,22
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	0,00	0,00	0,00	0,75	2,01	2,76
Professeur ens. art. Hcl.	A	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,11
Professeur ens. art. cl.N	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	23,40	16,23	39,63
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	3,60	0,00	3,60
Adjoint territorial animation	C	0,00	0,00	0,00	10,80	15,23	26,03
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	13,00
Instituteur		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Professeur		0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	121,59	73,26	194,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	432	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	378	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	381	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	378	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	371	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	371	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	371	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-14	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	387	0,00	A	A
Adjoint territorial animation	C	ANIM	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	A
Adjoint territorial animation	C	ANIM	370	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	368	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	370	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	370	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	374	0,00	332-10	CDI
Animateur	B	ANIM	478	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	604	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	513	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	604	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	604	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	707	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	506	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	528	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	444	0,00	332-8-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	429	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	480	0,00	A	A
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-10	CDI
Attaché principal	A	ADM	995	0,00	332-10	CDI
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	547	0,00	332-8-2°	CDD
Instituteur		OTR	0	0,00	A	A
Instituteur		OTR	0	0,00	A	A
Instituteur		OTR	0	0,00	A	A
Instituteur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Professeur		OTR	0	0,00	A	A
Technicien	B	TECH	563	0,00	332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	371	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	368	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	368	0,00	332-23-2°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	332-23-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.

SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	SA D'HLM FRANCE HABITATION		SA HLM	10 403 569,31
-	VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'IDF		SA HLM	10 114 910,94
-	SA D'HLM DU BEAUVAISIS		SA HLM	1 405 962,12
-	OFFICE PUBLIC DE L 'HABITAT - OPAC DE L'OISE		SA HLM	4 735 180,51
-	EMMAUS HABITAT		SA HLM	1 340 241,04
-	SAHLM SEQENS		SA HLM	3 120 814,17
-	OPAC DE L'OISE..		OPAC	1 286 243,90
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SMDEGTVO-Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise	25/06/1997	NEANT (redevance syndicale)	0,00
SMGFAVO - Syndicat Mixte de Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise	13/05/2005	Participation	3 900,00
EPCI			
SICTEUB Thève et Ysieux-Syndicat Intercommunal Collecte Traitement Eaux Usées Bassins Thève Ysieux	04/07/1974	NEANT (redevance syndicale)	0,00
PIR-Syndicat Intercommunal Etude et Réalisation Parc de Stationnement Gare de Surveilliers-Fosses	26/11/1981	Participation	76 049,96
SIFOMA - Syndicat Intercommunal Fosses Marly	23/06/1986	Participation	195 000,00
CARPF - Communauté d Agglomération Roissy Porte de France	19/02/2002	NEANT (redevance syndicale)	0,00
SIABY et ses affluents-Syndicat Intercommunal Aménagement du Bassin de l'Ysieux et ses affluents	12/12/2012	NEANT (redevance syndicale)	0,00
SIGEIF - Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France	18/06/2014	Participation	2 000,00
SIPPEREC	10/09/2014	Participation	1 900,00
Autres organismes de regroupement			
SIAEP Bellefontaine - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Bellefontaine	03/03/1954	NEANT (redevance syndicale)	0,00
ASA Thèves et Ysieux - Association Syndicale des riverains de Thèves et Ysieux	24/03/1966	Contribution financière	0,00
SDIS Val d'Oise - Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise	03/05/1996	Contribution financière	190 000,00
TABLES COMMUNES Syndicat intercommunal de restauration collective	17/03/2000	Contribution financière	865 000,00
PNR Oise Pays de France - Parc Naturel Régional Oise Pays de France	29/01/2003	Participation	8 800,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 636 131,48	-1 636 131,48
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 080 843,80	1 080 843,80
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-555 287,68	-555 287,68

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	555 287,68	555 287,68
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-555 287,68	-555 287,68
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	830 000,00	830 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 349 636,01	5 349 636,01
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 519 636,01	4 519 636,01

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		830 000,00	I 830 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		830 000,00	830 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	830 000,00	830 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 349 636,01	III 5 349 636,01
Ressources propres externes de l'année (a)		505 000,00	505 000,00
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	5 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 844 636,01	4 844 636,01
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	0,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	0,00	0,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	0,00	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	500 000,00	500 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
4817	Indemnités de renégociation de la dette	3 020,00	3 020,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 341 616,01	4 341 616,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	119,52	0,00	7 019 715,00	1,01
TFPNB	0,00	0,00	122,94	0,00	17 212,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	19,12	0,00	115 269,00	1,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

VILLE DE FOSSES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BARROS PIERRE	
BLEUSE FRANCK	
BOULON REMI CONRAD	
EISCHEN DIDIER	
EMMANULE-EMILE HUBERT	
ETHODET-NKAKE BLAISE	
HAESINGER JACQUELINE	
LAJIMI SONIA	
LEBER FLORENCE	
LOLO LAUREN	
LUCAS CHRISTOPHE	
MIRAM FELIX	
MULLER PATRICK	
NGOMA GABRIEL	
PARJOU BELWALID	
QUIQUEMPOIS GILDAS	
SERRE LEONOR	
SOLITUDE JEANICK	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

VILLE DE FOSSES

BUDGET PRIMITIF 2026

Arrêté-Signatures présenté par la Maire,

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire le 4 mars 2026

Les membres du Conseil municipal :

Jacqueline HAESINGER



Blaise ETHODET-NKAKE



Jeanick SOLITUDE



Gildas QUIQUEMPOIS



Florence LEBER



Dominique DUFUMIER



Léonor SERRE



Patrick MULLER



Cindy BOURGUIGNON

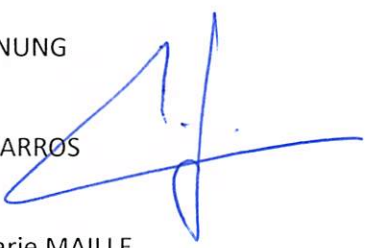
Christophe LUCAS



Lauren LOLO



Michel NUNG



Pierre BARROS

Jean-Marie MAILLE

Emele JUDITH

Gildo VIEIRA

Sonia LAJIMI



Félix MIRAM



Tania KITIC

Franck BLEUSE



Hubert EMMANUEL-EMILE

Consuelo NASCIMENTO

Marjory QUIQUEMPOIS

Rémi, Conrad BOULON



David FELICIE

Didier EISCHEN



Gabriel NGOMA



Belwalid PARJOU



Victor SOLSONA

**Certifié exécutoire par la Maire
compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture, le**

et de la publication, le

A Fosses, le

**La Maire,
Jacqueline HAESINGER**



BPBS 2026

F O N C T I O N N E M E N T	Dépenses		BP2025	CA2025	BP2026
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 699 440,84	3 440 260,85	3 809 159,38
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 690 000,00	7 439 400,66	7 600 000,00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	65 000,00	71 146,00	71 146,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 277 790,00	1 238 148,91	1 342 518,50	
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		12 732 230,84	12 188 956,42	12 822 823,88	
66	CHARGES FINANCIERES	400 000,00	359 956,72	320 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	764,81	20 000,00	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Total dépenses réelles		13 172 230,84	12 569 677,95	13 182 823,88	
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	500 000,00	453 850,81	503 020,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 389 055,33	0,00	4 341 616,01	
Total dépenses d'ordre		3 889 055,33	453 850,81	4 844 636,01	
Total général		17 061 286,17	13 023 528,76	18 027 459,89	

Recettes réelles de fonctionnement		BP 2025	CA 2025	BP2026
013	ATTENUATION DES CHARGES	120 000,00	205 760,12	120 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	1 002 540,00	1 062 829,67	1 013 229,05
73	IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	3 230 177,00	3 201 988,96	7 594 195,00
731	FISCALITE LOCALE	7 376 693,00	7 562 133,46	3 166 872,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 626 236,00	1 898 033,94	1 704 945,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	84 100,00	211 057,34	174 105,06
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		13 439 746,00	14 141 803,49	13 773 346,11
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00	10,44	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	6 720,00	0,00
Total recettes réelles		13 439 751,00	14 148 533,93	13 773 356,11
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	55 000,00	52 851,12	65 000,00
Total recettes d'ordre		55 000,00	52 851,12	65 000,00
002	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE			4 189 103,78
Total général		13 494 751,00	14 201 385,05	18 027 459,89

SOLDE FONCTIONNEMENT	0,00
EPARGNE BRUTE	590 532,23

I N V E S T I S S E M E N T	Dépenses		Reports	BP2026
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 909,00	102 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	356 539,43	830 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	988 065,87	3 668 123,60	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	12 000,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	
Total dépenses d'équipements		1 357 514,30	4 612 123,60	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	830 000,00	
Total dépenses réelles		1 357 514,30	5 442 123,60	
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	65 000,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00	
Total dépenses d'ordre		0,00	165 000,00	
001	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE		1 636 131,48	
Total général		1 357 514,30	7 243 255,08	

Recettes		Reports	BP2026
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 438 358,10	157 487,59
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00
Total recettes d'équipements		2 438 358,10	157 487,59
10222	FCTVA	0,00	500 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	0,00	5 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00
II. Total capitaux		0,00	505 000,00
Total recettes réelles (I+II)		2 438 358,10	662 487,59
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	503 020,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	100 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	4 341 616,01
Total recettes d'ordre		0,00	4 944 636,01
001	SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE		555 287,68
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA - minimum		
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA		
Total général		2 438 358,10	6 162 411,28

SOLDE INVESTISSEMENT	-
EPARGNE NETTE	-239 467,77

Reprise des résultats 2025 conformes au résultat du comptable

Marc HELLEN
Inspecteur Divisionnaire
Des Finances Publiques
Le Comptable
du SGC de Garges

SGC de GARGES
2 Rue Louis MARTEAU
95140 GARGES LES GONESSE



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été
Transmis au représentant de
L'Etat le : **13 MARS 2026**
Publié le : **13 MARS 2026**
La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N° .2026.011

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 3 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

RAPPORTEUR : BLAISE ETHODET-NKAKE

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions, modifiée ;

Vu la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-21, L.2311-1 à L.2312-3 ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Vu l'avis des commissions finances du 14 janvier et 18 février 2026;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 28 janvier 2026 ;

Vu la délibération n° 2026.009 relative à l'affectation anticipée des résultats 2025 au budget 2026 ;

Vu le budget primitif 2026 ;

Considérant que le Conseil municipal a pris connaissance des documents afférents au budget primitif 2026 annexés à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'adopter le budget primitif 2026 de la commune ainsi qu'il suit :

Fonctionnement	18 027 459.89 €
Investissement	8 600 769.38 €
Total	26 628 229.27 €

22 voix POUR

4 ABSTENTIONS : DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU, VICTOR SOLSONA (PAR POUVOIR)

La délibération est adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de
L'Etat le : **13 MARS 2026**

Publié le : **13 MARS 2026**

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.012

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 4 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE FONCTIONNEMENT A LA CARPF

RAPPORTEUR : BLAISE ETHODET-NKAKE

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L.5216-5 ;
Vu la délibération n° 24.387 du 18 décembre 2024 de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France approuvant le nouveau pacte financier et fiscal de solidarité ;
Vu la délibération n° 25.225 du 18 décembre 2025 de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France adoptant son budget primitif 2026 ;

Après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Madame la Maire à solliciter un fonds de concours de 16 232 € auprès de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France destiné à participer au fonctionnement des équipements municipaux suivants : Groupe scolaire Daudet ;

- **PRECISE** que le total des dépenses réalisées en 2025 au titre de ces équipements, sans aucune subvention perçue, s'élève à 42 685.05 € au titre des fluides ;
- **DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI

Accusé de réception en préfecture
 095-219502507-20260304-DEL2026012-2-DE
 Date de télértransmission : 13/03/2026
 Date de réception préfecture : 13/03/2026

Exercice	N° pièce	N° bordereau	Date pièce	Libellé	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Date règlement	Libellé tiers	Gestionnaire	Fonction	Nature	Service	Equipement concerné	Chapitre
2025	270	35	13/02/2025	F170000038299-5/02/25 ELEC 18/12-31/12 MULTI SITES ST24-01327R ELECTRICITE ECOLE DAUDET FIN D ANNEE 2024	1 091,99 €	218,40 €	1 310,39 €	21/02/2025	ENGIE	DST	211	60612	CTMB	Groupe scolaire Daudet	011
2025	394	49	27/02/2025	F1700000387075/02/25 ELEC 01/01-17/01 MULTISITES ST24-01327R ELECTRICITE ECOLE DAUDET FIN D ANNEE 2024	1 076,89 €	215,38 €	1 292,27 €	06/03/2025	ENGIE	DST	211	60612	CTMB	Groupe scolaire Daudet	011
2025	664	133	31/03/2025	F160000067570-7/03/25 ELEC 18/1-14/02 MULTI SITES ST25-00264 F160000067570-7/03/25 ELEC 18/1-14/02 DAUDET 3000	2 242,87 €	448,57 €	2 691,44 €	11/04/2025	ENGIE	DST	211	60612	CTMB	Groupe scolaire Daudet	011
2025	752	162	10/04/2025	F180000064591-7/4/25 ELEC 15/2-17/3 MULTI SITES ST25-00296 F180000064591-7/4/25 ELEC 15/2-17/3 DAUDET 300021	1 894,53 €	378,91 €	2 273,44 €	29/04/2025	ENGIE	DST	211	60612	CTMB	Groupe scolaire Daudet	011
2025	847	190	30/04/2025	F112004741438-10/4/25 GAZ DAUDET GI009601 1/3-31/3	2 474,65 €	494,93 €	2 969,58 €	13/05/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	867	191	02/05/2025	F100008273048-10/3/25 GAZ DAUDETGI009601 1/2-28/2	3 473,65 €	694,73 €	4 168,38 €	14/05/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1100	226	28/05/2025	F180000072167-9/05/25 ELEC 18/3-16/4 MULTISITES ST25-00373 F180000072167-9/05/25 ELEC 18/3-16/4 DAUDET 30002	1 628,11 €	325,62 €	1 953,73 €	05/06/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1130	227	30/05/2025	F114004396617-10/2/25 GAZ DAUDET GI009601 01/01-31/01/25 REGUL DEJA PAYE	4 059,41 €	811,88 €	4 871,29 €	05/06/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1127	227	30/05/2025	F100008157099-27/01/25 GAZ DAUDET GI009601 1/12-31/12/24 REGUL DEJA PAYE	4 864,82 €	934,30 €	5 799,12 €	05/06/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1205	238	10/06/2025	F130000062899-6/6/25 ELEC 17/4-17/5 MULTISITE ST25-00412 F130000062899-6/6/25 ELEC 17/4-17/5 DAUDET 30002	799,61 €	159,92 €	959,53 €	17/06/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1361	258	24/06/2025	F109005218726-16/6/25 GAZ DAUDET GI009601 2/5-1/06	657,93 €	131,59 €	789,52 €	30/06/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1584	299	09/07/2025	F160000082408-7/7/25 ELEC 18/5-16/6-25 MULTI SITES ST25-00488 F160000082408-7/7/25 ELEC 18/5-16/6-25 ECOLE DAUD	827,24 €	165,45 €	992,69 €	17/07/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1843	397	19/08/2025	FAC. 101006548873 -18/07/2025 GAZ DAUDETGI009601 1/4-1/5	1 452,51 €	290,50 €	1 743,01 €	03/09/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1767	368	01/08/2025	F101006554119-18/07/25 GAZ DAUDET GI009601 2/6-1/7	555,38 €	111,07 €	666,45 €	05/08/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1858	399	19/08/2025	F140000051362-7/8/25 ELEC 17/9-17/7 MULTI SITE ST25-00573 F140000051362-7/8/25 ELEC 17/9-17/7 300021201613	875,96 €	175,19 €	1 051,15 €	04/09/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
2025	1855	399	19/08/2025	F104006007789-10/8/25 GAZ GI009601 DAUDET 2/7 AU 1/8	616,20 €	123,24 €	739,44 €	03/09/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	2229	492	29/09/2025	F140000059130-5/9/25 ELEC 18/7-17/8 MULTI SITES ST25-00658 F140000059130-5/9/25 ELEC 18/7-17/8 3000212016137	617,26 €	123,45 €	740,71 €	03/10/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
2025	2260	497	29/09/2025	F107005668851-10/9/25 GAZ GI009601 DAUDET 2/8-1/9/25	645,36 €	129,07 €	774,43 €	06/10/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	2396	539	10/10/2025	F150000044884-7/10/25 ELEC 18/8-16/9 MULTI SITES ST25-00708 F150000044884-7/10/25 ELEC 18/8-16/9 DAUDET300021	786,27 €	157,25 €	943,52 €	22/10/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
2025	2493	575	15/10/2025	F104006127308-10/10/25 GAZ GI009601 DAUDET 2/9-31/10	729,35 €	145,87 €	875,22 €	22/10/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	2774	694	19/11/2025	F160000098343-07/11/25 ELEC 17/9-17-10 30002120161373 DAUDET	1 257,74 €	- €	1 257,74 €	28/11/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
2025	2772	694	19/11/2025	F107005789356-10/11/25 GAZ GI009601 DAUDET 2/10-1/11	1 630,93 €	326,19 €	1 957,12 €	28/11/2025	TOTAL ENERGIE GAZ	DST	213	60612	GAZ	Groupe scolaire Daudet	011
2025	3033	808	10/12/2025	F160000106317-5/12/25 ELEC 18/10-16/11 DAUDET30002120161373	1 864,88 €	- €	1 864,88 €	12/12/2025	ENGIE	DST	213	60612	ELEC	Groupe scolaire Daudet	011
					36 123,54 €	6 561,51 €	42 685,05 €								



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **13 MARS 2026**

Publié le : **13 MARS 2026**

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.013

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 5 : SUBVENTION 2026 AU BENEFICE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE FOSSES ET APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2025-2026

RAPPORTEUR : LEONOR SERRE

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code de l'Action sociale et des Familles ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment l'article 10 ;

Vu le décret 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Vu le budget primitif 2026 ;

Considérant que le versement de la subvention annuelle de la ville au bénéfice du budget de fonctionnement du CCAS nécessite de délibérer sur l'attribution de cette subvention ;

Considérant que dans un souci de transparence sur le coût de fonctionnement du CCAS, les frais de personnel de la ville qui œuvrent pour le CCAS ont lieu d'y être rattachés ;

Considérant que le budget de la ville comprend une ligne de dépenses de 182 400€ au compte 657362 – Subventions de fonctionnement versées aux CCAS ;
Considérant que le montant de la subvention se compose 130 000 € correspondant aux charges de personnel que la ville facturera, cette recette étant inscrite au budget 2026, et 21 000€ de secours et aides et 10 900 € d'aide au fonctionnement de l'épicerie sociale et 20 500 d'aide exceptionnelle ;
Considérant que le versement de cette subvention nécessite, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 susvisée, une convention pluriannuelle 2025-2026 ;
Considérant le projet d'avenant à cette convention présenté ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **D'ACCORDER** pour l'année 2026, une subvention de 182 400 € au bénéfice du Centre communal d'action sociale de Fosses.
- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2025-2026.
- **D'AUTORISER** la Maire à signer cette convention.
- **DIT** que cette dépense est inscrite au budget communal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI





**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT 2025 -2026 ENTRE
LA COMMUNE DE FOSSES ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Entre

La Commune de Fosses, représentée par sa Maire, Madame Jacqueline HAESINGER, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 06 novembre 2023 ;

D'une part,

Et

Le Centre communal d'action sociale, représenté par Madame Léonor SERRE, agissant en qualité de Vice-Présidente, en vertu d'une délibération du 18 décembre 2023, ci-après dénommé le C.C.A.S ;

D'autre part,

Etant préalablement exposé que :

Le 26 mars 2025, le Conseil municipal a approuvé une convention pluriannuelle entre la Commune de Fosses et le Centre communal d'action sociale pour la période 2025 - 2026, dans laquelle il est prévu le versement annuel d'une subvention, dont le montant est précisé chaque année au moment du vote du budget et confirmé par avenant.

Le développement des actions menées par le CCAS au titre de l'action sociale justifie l'attribution d'une subvention de **182 400 €** (dont 20 500 € de subvention exceptionnelle liée aux difficultés financières rencontrées par le CCAS), au titre de l'année 2026 sous réserve de la réalité des coûts de masse salariale pour l'année.

Il est donc convenu, ce qui suit :

Article 1 : Les termes de la convention à conclure entre la ville de Fosses et le Centre communal d'action sociale et approuvée en Conseil municipal du 26 mars 2025, sont complétés par le présent avenant N° 1, qui a pour objet de préciser le montant de la subvention accordée au titre de l'année 2026.

Article 2 : Le montant de la subvention accordée par la ville de Fosses au centre communal d'action sociale au titre de l'année 2026 est de 182 400 €.

Article 3 : Les autres dispositions de la convention approuvée par le Conseil municipal du 26 mars 2025 demeurent inchangées.

Fait à Fosses, le

Pour la Commune de Fosses
La Maire, Jacqueline HAESINGER

Pour le CCAS
La Vice-Présidente, Léonor SERRE





République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **13 MARS 2026**

Publié le : **13 MARS 2026**

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.014

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 6 : SUBVENTION 2026 AU COMITE DES OEUVRES SOCIALES (COS) DE LA VILLE ET SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2026-2028

RAPPORTEUR : GILDAS QUIQUEMPOIS

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1611-4, L.2121-29 ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment l'article 10 ;

Vu le décret 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu le Budget Primitif 2026 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 22 mars 2023 relative à la signature d'une convention de financement pluriannuel entre le Comité des œuvres sociales du personnel communal et la commune de Fosses pour la période 2023-2025 ;

Considérant que cette convention arrive à son terme et qu'il est nécessaire de la renouveler pour les années 2026-2027-2028 ;

Considérant les termes de la nouvelle convention proposée au COS par la ville de Fosses pour les années 2026 à 2028 ;

Considérant que le montant de la subvention proposée au bénéfice du COS au titre de l'année 2026 est fixée à 48 000€ ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'accorder au COS pour l'année 2026, une subvention de 48 000 € ;
- **DECIDE** d'approuver les termes de la convention pluriannuelle proposée par la ville au COS pour les années 2026-2027-2028 et d'autoriser la Maire à la signer ;
- **DIT** que cette dépense est inscrite au budget communal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI





**CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA VILLE DE FOSSES
ET LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL DE FOSSES (COS)**

Entre

La ville de Fosses représentée par sa Maire en exercice, Jacqueline HAESINGER, habilitée par délibération en date 06 novembre 2023 ;

Ci-après désignée « la Ville »,

D'une part,

Et

L'association « Comité des œuvres sociales du personnel communal de Fosses » représentée par Madame Delphine DOIZON en sa qualité de présidente ;

Ci-après désignée « le COS »,

D'autre part,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

La ville souhaite développer l'assistance aux agents communaux et à leurs familles lorsque ceux-ci en éprouvent le besoin, apporter des secours d'urgence, créer des activités culturelles, sportives et autres animations en leur faveur.

Cette volonté rencontrant le projet du COS, la Ville souhaite mettre à disposition de ce dernier les moyens nécessaires à son fonctionnement.

CECI ETANT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités pratiques du soutien apporté par la ville au COS.

Article 2 – Objectifs visés par le COS

Le COS s'attache à :

- ⇒ assister les agents communaux et leurs familles en tant que de besoin ;
- ⇒ développer les avantages pour équipements ménagers ou autres en direction du personnel communal ;
- ⇒ développer les secours d'urgence en fonction de ses possibilités financières ;
- ⇒ organiser et développer les espaces conviviaux d'échange ;

- ⇒ contribuer à la solidarité sous toutes ses formes ;
- ⇒ satisfaire à des critères clairs, transparents et équitables de traitement dans ses interventions.

Article 3 – Engagements de la Ville

La ville s'engage à mettre à disposition du COS :

- ⇒ la salle du Conseil municipal, à la demande du COS, en fonction des disponibilités,
- ⇒ l'Espace Germinal et l'Agora, à la demande du COS, en fonction des disponibilités,
- ⇒ un local permettant d'assurer la permanence hebdomadaire du COS ;
- ⇒ 300 heures maximum par an pour l'ensemble de ses représentants, sur leur temps de travail ;
- ⇒ un véhicule en fonction des besoins et des disponibilités ;
- ⇒ l'usage du matériel nécessaire à la reprographie ;
- ⇒ l'envoi des documents d'information.

La ville s'engage par ailleurs à apporter son soutien financier à l'association sous la forme d'une subvention annuelle, laquelle pour l'année 2026 s'établit à un montant de 48 000 €.

Le montant de ladite subvention sera défini chaque année par le Conseil municipal sur la base des pièces visées à l'article 4 de la présente convention copies certifiées des budgets, comptes et bilan d'activités de l'exercice écoulé et des capacités financières communales. Un avenant financier sera alors établi à compter de 2027 précisant le montant annuel de la subvention accordée, conformément au vote du budget primitif de la commune.

Article 4 – Engagements du COS

Conformément à l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales, le COS s'engage à fournir à la Ville une copie certifiée de ses budgets et comptes de l'exercice écoulé, ainsi qu'un bilan d'activités.

Le COS s'engage également à respecter les dispositions issues de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 (article 10) et du décret n°2001-495 du 6 juin 2001, ainsi que celles prévues dans le cadre de la législation sur les associations « loi 1901 ».

Le COS s'engage à n'utiliser la subvention versée par la Ville qu'aux fins de réalisation des objectifs cités à l'article 2 de la présente convention.

Le COS souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile à raison de l'utilisation des équipements mis à sa disposition et des activités mises en œuvre.

Article 5 – Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans : 2026 – 2027 - 2028

Article 6 – Modifications

La présente convention pourra être modifiée en cours d'exécution, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, par avenant.

Article 7 – Cessation anticipée – Résiliation

En cas de non-respect par le COS des obligations lui incombant au titre des présentes, notamment le non-respect des règles d'utilisation et de suivi des subventions, la ville pourra dénoncer la présente convention à l'expiration d'un délai d'un mois suivant envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations conventionnelles.

La présente convention pourra être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un délai de préavis de 6 mois. La résiliation est notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai court à compter du jour de réception de la lettre recommandée.

Article 8 – Litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent à épuiser toutes voies de conciliation possibles avant de saisir le juge compétent.

Fait à Fosses, en deux exemplaires originaux, le

Pour le COS,
La Présidente,
Delphine DOIZON

Pour la Ville de Fosses,
La Maire,
Jacqueline HAESINGER





République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de
L'Etat le : **13 MARS 2026**

Publié le : **13 MARS 2026**

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.015

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 7 : SUBVENTION 2026 A L'ASSOCIATION ESPACE GERMINAL, SCENE DE L'EST VALDOISIEN ET SIGNATURE DE L'AVENANT FINANCIER N°2 A LA CONVENTION DE COOPERATION CULTURELLE 2024-2026

RAPPORTEUR : FLORENCE LEBER

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1611-4, L. 2121-29 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment l'article 10 ;

Vu le décret 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu le Budget Primitif 2026 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 27 mars 2024 relative à la signature d'une convention pluriannuelle 2024-2026 entre la ville de Fosses et l'association Espace Germinal, Scène de l'Est Valdoisien ;

Considérant la volonté de la ville de Fosses de soutenir l'action de l'association Espace Germinal, Scène de l'Est Valdoisien, dont l'activité rencontre l'intérêt culturel local ;

Considérant que le montant de la subvention proposée au bénéfice de l'association Espace Germinal, Scène de l'Est Valdoisien, au titre de l'année 2026 est de 275 000 € en fonctionnement de 12 000 € en investissement ;

Considérant que le versement de cette subvention nécessite, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 susvisée, la conclusion d'un avenant n°2 à la convention pluriannuelle de 2024-2026 ;
Considérant le projet d'avenant présenté ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **D'ACCORDER** pour l'année 2026, une subvention de fonctionnement de 275 000 € et d'investissement de 12 000 € au bénéfice de l'association Espace Germinal, Scène de l'Est Valdoisien ;
- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 ;
- **D'AUTORISER** la Maire à signer cet avenant.
- **DIT** que cette dépense est inscrite au budget communal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "S. LAJIMI", written over a horizontal line.



GERMINAL

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE COOPERATION CULTURELLE 2024-2026
CONCLUE ENTRE LA COMMUNE DE FOSSES ET L'ASSOCIATION ESPACE GERMINAL,
SCENES DE L'EST VALDOISIEN**

Entre :

La Ville de FOSSES,

représentée par sa Maire, Madame Jacqueline HAESINGER, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 06 novembre 2023,

Ci-après dénommée la Ville,

D'une part,

Et

L'Association ESPACE GERMINAL - SCÈNES DE L'EST VALDOISIEN,

représentée par sa Présidente, Madame Françoise CAILLETEAU, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 01 juin 2023,

ci-après dénommée l'Association,

D'autre part.

Etant préalablement exposé que :

La ville et l'association « Espace Germinal - Scènes de l'Est Valdoisien » ont acté en 2023/2024 le principe d'une redéfinition de leur partenariat et ont convenu d'en déterminer les termes et les modalités dans le cadre d'une convention de coopération culturelle validée pour 3 ans par voie de délibération n° 2024.018 en date du 27 mars 2024.

Cette convention définit les engagements réciproques des deux parties pour la conception et la réalisation du projet culturel et acte notamment le principe d'une subvention annuelle de fonctionnement attribuée par la Ville à l'association. La convention précise également que le montant de cette subvention sera réexaminé chaque année en fonction du budget annuel de la collectivité.

Le développement des actions culturelles, la programmation de spectacle vivant et la qualité du service rendu par l'association Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien, en direction des publics fossatussiens et pour le rayonnement de la ville sur le territoire environnant en 2026, justifie l'attribution, au bénéfice de l'association précitée, d'une subvention de 275 000 € pour le fonctionnement et 12 000 € pour l'investissement au titre de l'année 2026.

Il est donc convenu ce qui suit :

Article 1 : Les termes de la convention signée entre la Ville de Fosses et l'association Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien le 27 mars 2024, sont complétés par le présent avenant n° 2, qui a pour objet de préciser le montant de la subvention accordée au titre de l'année 2026.

Article 2 : Le montant de la subvention accordée par la Ville de Fosses à l'association Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien au titre de l'année 2026 est de 275 000 € en fonctionnement et 12 000 € en d'investissement

Article 3 : Les autres dispositions de la convention du 27 mars 2024 demeurent inchangées.

Fait à Fosses, le 12 mars 2026

Pour la ville de Fosses,

Pour l'association Espace Germinal,
Scènes de l'est Valdoisien

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

La Présidente
Françoise CAILLETEAU



A handwritten signature in blue ink, written in a cursive style, positioned to the right of the stamp area.



**République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles**

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le :

13 MARS 2026

Publié le :

13 MARS 2026

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N° .2026.016

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 8 : APPROBATION DES TARIFS POUR L'OCCUPATION D'UN EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA BROCANTE 2026

RAPPORTEUR : CHRISTOPHE LUCAS

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

Considérant que la brocante 2026 sera mise en place à l'intérieur du Parking d'Intérêt Régional dont les entrées sont situées avenue de Beaumont à Fosses ;

Considérant qu'un emplacement représente 1 place de parking ;

Considérant qu'après étude de la tarification pratiquée en Ile-de-France, le rapport entre l'espace loué et les tarifs proposés par Fosses restent dans une fourchette la plus basse pour les exposants ;

Considérant que les membres présents de la commission population réunis en sa séance du 5 février 2026 ont émis un avis favorable sur la proposition tarifaire ci-après :

Catégories	Commune	Hors commune
Particuliers	14 €	18 €
Associations	10 €	
Professionnels/ Auto entrepreneurs	21 €	25 €
Agents Communaux	10 €	

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de valider la grille tarifaire de l'occupation du domaine public dans le cadre de la brocante pour 2026 ;
- **DIT** que ces recettes seront inscrites au budget communal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI





République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été
Transmis au représentant de
L'Etat le : **13 MARS 2026**
Publié le : **13 MARS 2026**
La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.017

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 9 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) SIGNEE ENTRE LA VILLE DE FOSSES ET LA CAF DU VAL D'OISE POUR LA PERIODE 2026/2030

RAPPORTEUR : JEANICK SOLITUDE

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'action sociale et des familles ;
Vu le Code de la sécurité sociale, notamment ses articles L.263-1, L.223-1 et L.227-1 à 3 ;
Vu la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi ;
Vu le décret n° 2021-1644 du 14 décembre 2021 relatif à la gouvernance des services aux familles et au métier d'assistant maternel ;
Vu le décret n° 2025-253 du 20 mars 2025 relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant ;
Vu la Convention d'objectifs et de gestion conclue entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;
Vu la délibération de la commission d'action sociale de la Caf du Val d'Oise en date du 13 février 2025 relative à la stratégie pluriannuelle de renouvellement des Conventions territoriales globales (CTG) ;

Considérant que la CTG constitue le cadre contractuel de référence entre la commune et la CAF du Val d'Oise pour la définition et la mise en œuvre d'un projet social de territoire en faveur des familles ;

Considérant qu'elle vise à maintenir et développer les services aux familles en s'appuyant sur un diagnostic partagé des besoins du territoire ;

Considérant qu'elle permet d'optimiser les financements de la Caf au profit des équipements et actions portés ou soutenus par la commune ;

Considérant que la CTG 2026-2030 se substitue aux dispositifs contractuels antérieurs et constitue un outil stratégique pour coordonner les politiques publiques locales en direction des familles ;

Considérant que sa mise en œuvre repose sur un plan d'actions concerté et un pilotage partenarial entre la commune et la CAF du Val d'Oise ;

Considérant les conclusions du diagnostic territorial et de l'évaluation de la CTG 2020 – 2025 ;

Considérant que dans ce cadre, la ville de Fosses et la CAF du Val d'Oise ont convenu des termes de la future contractualisation pour la période 2026 – 2030 ;

Considérant que les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé sont :

- L'analyse et l'anticipation des évolutions du territoire,
- La prise en compte des besoins spécifiques des publics,
- Le renouvellement des pratiques professionnelles,
- La qualité du dialogue partenarial et la co-construction territoriale,
- L'évolution des modes et contenus de la diffusion institutionnelle ;

Considérant que les champs d'intervention conjoints sont déclinés en objectifs thématiques dans les registres suivant :

- Petite enfance
- Enfance / Jeunesse
- Parentalité
- Approche globale (l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale, le logement, l'inclusion et le handicap) ;

Considérant les termes de la CTG 2026 – 2030 annexée à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

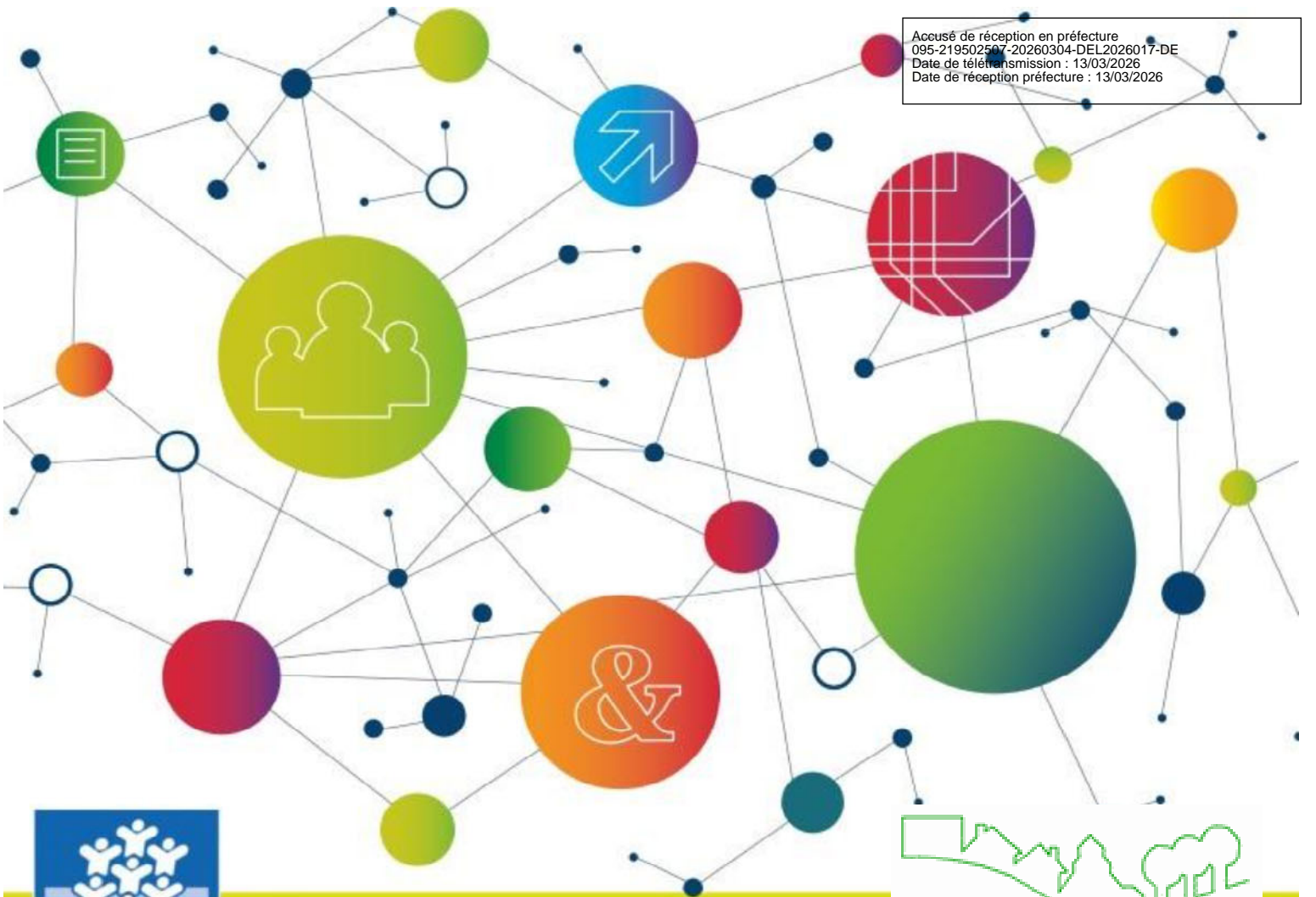
- **D'APPROUVE** la Convention territoriale globale 2026-2030 conclue entre la commune de Fosses et la Caisse d'Allocations familiales du Val-d'Oise, telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant, y compris les éventuels avenants, nécessaires à sa mise en œuvre ;
- **PRECISE** que la CTG entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2030 ;
- **CHARGE** Madame le Maire et les services municipaux compétents de l'exécution de la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI



Convention territoriale globale 2026 – 2030

SOMMAIRE

Préambule	4
Article 1 - Objet de la convention territoriale globale.....	8
Article 2 - Les champs d'intervention de la Caf.....	8
Article 3 - Les champs d'intervention de la commune.....	10
Article 4 - Les objectifs partagés au regard des besoins	11
Article 5 - Engagements des signataires	13
Article 6 - Modalités de collaboration	13
Article 7 - Echanges de données	14
Article 8 - Communication.....	14
Article 9 – Suivi, bilan et évaluation	15
Article 10 - Durée de la convention	16
Article 11 - Exécution formelle de la convention.....	16
Article 12 : La fin de la convention	16
Article 13 : Les recours	17
Article 14 : Confidentialité.....	17
Annexe 1 – Diagnostic partagé	18
Annexe 2 – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale compétente.....	18
Annexe 3 – Plan d'actions 2026 -2030 - Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés	18
Annexe 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la CtG.....	18
Annexe 5 – Décision du conseil municipal de la commune de Fosses en date du	19
Annexe 6 – Evaluation	19



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Entre :

- > La Caisse des Allocations familiales du Val d'Oise représentée par le président de son conseil d'administration, Monsieur Jean-Yves DELANNOY et par sa Directrice, Madame Christelle KISSANE, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

et

- > La commune représentée par son maire Madame Jacqueline HAESINGER, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal ;
Ci-après dénommé « La commune de Fosses »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi

Vu le décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021 relatif à la gouvernance des services aux familles et au métier d'assistant maternel

Vu le décret n° 2025-253 du 20 mars 2025 relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévu à l'article L. 214-1-3 du code de l'action sociale et des familles

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération de la commission d'action sociale de la Caf du Val d'Oise en date du 13 février 2025 concernant la stratégie pluriannuelle de renouvellement des CtG ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Fosses en date du 4 mars 2026 figurant en annexe 5 de la présente convention.

PREAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- **développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie de chacun ;**
- **garantir un accès efficace au juste droit en améliorant le modèle de délivrance des prestations ;**
- **mobiliser les leviers de performance et accompagner les transformations, grâce à une organisation territorialisée, départementale, solidaire et au plus proche des partenaires locaux.**

Ces missions passent par les objectifs suivants :

- > Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance ;
- > Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants ;
- > Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes ;
- > Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence ;
- > Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles ;
- > Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap, en lien avec les partenaires ;
- > Sécuriser et accompagner les habitants allocataires dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et aux services ;
- > Renforcer les coopérations avec les partenaires locaux.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passe par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (CtG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CtG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CtG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

Son plan d'action s'inscrit en cohérence avec les orientations du schéma départemental des services aux familles, animé par le Comité Départemental des Services aux familles, dont la Caf assure le secrétariat général. Ce comité est présidé par le préfet de département et ses Vice-Présidences sont assurées par le président du Conseil Départemental ou un conseiller départemental, un maire ou président d'établissement public de coopération intercommunale du département, et le Président du conseil d'administration de la (CAF) ou un administrateur de ce conseil d'administration désigné par celui-ci.

La collectivité locale peut ainsi s'appuyer sur la CTG pour formaliser ses engagements d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Le volet petite enfance et parentalité de la CTG répond aux attendus du schéma d'Autorité Organisatrice et dispense la collectivité signataire de la CTG de réaliser un schéma dès lors que son contenu est ajusté aux attendus définis dans le cadre du décret n° 2025-253 du 20 mars 2025.

La CTG s'appuie également sur une concertation des partenaires et des usagers.

En mutualisant la connaissance des besoins des allocataires et de leur situation, les analyses partagées à l'échelon départemental permettent de situer le territoire de la façon suivante :

> Les caractéristiques territoriales suivantes :

En matière de démographie, la commune compte

- 10 249 habitants (INSEE ,2022)
 - Sur la période 2018-2022, la commune de Fosses a connu une hausse notable du nombre de naissances domiciliées, avec une progression de +23,3 %. À l'inverse, le département du Val d'Oise dans son ensemble a enregistré une baisse légère de -2,1 % sur la même période.
 - Entre 2016 et 2020, le nombre de jeunes enfants (0-2 ans) a augmenté de 1,2 % à Fosses, tandis qu'il a diminué de 0,5 % dans l'ensemble du Val d'Oise. En ce qui concerne les allocataires, nous pouvons également observer une augmentation. La commune a enregistré une hausse de 2,4 % du nombre d'enfants allocataires de 0 à 2 ans, tandis que le Val d'Oise a connu une baisse marquée de 8,7 %.
 - En 2020, 38,1 % des familles avec au moins un enfant de 0 à 2 ans révolus à Fosses étaient des familles nombreuses, contre 32,2 % dans l'ensemble du Val d'Oise. Par ailleurs, 81,2 % des monoparents allocataires actifs avec au moins un enfant de 0 à 2 ans à Fosses sont en activité, contre 71,6 % dans le Val d'Oise.
 - Le nombre de foyers à bas revenus à Fosses a augmenté de +38 % entre 2018 et 2023, contre +9,8 % dans le Val d'Oise.
 - Fosses compte 213 foyers bénéficiaires du RSA et 550 de la prime d'activité.
- > L'offre de structures de proximité, d'équipements et de services aux familles suivantes (Cf annexe 2) ;
- Les territoires (bassins de vie) et les champs d'intervention prioritaires suivants :
 - Les champs d'intervention prioritaires sont la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, le logement, l'inclusion et le handicap.

- Les objectifs communs de développement et de coordination des actions ainsi que les degrés d'intervention de chaque partenaire sont développés dans chaque fiche action en annexe 3 de la présente convention.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf du Val d'Oise et la commune de Fosses souhaitent conclure une Convention territoriale globale (CtG) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier, dans le cadre du diagnostic partagé, les besoins prioritaires et les besoins non satisfaits sur la commune (Annexe 1) ;
- De définir un plan d'actions et une programmation permettant d'identifier les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin et de développer des actions nouvelles permettant de pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2 et 3) ;
- De suivre la mise en œuvre du plan d'actions et de mesurer les impacts de la démarche (Annexes 3 et 4).

ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF

Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles, sur le territoire de la commune de FOSSES concernent :

- > **Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance par :**
 - un égal accès à l'information et une offre d'orientation et d'accompagnement ainsi qu'à l'accès réel de tous les enfants aux modes d'accueil ;
 - à la pérennisation et au développement et des places d'accueil individuel et collectif pour garantir aux familles une offre de qualité, conforme aux exigences de la Charte d'accueil du jeune enfant en tout point du territoire.

La branche Famille s'est engagée à déployer une réponse diversifiée aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance. Véritable opportunité de vivifier le projet de territoire et d'accélérer les transformations à l'œuvre, le service public de la petite enfance (SPPE) participe pleinement à l'attractivité des services aux familles. Il se structure autour de trois priorités : lutte contre les inégalités sociales et de destin dès le plus jeune âge, lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil et proposer des solutions d'accueil de qualité.

- > **Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires par :**
 - le maintien et le développement des accueils péri et extra scolaires relevant des ACM, des accueils de jeunes et des départs en vacances des enfants en séjour collectif ;
 - L'accessibilité financière des familles et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs ;

- > **Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes par :**
 - le développement d'une information adaptée et d'un accompagnement à l'engagement et à la participation des jeunes ;
 - l'autonomie des jeunes via le logement et l'engagement citoyen et l'accès aux droits et aux services des jeunes et de leur famille.

- > **Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence par :**
 - une action coordonnée avec le service public la petite enfance et la démarche « 1 000 premiers jours » dès l'arrivée de l'enfant ;
 - l'accès des parents à une offre de soutien à la parentalité de proximité, diversifiée et innovante notamment pour les parents d'adolescents ;
 - l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents et la lutte contre la pauvreté des familles monoparentales.

- > **Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles par :**
 - l'évolution des aides personnelles au logement, le renforcement du partenariat avec les bailleurs sociaux et la prévention des expulsions et des impayés locatifs ;
 - la contribution à la lutte contre la non-décence des logements et le soutien au développement de solutions de logements innovants ou adaptés.

- > **Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap par :**
 - la mise en œuvre des réformes relevant des politiques du handicap, de l'autonomie et de la solidarité ;
 - les interventions de travail social en direction des familles en situation de vulnérabilité.

- > **Sécuriser et accompagner les habitants allocataires dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et aux services par :**
 - un niveau de service de base plus satisfaisant, s'appuyant sur ses partenaires, dans une démarche d'aller-vers et omnicanal ;
 - la détection automatisée des droits potentiels et la lutte contre les erreurs et la fraude afin de garantir le versement à bon droit des prestations légales et d'action sociale.

- > **Renforcer les coopérations avec les partenaires locaux par :**
 - l'accompagnement des projets de territoires avec les partenaires et les élus ;
 - l'animation de la vie sociale des territoires ;
 - l'adaptation des politiques d'action sociale aux réalités locales et encourager les innovations de terrain.

ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA COMMUNE

La commune de Fosses met en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés.

Celles-ci concernent :

- En réponse aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles, les collectivités locales sont, depuis le 1^{er} janvier 2025, les autorités organisatrices d'accueil du jeune enfant¹ (AO) et contribuent ainsi à **la mise en place du service public de la petite enfance**. A ce titre, elles exercent quatre compétences en fonction du nombre des habitants de leurs territoires :

- Quel que soit le nombre des habitants de leur territoire, **toutes les communes ou EPCI** exerçant la compétence d'AO :
 - **Recensent les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire** ; cette compétence vise à identifier les besoins des familles en matière de soutien à la parentalité et d'accueil du jeune enfant (nombre de places d'accueil requises, type d'accueil, accessibilité financière et géographique, etc.) et à recenser l'offre d'accueil, individuel (assistants maternels) ou collective (crèches) présente sur la commune ou l'intercommunalité ;
 - **Informent et accompagnent les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents** ; cette compétence vise à garantir, à la hauteur de ses moyens et de manière adaptée aux besoins de son territoire, la bonne information des parents et des futurs parents sur l'offre d'accueil des jeunes enfants disponible dans la commune (publique et privée) et à organiser et structurer une offre d'accompagnement à la parentalité pour tous les parents
 - **Les communes de plus de 3 500 habitants exerçant la compétence d'AO planifient, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil du jeune enfant** ; cette compétence vise à fixer des objectifs de création de places d'accueil à court ou moyen terme, en identifiant les zones prioritaires à couvrir et les modalités d'accueil à favoriser au regard des besoins des familles ; cette planification tient compte des priorités partagées par les communes dans le cadre des travaux du comité départemental des services aux familles (Cdsf) et des ressources mobilisables dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (Sdsf) ; **pour les communes ou les groupements compétents en cas de transfert de plus de 10 000 habitants, la mission de planification prend notamment la forme du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévu à l'article L. 214-2 du Code de l'action sociale et des familles. Les communes (ou les groupements en cas de transfert de la compétence) qui ont conclu avec la Caf une convention territoriale globale (CTG), qui correspond aux attendus du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil, sont dispensées de réaliser un nouveau schéma.**

¹ Loi plein emploi du 18 décembre 2024.

- **Soutiennent la qualité des modes d'accueil : cette compétence vise à œuvrer à la montée en qualité de tous les modes d'accueil, individuels et collectifs, publics et privés. Elles s'assurent que le référentiel de qualité d'accueil soit mis en œuvre par tous les professionnels, diffusent la compréhension des droits et des besoins de l'enfant, et cherchent à renforcer la cohésion de la communauté éducative au sein du territoire (entre les différents lieux d'accueil, et avec l'éducation nationale) ; pour exercer cette compétence, les communes (ou leur groupement lorsque la compétence leur a été transférée) de plus de 10 000 habitants doivent se doter d'un relais petite enfance à compter du 1er janvier 2026.**

La CtG constitue un cadre structurant sur lequel la commune et ou l'EPCI signataire peuvent s'appuyer pour exercer leurs compétences d'AO. La CtG assure une vision cohérente et opérationnelle de l'offre d'accueil et dispense la collectivité de réaliser un schéma d'AO dans la mesure où, sur le champ de la petite enfance en particulier, elle comporte :

- le diagnostic des besoins (Annexe 1) ;
- la liste des équipements et services soutenus chaque collectivité locale exerçant une compétence d'AO (Annexe 2) ;
- le plan d'actions de la CtG (Annexe 3) ;
- les modalités de concertation et les partenariats à développer et les ressources de coopération et d'ingénierie mobilisées (Annexe 4).
- les indicateurs de suivi et d'évaluation (Article 9 de la présente convention).

ARTICLE 4 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS

Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé (annexe 1) sont :

L'analyse et l'anticipation des évolutions du territoire :

- Évolution sociodémographique et économique du territoire ;
- Observation et capacité d'intervention sur des domaines en tension : petite enfance, jeunesse, parentalité, vieillissement de la population.

La prise en compte des besoins spécifiques des publics :

- Identification et intégration des besoins spécifiques, émergents ou insuffisamment couverts.

Le renouvellement des pratiques professionnelles :

- Adaptation et évolution des pratiques professionnelles au regard de l'évolution des besoins et des publics

La qualité du dialogue partenarial et la co-construction territoriale :

- Renforcement de la qualité du dialogue avec les partenaires locaux et institutionnels ;
- Co-construction des actions avec l'ensemble des acteurs du territoire et les publics.

L'évolution des modes et contenus de la diffusion institutionnelle :

- Adaptation des supports, des canaux et des contenus de la communication institutionnelle.

Les champs d'intervention conjoints sont déclinés en objectifs thématiques :

Petite enfance

- Développer des synergies autour du soutien à la qualité des modes d'accueil
- Maintenir l'offre de places d'accueils petite enfance
- Développer des structures passerelles, création de repères dans les parcours éducatifs

Enfance / Jeunesse

Enfance :

- Finaliser et consolider du projet de restructuration du centre de loisirs
- Promouvoir l'accès aux loisirs, au sport et à la culture pour tous comme socle éducatif commun (PEDT)
- Accompagner des apprentissages scolaires et prévention du décrochage scolaire

Jeunesse :

- Promouvoir la culture de la participation citoyenne des jeunes
- Favoriser la prévention et l'accès à la santé des jeunes
- Accompagner aux usages du numérique

Parentalité

- Articuler les actions petite enfance et les actions soutien à la parentalité
- Pérenniser les actions familles engagées au centre social
- Intégrer le projet éducatif de l'ALSH au sein du projet social

Approche globale

Accès aux droits :

- Développer l'accompagnement social et les services aux familles

Animation de la vie sociale :

- Promouvoir le bénévolat et le travail avec les bailleurs et les associations de locataires

Logement :

- Prévenir le mal-logement et la précarité énergétique

Inclusion handicap :

- Structurer une démarche locale coordonnée d'accueil inclusif

Les annexes 2 et 3 à la présente convention précisent les moyens mobilisés **par chacun des partenaires signataires** dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

La Caf du Val d'Oise et la commune de Fosses s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La CtG matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

La Caf s'engage à répartir des financements bonifiés directement entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire CtG » et du bonus trajectoire de développement.

De son côté, la collectivité s'engage à poursuivre son soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de sa contribution pour les équipements et services listés en annexe 2.

Lorsqu'il se matérialise par le versement d'une subvention, le soutien financier de la collectivité territoriale doit permettre d'équilibrer un coût de fonctionnement garantissant la qualité du service attendu. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

ARTICLE 6 - MODALITES DE COLLABORATION

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Ce comité est composé, à parité, de représentants de la Caf et de la commune de Fosses.

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux signataires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.
- Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la commune.

- Le secrétariat permanent est assuré par la Caf ou la collectivité.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la CtG, fixés d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 4 de la présente convention.

Dans le cadre du Copil de la CtG, chaque collectivité locale exerçant la compétence de planification de l'offre en tant qu'Autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant établit et actualise périodiquement son schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant qu'elle transmet au comité départemental des services aux familles (CDSF). La CAF apporte son soutien à la collectivité locale dans la vérification de la compatibilité (contenu et durée) de son schéma avec le schéma départemental des services aux familles.

Avec l'accord express des collectivités locales, la Caf peut transmettre au CDSF les éléments de la CtG correspondant au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, ainsi que son bilan intermédiaire et final.

ARTICLE 7 - ECHANGES DE DONNEES

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.

ARTICLE 8 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

ARTICLE 9 – SUIVI, BILAN ET EVALUATION

Les signataires s'engagent à mettre en œuvre une démarche à visée évaluative structurée autour de deux dimensions complémentaires :

1. Le suivi continu du plan d'action

Un tableau de suivi partagé est mis en place dès le démarrage de la CTG dans le but de :

- Actualiser régulièrement les informations (idéalement chaque trimestre)
- Suivre l'état d'avancement des actions
- Rendre compte des modalités de mise en œuvre, des avancements et des difficultés

2. Le pilotage de la démarche évaluative avec la collectivité territoriale en associant ses partenaires (associations, gestionnaires d'équipement, partenaires institutionnels, etc.)

Le pilotage s'organise autour de trois temps complémentaires en comité de pilotage :

- Des points d'étape annuels pour présenter l'état d'avancement du plan d'action et procéder à des ajustements mineurs si nécessaire.
- Un échange plus approfondi avec la collectivité territoriale à mi-parcours permettant d'examiner les avancées et les difficultés, et de décider d'éventuels ajustements mineurs, ou plus significatifs qui pourraient nécessiter un avenant à la CtG. Cet échange se traduit par la formalisation d'un bilan intermédiaire.
- Un échange associant les partenaires de la collectivité territoriale en fin de période pour analyser les résultats obtenus, évaluer le fonctionnement de la démarche CtG et préparer le renouvellement. Cette réflexion permet de formaliser un bilan final.

Cette organisation permet de maintenir une dynamique partenariale tout au long de la CtG, avec une mobilisation renforcée sur des moments-clés.

Une attention particulière est progressivement portée à l'évaluation des changements engendrés, non pas par chaque dispositif ou action pris isolément, mais par les effets de l'ensemble de ces actions et dispositifs sur le territoire. Cette approche permet d'évaluer le maillage territorial, la réponse aux besoins des habitants et de valoriser la vision globale et territoriale spécifique à la CTG. Il est ainsi attendu que la démarche à visée évaluative rende compte non seulement des réalisations (ce qui a été fait) mais aussi des changements territoriaux (ce qui a évolué pour les habitants du territoire).

Sous la responsabilité du COPIL CtG et avec l'aide de la Caf si nécessaire, les chargés de coopération ou les personnes désignées pour suivre la CtG au sein de la collectivité, conduisent l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre en :

- développant des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- concevant les indicateurs de suivi
- conduisant les analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation
- exploitant et communiquant les résultats
[en s'appuyant sur les chargés de coopération thématiques] avec l'aide de la Caf si nécessaire.

Lorsque la CtG tient lieu de schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, ces bilans intermédiaire et final permettent de répondre aux exigences

réglementaires prévues à l'article L. 214-2 du CASF. Ainsi, a minima les parties relatives au champ d'intervention « petite enfance » de ces bilans sont communiquées au CDSF. Ces bilans sont soit transmis par courrier ou mail par les signataires de la CTG au CDSF, soit la Caf les transmet au CDSF avec l'accord des signataires de la CTG.

ARTICLE 10 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 01 janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2030.
La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

ARTICLE 11 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

ARTICLE 12 : LA FIN DE LA CONVENTION

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties.
La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 13 : LES RECOURS

- **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

ARTICLE 14 : CONFIDENTIALITE

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait àLe.....2026

En autant d'exemplaires originaux que de signataires.

La Caf		La commune de Fosses
La Directrice Mme KISSANE	Le Président M.DELANNOY	La Maire Mme HAESINGER

ANNEXES

ANNEXE 1 – DIAGNOSTIC PARTAGE

- **Rapport d'évaluation et projets 2026-2030**
- **Schéma de maintien et de développement – Collectivités + 10000 habitants**

ANNEXE 2 – LISTE DES EQUIPEMENTS ET SERVICES SOUTENUS PAR LA COLLECTIVITE LOCALE COMPETENTE

- **Liste des équipements municipaux Fosses**

ANNEXE 3 – PLAN D' ACTIONS 2026 -2030 - MOYENS MOBILISES PAR CHAQUE SIGNATAIRE DANS LE CADRE DES OBJECTIFS PARTAGES

- **Voir page 46 à 52 du Rapport d'évaluation et projets 2026-2030**
- **CTG – Fiches actions 2026-2030**
- **Référentiel d'évaluation**

ANNEXE 4 – MODALITES DE PILOTAGE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL ET SUIVI DE LA CTG

Ces instances de pilotage de la CtG s'appuient sur :

- un comité de pilotage, chargé de l'impulsion et de la prise de décision, mais aussi garant du suivi du plan d'action découlant du diagnostic partagé ; il est composé de des principaux acteurs décideurs et financeurs représentés à un niveau politique et stratégique. Ce comité se réunit une à deux fois par an ;
- des commissions de travail, structurées par thématique ou par territoire autour des principaux objectifs prioritaires du plan d'action ; leur rôle est de développer une expertise thématique et de garantir la planification des actions dans les domaines sectoriels qui les concernent. Elles sont composées des représentants des acteurs locaux et les opérateurs à un niveau technique et engageant une forte expertise.

Mis au service des projets de territoire, les chargés de coopération sont, par leur capacité à mobiliser les expertises et les ressources, de véritables leviers d'aide à la décision des élus et des acteurs du territoire. Ils sont mobilisés notamment au titre du SPPE sur différents aspects :

- L'aide à la décision notamment dans une perspective de transfert ou de prise de compétences des communes ou des intercommunalités sur les champs qui intéressent le déploiement des services sur le territoire ;
- L'animation et la mise en synergie d'un réseau d'acteurs et de soutien aux initiatives des habitants ;
- La mobilisation des dispositifs et ressources mobilisables et en particulier les communautés professionnelles agissant en matière de qualité des équipements et services ;
- La conduite des démarches de diagnostic et d'évaluation.

Véritable stratégie pour animer et faire vivre le projet du territoire, la mobilisation des fonctions de coopération est coconstruite par les signataires de la CTG. Les chargés de coopération sont pleinement mobilisés sur le suivi de la CTG. Ils font le lien entre le Copil CTG et les différentes instances thématiques.

ANNEXE 5 – DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FOSSES EN DATE DU 04 MARS 2026

- Délibération à venir

ANNEXE 6 – EVALUATION

6.1 Cadre général de l'évaluation

L'évaluation des Conventions Territoriales Globales constitue un exercice désormais incontournable de l'action publique.

Associée à une démarche de révision du diagnostic, l'évaluation s'inscrit pleinement dans le cadre de renouvellement des conventions puisqu'elle est l'occasion d'observer le territoire, de repérer des besoins et des problématiques qui ont pu évoluer au cours de la durée du conventionnement.

Chaque année, le comité de pilotage s'attachera à suivre le niveau de réalisation des actions prévues et à envisager si besoin de nouvelles actions.

Au moment du renouvellement de la CTG, le comité de pilotage définira des modalités d'évaluation plus complète et en validera l'analyse et les nouveaux enjeux qui en découlent.

Les travaux d'évaluation lors du renouvellement s'attacheront donc à s'interroger et apporter des réponses à des enjeux centraux relatifs aux CTG s'inscrivant dans les 3 dimensions suivantes :

1. Les actions : le niveau global de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions et le niveau d'atteinte des objectifs prévus dans les fiches action
2. La démarche : de l'élaboration à la gouvernance de la CTG, tout en intégrant la participation des partenaires et celle des habitants.
3. L'impact : de la démarche et du plan d'action a minima sur la population, la collaboration avec la CAF, les dynamiques partenariales ou encore la transversalité au sein des services de la collectivité.

De ces travaux sont attendus des préconisations et recommandations concrètes permettant d'élaborer les futures conventions tout en étant aux prises avec les besoins des habitants et plus particulièrement des familles.

De la révision du diagnostic et de l'évaluation sont attendus ainsi la définition de nouveaux enjeux et d'un nouveau plan d'actions.

Convaincue du rôle essentiel de pilotage opérationnel des chargés de coopération au sein des collectivités et de celui des chargés de conseil et de développement, la Caf du Val d'Oise a organisé une formation-action avec l'appui du Pôle ressources Ville et développement social afin, d'une part, d'outiller conceptuellement ces acteurs de créer une culture commune de l'évaluation, et d'autre part, mais aussi de se donner les moyens d'une évaluation ambitieuse et réaliste impliquant tous les acteurs dont les élus locaux et les habitants.

Ainsi, une première version du Guide de l'évaluation des CTG dans le Val d'Oise a été élaborée en 2024.

6-2 Restitution évaluations annuelles CTG 2021-2025

- **Rapport d'évaluation et projets 2026-2030**

Convention Territoriale Globale (CTG) Ville de Fosses

Rapport d'évaluation et projet 2026 - 2030

Vivre et grandir sur Fosses : Un plan d'action partagé pour les familles et le territoire



La Convention Territoriale Globale (CTG) de Fosses constitue un cadre stratégique partagé permettant de renforcer la cohérence des politiques publiques locales en direction des familles, des jeunes, des habitants et des acteurs du territoire.

Son ambition : mieux vivre, grandir et s'épanouir sur Fosses, en s'appuyant sur un projet structuré et concerté.



Sommaire

La convention territoriale globale de la ville de Fosses	3
- Méthodologie de renouvellement	
- Gouvernance	
- L'équipe CTG & contributeurs à la CTG	
Démarche d'évaluation de la 1ère CTG 2021 – 2025	6
- Questions évaluatives	
- Les faits marquants au cours la période de référence CTG 2021 – 2025	
Portrait du territoire	8
- La population	
- L'habitat	
- L'école	
- Sécurité & prévention de la délinquance	
- L'expression des habitant.es et des acteurs du territoire	
Bilan évaluatif	19
- Rappel des enjeux et objectifs structurants	
- Les enseignements du bilan général de la CTG	
- Le ressenti du terrain :	
- Un axe émergeant : l'accueil des enfants à besoins spécifiques	
Données générales	23
- Petite enfance : Formations, valorisation des métiers, temps forts collectifs	
- Enfance/ jeunesse : restructuration du centre de loisirs, inscriptions mercredi	
- L'offre péri et extra-scolaire : ALSH mater & primaire	
- L'offre jeunesse Périscolaire et extra-scolaire	
- Parentalité	
- Programmation vie locale à destination de tous les publics, actions parentalité via le centre social et le service petite enfance	
- Axe Famille / Parentalité du centre social	
- Accès aux droits : inclusion numérique, usage borne dématérialisée	
- L'offre de services : Centre social et CCAS	
- Action sociale	
- Évolution et défis du service logement	
- Violences faites aux femmes	
Trajectoire budgétaire	30
Mesure d'impacts	31
- La petite enfance :	
- La jeunesse	
- Coordination du réseau d'acteurs locaux	
Plan d'action CTG 2026 – 2030	46
Axes stratégiques & enjeux	
Orientations & finalités	
Programmation thématique	52
ANNEXE - Fiches action, référentiel d'évaluation	

Méthodologies de renouvellement de CTG

Phase d'évaluation de la première CTG..... 1

Une aide à la décision pour la sélection des projets en cours et à venir, par l'analyse des impacts de la dernière CTG.

Phase d'état des lieux partagé des besoins et des ressources..... 2

Une photographie de l'existant en termes de ressources disponibles sur le territoire, de caractéristiques de la population et une identification de l'adéquation entre l'offre et les besoins.

Phase de concertation territoriale..... 3

Une identification des enjeux pour faire évoluer l'offre de services aux familles en réponse aux attentes et besoins repérés

Phase d'élaboration d'un outil de suivi du plan d'actions..... 4

Un choix des indicateurs et une construction des modalités de suivi de l'évolution et des effets de la démarche CTG

⇒ **CONTRACTUALISATION POUR LA PERIODE 2026 - 2030**

Gouvernance

L'organisation et la structuration des instances de pilotage, d'animation, de suivi et d'évaluation



Les acteurs

Composé principalement des services municipaux et des partenaires locaux

Vocation :

- La traduction opérationnelle des décisions du COPIL ;
- Le suivi des actions ;
- L'animation du partenariat ;
- L'harmonisation des pratiques.

Composition du comité de pilotage :

- Les élu.es ;
- La Direction générale ;
- La CAF ;
- La Communauté d'Agglomération ;
- Les partenaires institutionnels.

Vocation :

- Définir les grandes orientations ;
- Valider les étapes clés ;
- Arbitrer les priorités ;
- Evaluer la mise en œuvre globale du contrat.

Une gouvernance partagée au service de la cohérence territoriale

La CTG repose sur une organisation claire, structurée en deux niveaux complémentaires : le Comité de pilotage et le Comité technique. Cette gouvernance garantit une articulation efficace entre décision politique, coordination opérationnelle et mise en œuvre concrète.

L'équipe CTG

L'équipe mobilisée sur ce contrat a travaillé de manière coordonnée, en s'appuyant sur des échanges réguliers entre les différents acteurs. Cette organisation a permis de mobiliser des compétences complémentaires, tant pour la conception et la mise en œuvre des actions que pour le suivi du projet. Le travail conduit sur l'ensemble de la période a contribué à assurer la cohérence des interventions et la mise en œuvre des objectifs du CTG au bénéfice des publics concernés.

Nombre d'ETP par thématique	
Petite enfance	0,15
Enfance / Jeunesse	0,15
Animation vie social, logement, accès aux droits, travail social, aide à domicile	0,14
Parentalité	0,14
Total	0,58

Et autres contributeurs à la CTG

Les associations locales, le centre culturel, les services de la communauté d'agglomération ainsi que l'Éducation nationale (pour ce qui relève du PEdT) ont contribué à la mise en œuvre du contrat. Leur participation a permis d'apporter des points de vue complémentaires et d'alimenter les actions conduites. L'articulation de leurs interventions et le travail partenarial ont favorisé la cohérence du projet et une réponse mieux adaptée aux besoins de la ville de Fosses.



Mais aussi :

La PMI

La CRAMIF

La Maison de l'emploi

Le Centre Municipal de Santé

...



GERMINAL

Démarche d'évaluation de la 1^{ère} CTG 2021 – 2025

4 Axes

1 - Petite enfance

- * Promouvoir le métier d'assistant maternel
- * Favoriser le départ des assistants maternels en formation continue
- * Favoriser et accompagner l'installation d'un multi accueil
- * Animer des rencontres partenariales

2 - Enfance – Jeunesse

- * Consolider les pratiques des équipes d'animation en matière d'actions éducatives et culturelles
- * Renforcer les actions d'éducation aux médias, aux usages numériques, prévention des risques et du harcèlement
- * Développer/soutenir/promouvoir l'engagement des jeunes dans la vie locale

3 - Parentalité

- * Soutenir les actions d'aide à la scolarité

4 - Accès aux droits

- * Développer l'accès aux droits et lutter contre la fracture d'accès aux services publics
- * Lutter contre les violences faites aux femmes et les violences conjugales



Questions évaluatives :

La petite enfance

En quoi les modalités d'animation du Relais Petite Enfance en direction des assistantes maternelles ont-elles permis de répondre aux besoins du territoire en matière de mode de garde pour les familles de la ville ?

La jeunesse

Dans quelle mesure la coordination locale « jeunesse » a-t-elle permis aux jeunes de s'impliquer davantage dans la vie locale et de valoriser leurs initiatives ?

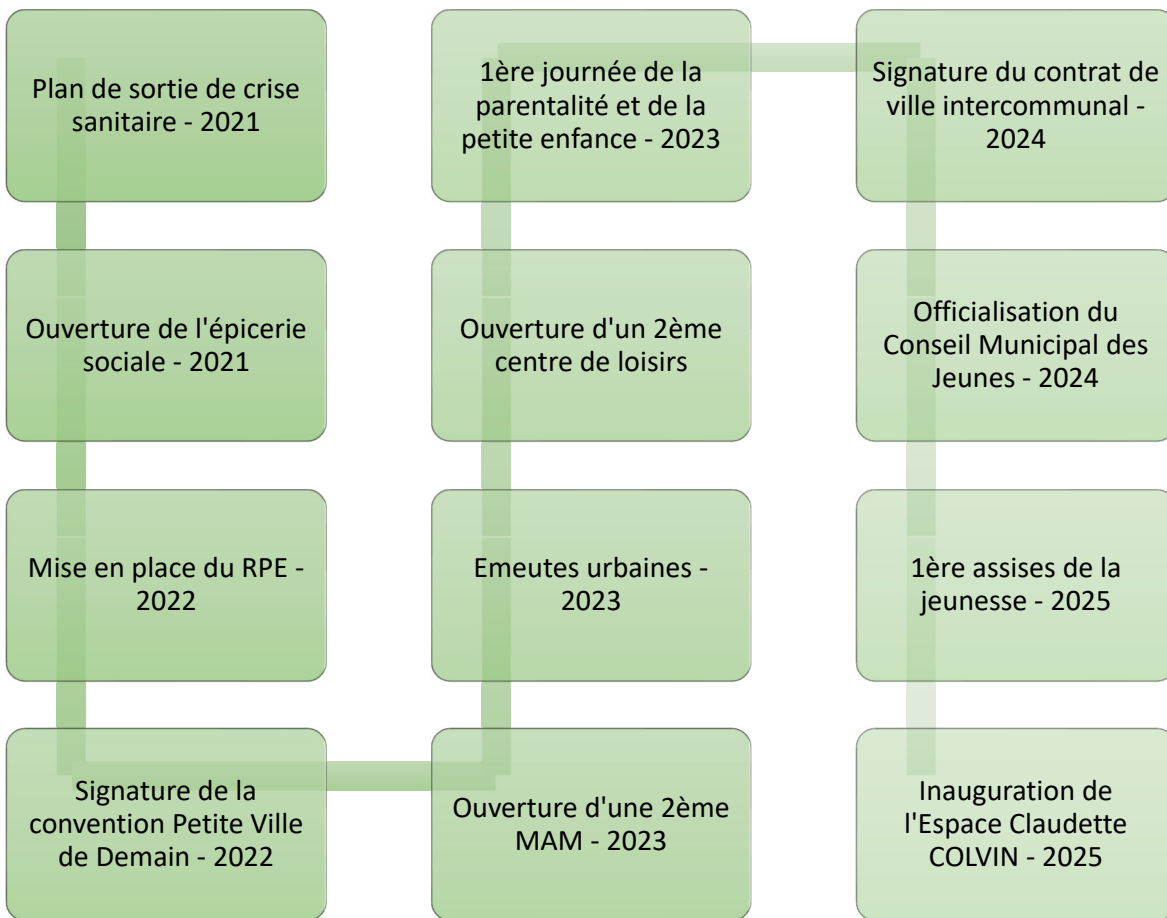
Comment la coordination locale « jeunesse » a-t-elle contribué à renforcer le sentiment de citoyenneté et d'appartenance des jeunes à la vie locale ?

Quelles sont les attentes et les besoins exprimés par les jeunes concernant l'action publique locale, et dans quelle mesure ces attentes ont été prises en compte ?

La coordination du réseau d'acteurs locaux

En quoi l'animation territoriale de la CTG et son articulation avec d'autres cadres d'intervention (PEdT, contrat de ville, CLSPD, projet social, groupes projet (emploi, lutte contre les violences et discriminations faites aux femmes...), contribue-t-elle à alimenter la coordination du réseau de partenaires locaux ?

Les faits marquants au cours la période de référence CTG 2021 – 2025



Portrait du territoire

La ville de Fosses a connu de profondes évolutions au cours des vingt dernières années. Signataire d'un premier contrat de ville jusqu'en 2014, Fosses s'est fortement investie dans le déploiement de politiques publiques en faveur de la cohésion sociale, en accompagnement d'une Opération de Renouvellement Urbain (ORU) contractualisée avec l'ANRU en 2009.

En 2015, la commune sort de la géographie prioritaire et pour être classée en Quartier de Veille Active. Cette disposition visait à accompagner la fin de la convention de l'ORU, notamment les programmes de résidentialisation menés avec le principal bailleur social du quartier, la mise à l'habitation progressive des nouveaux logements et les problématiques de délinquance associées.

Depuis 2012, la commune est « zonée » au titre des dispositifs de sécurité nationale : d'abord Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP), puis Quartier de Reconquête Républicaine (QRR) à partir de 2019. Ce cadre a permis la reprise d'une Stratégie Communale des dispositifs de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SCSPD), et la réintégration officielle de Fosses dans le contrat de ville intercommunal par voie d'avenant en 2019 et 2020.

En 2025, la signature du nouveau contrat de ville (2024-2030) marque une nouvelle étape pour la commune. Fosses réaffirme son engagement aux côtés de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) et de l'État dans la lutte contre les inégalités territoriales, la promotion de l'inclusion sociale et la cohésion des quartiers. Cette nouvelle contractualisation s'appuie sur l'évaluation du précédent contrat et sur les enseignements tirés des dynamiques locales (renouvellement urbain, mobilités, jeunesse, emploi, prévention de la délinquance, participation citoyenne).

Parallèlement et dans le prolongement des contrats Enfance-Jeunesse et Temps libre, la contractualisation d'une Convention Territoriale Globale (CTG) entre la ville, la CAF et les partenaires institutionnels vient consolider la cohérence des politiques publiques locales. Les orientations d'alors couvriront les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité et de l'action sociale.

Cette contractualisation rénovée s'inscrit en articulation directe avec le contrat de ville, le CLSPD et le projet social du centre social AGORA, garantissant une complémentarité des dispositifs et une continuité dans les parcours d'accompagnement des habitants.

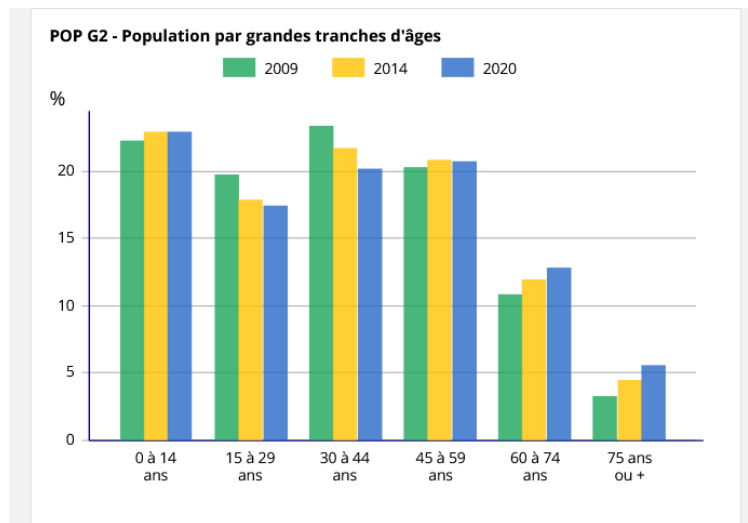
La population (sources INSEE 2022 et IAU îdf – Institut Paris Région) :

La ville compte 10 249 habitant.es (estimation 2025 : 10 591) pour 3 754 ménages. La part population immigrée est de 16.9%.

⇒ Evolution démographique :

- Naissances domiciliées en 2023 : 146
- Décès domiciliés en 2023 : 62
- Taux de croissance : 0.5 ; solde naturel : 0.9 ; solde migratoire : -0.5

La population est répartie en pourcentage selon les données suivantes (dossier INSEE du 27/02/2024) :



L'évolution constatée sur ces quinze dernières années montre une part relativement importante de la population « jeunes », dont celle en augmentation des moins de 14 ans ainsi que celle, là aussi en augmentation, de la population 3^{ème} et 4^{ème} âge.

⇒ Structures familiales

Près de 24.4% des ménages sont composés d'une personne seule et 74.8% sont composés d'une famille. Il s'agit principalement de couple avec enfant(s). On observe depuis 2008 un nombre de ménages d'une personne en augmentation, quand les ménages avec famille diminuent sur cette même période. Ceci peut s'expliquer par la baisse de la population des 15-44 ans entre 2008 et 2013 relativement à l'augmentation de la population des plus de 60 ans.

Plus précisément, sur les familles recensées en 2020 (/2 763 familles) :

- 52.2% sont des couples avec enfants (52.5% en 2019) ;
- 16.2% sont des familles monoparentales (16.1 en 2019) ;
- 31.6% sont des couples sans enfants (31.4 en 2019).

Par ailleurs, si l'on tient compte des familles ayant au moins 1 enfant en 2019, soit 1 639 familles, on note les données suivantes :

- 580 familles ont 1 enfant, soit 35% ;
- 702 familles ont 2 enfants, soit 43% ;
- 259 familles ont 3 enfants, soit 16% ;

- 99 familles ont 4 enfants et plus, soit 6%.

Enfin, si l'on tient compte des familles ayant au moins 1 enfant en 2020, soit 1 640 familles (1639 en 2019), on note les données suivantes :

- 583 familles ont 1 enfant (580 en 2019), soit 35.5 35% ;
- 703 familles ont 2 enfants (702 en 2019), soit 43% ;
- 257 familles ont 3 enfants (259 en 2019), soit 15.5 16% ;
- 97 familles ont 4 enfants et plus (99 en 2019), soit 6%.

⇒ **Ressources et emploi**

- Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2022 : 23 310 €.
- Foyers fiscaux imposables : 2 241, soit 61% du nombre de ménages fiscaux.
- Taux de pauvreté : 13% (15% pour les 30/39 ans), 30% de locataires ,7% de propriétaires
- Taux d'activité des 15-64 ans en 2022 : 77,3%
- Taux de chômage en 2022 : 10%

Taux de chômage des 15-64 ans (données Pôle emploi T4 2023) : +4.8% / T4 2022 (1.3% sur le Val d'Oise), réparti comme suit :

- Jeunes : 21% (+5.7pts/T4 2022)
- Senior : 25% (-1pts)
- Femmes : 53% (+2.5pts)
- Cadres : 9% (+0.1pts)
- DELD : 31% (-1.7pts)
- DETLD : 13% (+1.8pts)

La ville ne bénéficie pas de la présence sur son territoire de grande zone d'activités économiques, artisanales ou commerciales. On dénombre 175 établissements actifs fin 2021 répartis dans les domaines suivants : 4,6 % industrie, 17.7 % construction, 64.6 % commerce, transports et services divers et 13.1 % d'administrations publiques, d'enseignement, de santé et d'action sociale.

Malgré la proximité de la ville d'avec de grands pôles d'activités économiques, la population reste encore marquée de sa relative difficulté d'accès aux emplois, soit :

- Par les difficultés de mobilités et d'accès par transports en commun aux sites concernés ;
- Par les freins qui pèsent plus spécifiquement sur les femmes, en particulier concernant la garde d'enfant (qui entrave aussi les parcours d'insertion et/ou requalification) et une structure de l'emploi proposée en temps partiel et horaires décalés ;
- Par manque de qualification, même si cette dernière augmente sensiblement sur les 10 dernières années.

	Taux de chômage
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	14,1
BEPC, brevet des collèges, DNB	15,1
CAP, BEP ou équivalent	10,5
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	9,8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	7,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	7,8
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	9,1

L'actualisation des données sur la période T4 2022 / T4 2023, montre que ce sont les niveaux de formation bac. + 3 et plus et sans formation qui augmente le plus (respectivement +2.7 et +1.7), stagne pour les niveaux bac et bac + 2, et baisse de manière assez significative pour les niveaux BEP-CAP (-3.2)

⇒ Précarité :

Pour Fosses, les tableaux récents de l'INSEE sur l'emploi et la situation sociale indiquent notamment :

- Un **taux de chômage** de la population de 15 à 64 ans qui recule doucement entre 2011 et 2022 : 11,1% en 2011, 10,6% en 2016, 10,0% en 2022 ;
- Un **taux de chômage des 15–24 ans** qui reste très élevé mais en baisse nette : 31,4% en 2011, 24,7% en 2016, 21,3% en 2022 ;
- Une part importante d'**employés et d'ouvriers** parmi les actifs, ce qui caractérise souvent des territoires plus exposés au risque de précarité de l'emploi : en 2022, environ 24% d'employés et 21% d'ouvriers parmi les salariés travaillant à Fosses.

Ces éléments suggèrent une légère amélioration de l'accès à l'emploi (baisse du chômage), mais sur un profil socio-professionnel qui reste plutôt populaire, donc vulnérable aux crises économiques.

Evolution du chômage à Fosses

Année	Taux de chômage total	Taux de chômage 15–24 ans
2011	11.1%	31.4%
2016	10.6%	24.7%
2022	10%	21.3%

NB : L'INSEE publie des taux de pauvreté monétaire principalement à l'échelle des départements et régions, et des analyses sur la « pauvreté et précarité » laquelle combine niveau de chômage, structure des emplois, part des ménages modestes, ménages monoparentaux, difficultés de logement, pour évaluer le niveau de précarité au niveau communal.

Evolution globale à Fosses entre 2011 et 2022 :

- Les indicateurs d'emploi s'améliorent légèrement (baisse du chômage global et des jeunes), ce qui va plutôt dans le sens d'une précarité moins forte liée au non-emploi ;
- La structure sociale reste populaire (forte proportion d'employés et d'ouvriers), ce qui signifie qu'une part significative de la population reste exposée aux contrats courts, bas salaires, temps partiels, etc. ;
- La précarité liée au chômage diminue légèrement, mais la vulnérabilité sociale globale reste élevée comparée à des communes plus favorisées.

⇒ Indicateurs de référence

- Taux de chômage des 15-65 ans – **10%**
- Taux de pauvreté - 13% (de 17 à 18% dans le Val d'Oise)

- Part des familles allocataires monoparentales – **11,9%**
- Nombre de foyers bénéficiaires du RSA – **213**
- Nombre de foyers bénéficiaire de la prime d'activité – **550**
- Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'AAH – **107**
- Foyers allocataires dépendants des prestations à 100% - **10,4%**

Public allocataire : données caf	FOSSES	VAL D'OISE
Nombre de foyers allocataires en 2023	1 921	254 611
Évolution du nombre de foyers allocataires entre 2018 et 2023	16,7%	8,4%
Nombre de personnes couvertes par au moins une prestation de la Caf	6 089	710 876

Entre 2018 et 2023, le nombre de foyers allocataires à bas revenus a augmenté de 38,0 % à Fosses, contre seulement 9,8 % dans l'ensemble du Val d'Oise.

Public allocataire : données caf	FOSSES	VAL D'OISE
Nombre de familles allocataires en 2023	1 349	155 088
Évolution du nombre de familles allocataires entre 2018 et 2023	6,3%	0,5%
Part des familles allocataires à bas revenus	27,7%	32,9%
Nombre de familles allocataires monoparentales	365	46 838
Part des familles allocataires monoparentales	27,1%	30,2%
Part des familles allocataires monoparentales à bas revenus	49,0%	51,2%
Nombre de familles nombreuses allocataires	479	47 261
Part des familles nombreuses	35,5%	30,5%
Part des familles nombreuses à bas revenus	32,6%	40,1%

Fosses compte 1 349 familles allocataires, dont 365 sont monoparentales et 479 sont nombreuses.

La part des familles nombreuses et monoparentales est plus élevée à Fosses que dans le département.

Public allocataire : Données CAF	FOSSES	VAL D'OISE
Nombre de foyers allocataires à bas revenus	628	89 300
Part des foyers allocataires à bas revenus	32,7%	35,1%
Nombre de familles allocataires à bas revenus	374	51 059
Part des familles allocataires à bas revenus	27,7%	32,9%
Taux d'évolution du nombre de familles allocataires à bas revenus entre 2018 et 2023	38,5%	8,2%

Le nombre de foyers à bas revenus à Fosses a augmenté de +38 % entre 2018 et 2023, contre +9,8 % dans le Val d'Oise.

Fosses compte 213 foyers bénéficiaires du RSA et 550 de la prime d'activité.

L'habitat :

- Nombre de logements : 4 109 en 2024 (3 702 en 2018, 3 487 en 2007)
- Géographie au 01/01/2023
- Taux de construction annuel moyen de 2014 à 2018 pour 100 logements : 2.6
- Part de résidences principales : 95.8%
- Part logements individuels : 75.5%
- Part logements collectifs : 24.2%

Répartition par typologie de logements du parc social :

- PLAI : 45.3%
- PLUS : 40.9%
- PLS : 13.8%

Typologie d'occupation :

- Part des ménages propriétaires de leur résidence principale : 74.6 %
- Part des ménages locataires : 25.4%
 - Parc social : 16.2%
 - Parc privé : 7.3%
 - Hébergement : 1.9%

⇒ Projets de logement à venir :

1. Opération Grande Rue / rue de la Mairie

- Création de 40 logements, dont 19 logements aidés et 21 logements en accession
- Emprise foncière : 4 928 m²
- Réalisation de 70 places de stationnement résidentielles
- Aménagement complémentaire d'un parking public de 16 places

2. Opération de logements sociaux — secteur de l'église Saint-Étienne

- Création de 18 logements sociaux
- Désenclavement du site de l'église
- Aménagement d'une place publique

3. Projet d'habitat inclusif — ancienne gendarmerie

- Réhabilitation du site en 43 logements
- Projet porté par Val d'Oise Habitat, en partenariat avec la Ville
- Programme d'habitat inclusif à destination des seniors, incluant également des logements familiaux
- Partenariats locaux en cours de structuration
- Dossiers déposés ou en préparation dans le cadre des appels à projets « Petites Villes de Demain » et du Département

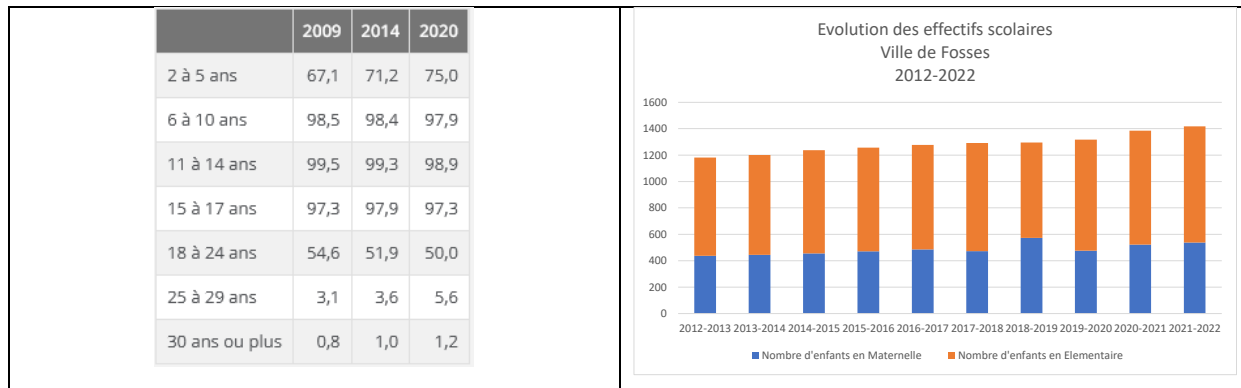
L'école

Le taux de scolarisation est stable depuis 2008. Néanmoins, il progresse sensiblement depuis cette date pour les enfants âgés de 2 à 5 ans. Si elle n'est pas encore clairement documentée à l'appui de données chiffrées actualisées, force est de constater l'augmentation d'une population composée de couples avec de jeunes enfants ou le projet d'en avoir. Cette tendance lourde consécutive en partie par les mises à l'habitation des programmes de logement issues des opérations récentes de renouvellement urbain exerce une pression sur les capacités d'accueil des établissements scolaires et des structures d'accueil péri et extrascolaires.

Les effectifs scolaires évoluent constamment depuis 2012 : 1 182 enfants étaient accueillis en 2012, contre 1 419 enfants en 2022, soit +237 enfants, soit 20% d'augmentation d'effectifs en 10 ans.

Il ressort de cette tendance :

- La création de 5 classes supplémentaires sur les 3 dernières années ;
- La nécessité de refonte de la carte scolaire du premier degré ;
- La nécessité d'une nouvelle carte scolaire pour les jeunes collégien.nes entre la ville de Fosses et celle de Marly ;
- Une difficulté de plus en plus marquée à répondre aux besoins des familles sur l'accueil péri et extrascolaire.



⇒ **Concernant le premier degré :**

L'Indice de Position Sociale pour les écoles élémentaires

école	IPS 21 22	IPS 22 23	IPS 23 24	IPS 24 25	IPS 25 26
ECOLE ELEMENTAIRE HENRI BARBUSSE	101,9	97	96	94,5	95
ECOLE PRIMAIRE ALEXANDRE DUMAS	123,7	117,5	119,3	118,1	121,6
ECOLE ELEMENTAIRE ALPHONSE DAUDET	101,2	100,7	101,8	102,1	101,5
ECOLE ELEMENTAIRE FREDERIC MISTRAL	109,8	105,2	105,1	105,5	108

Ecart d'IPS sur la circonscription 92 à 131 ;

IPS Val d'Oise : 104

IPS National : 103

L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur qui résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueilli.es dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements, mais aussi à l'intérieur de ces mêmes établissements.

L'IPS moyen constaté par l'EN pour 2022/2023 est de 103

⇒ **Concernant le second degré – collège :**

libelle_indicateur	libelle_modalite	2022	2023	2024	2025
IPS par niveau de formation	Niveau collège hors SEGPA	94,3	95,6	96	96,6
IPS par niveau de formation	Entrants en 6ème	94	99,5	95,7	99,4
IPS par niveau de formation	SEGPA	83,1	82,1	86,1	83
IPS de l'établissement	Ensemble des élèves	93,8	94,9	95,5	95,9

L'évolution sur 5 ans révèle une tendance marquée à la dégradation du niveau de l'IPS pour toutes les catégories hors SEGPA.

Cette évolution est corrélée avec :

- Une diminution du taux d'hétérogénéité sociales des élèves : de 31.4 en 2019 à 28.4 en 2022,
- Une augmentation du taux d'élèves boursier sur tous les échelons : de 20.3 en 2018 à 23.4 en 2022,

pour une PCS très nettement représentée par les catégories employés/ouvriers/inactifs à hauteur de 75% de l'effectif en 2022, contre 68.6 en 2018.

Sur une période de 10 ans, l'effectif du collège a augmenté de 24.7%, portant à 833 le nombre d'élèves en 2022/2023 ; contre 668 en 2015/2016.

A ces indicateurs viennent s'ajouter une augmentation sensible du nombre de conseils de disciplines (11), du nombre d'exclusion (7) et du nombre de « faits établissement » (17) qui révèlent par ailleurs une augmentation du nombre de signalement et informations préoccupantes.

C'est dans ce contexte que les membres du CA ont souhaité porter une motion en fin d'année scolaire 2022/2023 quant à la dégradation du climat scolaire et de la pression exercée sur l'activité de l'infirmière scolaire.

Sécurité & prévention de la délinquance

Fosses a été classée en Zone de Sécurité Prioritaire – ZSP, instituée le 19 mars 2013, renforcés en 2019 par le dispositif « Quartier de Reconquête Républicaine », dont le déploiement s'inscrit dans une logique de continuité territoriale avec la ville de Louvres.

Cette structuration a permis de maintenir un certain niveau d'engagement d'une partie du réseau d'acteurs mobilisés chacun dans le cadre de ses compétences et de valoriser le dynamisme local. Le zonage dont bénéficie Fosses et les dispositifs qui s'y adossent participent ainsi d'un effet de levier important dans la mise en œuvre d'un ensemble d'actions qui font sens et produisent leurs effets dans bien des domaines (éducation, citoyenneté, accompagnement social, prévention, parentalité, emploi-insertion, ...

La signature de l'avenant sécurité au contrat Petites Villes de Demain illustre bien ce dynamisme autant qu'il confirme les orientations concrètes de la municipalité en matière d'intégration des problématiques de sécurité dans ses programmes d'aménagement. Conformément aux attentes de l'ANCT, il donne une assise institutionnelle pour que la dimension « sécurité » soit clairement identifiée dans la convention cadre, souligne l'importance données aux enjeux de pérennité des investissements et acte la nécessité de la permanence des dotations en moyens opérationnels dont a besoin le territoire.

Enfin, il est noté que la mise en œuvre des orientations de la municipalité en matière de sécurité et de prévention de la délinquance s'inscrit dans le temps et mobilise la collectivité depuis de nombreuses années. Ainsi de dispositifs en dispositifs, le pilotage, la concertation et la coordination des actions s'appuie sur une structure opérationnelle aux multiples facettes dont le gain en capacité d'adaptation, de réactivité, d'innovation et d'évaluation pour l'ensemble des acteurs est reconnu.

⇒ **Etat des lieux** (évaluation contextualisée dans le cadre du QRR Fosses/Louvres).

Pour mémoire, La commune est située en zone Gendarmerie Nationale (brigade territoriale autonome de Survilliers, Compagnie de Montmorency, Groupement de Pontoise).

Les communes de Fosses et Louvres sont régulièrement exposées aux troubles à l'ordre public, pour des raisons géographiques (proximité de la Seine Saint Denis, présence de nombreux axes de circulation dont la ligne D du RER) et sociologiques (population jeune, forte croissance démographique, présence d'établissements scolaires difficiles).

Ces troubles ont une triple traduction opérationnelle :

- De nombreuses rixes opposant des jeunes de quartiers rivaux, pouvant se traduire par des mesures de rétorsion, dans une logique d'escalade de la violence ;
- Une opposition plus ou moins violente aux forces de l'ordre, allant de l'outrage à l'envoi d'engins incendiaires sur les emprises de la gendarmerie aux manœuvres de harcèlements par dégradations (feux de poubelles ou de voitures, caillassages), en passant par les embuscades ;
- De nombreuses incivilités en lien avec de petits trafics de stupéfiants qui alimentent le sentiment d'insécurité.

La délinquance sur les secteurs de Fosses et de Louvres reste d'un point de vue quantitatif stable et maîtrisée. Néanmoins, l'augmentation déjà amorcée de la population s'accompagne d'une hausse des comportements violents et d'une hostilité à l'autorité.

Analyse par catégories d'infractions :

La période du 01/01/2021 au 01/01/2022 s'avère favorable puisque la plupart des indicateurs sont positifs :

- Légère baisse des atteintes aux personnes (-1,23%) ;
- Légère baisse des atteintes aux biens (-3,23%), une baisse significative des cambriolages (-23,33%), des vols liés aux véhicules (-10,42%) et des vols simples (-8,20%).

Notons que les très bons chiffres de l'année 2020 (dus en partie à l'effet du confinement pendant l'épidémie de COVID19) ont pu être maintenus et même baissés sur l'année 2021 alors même que la population de la ville de Fosses augmente.

Notons également la forte augmentation des infractions à la législation sur les stupéfiants (+128,57%) sur la période considérée. La lutte contre les trafics de stupéfiants a été en effet une priorité de l'année 2021, elle a notamment conduit à une enquête commune de la BTA FOSSES, la BR MONTMORENCY et de la SR VERSAILLES qui a permis le démantèlement du trafic de stupéfiant sur le quartier Le Plateau à Fosses, la saisie de plus de 4,5 kg de résine de cannabis et l'incarcération du chef du trafic pour 4 ans de prison ferme.

La période du 01/01/2022 au 03/11/2022 s'avère favorable puisque la plupart des indicateurs sont positifs :

- Baisse des atteintes aux personnes (-9,88%) ;
- Hausse des atteintes aux biens (+13,01%), une légère baisse des cambriolages (-6,67%) et une forte hausse des vols liés aux véhicules (+42,86%) et des vols simples (+27,08%).

La baisse des atteintes aux personnes peut être expliquée par l'absence cette année du phénomène de rixe entre bande (FOSSES LOUVRES) que nous avons connu à la rentrée 2021.

Notons également la baisse (-55,56%) des violences sur dépositaires de l'autorité publique et une baisse des infractions à la législation sur les stupéfiants (-20,69%) qui montrent l'impact positif de l'action de la gendarmerie sur le Quartier de Reconquête Républicaine.

À Fosses, cette délinquance est surtout liée à la précarité sociale d'une partie de sa population. Une partie importante de nos interventions sur la commune concerne donc des affaires de violences intrafamiliales (VIF), tapages et comportement non délictuel mais générateur d'un sentiment d'insécurité chez la population (Squat, rôdeur, etc.).

Le quartier du Plateau est également le lieu d'un trafic local de stupéfiant. Ce trafic génère un sentiment d'insécurité au sein de la population et est souvent l'origine de nombreux autres crimes et délits (dégradations dans les parties communes des immeubles, racket, vols, rixes entre bandes, etc.).

Une forte présence gendarmerie (notamment grâce à des patrouilles pédestres plus visibles) et des enquêtes poussées (comme celle qui a permis le démantèlement du trafic de stupéfiants) permettent de lutter efficacement contre la délinquance génératrice d'un sentiment d'insécurité.

L'expression des habitant.es et des acteurs du territoire

Les éléments présentés ci-après sont extraits de 2 démarches de concertations engagées sur le 2^{ème} semestre 2023, l'une auprès d'une vingtaine d'habitant.es accueilli.es au centre social, l'autre auprès d'une centaine de jeunes gens de 15 à 25 ans vivant à Fosses ou fréquentant la ville de Fosses.

- L'enquête habitant a été réalisée à partir d'un questionnaire national ;
- L'enquête menée auprès des jeunes s'est faite dans le cadre d'une réflexion sur l'offre de service à destination de la jeunesse, l'objectif de cette enquête était de mieux connaître les jeunes du territoire en les questionnant sur leurs attentes, leurs besoins et leurs préoccupations.

⇒ **Ce qui satisfait :**

- L'accessibilité des commerces et des transports
- La proximité des services publics
- L'amélioration de l'image de la ville

⇒ **Les attentes :**

- L'offre de service enfance / petite enfance
- Le lien social de proximité
- Les mobilités et l'amélioration du service de transport en commun (RER)
- Une relation « humaine » avec les institutions (VS dématérialisation des services), en particulier pour toutes questions relatives à l'accès aux droits

Ce qui ressort :

- Un attachement à la vie locale, de son quartier, la vie associative
- Le sentiment de discrimination dans son rapport à l'emploi et à l'éducation

Plus spécifiquement auprès des jeunes

- Le besoin d'information et d'écoute est principalement verbalisé sur ce qui relève de l'accès aux loisirs, de l'orientation scolaire et de l'insertion professionnelle
- Sur ce besoin, un sentiment de manquer de ressources locales, de devoir faire par soi-même, et donc de ne pas avoir satisfaction dans ses recherches
- Une volonté d'engagement principalement dans le domaine des pratiques sportives, de la citoyenneté et de la solidarité
- Un accès à l'autonomie et au monde du travail pénalisé par le manque d'expérience professionnelle et le manque de qualification attendue, la conscience de ne pas avoir accès aux bons réseaux et d'être discriminé

⇒ **Ce qui structure les orientations du projet social du centre social :**

- L'implication des habitants dans l'animation de la vie sociale
- La relation avec les écoles
- Le soutien à la parentalité, en particulier dans l'accompagnement à la scolarité
- La prise en compte du vieillissement d'une partie de la population
- L'accès aux droits et la proximité des services d'accompagnement à la vie quotidienne

- L'« aller vers » les populations les plus éloignées des structures, non captives

⇒ **Du point de vue des professionnels**

Forces et ressources :

- Des opérations de renouvellement urbain qui ont bénéficié à l'image et l'attractivité de la ville
- Maintien d'une offre de services publics de proximité & diversité du réseau de partenaires (accès aux droits, accompagnement social, aide aux victimes, emploi-insertion, prévention spécialisée...)
- Une structure de coordination des acteurs dans les domaines de l'éducation, la prévention, la sécurité, l'emploi...
- Une relative stabilité du tissu commercial de proximité
- Densité et diversité du tissu associatif local
- Attachement d'une partie des habitants, notamment jeunes, à leur territoire
- Lien de solidarité et bénévolat

Faiblesses

- Déficit d'ingénierie de projet
- Dégradation de la relation aux bailleurs et des interventions au titre de la GUSP
- Tendance à la hausse des fragilités sociales et économiques d'une partie de la population, notamment jeune et femme
- Augmentation du chômage des jeunes malgré une élévation générale du niveau de qualification initiale
- Une part toujours importante, voire en augmentation du chômage de longue et très longue durée
- Montée en charge des problématiques de santé mentale (troubles du comportement) chez les jeunes enfants et les adolescents
- Des indicateurs éducatifs préoccupants, relevés dès la petite enfance (accueil de loisir et écoles maternelles)
- Perte de repères éducatif pour une partie des parents
- Distorsion du lien école/famille pour une partie des parents : stratégie d'évitement, déni, rapport à l'institution...
- Surcharge des services d'accompagnement et de suivi, notamment psychosocial, accès aux droits, fracture numérique
- Une montée en charge des besoins de suivi d'une population 3^{ème} et 4^{ème} âge en perte d'autonomie, de rupture au social, et de manque de soutien familial
- Un relatif éloignement des grands centres urbains et la nécessité de stabiliser des services d'accueil de proximité
- Les fragilités de ces services à répondre à une demande croissante de la part de la population

Bilan évaluatif

Rappel des enjeux et objectifs structurants

Éducation

- Accompagner la réussite éducative grâce à des actions scolaires, culturelles et psychosociales adaptées aux besoins des jeunes.
- Prévenir le décrochage en renforçant l'accompagnement individualisé.
- Prendre soin de la santé mentale des élèves par des approches globales et innovantes.
- Promouvoir l'égalité filles-garçons, la citoyenneté, la lutte contre les discriminations et l'éducation aux médias et à l'information.

Santé

- Déployer des actions pluridisciplinaires pour prévenir et soutenir la santé mentale des jeunes.
- Mettre en place des initiatives autour des addictions, de l'usage des écrans et des conduites à risques, avec une approche universelle et inclusive.

Parentalité

- Soutenir les familles tout au long du parcours de l'enfant, via le FNP (ex REAAP) et l'accompagnement à la scolarité.
- Renforcer l'appui aux parents isolés ou en difficulté psychosociale, notamment dans les premières années de vie.

Citoyenneté

- Promouvoir les valeurs républicaines, l'égalité et la lutte contre toutes les discriminations.
- Encourager l'engagement des jeunes et des habitants dans la vie locale, l'amélioration du cadre de vie et les projets participatifs.

Culture

- Faciliter l'accès de tous, dès la petite enfance, à la culture et aux pratiques artistiques.
- Consolider les coopérations entre acteurs éducatifs, institutionnels et culturels dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

Accès aux droits & accompagnement social

- Accompagner les publics vulnérables face aux fragilités économiques, sociales et numériques.
- Favoriser l'accès aux droits et réduire la fracture numérique par des dispositifs d'accueil, d'information et de médiation adaptés.

Emploi & Insertion

- Renforcer l'accompagnement des jeunes via les dispositifs spécifiques, la Mission locale et la Maison de l'Emploi.
- Développer des actions d'orientation scolaire et professionnelle, individuelles ou collectives, pour sécuriser chaque parcours.

Sécurité & Prévention de la délinquance

- Travailler en prévention primaire pour lutter contre les rixes, le harcèlement et les violences faites aux femmes.
- Améliorer la coordination entre la Ville, la gendarmerie et la prévention spécialisée pour des réponses rapides et adaptées.

GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)

- Renforcer la coordination Ville–bailleurs pour assurer la pérennité des investissements et une gestion urbaine de qualité.
- Soutenir les initiatives collectives, l'appropriation des espaces et l'implication des jeunes dans la vie des quartiers.

Les enseignements du bilan général de la CTG

Le soutien et l'accompagnement à la parentalité correspondent à des besoins réels du territoire dans des domaines aussi variés que l'accompagnement à la scolarité, la santé ou la vie du quotidien ;

Les familles avec enfants éprouvent de plus en plus de difficultés pour trouver des réponses adaptées à leurs besoins : moyens de garde (enfance et petite enfance), tarifs, ... ;

L'accès aux droits constitue un enjeu central au regard de l'évolution socio-économique du territoire, du manque de repérage de l'offre et des freins inhérents à la mobilisation de l'offre numérique dans le cadre des démarches administratives ;

L'animation de la vie sociale agit comme un véritable levier de renforcement de la dynamique sociale territoriale, de lutte contre l'isolement, de cohésion sociale et de participation des habitant.es.

Le ressenti du terrain :

- Un territoire jeune et dynamique : l'offre associative est bien implantée et constitue un levier partenarial essentiel
- Un besoin d'accompagner le renouvellement de la population
- Une offre enfance - jeunesse attractive : culture, citoyenneté...
- Des besoins doivent être renforcés en matière de continuité éducative et de politique jeunesse : des passerelles sont à renforcer entre les différentes « strates »
- Une problématique importante concerne l'attractivité des métiers du lien
- Des enjeux forts concernant la pérennité des investissements (programmes urbains, commerces, patrimoine...)
- Des besoins émergents : vieillissement, autonomie-handicap, « les aidant.es », le creusement des inégalités (concentration des précarités, travailleur.euses pauvres...), le maintien d'une offre de services sociaux de proximité

Un axe émergent : l'accueil des enfants à besoins spécifiques

- Volonté de dépasser le prisme de l'accueil des enfants sur les temps péri et extra : approche globale
- Tendance lourde constatée sur les différents temps + diversité des troubles : porteur de handicap, et à besoins spécifiques
- Travail auprès des équipes : retour d'expérience du référent handicap de l'EMMD ; implication dans le cadre d'un réseau départemental, partage d'expérience, compréhension et pratiques adaptées, difficulté à maintenir la fonction dans le temps + vigilance sur l'effet de niche, sécuriser les équipes, adapter les formats (temps d'animation, espaces...)
- Travail auprès des familles : question de l'accès aux droits, mise en place de protocole partagé (notamment avec l'EN / partage d'informations), la question des limites
- Renforcement des services d'accompagnement, oui mais par tout seul !

Vers la définition d'un cahier des charges pour une mission d'appui globale :

- Elaboration d'un diagnostic local
- Identification des ressources locales

Une programmation prédéfinie :

- Intervention sur sites auprès des personnels ATSEM et péri/extrascolaires afin de consolider le liens écoles / ALSH

- Formation préalable à l'utilisation d'outils pédagogiques
- Interventions spécifiques auprès du réseau d'assistantes maternelles : journée des assistantes maternelles, cycle d'ateliers thématiques en fonction du handicap
- Développement sur le format Café des parents
- Consolidation des services d'accès aux droits
- Accompagnement aux pratiques professionnelles, dédié service jeunesse & EMMMD

Données générales (réf. 2024)

Petite enfance : Formations, valorisation des métiers, temps forts collectifs

Objectifs :

- Valoriser les métiers de la petite enfance
- Proposer des formations aux assistantes maternelles en lien avec les thématiques du RPE
- Créer un comité de réflexion sur la structuration de l'offre petite enfance
- Développer l'étude surveillée en lien avec l'éducation nationale

Résultats attendus :

- Augmentation de la reconnaissance professionnelle pour les travailleurs de la petite enfance
- Adaptation des pratiques éducatives et une meilleure gestion des besoins des enfants accueillis
- Organisation et attribution des ressources pour répondre aux besoins des familles et des enfants.

Assistants maternelles en formations continue	Familles différentes ont bénéficié d'une information individuelle ou collective	Enfants accueillis lors des ateliers d'éveil
26	101	206

	Source	2021	2022
Taux activité Ass Mat	10.8 AM en activité pour 100 enfants de – de 3 ans	11.9 AM en activité pour 100 enfants de – de 3 ans	12,2 AM en activité pour 100 enfants de – de 3 ans

	Source	2022	2023	2024
Nbre EAJE tous types	Ville	1	1	1
Nbre places PSU	Ville	0	0	0
Nbre crèches collectives	Ville	0	0	0
Nbre multi-accueil	Ville	0	0	0
Nbre micro-crèches PSU	Ville	0	0	0
Nbre EAJE PSU autres	Ville	0	0	0
Nbre microcrèches Paje	Ville	1	1	1
Nbre MAM	Ville	2	2	2
Nbre Ass Mat agréées	Liste PMI	67	62	59
Nbre Ass Mat actives	Imaje	55	49	

	Source	2021	2022	2023
Nbre enfants Ass Mat	Imaje	152	145	138

Nbre enf garde domicile (Familles bénéficiaires CMG)	Imaje	5	5	5
Nbre préscolarisations	Imaje	0	0	0
Nb parents employeurs	Insee			266
Nb familles utilisant 1 structure PAJE	Imaje		10	14

Enfance/ jeunesse : restructuration du centre de loisirs, inscriptions mercredi

Objectifs

- Favoriser la participation des jeunes
- Veiller à l'inclusion et à l'accessibilité pour tous les enfants
- Offrir une offre éducative cohérente
- Prévenir les conduites à risque

Résultats attendus

- Faciliter l'accès à la culture pour tous
- Améliorer la qualité de la prise en charge des enfants
- Fluidifier les parcours
- Contribuer à l'épanouissement social de l'enfant

Jeunes bénéficiaires des actions culturelles	Enfants accueillis les mercredis	Jeunes bénéficiaires des actions portées par le centre social et le centre de loisirs
122	493	1 029

L'offre péri et extra-scolaire : ALSH mater & primaire

Evolution des effectifs scolaires

	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	535	539	510	485
Primaire	879	891	931	898
	1 414	1 430	1 441	1 383

Ouverture d'un deuxième centre de loisirs pour l'accueil primaire en extrascolaire en 2023 pour une capacité d'accueil de 50 enfants

Refonte de l'organisation en 2023 :

- Création d'un pôle commun Centre social/Centre de loisir avec l'objectif d'adosser le projet pédagogique de l'ALSH au projet social de l'AGORA
- Travail sur l'accompagnement des pratiques avec l'appui du Pôle ressources Ville et développement social

Mise en place d'une nouvelle structure de direction :

- Une direction centrale
- Deux directions adjointes maternelle & primaire

- Des référent.es de site périscolaire sur chaque école ou groupe scolaire

Réflexion en cours :

- Encadrement de la pause méridienne / problématique de gestion des effectifs
- Redéfinition d'une charte d'accueil avec les parents
- Adaptation des espaces en fonction de l'évolution des inscriptions sur les temps extrascolaires

Encadrement et accompagnement des pratiques professionnelles, travail sur :

- L'articulation emplois saisonniers et équipe permanente
- L'attractivité du métier d'animateur.rice
- La gestion des effectifs / taux d'encadrement (opérations job dating : 2023 : 2 ; 2024 : 1 ; 2025 : 2
- La consolidation d'un plan de formation BAFA-BAFD : 2025 : 2 BAFA et 2 BAFD ; 2024 : 2 BAFA et 2 BAFD

L'offre jeunesse Périscolaire et extra-scolaire

Fréquentation du service jeunesse :

Taux relatif à la parité soumis à des variations importantes (effet de groupe). Par exemple pour 2025, le taux sera beaucoup plus élevé : 40 %, voire 42 %.

Composition de l'équipe :

- 4 etp + 1 cheffe de service
- Tous.tes diplômé.es (BAFA/BAFD & DEJEPS)
- Equipe permanente stable dans le temps mais renouvelée à 50% sur la période de référence
- Inauguration d'un nouvel espace Clauette COLVIN 2025 (pour mémoire, fermeture du Point Information Jeunesse en 2019)
- Implications :
- Scolarité : collège : CESC, prévention du décrochage scolaire, boost ta rentrée
- Action éducative : PRIJ, cellule de suivi éducatif avec IMAJ, prévention des rixes – ZSP Fosses Louvres, programme de lutte contre les violences faites aux femmes et égalité HF
- Emploi-formation : forum de l'emploi, opération de promotion métiers, aide à la recherche d'emploi et formation

	2021	2022	2023	2024
Nombre de passage	9 500	11 703	12 210	11 733
Pourcentage de filles	38%	25%	35 %	35 %
Pourcentage de garçons	62	75	65 %	65 %

Parentalité :

Objectifs :

- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Prévenir et accompagner les situations de vulnérabilité

- Renforcer le réseau de partenaires autour de la parentalité
- Promouvoir une éducation bienveillante et équilibrée

Résultats attendus :

- Permettre aux parents de bénéficier facilement d'un soutien parental local
- Favoriser l'émergence de lieux d'écoute, d'information et d'échange pour les parents
- Développer des actions variées et novatrices pour accompagner les parents dans leur rôle
- Consolider l'accessibilité et la cohérence des dispositifs de soutien à la parentalité

Visiteurs dans le cadre de la journée de la petite enfance et de la parentalité	Invitations aux réunions Info-Bébé	Participants aux ateliers stimu'ergo
448	144	16

Programmation vie locale à destination de tous les publics, actions parentalité via le centre social et le service petite enfance

Actions	Fréquence / Nombre	Public concerné	Observations / Partenariats
Atelier du bout des doigts (parents-bébés)	74 ateliers – 61 familles – 74 enfants	Parents et bébés	Favorise la relation parent-enfant
LAEP	37 séances (2024) – 22 familles	Jeunes enfants et parents	Lieu d'écoute et d'échanges
Ateliers parents-enfants	52 ateliers – 40 familles – 70 enfants	Enfants et parents	Activités créatives et ludiques
Actions REAAP – "Découvrons en familles"	92 parents – 170 enfants	Familles	Renforce le lien familial et social
Sorties culturelles et de loisirs (été)	4 sorties – env. 213 participant·es	Tout public familial	Activités conviviales et inclusives
Spectacles à Germinal (2024)	63 adultes / 33 public familial	Adultes et familles	Actions culturelles locales
Partenariats culturels	—	Tout public	Culture du Cœur, Cinéma de l'Ysieux
Interventions thématiques	—	Parents	Ex. : diététique, nutrition
Conteuse	1 fois / trimestre	Jeunes enfants et parents	Moment de partage et de découverte
Éveil musical	1 fois / trimestre	Parents-bébés	Intégré aux ateliers parents-bébés

Axe Famille / Parentalité du centre social

- Actions bien identifiées par les habitants·es et les acteur·trices du territoire.
- Espaces d'échanges permettant aux parents d'exprimer leurs difficultés.
- Sentiment de moindre isolement et de meilleur soutien dans leur rôle parental.

Diagnostic interne :

- Augmentation de la participation des familles aux activités.
- Hausse du nombre de nouvelles familles inscrites.

Accès aux droits : inclusion numérique, usage borne dématérialisée

Objectifs :

- Lutter contre l'exclusion (sociale, professionnelle, administrative)
- Réduire le non-recours aux droits (aides sociales, logement, santé, emploi, etc.)
- Soutenir les parcours d'insertion via l'accès à l'information, aux dispositifs, à la formation et à l'emploi
- Renforcer la lisibilité des dispositifs et améliorer leur articulation

Résultats attendus :

- Diminution du nombre de personnes en situation d'exclusion sociale ou professionnelle
- Amélioration du taux de recours aux aides disponibles et suivi proactif pour identifier les populations les plus vulnérables
- Meilleur taux de réussite des parcours d'insertion
- Meilleure coordination entre les différents services municipaux et les partenaires externes

Séances d'inclusion numériques	Rendez-vous avec l'écrivain public	Rencontres avec les assistantes sociales et la médiatrice familiale	Aides dans les démarches dématérialisées
16	87	292	371

L'offre de services : Centre social et CCAS

Permanences	Nombre de Permanences en 2023	Nombre de Permanences en 2024
Juriste (1x/semaine) et Psychologue (3x/mois) du CIDFF	157	171
Assistante sociale de la CRAMIF (1x/semaine puis 1x tous les 15 jours)	100	56
Médiatrice Familiale de L'UDAF 95 (3x/mois)	39	26
Assistante sociale de la CAF (1x/semaine)	150	165
Assistante sociale de L'AAF (1x/semaine)	100	101
L'écrivain public (1x/semaine)	109	87
Démarches dématérialisées	189	371

Action sociale

File active RSA :

- +110 bénéficiaires depuis 2023

File active totale 2024 :

- 320 personnes accompagnées, hors RSA

L'accompagnement va au-delà des chiffres : rencontres avec les familles et proches, non comptabilisées mais essentielles.

Domiciliation

- 40 personnes suivies chaque année
- Accompagnement pour ouverture de droits et demandes de logement social

Aides facultatives

- 2023 : 152 foyers aidés (dont 129 pour l'alimentaire)
- 2024 : 114 foyers aidés (dont 86 pour l'alimentaire)

Ces foyers disposent de moins de 5 € par jour et par personne pour se nourrir et se vêtir.

Évolution et défis du service logement

Le service logement a connu une profonde transformation pour se conformer aux lois ELAN et ALUR. La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a accompagné les communes en 2023 pour la mise en place, effective en 2024, de deux nouveaux dispositifs : la gestion en flux et la cotation de la demande de logement social.

Analyse des mobilités et taux de rotation au sein des logements du parc privé et public : Plusieurs études et données (AORIF, INSEE, SNE, DIA,...) mettent en lumière un écart important dans les taux de rotation entre le parc privé et le parc social.

Caractéristiques	Parc Privé	Parc Social
Mobilité (Durée d'Occupation)	Très grande mobilité, environ 8 ans.	Habitat de très longue durée, environ 15 ans.
Profil des Locataires (Mobilité)	Plus jeunes (premiers emplois), ou en transition (achat, passage en HLM, déménagement professionnel).	Familles de longue durée, avec une augmentation des familles de 3 enfants et plus et une continuité des familles monoparentales.
Origine des Locataires	Majoritairement du Val d'Oise.	Principalement de Seine-Saint-Denis et des villes du Val d'Oise proche de Fosses (Sarcelles, Villiers-le-Bel).

Taux de Rotation Estimé (à Fosses)	Estimé entre 15% et 20%.	Estimé autour de 5% (soit environ 25 logements libérés par an pour plus de 750 logements).
---	--------------------------	--

Violences faites aux femmes : projets culturels, réseau d'acteurs, actions de sensibilisation

Objectifs opérationnels :

- Animer et mobiliser le réseau d'acteurs intervenants sur le sujet des violences faites aux femmes
- Poursuivre la programmation d'actions collectives de prévention des violences faites aux femmes
- Sensibiliser et former les acteurs intervenants auprès des publics
- Donner plus de visibilité aux actions menées sur le territoire
- Appliquer le plan de lutte élaboré par la ville contre les violences faites aux femmes

Résultats attendus :

- ✓ Meilleur accompagnement des victimes de violences
- ✓ Meilleure sensibilisation et prévention du public
- ✓ Meilleure appréhension des agents à traiter de ce sujet et meilleure capacité à la prise de recul

Actions thématiques égalité Femmes/ Hommes	Plan de lutte contre les violences faites aux femmes	Programmation dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes	Accompagnements juridique et psychologique
12	164 bénéficiaires	68 bénéficiaires	171

Trajectoire budgétaire

Ces données sont proposées à titre illustratif.

L'année 2021 est volontairement écartée car ne correspond pas à une année « normale » de fonctionnement au regard du fonctionnement en mode dégradé encore en place des suites de la crise sanitaire.

L'année 2025 n'a pu être retenue au moment de la présentation de ce bilan (absence de données consolidées des différents comptes de résultats validés par la CAF).

	2022	2023	2024
Accueil Loisirs Sans Hébergement	149 322 €	151 983 €	175 246 €
BUDGET GLOBAL	1 247 551 €	1 352 290 €	1 527 999 €
Accueil jeunes	38 382 €	52 102 €	48 024 €
BUDGET GLOBAL	286 709 €	296 196 €	332 156 €
Centre social	65 557 €	64 229 €	55 518 €
dont animation collective famille	23 682 €	24 655 €	20 464 €
BUDGET GLOBAL	248 905 €	253 978 €	213 095 €
Lieu d'Accueil Enfants Parents	2 860 €	2 427 €	953 €
BUDGET GLOBAL			
Relais petite enfance	32 365 €	33 937 €	34 411 €
BUDGET GLOBAL	50 922 €	54 686 €	54 930 €
Chargé.e de coopération		13 950 €	13 950 €
BUDGET GLOBAL		42 081 €	43 869 €
TOTAL CAF	312 168 €	329 333 €	334 616 €
TOTAL	1 834 087 €	1 947 150 €	2 128 180 €

Mesure d'impacts

Questions évaluatives

La petite enfance

En quoi les modalités d'animation du Relais Petite Enfance en direction des assistantes maternelles ont-elles permis de répondre aux besoins du territoire en matière de mode de garde pour les familles de la ville ?

La jeunesse

Dans quelle mesure la coordination locale « jeunesse » a-t-elle permis aux jeunes de s'impliquer davantage dans la vie locale et de valoriser leurs initiatives ?

Comment la coordination locale « jeunesse » a-t-elle contribué à renforcer le sentiment de citoyenneté et d'appartenance des jeunes à la vie locale ?

Quelles sont les attentes et les besoins exprimés par les jeunes concernant l'action publique locale, et dans quelle mesure ces attentes ont été prises en compte ?

La coordination du réseau d'acteurs locaux

En quoi l'animation territoriale de la CTG et son articulation avec d'autres cadres d'intervention (PEdT, contrat de ville, CLSPD, projet social, groupes projet (emploi, lutte contre les violences et discriminations faites aux femmes...), contribue-t-elle à alimenter la coordination du réseau de partenaires locaux ?

La petite enfance :

Une offre diversifiée orientée sur l'accueil du jeune enfant et la parentalité

REPERES

Journées de la petite enfance et de la parentalité

Les Journées de la petite enfance offrent aux familles un moment convivial, riche en découvertes et en animations pour les enfants de 0 à 6 ans. Elles répondent aux besoins des parents en recherche d'informations, de soutien et de temps partagés avec leurs enfants, tout en valorisant les professionnel-le-s du territoire.

L'évènement repose sur une forte mobilisation des partenaires : RPE, ALSH, assistantes maternelles, centre social, médiathèque, CAF, PMI, associations... Ce réseau permet de proposer de nombreux espaces ludiques, créatifs, culturels et informatifs, ainsi que des ateliers très appréciés (contes, éveil musical, poterie, massage bébé...).

Fréquentation :

- 2024 : 348 personnes
- 2025 : 367 personnes

Les familles, partenaires et intervenants saluent l'organisation, la diversité des activités et l'ambiance chaleureuse. Les parents apprécient surtout les animations partagées avec leurs enfants et les échanges directs avec les professionnels, notamment sur le stand CAF.

Reconduction annuelle, en alternance entre Fosses et Marly-la-Ville, avec un décalage en mai pour 2026.

Point Info Bébé

Les Points Info-Bébé, organisés chaque année, offrent aux parents des informations sur la petite enfance, la parentalité, les modes d'accueil et les droits des familles, tout en facilitant le contact direct avec les professionnels. Cette action renforce le partenariat entre la CAF, la PMI et les services petite enfance, et s'inscrit dans une dynamique de mutualisation avec Marly-la-Ville.

Chaque année, 120 à 140 invitations sont envoyées aux (futurs) parents, mais la participation reste limitée à 6-10 personnes, avec un taux de satisfaction de 100 %. Les parents apprécient les informations claires, les échanges avec les professionnelles et la pochette documentaire remise. Lors de la Journée de la petite enfance et de la parentalité, la participation a été plus faible, les parents préférant les ateliers et stands interactifs.

Perspectives :

Maintenir le Point Info-Bébé annuel en alternance sur Fosses et Marly-la-Ville, et proposer un temps d'information individuel via les stands lors de la journée de la petite enfance, avec distribution de la pochette.

Portes ouvertes annuelles du Relais Petite Enfance

Les portes ouvertes du RPE permettent aux parents employeurs et aux assistantes maternelles de se rencontrer, de découvrir les ateliers proposés et de partager un moment convivial. Elles valorisent l'investissement professionnel des assistantes maternelles et renforcent les liens entre familles, enfants et professionnels, tout en développant la dynamique de co-éducation et le partenariat avec le Point Info Bébé.

Chaque année, de 17 à 38 familles participent accompagnées par 13 à 17 assistantes maternelles. La maire adjointe en charge de la petite enfance est présente. Plusieurs ateliers sont proposés (motricité, contes, comptines signées, éveil musical, atelier créatif). Des expositions pédagogiques et de photos d'animation permettent de créer un

environnement et des occasions de médiation. L'événement est très apprécié pour son ambiance conviviale, les échanges entre parents et professionnels, et la valorisation du travail des assistantes maternelles.

Réunions partenariales

Le relais développe une dynamique partenariale diversifiée et complémentaire avec de nombreux acteurs locaux : services de l'ALSH, AGORA, EMMD, CAF, PMI, Ludo-médiathèque, associations, Relais voisins (Marly-la-Ville, Carnelle, Louvres), instituts de formation labellisés IPERIA, etc. L'objectif est de créer et renforcer des actions en faveur des familles et d'harmoniser les pratiques professionnelles.

Les réunions et échanges réguliers (en présentiel, mail, téléphone) permettent :

De coordonner des actions comme le Point Info Bébé, les portes ouvertes du RPE, la Journée de la petite enfance, la formation interservices, le Café des parents, ou des événements comme la fête de la ville et les terrasses d'été,

De partager informations, supports de communication et bilans,

De renforcer le lien entre partenaires et familles.

Cette dynamique partenariale favorise la coopération, l'entraide et l'innovation dans les pratiques, tout en offrant aux familles un accompagnement cohérent et diversifié. Elle permet aux parents de contacter les services selon leurs besoins.

Les cafés des parents

Le Café des parents a pour objectif de créer un espace convivial où les familles peuvent échanger, partager leurs expériences et être soutenues dans leur rôle de parent. Les discussions abordent des thématiques concrètes comme l'utilisation des écrans, le sommeil des enfants, la charge mentale, les relations parents/enfants ou encore la gestion des émotions.

Entre 2023 et 2025 :

2023 : 3 cafés organisés, avec 16 parents au centre social Agora et 6 parents à Marly-la-Ville.

2024 : 1 café à l'espace Germinal, où aucun parent n'a pu participer, mais des jeunes ont profité de l'intermède musical proposé.

2025 : lors de la Journée de la petite enfance et de la parentalité, 5 parents ont participé grâce à l'accompagnement d'une assistante maternelle qu'ils connaissaient.

On note que la présence d'une professionnelle connue, comme la référente famille, facilite grandement la participation et instaure un climat de confiance. Les échanges entre parents sont chaleureux et riches : certains partagent l'expérience de parents d'enfants plus âgés, d'autres découvrent des astuces pour les plus jeunes. Tous apprécient de pouvoir parler librement de leurs questionnements et de se sentir écoutés.

Une enquête menée en 2024 auprès de 21 familles a montré que 18 souhaiteraient participer à ce type de rencontres, privilégiant des lieux comme le centre social Agora, un parc ou un pique-nique, plutôt le samedi matin ou en soirée, 1 à 3 fois par an. Les familles recherchent surtout partage, information et convivialité, tandis que les principaux freins restent les horaires professionnels et la garde des enfants.

Perspectives : pérenniser les Cafés des parents en proposant des thématiques ciblées (alimentation, sommeil), solliciter des intervenants formés et réfléchir à l'implication des assistantes maternelles pour enrichir ces temps d'échanges, tout en garantissant un cadre professionnel et bienveillant.

L'information métier

Documentation sur le métier et agrément AM à disposition en libre accès lors de la journée de la petite enfance et de la parentalité

Point infos des actions du RPE avec les AM dans le Foss'mag afin de les valoriser et les visibiliser (ateliers, portes ouvertes RPE, participation à la journée de la petite enfance et de la parentalité...)

Nombre d'assistants maternels informés par le biais du RPE : journée nationale de l'AM (dont AM des autres communes) & forum de l'emploi : 26 personnes sont venues se renseigner sur les Métiers de la petite enfance.

Nombre de nouveaux assistants maternels agréés : 1

ZOOM SUR...

L'action intercommunale

- Implication du RPE de Fosses a 2 temps de présentation du métier d'assistant.e maternel.le organisés sur la ville de Louvres et Marly-la-Ville ;
- Des horaires différents ont été proposés afin de toucher le plus de monde possible ;
- La facilité d'accès a été prise en compte pour favoriser la venue des personnes intéressées ;
- Ces actions ont été menées en partenariat avec les RPE de Louvres et Marly-la-Ville, la crèche familiale de Louvres, la CAF et UNISAP95. Des assistantes maternelles de Fosses et Marly-la-Ville sont venues témoigner et échanger avec les participantes au sujet du métier d'assistant.e maternel.le ;
- L'information a également été partagée par mail sur le réseau CAF des RPE.

Bilan : peu de fréquentation malgré l'intérêt pour les participant.es

Les personnes présentes étaient très intéressées par le métier mais plusieurs freins se présentaient dans leur parcours (domicile et/ou contexte familiale non adapté, lenteur de la procédure pour accéder à la formation et démarrer cette nouvelle activité professionnelle, précarité et contraintes du métier).

Pour la semaine d'accompagnement, les assistantes maternelles ont trouvé le projet pertinent et rassurant. Mais malgré l'intérêt des participantes, faute de candidats suffisants, et au vu de la mobilisation organisationnelle et financière importante que cela aurait suscité, cette semaine n'a pas été organisée par la suite.

La dynamique multi-partenariale était efficiente, complémentaire et porteuse de sens. Elle permet également une réflexion et des actions sur le long terme. Les équipes de PMI avaient été sollicitées mais n'ont pas pu se libérer.

Le témoignage des assistantes maternelles enrichit positivement les échanges. Les participantes sont très intéressées par leur expérience concrète et vont plus facilement échanger avec elles.

Le Forum de l'emploi 2024

Depuis plusieurs années, le RPE investit le forum de l'emploi de la ville pour promouvoir les métiers de la petite enfance, soit par des actions ciblées, soit par la tenue de stand d'information tout public.

En 2024, 26 personnes (+ 6 collégiennes) ont pu se renseigner auprès du stand information petite enfance. La majorité était des femmes en recherche d'un emploi ou avec la volonté de faire une reconversion. 3 suite à l'animation « Découvre ton potentiel » organisé par France Travail autour des métiers du médico-social et service à la personne.

Leurs demandes concernaient principalement :

- Des renseignements généraux sur les métiers de la petite enfance (7 personnes)
- Quelles démarches, études, formations pour une reconversion afin de travailler dans la petite enfance (7 personnes)
- Comment devenir professeur des écoles et médecin en pédiatrie (2 collégiennes)
- 4 personnes étaient plus spécifiquement intéressées par le métier d'assistant.e maternel.le
- 3 personnes par le métier d'auxiliaire de Puériculture
- 2 personnes par le métier d'ATSEM
- 1 personne intéressée par le métier assistante de vie

- Volonté de travailler en crèche, même juste en tant qu'agent de service (4 personnes)
- Le profil : agents de service, mères au foyer, éducatrice spécialisée, assistante sociale et aide-soignante
- Les tranches d'âges semblaient s'étendre de 14 à 50 ans

Sondage des participant.es :

- Etes-vous intéressé par le secteur de la petite enfance ? **12 oui**
- Y a-t-il un ou plusieurs métiers « petite enfance » qui vous correspond en structure collective ? **8 oui et 4 peut-être**
- Devenir assistantes maternelles pourrait être votre projet ? **8 oui, 1 peut-être et 3 non**
- Avez-vous pu définir votre projet de formation ? **8 oui et 4 peut-être**
- Ce forum a-t-il répondu à vos questions ? **10 oui et 2 peut-être**

Freins/points à améliorer :

- Principalement pour un projet de reconversion, mais difficultés exprimées : organisationnel et financier, études ou formation (en général, le niveau d'étude est souvent un niveau 3^{ème})
- Les jeunes filles sont plus intéressées par des professions de la petite enfance au sein d'une collectivité, le métier d'assistante maternelle est plus complexe à concevoir du fait du travail à domicile.
- Pour les métiers de l'accueil individuel, le fait de travailler à son domicile est aussi un frein pour les adultes (logement trop petit, hébergement dans la famille...).
- Tout comme la création d'une MAM qui nécessite un certain engagement financier et démarches administratives importantes (création d'une association, d'un projet, auto gestion, location d'un local, travaux d'aménagements et achats de matériels, jeux et mobiliers...).
- Participation des scolaires à consolider

La jeunesse

Un projet de service ouvert à la participation et la collaboration entre pairs

REPERES

Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes a été créé pour permettre aux jeunes de s'exprimer, de partager leurs idées et de participer à la réflexion ainsi qu'à la construction des projets au sein de la structure jeunesse. Il a vocation à favoriser l'apprentissage de la participation, du dialogue et de la concertation, tout en valorisant la parole des jeunes.

Organisation :

- Fréquence : 4 réunions par an, avec une participation libre et volontaire.
- Encadrement : les réunions sont animées par les animateurs/trices jeunesse, qui garantissent un cadre bienveillant et la valorisation des contributions.

Deux dynamiques sont distinctes selon l'appartenance à 2 groupes par âge :

- 11–15 ans : discussions axées sur les loisirs, les projets collectifs et les besoins quotidiens.
- 16 ans et plus : réflexions orientées vers la citoyenneté, l'engagement bénévole, les partenariats et l'implication dans la vie locale.

Suivi et valorisation :

- Les propositions des jeunes sont recueillies et étudiées par l'équipe jeunesse.
- Un retour est systématiquement apporté lors de la réunion suivante.
- Les initiatives retenues sont mises en œuvre et valorisées auprès des participants.

Différence avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :

- CMJ : instance citoyenne officielle, engagement sur la durée avec réunions régulières (environ 2 par mois) et projets à l'échelle de la commune.
- Conseil des Jeunes : dispositif consultatif interne, participation ponctuelle (4 réunions/an) visant à recueillir l'avis des jeunes pour orienter la programmation et le fonctionnement de la structure jeunesse.

En résumé, le Conseil des Jeunes constitue un espace d'écoute, flexible et adapté par tranche d'âge, permettant aux jeunes de contribuer activement à la vie de la structure jeunesse et à la construction de projets en cohérence avec leurs attentes.

Espace de révision pour lycéen·nes et étudiant·es

Face au besoin exprimé lors des Assises de la Jeunesse, les lycéens et étudiants de Fosses manquent actuellement d'un lieu calme et adapté pour réviser et travailler en groupe. La Ludo-médiathèque propose un accès Internet et des espaces dédiés, mais l'environnement reste bruyant et la salle de travail scolaire a été fermée.

Il s'agit dès lors de proposer un lieu accessible, calme et équipé pour réviser efficacement, tout en favorisant l'échange et le soutien entre pairs : Cet espace visera à offrir un cadre adapté et autonome pour les révisions et le travail collaboratif, tout en favorisant le lien et l'engagement des jeunes dans la vie locale.

- Public cible : élèves à partir du lycée et étudiant.es résidant sur Fosses, souhaitant organiser des séances de révision collective.
- Lieu proposé : Espace Claudette Colvin

Modalités de fonctionnement :

- Aménagements envisagés : mobilier modulable pour le travail individuel ou en groupe, Wi-Fi gratuit
- Créneaux horaires flexibles : lundi 9h–18h, mercredi 9h–22h, dimanche 9h–19h
- Possibilité d'ateliers ou de conférences ponctuelles de soutien scolaire
- Accueil libre et autonome, avec ouverture et fermeture assurées par le gardien

Responsabilité et gestion envisagées :

Mairie :

- Organisation et encadrement institutionnel, intégration dans le projet pédagogique du Point Jeunes,
- Gestion facilitée relevant du service public, avec planning en ligne.

Association locale :

- Implication des jeunes et des acteurs locaux, favorisant la responsabilisation
- Limites possibles : turnover, nécessité d'assurance et de cotisation

ZOOM SUR...

Les apports globaux du Conseil Municipal des Jeunes

Développement des compétences oratoires chez les membres du CMJ, impactant positivement leurs performances scolaires.

- Les membres du CMJ acquièrent une confiance accrue en s'exprimant en public, ce qui les aide à surmonter leur anxiété lors des présentations scolaires (développement des compétences oratoires/ exposés par exemple).
- La pratique régulière des discours et des présentations au sein du CMJ améliore leur capacité à structurer leurs idées et à les communiquer clairement.
- L'interaction avec des pairs et l'équipe d'animation favorise l'apprentissage collaboratif, enrichissant ainsi leur vocabulaire et leurs compétences en communication.

Évolution positive de la perception parentale du CMJ

- Municipal des Jeunes (CMJ), craignant que cela ne soit qu'une perte de temps pour leurs enfants.
- Avec le temps, ils ont constaté les résultats concrets des projets menés par le CMJ, renforçant leur confiance dans l'initiative.
- La fierté des parents a été renforcée par la visibilité des jeunes dans des événements publics, leur permettant de voir leurs enfants s'impliquer activement dans la vie de la communauté.

Pour les jeunes du CMJ, la création du Conseil Municipal des Jeunes correspond à une orientation du CMJ dans le but de renforcer l'implication des jeunes dans des projets locaux.

- Renforcer la participation des jeunes dans la prise de décision concernant les projets urbains et les aménagements de la ville.
- Encourager les jeunes à exprimer leurs besoins et attentes au-delà des activités récréatives, en les impliquant dans des initiatives culturelles et sociales,
- Faciliter la création de liens entre les jeunes et les élus, favorisant ainsi un dialogue constructif sur les enjeux qui les concernent.

Le CMJ a favorisé l'élargissement des relations sociales et a permis aux jeunes de se sentir fier.es de réalisations concrètes, notamment visibles dans l'espace public.

- Le CMJ a permis aux jeunes de développer des compétences en communication et en leadership à travers des projets collaboratifs.
- Les réalisations concrètes, telles que des événements et des infrastructures, ont renforcé le sentiment d'appartenance des jeunes à leur « communauté ».
- Les interactions avec les élu.es et la population ont élargi leur réseau social et favorisé des échanges intergénérationnels.

Capacité d'accueil limitée pour certaines activités du SMJ, entravant la participation de tous les jeunes intéressés.

- La demande pour certaines activités dépasse souvent le nombre de places disponibles, entraînant des listes d'attente.
- Les jeunes expriment un désir de participer à davantage d'activités, mais les ressources actuelles ne permettent pas d'accueillir tous les intéressé.es.

Cette situation peut créer un sentiment d'exclusion parmi les jeunes qui ne peuvent pas participer, limitant ainsi leur engagement et leur intégration dans la vie locale.

Point Jeune valorisé comme un "lieu sûr", avec un encadrement des animateurs apprécié pour leur aide (à la scolarité notamment) et soutien personnel.

- Point Jeune perçu comme un espace sécurisé où les jeunes peuvent se rassembler et s'exprimer librement.
- Encadrement des animateurs très apprécié, offrant un soutien et une écoute attentive des préoccupations personnelles des jeunes.
- Favorise le développement de compétences sociales, renforce la confiance en soi.

Visions du territoire : les Assises de la jeunesse :

Organisée pour la première fois en 2025, les Assises de la jeunesse ont permis une rencontre directe entre une partie de la jeunesse locale (hors fréquentation du service) et les élu.es de la ville. Plusieurs tables rondes ont été proposées comme espace de discussion et de débat le cas échéant.

Santé / social

Nature des échanges :

- Accès aux soins insuffisant : manque de professionnels de santé et de structures médicales adaptées.
- Service social peu connu : nécessité de mieux informer les jeunes sur les dispositifs existants.

- Formation et prévention : besoin de formations aux premiers secours et de sensibilisation sur les vaccins, les addictions, et la santé mentale.
- Manque de lieux d'échanges et de convivialité : nécessité de favoriser les espaces de discussions et d'activités pour les jeunes.
- Difficultés pour les jeunes parents et les seniors : besoin de crèches et d'un soutien renforcé.
- Accès limité aux psychologues gratuits : absence de structures adaptées pour la jeunesse.

Conclusions & préconisations :

- Renforcer l'offre de santé (augmentation du nombre de professionnels et de structures médicales).
- Développer des campagnes de sensibilisation sur les services sociaux et de santé accessibles aux jeunes.
- Développer des campagnes de sensibilisation sur les services sociaux et de santé accessibles aux jeunes.
- Créer des permanences de psychologues gratuits pour les jeunes.

Sécurité

Nature des échanges :

- Insécurité et manque d'éclairage public : particulièrement dans certaines zones fréquentées par les jeunes.
- Respect mutuel et prévention des violences : besoin de sensibiliser les jeunes et les habitants sur le vivre-ensemble.
- Renforcement des liens avec les forces de l'ordre : stages, échanges, et interventions dans les établissements scolaires.
- Lutte contre les violences et le harcèlement : initiatives de prévention à renforcer dans les écoles et les quartiers.
- Lutte contre les violences et le harcèlement : initiatives de prévention à renforcer dans les écoles et les quartiers.
- Encadrement des pratiques sportives et de loisirs : mise en place d'activités physiques encadrées pour favoriser l'inclusion.
- Installer davantage d'éclairage public dans les zones à risque.
- Organiser des rencontres régulières entre les jeunes et les forces de l'ordre pour instaurer un dialogue.
- Mettre en place des actions de prévention sur les violences et le harcèlement dans les écoles.

Conclusions & préconisations :

- Installer davantage d'éclairage public dans les zones à risque
- Organiser des rencontres régulières entre les jeunes et les forces de l'ordre pour instaurer un dialogue
- Mettre en place des actions de prévention sur les violences et le harcèlement dans les écoles

Vie quotidienne (logement, administratif, mobilité)

Nature des échanges :

Difficulté d'accès au logement : manque de logements pour les jeunes et étudiants, manque d'informations sur les aides existantes.

Démarches administratives complexes : délais trop longs et manque de visibilité sur les dispositifs d'accompagnement.

Emploi et insertion professionnelle : nécessité de favoriser les stages, les jobs étudiants et l'accompagnement vers

l'emploi

Mobilité insuffisante : amélioration des transports (plus de bus et de RER en soirée, développement de pistes cyclables).

Conclusions & préconisations :

- Développer des aides spécifiques pour les jeunes en recherche de logement
- Simplifier et rendre plus accessibles les démarches administratives (ex. tutorat, accompagnement numérique)
- Créer des espaces d'information et d'accompagnement pour les jeunes dans leur insertion professionnelle.
- Étendre les horaires des transports en commun, notamment en soirée
- Développer un réseau de pistes cyclables sécurisé.
- Faciliter l'accès aux permis de conduire et aux aides au transport.

Loisirs, culture, sport

Nature des échanges :

- Encourager les initiatives des jeunes : aide à la création d'associations et d'événements
- Accès aux infrastructures sportives : besoin d'un nouveau city stade, salle de musculation, et diversification des sports proposés (MMA, e-sport, équithérapie)
- Lutte contre le harcèlement : organisation de stages d'auto-défense.
- Alternance et engagement civique dans le sport : services civiques, bénévolat.
- Dynamisation culturelle et festive : plus de concerts, fêtes locales, spectacles, et événements.
- Lieux dédiés pour différents publics : Ludomédiathèque, plages horaires pour différentes tranches d'âge.

Conclusions & préconisations :

- Création d'un city stade et d'espaces sportifs adaptés aux besoins des jeunes
- Encourager les jeunes à organiser et participer à des événements culturels et sportifs.
- Développer des espaces ludiques pour différentes tranches d'âge.

Orientation, emploi, insertion

Nature des échanges :

- Manque d'accès à l'information : nécessité d'un site web recensant toutes les opportunités locales (formations, stages, aides financières).
- Accompagnement à l'orientation : tutorat entre jeunes, mentorat avec des professionnels
- Difficulté à trouver des stages et offres d'emploi : besoin de plus de partenariats avec les entreprises locales
- Manque d'expérience et de réseau : nécessité de formations à la prise de parole, à la rédaction de CV et à la gestion d'un entretien
- Développement des services civiques et de l'apprentissage : sensibiliser les jeunes aux opportunités d'engagement.

Conclusions & préconisations :

- Mise en place d'une plateforme locale centralisant les offres de stages, formations et aides.
- Développements du mentorat entre jeunes et professionnels.

- Organisation de forums de l'emploi et de rencontres avec des entreprises.

Expression libre

Nature des échanges :

- Droit à la parole et à l'information : besoin d'espaces de débat, de panneaux d'affichage libre, et d'informations sur les droits civiques et politiques.
- Aide aux devoirs et accompagnement éducatif : soutien scolaire spécifique selon l'âge.
- Encourager l'engagement et le bénévolat : lien avec les entreprises, stages, et services civiques. Faciliter l'accès au permis de conduire : financement, auto-écoles solidaires.
- Sensibilisation sur les sujets de société : drogues, écologie, engagement citoyen.
- Renforcement des liens entre générations : engagement auprès des personnes âgées et activités intergénérationnelles.

Conclusions & préconisations :

- Création de clubs de débats et d'espaces de libre expression.
- Sensibilisation aux droits civiques et aux opportunités d'engagement citoyen.
- Encourager le bénévolat et les services civiques Aides pour le financement du permis de conduire.
- Aides pour le financement du permis de conduire.
- Développement des transports en commun pour faciliter les déplacements vers les lieux d'études et d'emploi.

La coordination du réseau d'acteurs locaux

Une fonction partagée et répartie sur plusieurs pôles d'activités

REPERES

Les principaux pôles de coordination et d'interrelation :

- L'action sociale :

Coordination territoriale, offre de service d'accueil et d'accompagnement social – action conjointe chargé.es de coopération / projet social centre social et service social.

- La politique de la ville (année 1 du nouveau contrat de ville) :

Veille territoriale, programmation d'action socio-éducative, articulation avec action éducative et artistique, et prévention de la délinquance – action conjointe chargé.es de coopération / coordination jeunesse, sport et vie associative.

- Prévention :

Coordination institutionnelle, cellule de suivi - action conjointe chargé.es de coopération / coordination jeunesse, sport et vie associative / acteurs éducatifs du territoire.

- Actions culturelles :

Coordination culture avec l'ensemble des acteurs du territoire : EMMD, ludo-médiathèque, cinéma, espace Germinal, centre social/ALSH, - action conjointe chargé.es de coopération / direction Germinal / pôle culture et patrimoine de la CARPF.

- Petite enfance :

Principalement axée sur la coordination de projet - action conjointe chargé.es de coopération / référente RPE.

Les points forts :

- Une culture de la coordination et du développement local : recherche et mobilisation des ressources,
- Une passerelle opérante entre élu.es municipaux et acteur.rices de terrain.

Les points faibles :

- Un déficit d'ingénierie de projet en fonction des dispositifs,
- Les ressources propres aux partenaires locaux.

Des déficits constatés autour de :

- La fonction accueil : coordination interservices : centre social/service social/accueil mairie,
- La fonction de veille sociale (analyse des besoins sociaux notamment),

- La gestion urbaine et sociale de proximité : absence de cadre formel de dialogue et de coopération ville / bailleurs,
- L'adhésion des associations à l'animation de la vie locale – projet en gestation d'un comité des fêtes.

ZOOM SUR

Le service social :

- En 2023, le dispositif du Revenu de Solidarité Active s'est doté d'une plateforme Viesion afin d'optimiser le suivi des bénéficiaires ainsi que la communication entre les partenaires. Des formations ont été obligatoires pour instruire les demandes, la C.E.S.F en a bénéficié en septembre 2023, la directrice du C.C.A.S en juin 2024.
- Les réunions inter partenariales n'ont pu être maintenues en 2024 faute de temps et de nombreux mouvements de personnel dans les services.
- Les échanges entre professionnels sont toutefois maintenus au cas par cas selon les situations. Nous avons également reçu l'appui du DAC 95 Est, pour quelques situations de grandes vulnérabilités.
- Concernant l'épicerie sociale, la collaboration avec le SSD relève des déficits en lien avec le turnover des équipes ;

La reprise d'un travail interservices avec les bailleurs (orientation prioritaire en direction de SEQENS avec l'appui des services de la préfecture)

- En 2024/2025 : aide à la création d'une amicale des locataires ;
- Emergence d'un cadre d'action avec le centre social. Sujets évoqués : difficultés relationnelles avec SEQENS, pas d'avancement sur le plan technique, peu de participants à une animation mise en place en début d'année dans la résidence de la Haute-Grève, peu de moyens pour développer d'autres animations.
- Reprise du partenariat avec l'APES (animations pieds d'immeubles & relai sur programmation estivale) ;

Le RPE :

Actions partenariales :

- Point info bébé, Journée de la petite enfance et de la parentalité,
- Accompagnement de familles en recherches d'un mode d'accueil,
- Journée nationale des assistantes maternelles,
- Conseil des Ass'mat,
- Création de spectacle,
- Promotion du métier d'assistantes maternelles,
- Café des parents,
- Réalisation de support de communication,
- Accueil de réunions du réseaux CAF à destination des responsables de Relais,
- Participation aux réunions d'information pour l'agrément assistantes maternelle,
- Forum de l'emploi,
- Terrasses d'été & fête de la ville,
- Mise en place de formation à destination des assistantes maternelles,
- Réunions thématiques à destination des parents et des assistantes maternelles,

- Portes ouvertes du RPE, journée de formation interservices petite enfance/enfance, adaptation des outils à l'ALSH

Constats :

Les réunions régulières, la construction et participation à des actions communes facilitent les prises de contact, les échanges, les sollicitations, l'entraide entre les professionnels ;

Les réflexions et actions sont nourries et enrichies des connaissances, des points de vue, des compétences et de l'expérience de chacun ;

Il y a une réelle motivation et implication de la part de chaque partenaire pour créer et entretenir cette synergie ;

Face aux questionnements, aux problématiques rencontrées de façon individuelle, cette dynamique collective permet de trouver des réponses plus concrètes, des nouvelles pistes de travail ;

Cette dynamique partenariale permet une certaine harmonisation des pratiques, et permet aux familles de se sentir soutenues ;

Les actions proposées sont diversifiées et cohérentes ;

Les familles sont mises en lien avec les différents services et partenaires, et les contactent selon leurs besoins ;

Difficultés rencontrées/points à améliorer :

Le manque de temps et de disponibilité des professionnelles, du fait de leurs missions principales et/ou de l'organisation des services, peut parfois freiner la prise de contact, la mise en place d'action ou leur développement sur le long terme (comme par exemple des temps de formation interservices petite enfance, ALSH, ATSEM, des actions pour des temps d'adaptation à l'ALSH et à l'école maternelle...)

La fonction accueil/animation globale du centre social

Le centre social Agora joue un rôle central comme lieu ressource pour les habitants et les acteurs locaux, en facilitant l'orientation, l'accompagnement global et le développement d'une dynamique partenariale.

Afin de réaliser la jonction entre fonction accueil et pilotage de la fonction animation globale, la direction du centre social organise régulièrement des temps formels de diagnostic partagé et de coordination interprofessionnelle. Il s'agit alors de partir du vécu des populations accueillies pour alimenter la mise en projets dans lesquels les personnes sont invitées à participer.

Coordination de l'offre de services d'accompagnement social à la vie quotidienne, à l'accès aux droits et au soutien psychosocial

Les permanences (juriste, psychologue, assistantes sociales, médiatrice familiale, écrivain public, démarches dématérialisées) sont bien identifiées et permettent aux usagers de bénéficier d'un accompagnement complet.

- 2023 : total permanence : juriste/psychologue (157), CRAMIF (100), CAF (150), AAF (100), UDAF (39), écrivain public (109), démarches dématérialisées (189)
- 2024 : juriste/psychologue (171), CRAMIF (56), CAF (165), AAF (101), UDAF (26), écrivain public (87), démarches dématérialisées (371)
- Rencontre avec les permanenciers en 2023 : 8 participants ; celle prévue en 2024 annulée faute de mobilisation, en partie due aux changements fréquents de personnel et difficultés de recrutement.

Travail interservices et avec les bailleurs

- Collaboration avec l'APES et l'amicale des locataires autour de projets de sensibilisation et d'animations (fresque du local déchets, carriole à peinture, animations estivales, soupe solidaire, Noël au pôle culturel).

- Exemples : 04 décembre 2024 – Soupe Solidaire : 300 personnes, participation Croix-Rouge Noël 2024 : 285 jouets collectés, environ 300 participants au pôle culturel.

Associations et bénévoles

- 2024 : 43 associations au centre social Agora, 7 à l'espace loisirs Mosaïque.
- Implication de 10 bénévoles réguliers et 9 ponctuels, avec mobilisations spécifiques : décorations, animations estivales, Noël, Soupe Solidaire.
- L'association ALFA facilite l'orientation des apprenant-es vers les permanenciers et favorise la participation aux actions du centre.

Actions famille/parentalité

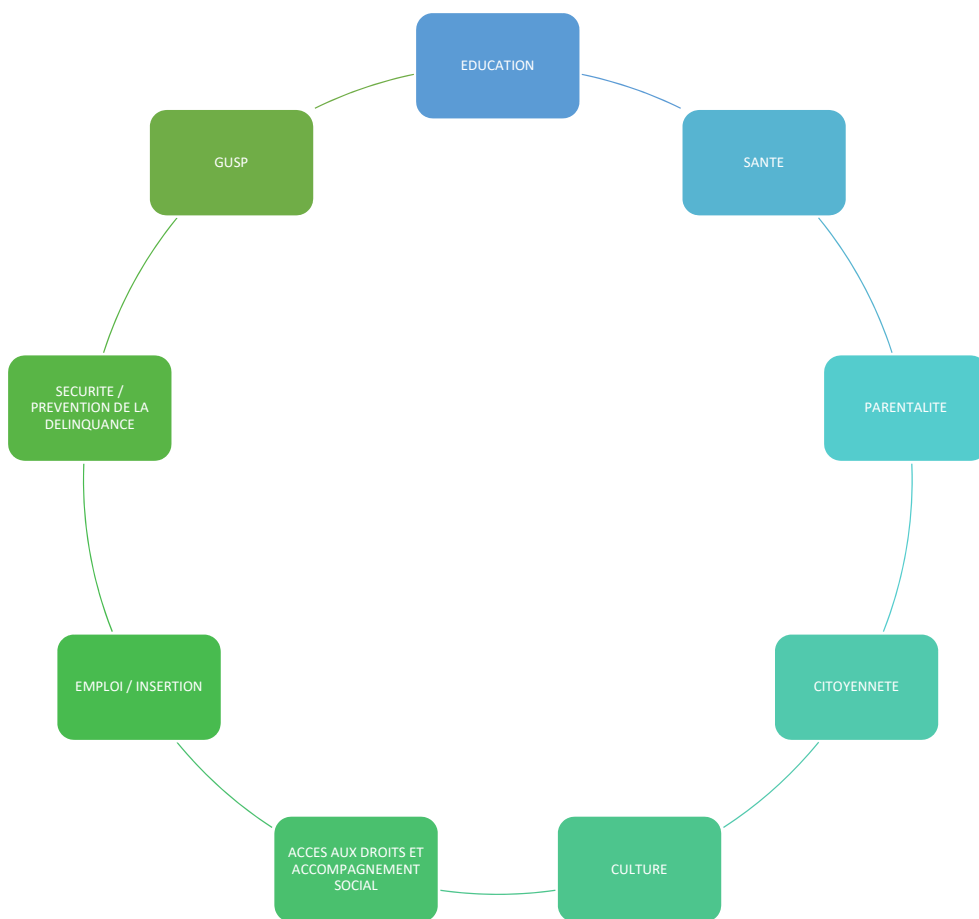
- Atelier du bout des doigts (parents-bébé) : 74 ateliers / 61 familles / 74 enfants
- LAEP : 37 séances / 22 familles
- Ateliers parents-enfants : 52 ateliers / 40 familles / 70 enfants
- Actions REAAP "Découvrons en famille" : 92 parents / 170 enfants
- Sorties culturelles et de loisirs : 4 sorties / environ 213 personnes
- Spectacles : Germinal – 63 adultes / 33 familles
- Interventions régulières : conteuse (1/trimestre), éveil musical (1/trimestre), Globe croqueurs, diététique et nutrition
- Ces actions permettent aux familles de se sentir soutenues, d'échanger et de s'impliquer davantage, avec une augmentation de la participation et de nouvelles initiatives (ex : jardin partagé en 2025).

Développement et perspectives

- Collaboration interservices (animateurs, référente famille, animatrice en développement social local, direction, ALSH Mosaïque) pour créer du lien social et intergénérationnel.
- Travail timide mais prometteur avec les écoles primaires, à développer.
- Attentes des habitants : séjours pour femmes/familles, ateliers cuisine, arts adultes, sorties nature, bricolage, activités pour 8-10 ans, animations week-end.

Plan d'action CTG 2026 - 2030

Axes stratégiques



Analyse et anticipation des évolutions du territoire

- Évolution sociodémographique et économique du territoire
- Observation et capacité d'intervention sur des domaines en tension : petite enfance, jeunesse, parentalité, vieillissement de la population

Prise en compte des besoins spécifiques des publics

- Identification et intégration des besoins spécifiques, émergents ou insuffisamment couverts

Renouvellement des pratiques professionnelles

- Adaptation et évolution des pratiques professionnelles au regard de l'évolution des besoins et des publics

Qualité du dialogue partenarial et co-construction territoriale

- Renforcement de la qualité du dialogue avec les partenaires locaux et institutionnels
- Co-construction des actions avec l'ensemble des acteurs du territoire et les publics

Évolution des modes et contenus de la diffusion institutionnelle

- Adaptation des supports, des canaux et des contenus de la communication institutionnelle

Orientations & finalités

Petite enfance

Développer les synergies autour du soutien à la qualité des modes d'accueil

- Intensifier les actions de formation et d'accompagnement des professionnels pour accompagner les familles : pérenniser les actions de formation, promouvoir les actions d'accompagnement de type analyse des pratiques des assistantes maternelles ;
- Animer le réseau d'acteurs locaux et renforcer les coopérations pluri-institutionnelles et pluridisciplinaires ;
- Favoriser la diffusion des connaissances (théoriques et expérientielles) sur des sujets permettant de promouvoir l'idée de co-éducation ;
- Pérenniser les actions avec l'axe parentalité du centre social.

Maintenir l'offre de place d'accueils petite enfance

- Assurer les fonctions dévolues aux collectivités de plus de 10 000 hab dans le cadre du service public de la petite enfance (SPPE) : veille territoriale, évaluation des besoins, contrôle des établissements en lien avec les autorités compétentes ;
- Être partie-prenante du projet de création d'une micro-crèche sur le programme de l'ancienne caserne de gendarmerie ;
- Accompagner les structures collectives d'assistantes maternelles (MAM) existantes et/ou à venir (travailler au renouvellement de la MAM à la campagne) ;
- Accompagner la collectivité dans l'accueil et l'accompagnement de porteur de projet potentiel.

Développer les structures passerelles, créer des repères dans les parcours éducatifs

Consolider les temps de préparation à la rentrée péri/extrascolaire : actions de sensibilisation/qualification sur l'accueil auprès des équipes d'animation du pôle maternel de l'ALSH, réflexions d'équipe sur le cadre de référence de l'accueil des enfants, sur l'aménagement des espaces, la communication, implication des équipes dans certaines actions du RPE (journée de la petite enfance) ;

Développer le lien à l'école par la mise en œuvre d'un dispositif passerelle avec les écoles maternelles en étant attentif au format des actions et à la place des parents.

Enfance – jeunesse

Enfance : finaliser et consolider le projet de restructuration du centre de loisirs

- Intégrer et adapter les objectifs du projet pédagogique aux axes du nouveau projet social (renouvellement d'agrément en 2026),
- Développer la participation des parents sur les temps périscolaire (pause méridienne notamment),

- Consolider les actions d'accompagnement aux pratiques professionnelles (séminaires, formations sur site...) et le plan de formation BAFA/BAFD.

Enfance - Jeunesse : Consolider l'accès aux loisirs, au sport et à la culture pour tous comme socle éducatif commun (PEDT)

- Pérenniser l'implication dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelles (EAC) pilotés par l'agglomération ;
- Consolider les actions visant la démocratisation et l'accès aux pratiques culturelles (sorties-actions culturelles) ;
- Consolider l'offre de séjours ;

Enfance - Jeunesse : accompagner les apprentissages scolaires et prévenir le décrochage scolaire

- Accompagner les actions d'aides aux devoirs (Education Nationale, Association SACADO) ;
- Organiser des temps dédiés au parcours scolaire des collégiens (préparation à la rentrée, préparation au brevet) ;
- Articuler les actions avec la programmation du contrat de ville (recherche de financement dédiés au recrutement d'étudiant.es) ;
- Pérenniser les actions visant l'orientation choisie,
- Mise en œuvre d'un CLAS en lien avec l'axe parentalité du centre social.

Jeunesse : favoriser la culture de la participation chez les jeunes adolescents et jeunes adultes

- Pérenniser les dynamiques du Conseil Municipal des Jeunes,
- Instituer la contribution du public ado dans la programmation du service jeunesse,
- Créer les conditions favorables à l'émergence et la pérennité d'un espace de projet « jeune adulte » (espace Claudette Colvin).

Jeunesse : développer les actions « santé »

- Appréhender les problématiques de santé mentale chez les jeunes (ateliers art thérapie, programmation du futur CPTS),
- Développer des actions spécifiques « vie sexuelle et affective » en partenariat avec la PMI,
- Redynamiser les actions de prévention addiction.

Jeunesse : accompagner aux usages du numérique

- Mener des actions de sensibilisation et de prévention aux risques (fakenews, IA, addiction aux écrans...),
- Former aux usages communs.

Parentalité

Articuler les axes spécifiques petite enfance/RPE avec l'axe « famille » du projet social du centre social

- Développer des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité (FNP) de type « café des parents », groupe de parole et d'échange de pratique...

- Renforcer les actions intercommunales sur le bassin de vie et/ou l'agglomération d'information aux parents de type « point info bébé » ; journée de la petite enfance et de la parentalité...

Assurer la continuité des actions engagées au centre social « animation collective famille »

- Animer des espaces de concertation et de co-construction avec les publics
- Développer les espaces d'atelier parents/enfants en veillant à la pertinence et la qualité des intervenants extérieurs le cas échéant
- Développer de nouveaux supports de communication

Consolider l'intégration du projet éducatif de l'ALSH au sein du projet social (Renouvellement d'agrément à échéance fin 2026

- Organiser des actions mutualisées entre les équipes de manière à décloisonner les pratiques (contribution des équipes péri/extrascolaire à la production du projet social
- Mettre en œuvre le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Approche globale : Accompagnement social et services aux familles

Accès aux droits

Accompagnement social et service aux familles

- Poursuivre les permanences d'accès aux droits au centre social
- Développer des actions collectives d'accès aux droits
- Consolider l'accompagnement des publics à la borne informatique
- Développer les partenariats avec la maison France Services

Animation de vie sociale

Accompagnement du bénévolat ; travail avec les bailleurs et les associations de locataires

- Développer la programmation du centre social
- Engager le partenariat avec les bailleurs sociaux (principalement SEQENS) et les amicales de locataires en vue de développer des opérations en pieds d'immeubles

Logement

Prévenir et accompagner les familles face au mal logement et à la précarité.

- Repérer précocement les situations de mal-logement via le service logement de la ville et les structures petites enfance (P.M.I, RPE)
- Informer et sensibiliser les familles sur la qualité de l'air intérieur et les économies d'énergie
- Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs d'aide à la rénovation pour les parents de jeunes enfants.

Inclusion / Handicap

Structuration d'une démarche locale et coordonnée d'accueil inclusif

- Articuler mesures d'accueil et d'accompagnement individuel avec la mise en œuvre d'actions collectives

- Renforcer l'accompagnement individuel des familles rencontrant des difficultés dans leur parcours de soin ou d'accès aux droits.
- Adapter les locaux et les espaces d'accueil par la réalisation de diagnostics sur les lieux repérés comme sensibles (notamment des réfectoires scolaires et du centre de loisirs)
- Accompagner les pratiques professionnelles par une programmation d'interventions sur site du Centre Ressources Enfance & Handicap (CREH)
- Structurer la fonction de référent handicap et consolider les partenariats territoriaux

Plan d'actions

Petite enfance

- 1 Développer des synergies autour du soutien à la qualité des modes d'accueil
- 2 Maintenir l'offre de places d'accueils petite enfance
- 3 Développer des structures passerelles, création de repères dans les parcours éducatifs

Enfance / Jeunesse

Enfance :

- 4 Finaliser et consolider du projet de restructuration du centre de loisirs

Enfance / Jeunesse :

- 5 Promouvoir l'accès aux loisirs, au sport et à la culture pour tous comme socle éducatif commun (PEDT)
- 6 Accompagner des apprentissages scolaires et prévenir le décrochage scolaire

Jeunesse :

- 7 Promouvoir la culture de la participation citoyenne des jeunes
- 8 Favoriser la prévention et l'accès à la santé des jeunes
- 9 Accompagner aux usages du numérique

Parentalité

- 10 Articuler les actions petite enfance et les actions soutien à la parentalité
- 11 Pérenniser les actions familles engagées au centre social
- 12 Intégrer le projet éducatif de l'ALSH au sein du projet social

Approche globale

Accès aux droits :

- 13 Développer l'accompagnement social et les services aux familles

Animation de la vie sociale :

- 14 Promouvoir le bénévolat et le travail avec les bailleurs et les associations de locataires

Logement :

- 15 Prévenir le mal-logement et la précarité énergétique

Inclusion handicap :

- 16 Structurer une démarche locale coordonnée d'accueil inclusif

Schéma de maintien et de développement – Collectivités + 10000 habitants

La loi Plein Emploi de 2023 : [Article 17 - LOI n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi \(1\) - Légifrance](#) a institué ce schéma de maintien et de développement de l'accueil du jeune enfant. Le décret de mars 2025 a précisé son contenu [Décret n° 2025-253 du 20 mars 2025 relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévus à l'article L. 214-1-3 du code de l'action sociale et des familles - Légifrance](#). Le modèle de schéma ci-dessous provient de travaux d'élaboration collective avec les participants du réseau CTG du Val d'Oise animé par le Pôle Ressources.

Les données peuvent provenir de sources différentes : diagnostics Caf renouvellement CTG, les données de la Caf [Page d'accueil — Opendatasoft \(caf.fr\)](#), les données de l'Insee [Dossier complet – Résultats pour toutes les communes, départements, régions, intercommunalités, ... | Insee](#), ou encore de données de la collectivité...

Une fois rempli, ce schéma sera intégré au plan d'actions de la CTG signée entre la collectivité et la Caf, soit sous forme d'avenant, soit lors de son renouvellement, afin d'assurer la cohérence entre les orientations locales et les exigences nationales. Les schémas devront être transmis au Comité Départemental des Services aux familles. Le Préfet ne nous a pas encore indiqué les modalités de transmission.

Ce schéma peut être complété idéalement par des fiches-actions détaillant chacune des actions qui auraient émergées de l'analyse des besoins et de faisabilité. A minima, les créations d'équipements feront l'objet d'une fiche-action.

Nom de la collectivité : Fosses

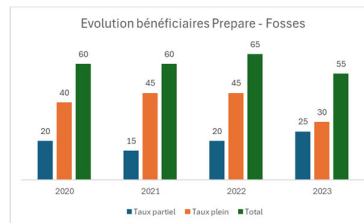
Date de mise à jour : Décembre 2025

Sources des données : Insee 2016 et 2022 Recensements de la Population (RP), Caf 2019 et 2024

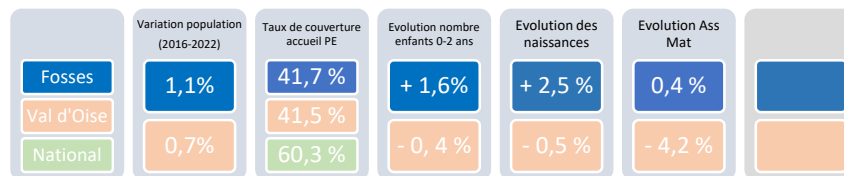
Population générale	FOSSES	VAL D OISE
Population totale	10 249	1 270 845
Densité moyenne (hab/km²)	2 839	1 020
Variation annuelle moyenne de la population (2016-2022)	1,1%	0,7%
Due au solde naturel	0,9%	0,9%
Due au solde apparent des entrées-sorties	0,1%	-0,3%
Taux de natalité	15,5‰	15,0‰
■ Structure familiale		
Familles monoparentales	508	66 087
Couples avec enfant(s) à charge	1 525	164 210
Couples sans enfant	633	100 276
Personnes seules	1 054	158 652
Autres ménages sans famille	34	9 328
■ Emploi		
Part des actifs (15-64 ans)	77,3%	75,1%
Taux de chômage	10,0%	11,9%
Part des femmes en activité	75,2%	72,0%

Situation socio-économique	FOSSES	VAL D OISE
■ Bas revenus		
Nombre de familles allocataires à bas revenus	350	51 285
Part des familles allocataires à bas revenus	25,4%	32,9%
■ Revenus fragiles		
Nombre de familles allocataires fragiles	210	21 605
Part des familles allocataires fragiles	15,2%	13,9%
■ Dépendance aux prestations		
Part des foyers allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 50 % ou plus	12,3%	17,0%
Part des foyers allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 100 %	4,3%	7,1%
■ Revenu de solidarité active		
Part des familles allocataires bénéficiaires du Rsa	5,8%	10,0%
Evolution annuelle moyenne du nombre de familles allocataires bénéficiaires du Rsa (2019-2024)	4,2%	0,3%
■ Prime d'activité		
Part des familles allocataires bénéficiaires de la prime d'activité	19,6%	23,7%
Evolution annuelle moyenne du nombre de familles allocataires bénéficiaires de la prime d'activité (2019-2024)	3,7%	1,7%

Petite enfance	FOSSES	VAL D OISE
■ Petite enfance - Enfants de moins de 3 ans		
Nombre de naissances domiciliées 2022	159	19 089
Evolution annuelle moyenne du nombre de naissances domiciliées (2016-2022)	2,5%	-0,5%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	405	52 431
Evolution annuelle moyenne du nombre d'enfants de moins de 3 ans (2016-2022)	1,6%	-0,4%
Nombre d'enfants de foyers allocataires de moins de 3 ans	390	47 595
Evolution annuelle moyenne du nombre de ces enfants de moins de 3 ans (2019-2024)	-1,7%	-2,3%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiaires de l'aesh	0	200
Part des familles allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans	25,7%	27,5%
Part des familles monoparentales allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans	16,9%	19,4%
Part des familles biparentales allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans	38,0%	32,1%
Part des familles allocataires avec enfant de moins de 3 ans dont un ou deux parents sont en emploi	54,9%	50,2%
Part des familles monoparentales allocataires avec enfant de moins de 3 ans dont le parent est en emploi	50,0%	51,4%
Part des familles biparentales allocataires avec enfant de moins de 3 ans dont les deux parents sont en empl	55,9%	49,9%
■ Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)		
Nombre d'EAJE PSU	NC	245
Nombre de places en EAJE PSU	NC	9 069
dont nombre de crèches AVIP	NC	6
dont nombre de places en crèches AVIP	NC	191
■ Assistantes maternelles		
Nombre d'assistantes maternelles actives au mois de décembre de l'année	51	3 454
Nombre d'assistantes maternelles actives au moins un mois dans l'année	55	3 993
Evolution annuelle moyenne du nombre d'assistantes maternelles actives au mois de décembre (2019-2024)	0,4%	-4,2%
Part des assistantes maternelles actives en décembre de 55 ans et plus	23,5%	32,8%
■ Réseaux Petite Enfance (RPE)		
Nombre de Réseaux Petite Enfance (RPE)	1	61
dont nombre de RPE engagés mission guichet unique	0	11
dont nombre de RPE unique porte d'entrée des demandes	0	8
Nombre d'ETP RPE financés par la branche	0,8	57,1
■ Taux de couverture		
Taux de couverture au litre de l'accueil des moins de 3 ans	41,7%	41,5%
Offre d'accueil formel totale (assistantes maternelles, EAJE, garde à domicile, préscolarisation)	167	23 791
Part de l'offre couverte par les assistantes maternelles	96,1%	50,5%
Part de l'offre couverte en EAJE - ensemble	1,5%	42,8%
Part de l'offre couverte en garde à domicile	2,4%	3,2%
Part de l'offre couverte en places de préscolarisation	0,0%	3,5%
Assistantes maternelles	160	12 017
EAJE - ensemble	2	10 160
Garde à domicile	4	755
Préscolarisation	0	839



Chiffres clé



Liste des équipements petite enfance présents sur la collectivité

1 LAEP, 2 MAM, 1 micro-crèche privée, 1 PMI, 1 RPE

Données d'activité des structures EAJE
 Préciser les taux d'occupation des EAJE sur le territoire
 Préciser les éventuelles particularités de chaque EAJE

Cartographies

Cartographier l'emplacement des EAJE

et si possible celui des quartiers prioritaires, des gares, des axes routiers, ou encore de la densité population par quartier



- 
Pôle civique
 1 place du 19-Mars-1962
- 
Agora- La Farandole
 1 rue Fernand-Picquette
- 
Micro crèche privée
- 
RPE (accueil collectifs)
 129 avenue de la Haute-Grève
- 
Protection maternelle et infantile
 4 rue Fernand-Picquette
- 
Projet de Micro crèche privée
- 
MAM
- 
RPE (administratif)
 1 place du 19-Mars-1962

monenfant.fr Vous accompagner dans votre vie de parent
Accessibilité ● NON

Que recherchez-vous ?

Je cherche un assistant maternel

Fosses, Val-d'Oise, Île-de-Fra...

Rayon 2 km

Filtres

Tout effacer

Assistants maternels

Afficher la liste

Légende

Analyse des besoins

- Existe-t-il une commission d'attribution (cocher) ? Oui Non Prévus
- Nombre demandes – acceptations – refus : xx / xx / xx
 - Existence d'une liste d'attente Oui Non Prévus
 - Nombre enfants liste d'attente :
- Existe-t-il une pré-commission pour des situations particulières ? Oui Non Prévus
- Situations concernées : familles en difficultés sociales , situation de handicap , autre
- Des constructions de logement sont-elles prévues lors de la CTG ? Oui Non Incertain
- Existe-t-il une pratique de non-recours à l'offre d'accueil ? Oui Non Non estimée Estimation prévue
- Existe-t-il des enquêtes ou études sur les attentes des familles ? Oui Non Prévus dans la prochaine CTG
- Avez-vous des données sur le renouvellement de la population en général ?**
 Oui Non Non estimée Estimation prévue
- Avez-vous des données sur le renouvellement des familles avec enfants de moins de 3 ans ?**
 Oui Non Non estimée Estimation prévue
- Des partenaires ont-ils été associés à la concertation lors de l'élaboration du schéma ?** Oui Non
- Si oui, lesquels : PMI , Msa , autres
- Des familles bénéficiaires des modes d'accueil ont-elles été associées à la concertation ?** Oui Non
- Des gestionnaires privés ou associatifs ont-ils été associés à la concertation ?** Oui Non

Nombre de places estimées pour répondre aux besoins de la population	
Nombre de places calculées pour atteindre le taux national de 59%	236

Synthèse des éléments d'analyse du diagnostic et des besoins

L'évolution du nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans est de - 6.25 %, ce qui représente 25 enfants en moins sur les 405 enfants au total.

(ajouter d'autres éléments)

En conclusion, sans encore tenir compte de la faisabilité et des ressources disponibles, il apparaît qu'il serait nécessaire de mener les actions suivantes : *promouvoir le métier d'assistante maternelle et maintenir le nombre de places en accueil individuel, créer et/ou développer différents dispositifs d'accueils (horaires décalés, AVIP, accueil inclusif), favoriser des places en accueil collectif dans d'autres secteurs de la ville,*

Analyse de faisabilité et des ressources

- Un Relais Petite Enfance (RPE) est-il présent et actif sur le territoire ? Oui Non Création prévue dans la CTG
- S'il existe un RPE, déploie-t-il des missions renforcées Oui Non
- Êtes-vous en partenariat avec des entreprises pour les places d'accueil ? Oui Non Prévus
- Existe-t-il des crèches AVIP sur le territoire ? Oui Non Prévus dans la CTG
- Existe-t-il des crèches à horaires atypiques sur le territoire ? Oui Non Prévus dans la CTG
- Existe-t-il des crèches favorisant l'accueil d'enfants handicapés ? Oui Non Prévus dans la CTG
- Disponibilité de foncier sur le territoire : Déjà repéré Recherche en cours Recherche à prévoir
- Niveau de difficultés de recrutement de personnel : Très difficile Difficile Acceptable
- Financements investissements mobilisables : Collectivité Caf Conseil départemental Autre
- Nouveaux financements à mobiliser : Bonus trajectoire Bonus attractivité Autre

Éléments complémentaires d'analyse de faisabilité et de ressources :

Enquêtes à destination des parents et des assistantes maternelles (à venir)

Points forts
<ul style="list-style-type: none"> • Différents type de mode d'accueil (assistantes maternelles à domicile, MAM, micro crèche privée) • Présence d'assistantes maternelles sur l'ensemble de la commune, du village jusqu'à la gare • RPE ouvert toute la semaine et mise en place d'actions phares annuelles (journée nationale des assistantes maternelles, portes ouvertes, Conseil des Ass'mat...) • Volonté de pérenniser les MAM malgré les départs à la retraite prévus • Actions ponctuelles et annuelles en faveur du soutien à la parentalité (Point info bébé, café des parents, journée de la petite enfance et de la parentalité...) • Partenariat avec d'autres services (Centre social, ALSH) et partenaires (CAF, PMI, RPE, Ludo-médiathèque, espace culturel, cinéma) • PMI sur la commune

Risques
<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux départs à la retraite des assistantes maternelles dans les 5 années à venir • Peu de nouvelles assistantes maternelles agréées • Concentration des accueils collectifs dans le centre ville • Très peu de proposition d'accueil en horaires décalés par les professionnelles et structures • Difficultés d'adéquation au niveau des horaires d'accueil entre les besoins des familles et les propositions des assistantes maternelles • Baisse de la natalité • Part très importante d'assistantes maternelles de plus de 50 ans (57%)

Eléments de comparaison

Définition des orientations pluriannuelles de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Des projets en investissements sont-ils prévus durant la CTG ? Oui Non A confirmer

- Si oui ou à confirmer FME , PIAJE (prévoir une fiche-action spécifique dans la CTG a minima pour les créations d'équipements)
- Si FME, coût estimé : xx € année dépôt :
- Si PIAJE, coût estimé : xx € année dépôt :

Projections d'évolution du nombre de places PSU soutenues par la collectivité (gestion directe, réservations, DSP) :

	2025	Projections 2026	Projections 2027	Projections 2028	Projections 2029	Projections 2030
Nombre places	0	0	0	0	0	0
Evolution en %						
Estimation bonus trajectoire						

Projections d'évolution du nombre de places hors gestion de la collectivité :

	2025	Projections 2026	Projections 2027	Projections 2028	Projections 2029	Projections 2030
Nombre places	203	184	189*	189	177	177
Evolution en %		-9.36%	+2.72%	0%	-6.35%	0%

*Projet de création d'une nouvelle micro crèche privée

Définition des actions à mener

A remplir surtout si aucune fiche-action ne précise chacune de ces actions

Des actions visant à renforcer la qualité de l'accueil seront-elles proposées ?

Oui Non A confirmer

- Si oui, lesquelles, et préciser si possible les dispositifs envisagés, les partenaires mobilisés, et les objectifs poursuivis (ou indiquer la fiche-action prévue à cet effet) : CTG

- Développer les synergies autour du soutien à la qualité des modes d'accueil

L'animation de Points Conseil Petite Enfance (PCPE) est-elle prévue ?

Oui Non A confirmer

Des actions de promotion des métiers de la petite enfance seront-elles proposées :

Oui Non A confirmer

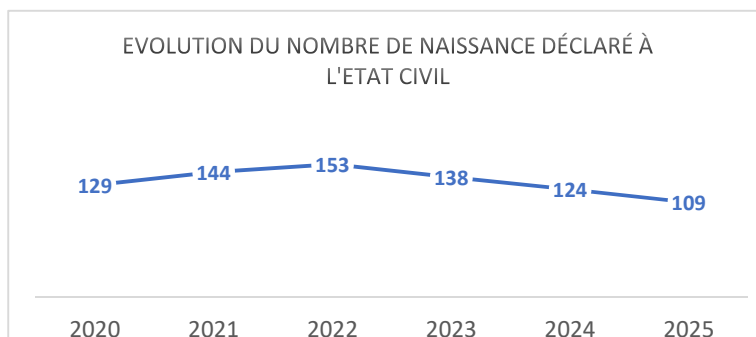
Informations complémentaires sur le soutien prévu aux assistantes maternelles : Accompagnement pour des projets MAM, amélioration du cadre de vie et de travail (aire de jeux), faciliter l'accès à la formation des assistantes maternelles, pérennisation des accueils jeux du RPE et des temps de conseils des Ass'mat

Informations complémentaires relevant des modes d'accueil : Accompagnement à la création de nouvelles structures, et perspectives de projets en partenariat

Principaux indicateurs d'évaluation liés au schéma

(liste non exhaustive)

- Evolution du taux de mode d'accueil par année (Taux de couverture d'accueil du jeune enfant [Communal] — Cafdata)
- Evolution des places offertes par type d'accueil (Nombre de places offertes pour les enfants de moins de 3 ans [Communal] — Cafdata)





LISTE DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX – février 2026

Tableau 1 – Équipements scolaires (maternelles, primaires)

École	Localisation	Capacité d'accueil
GROUPE SCOLAIRE MISTRAL (ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE)	AVENUE LITZ	R3 SOIT DE 301 A 700 PERSONNES
GROUPE SCOLAIRE DAUDET (ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE)	AVENUE DE LA HAUTE GREVE	R3 SOIT DE 301 A 700 PERSONNES
ECOLE MATERNELLE LA FONTAINE	RUE DE LA HAIE AU MARECHAL	R4 JUSQU'A 300 PERSONNES
ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DUMAS		R5
ECOLE ELEMENTAIRE HENRI BARBUSSE	RUE DE LA HAIE AU MARECHAL	2 BATIMENTS : A = R5 ET B = R4

Tableau 2 – Autres équipements publics (crèches, sports, culture, santé, etc.)

Type d'équipement	Localisation	Capacité d'accueil
CENTRE DE LOISIRS MOSAIQUE	129 RUE DE LA HAUTE GREVE	R5
POINT JEUNES	RUE FERNAND PICQUETTE	L5
ESPACE CLAUDETTE COLVIN	125 AVENUE DE LA HAUTE GREVE	S5

POLE CIVIQUE HOTEL DE VILLE	1 PLACE DU 19 MARS 1962	W4
POLE CIVIQUE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL	1 PLACE DU 19 MARS 1962	L R S 3
POLE CIVIQUE MAISON DE L'EMPLOI	1 PLACE DU 19 MARS 1962	W5
EGLISE SAINT ETIENNE	GRANDE RUE	V5
ESPACE GERMINAL	2 AVENUE DU MESNIL	L3
GYMNASE NELSON MANDELA	RUE FERNAND PICQUETTE	L5
GYMNASE CATHY FLEURY – AUGUSTE DELAUNE	RUE DU GRAND TREMBLAY	X3
TENNIS COUVERT – VESTIAIRES STADE AUGUSTRE DELAUNE	RUE DU GRAND TREMBLAY	X5
LOCAL ASSOCIATIF BOULISTES	AVENUE DU MESNIL	L5
MAIRIE ANNEXE SERVICES TECHNIQUES – BATIMENT ADMINISTRATIFS	RUE DE LA MAIRIE	W5
MAIRIE ANNEXE SERVICES TECHNIQUES – ANCIENNE MAIRIE	RUE DE LA MAIRIE	W5
MARCHE COUVERT	AVENUE DE LA HAUTE GREVE	
COSEC	127 AVENUE DE LA HAUTE GREVE	X4

PETITE ENFANCE

ACTION n°1 :

Développer des synergies autour du soutien à la qualité des modes d'accueil

La ville est engagée depuis plusieurs années à proposer aux familles un maillage professionnel garant de la qualité d'accueil et d'un soutien à la parentalité. Il s'agit de promouvoir la dynamique de formation continue et celles en lien avec l'analyse des pratiques en faveur d'un accueil de qualité et adapté aux besoins des familles. Il s'agit en outre du développement des liens interservices en faveur de la cohérence des pratiques et de la continuité éducative.

<p>Diagnostic initial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant publié le 2 juillet 2025 en lien avec la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi entrée en vigueur le 1er janvier 2025 - Missions inhérentes au RPE - Constats issus du terrain (réunions, échanges informels et/ou lors des ateliers du RPE, bilans...) - Demandes et attentes pour des actions et/ou réflexions communes partagées par les services et partenaires - Inquiétudes des parents vis-à-vis des modes d'accueil lorsqu'ils doivent confier leur(s) enfant(s) - Évolution démographique de la population locale 	<p>Public cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Familles avec de jeunes enfants - Professionnel.les de la petite enfance et de l'enfance (structures d'accueil de la petite enfance, services de la ville ALSH, ATSEM, centre social,) - Autres acteurs locaux (CAF, établissements culturels)
<p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins et cibler les thématiques de formations - Pérenniser les actions de formation et d'accompagnement des professionnel.le.s - Mobiliser les différents services et professionnel.le.s en faveur de temps de formation communs - Promouvoir les actions de type analyse des pratiques - Favoriser la diffusion et le partage des connaissances théoriques et expérientielles en lien avec la thématique de la co-éducation - Animer le réseau de partenaires 	<p>Année de démarrage de l'action</p> <p>2026</p> <p>Référents de l'action</p> <p>Responsable du RPE</p>
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité d'accueil - Développement d'une dynamique d'échanges, de réflexion et d'harmonisation des pratiques professionnelles, acquisition d'une culture professionnelle commune - Développement de l'intérêt envers les formations et appropriation de la démarche de formation continue afin de pouvoir actualiser ses connaissances, améliorer ses pratiques et répondre aux besoins et/ou problématiques des familles 	<p>Services mobilisés / partenaires sollicités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services de la ville (ALSH, Centre Social, EMMD, communication, scolaire, Ressources Humaines, techniques) - Partenaires (CAF, PMI, RPE, centres de formation, établissements culturels tel que le musée Archéa, le cinéma de L'Ysieux, l'Espace Germinal, la Ludo-médiathèque) ➤ Diffusion de l'information, mobilisation des publics, organisation, recueil des informations, ressentis, besoins, partenariat, animation, évaluation...

- Savoir prendre du recul et réfléchir sur sa pratique professionnelle, prendre conscience des difficultés rencontrées par chacun, renforcer l'esprit d'entraide et de soutien, faciliter la résolution de problèmes
- Relation facilitée entre les parents et les professionnel.le.s, augmentation du sentiment de confiance, de compréhension réciproque et de la valorisation de la place de chacun, renforcement de la dynamique de co éducation
- Maintien et renforcement d'un maillage professionnel étayé et soutenant à destination des familles
- Diffusion efficiente des informations et connaissances à destination des parents
- Participation des familles aux actions proposées
- Actions ponctuelles et annuelles, tout au long de la période de convention CTG, mais également actions de fond au quotidien

Indicateurs d'évaluation

Modalités de mise en œuvre

Indicateurs de réalisation :

- Nombre et catégorie de professionnel.le.s formé.e.s
- Nombre et thématiques des formations dispensées
- Nombre de projets collaboratifs lancés

Indicateurs de résultat :

- Niveau d'engagement des professionnel.le.s (participation volontaire, proposition de formation...)
- Niveau de satisfaction des professionnel.le.s
- Niveau de satisfaction des familles
- Évolution des pratiques professionnelles
- Évolution du sentiment de reconnaissance professionnelle

Indicateur d'impact :

- Appropriation par les professionnel.le.s des formations et mesure de leur(s) impact(s) sur des pratiques partagées en faveur de l'accueil de l'enfant et de sa famille

- Partage de catalogues de formation
- Organisation et mise en place de formations annuelles sur la ville
- Organisation et mise en place d'actions annuelles (Cin'éduc, journée de la petite enfance et de la parentalité, journée nationale des assistantes maternelles, portes ouvertes, ...) dans les structures de la ville ou au sein des villes partenaires
- Actualisation périodique de l'évolution des besoins du territoire (veille territoriale)
- Mise en place de réunions d'information, de concertation, de bilan

Modalités d'évaluation et outils de collecte

Financements mobilisables

- Recueil d'avis sur l'offre de formation
- Feuille d'inscription
- Questionnaire de satisfaction
- Sondage du niveau satisfaction des participants
- Livre d'or
- Recueil de témoignages
- Bilans d'action et rapport d'activités

- Convention CAF
- Réponse à l'appel à projet annuel du Fonds National et Parentalité

PETITE ENFANCE
ACTION n°2

Maintenir l'offre de places d'accueils petite enfance

Face aux évolutions du territoire, le développement d'une offre d'accueil de la petite enfance en adéquation avec les besoins de la population est facteur d'attractivité pour les couples et les familles avec de jeunes enfants.

Le soutien à la parentalité et la correction des discriminations faites aux femmes interagissent avec l'emploi et/ou l'insertion professionnelle ainsi qu'avec une meilleure conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle.

Pour maintenir et ou développer l'offre d'accueil, la ville doit faire face à la pénibilité du métier d'assistante maternelle et tenter d'en compenser les effets sur l'attractivité du métier et ses conditions d'exercice.

<p>Diagnostic initial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant publié le 2 juillet 2025 en lien avec la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi entrée en vigueur le 1er janvier 2025 - Missions inhérentes au RPE - Constats issus du terrain (réunions, échanges informels et/ou lors des ateliers du RPE, bilans...) - Sollicitations régulières et attentes des parents envers des places d'accueil - Diminution régulière du nombre d'assistantes maternelles depuis ces dernières années et prévision de départs à la retraite échelonnés sur les 5 prochaines années - Evolution démographique de la population 	<p>Public cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couples et familles avec de jeunes enfants - Personnes en reconversion professionnelle et/ou en recherche d'emploi - Professionnel.le.s de la petite enfance (Assistantes maternelles) - Porteurs de projet pour la création de modes d'accueil petite enfance
<p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser les actions d'information et d'accompagnement des personnes souhaitant devenir assistante maternelle - Pérenniser les actions pour promouvoir les métiers de la petite enfance dont plus particulièrement ceux de l'accueil individuel - Accompagner les projets de structures d'accueil du jeune enfant - Animer le réseau de partenaires - Orienter et répondre aux demandes des familles en recherche d'un mode d'accueil 	<p>Année de démarrage de l'action</p> <p>2026</p> <p>Référents de l'action</p> <p>Responsable du RPE</p>
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien du nombre d'assistantes maternelles et de places d'accueil malgré les départs à la retraite de ces professionnelles - Pérennisation des structures d'accueil actuelles et création de nouvelles structures - Développement d'une dynamique d'échanges et de réflexion 	<p>Services mobilisés / partenaires sollicités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services à la population : RPE, Urbanisme, Communication, Jeunesse, - Partenaires : CAF, PMI, PAJE, France Travail, Maison de l'emploi, UNISAP95, assistantes maternelles <p>➤ Diffusion de l'information, mobilisation des publics, organisation, recueil des informations, ressentis, besoins, partenariat, animation, évaluation, témoignages...</p>

- Création et/ou développement de liens pérennes et efficient entre les gestionnaires et équipes des modes d'accueil petite enfance et les services de la ville
- Valorisation et attractivité des métiers de la petite enfance
- Actions ponctuelles et annuelles, tout au long de la période de convention CTG, mais également actions de fond au quotidien

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation :

- Nombre et types de places d'accueils créées
- Nombre d'actions de promotion réalisées

Indicateurs de résultats :

- Evolution du nombre de requêtes pour devenir assistant.e maternel.le et pour la création d'une structure d'accueil collectif
- Diversification des horaires d'accueils par les professionnel.le.s et structures
- Diversification de la nature des accueils (accueil à temps partiel, dépannage, accueil d'urgence...)
- Niveau de satisfaction des familles
- Niveau de satisfaction des professionnel.le.s et sentiment de reconnaissance professionnelle
- Evolution du nombre et de la nature des sollicitations des parents (type mode d'accueil, type d'horaires, si accueil d'urgence, handicap...)

Indicateur d'impact :

- Adéquation entre les besoins des familles et l'évolution de l'offre globale sur le territoire

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Tableau récapitulatif des prises de contacts et leur nature
- Recueil de participations des professionnel.le.s
- Enquête et sondage qualitatif et quantitatif
- Compte rendu de réunion
- Bilans d'action et rapport d'activités annuel

Modalités de mise en œuvre

- Organisation et mise en place d'actions annuelles (Forum de l'emploi, participation au RIPAM, temps de présentation des métiers...)
- Mise à disposition d'information (affiche, flyer...) promouvant les métiers de la petite enfance
- Diffusion de questionnaires de satisfaction et de sondage en lien avec les modes d'accueil
- Participation et/ou mise en place de réunions d'information, de concertation avec les porteurs de projets

Financements mobilisables

- Convention CAF

PETITE ENFANCE
 ACTION n°3

Développer les structures passerelles, création des repères dans les parcours éducatifs

La création et le développement de liens et d'un sentiment de confiance entre les familles et les professionnel.le.s participent pleinement à l'épanouissement du jeune enfant et facilitent son intégration scolaire et ses apprentissages (social, scolaire...). En conséquence la ville souhaite travailler sur l'élaboration d'une continuité éducative entre la petite enfance et l'enfance.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés importantes lors des premiers pas de l'enfant aux temps péri- et extrascolaire. - Inquiétudes des assistantes maternelles et des parents au sujet de la rentrée scolaire (pertes des repères affectifs de l'enfant, sentiments de ne pas pouvoir suffisamment accompagner ses enfants les jours de la rentrée, sentiment d'impuissance) - Chaque année, il est constaté un nombre significatif d'enfants fossatussiens accueillis chez une assistante maternelle et fréquentant le RPE en âge de rentrer à l'école 	<p>Enfants en situation de préscolarisation et parents</p>
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser l'enfant et sa famille à un nouvel environnement (scolaire, péri et extra-scolaire) - Créer des repères dans le parcours éducatif - Développer l'implication de chaque acteur (services, partenaires, familles...) - Accentuer le travail en direction des enfants à besoins spécifiques 	<p>2026</p>
	Référents de l'action
	<p>Direction éducation et Vie locale Responsable du RPE</p>
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Proposition annuelle de temps de familiarisation scolaire et périscolaire - Mobilisation et implication des différents acteurs - Développement de la réflexion en faveur d'une harmonisation des pratiques professionnelles et de la continuité éducative - Création de liens entre les professionnelles de la petite enfance, de l'enfance, l'institution scolaire et les familles - Meilleure connaissance des besoins spécifiques du jeune enfant - Structures d'accueil péri et extrascolaire plus adaptées aux besoins du très jeune enfant - Période de rentrée et d'intégration plus apaisées pour les familles et pour les professionnel.le.s - Meilleure disponibilité psychique et émotionnelle des enfants 	<p>Direction et professeurs des écoles maternelles Services de la ville (ALSH, centre social, périscolaire, RPE, vie scolaire) Assistantes maternelles</p> <p>➤ Communication aux familles, coanimation, création de projet, temps de concertation et de bilan</p>

- Meilleure prise en compte et accompagnement des enfants à besoins spécifiques

Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structures passerelles : Nombre de structures passerelles créées ou renforcées (ex : espace de transition / école et/ ou ALSH, ateliers parents-enfants) - Nombre de famille accompagnées par ce dispositif - Nombre de réunions de coordination entre professionnel.le.s (structures d'accueil, écoles, RPE, ALSH), nombre de professionnel.le.s et/ou de structures mobilisés - Accompagnement des familles : Nombre de familles accompagnées (rencontres individuelles, ateliers collectifs), nombre d'outils d'information diffusés (livrets, vidéos, réunions) <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transition des enfants : Réduction du stress ou de l'anxiété chez les enfants (observations, grilles d'évaluation) - Implication des familles : Taux de participation des familles aux ateliers ou rencontres, sentiment de sécurité et de confiance des parents (enquêtes), augmentation des échanges entre parents et professionnel.le.s) - Satisfaction : Taux de satisfaction des familles, des enfants (quand possible) et des professionnel.le.s (enquêtes), sentiment d'être bien accompagné <p>Indicateurs d'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réussite éducative : Réduction du nombre d'enfants/ familles en difficultés à l'entrée à l'école et à l'ALSH 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de projets passerelles au sein de l'accueil de loisirs et dans les écoles maternelles engagées dans le projet - Animation d'une démarche de co-construction et d'évaluation partagée avec l'ensemble des acteurs impliqués
Modalités d'évaluation et outils de collecte	Financements mobilisables
<ul style="list-style-type: none"> - Sondage quantitatif et qualitatif - Compte rendu de réunion - Recueil de participation des professionnels - Bilan d'action et rapport d'activités annuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention CAF

ENFANCE /JEUNESSE

ACTION n°4

Finaliser et consolider le projet de restructuration du centre de loisirs

Le projet de restructuration du centre de loisirs s'appuie sur plusieurs enjeux essentiels. Il vise tout d'abord la conformité du fonctionnement des accueils collectifs de mineurs (ACM), en garantissant le respect de la réglementation en vigueur. Par ailleurs, il s'attache au renforcement et à la professionnalisation des équipes à travers la formation continue et un accompagnement adapté, contribuant ainsi à la qualité éducative des actions menées. Enfin, ce projet a pour ambition la participation/l'engagement des parents, en les associant activement au Projet social et au Projet Éducatif de Territoire (PEDT), afin de renforcer la cohérence éducative et la confiance autour des temps péri et extra scolaires.

<p>Diagnostic initial</p> <p>Le centre de loisirs a traversé une période de crise caractérisée par une dégradation du climat de travail, une perte de confiance au sein de l'équipe entre les acteurs et des dysfonctionnements organisationnels et réglementaires. Ces difficultés ont impacté directement la qualité de l'accueil des enfants, la relation avec les familles et la conformité aux exigences réglementaires des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) :</p> <p>Absence de cadre éducatif partagé, Fragilités réglementaires, Manque de formation et d'accompagnement des équipes, Communication insuffisante avec les familles.</p>	<p>Public cible</p> <ul style="list-style-type: none"> -Enfants/parents -Equipe du centre de loisirs -Equipe du centre social
<p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la mise en conformité réglementaire des ACM - Professionnaliser les équipes par la formation (BAFA/BAFD) et l'accompagnement. - Développer la participation et l'engagement des parents dans le Projet social et le PEDT dans le cadre du Plan Mercredi 	<p>Année de démarrage de l'action</p> <p>2026/2030</p> <p>Référents de l'action</p> <p>Directrice du centre social et direction ACM Direction adjointe des ACM</p>
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - A échéance 2030 : - Des équipes mieux formées et professionnalisées, capables de mettre en œuvre des pratiques éducatives de qualité - Une coordination renforcée des actions du Plan mercredi, garantissant un accueil élargi à tous les publics et une plus grande participation des parents. - Des projets pédagogiques des ACM alignés sur les axes du nouveau projet social, assurant cohérence et continuité éducative sur le territoire. 	<p>Services mobilisés / partenaires sollicités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service RH et autres services éducatifs (scolaire, restauration, RPE, direction éducation) - Association locale des parents d'élèves - SDJES - Autres acteurs locaux (CAF, établissements culturels)
<p>Indicateurs d'évaluation</p>	<p>Modalités de mise en œuvre</p>

Indicateurs de réalisation :

- -Nombre d'animateurs ayant suivi la formation BAFA/BAFD
- -Nombre de parents participants aux temps d'échange

Indicateurs de résultats :

- -Sécurisation des procédures (protocoles sanitaires, sécurité...)
- -Stabilisation des équipes / fidélisation des professionnels (baisse du turnover)
- -Satisfaction des familles et des enfants concernant la qualité de l'accueil, sentiment de sécurité et de confiance des parents, augmentation des échanges entre parents et professionnel.el.s

Indicateurs d'impact :

- -Meilleure cohérence éducative entre temps scolaire, péri/extra-scolaire et famille.

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Suivi régulier des actions mises en œuvre, des formations et des activités périscolaires
- Bilan à mi-parcours du projet social et de la participation des parents
- Bilans d'actions et rapport d'activités annuel
- Entretiens individuels, questionnaires, tableaux de suivi

Accompagnement et formation des équipes

- Organisation de séminaires, ateliers et formations sur site.
- Mise en place de parcours de formation BAFA/BAFD.
- Suivi individualisé et accompagnement pédagogique des animateurs.

Coordination des actions du Plan mercredi

- Planification et suivi des activités périscolaires.
- Organisation de temps de concertation avec les équipes et les partenaires.
- Mise en place de dispositifs de participation et d'information des parents.

Intégration et adaptation du projet pédagogique des ACM

- Harmonisation du projet pédagogique avec les axes du nouveau projet social.
- Réunion de coordination pour assurer cohérence et continuité éducative.

Financements mobilisables

CAF

ENFANCE/JEUNESSE

ACTION n°5

Promouvoir l'accès aux loisirs, au sport et à la culture pour tous comme socle éducatif commun (PEDT)

Les enjeux consistent à garantir une offre de loisirs éducatifs accessible à tous, structurée et de qualité, en cohérence avec les besoins du territoire. Ils visent à assurer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant, de l'adolescent et à proposer des activités diversifiées favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble. Enfin, ils portent sur la pérennisation de l'engagement dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle afin de renforcer l'ancrage territorial et la cohérence du parcours éducatif.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Mission d'éducation populaire inhérente aux services municipaux (ALSH, service jeunesse) - Offre adaptée aux besoins de la population y compris les enfants porteurs de handicap - Nécessité d'accès aux loisirs et à l'éducation culturelle - Besoin de travail sur l'ouverture et l'esprit critique 	<p>Enfants de 3 à 10 ans Jeunes de 11 à 17 ans</p>
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et structurer une offre de loisirs éducatifs accessible à tous et toutes - Élaborer et actualiser les projets pédagogiques des structures - Proposer des activités variées favorisant la découverte, la créativité et le vivre-ensemble - Assurer une continuité éducative sur les temps périscolaires et extrascolaires - Pérenniser l'implication dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) pilotées par l'agglomération (« Résidence Mission ») 	<p>2026</p>
	Référents de l'action
	<p>Coordinateur jeunesse et animateurs/trices Directrice du centre social et ACM</p>
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'une fréquentation régulière des structures de loisirs - Satisfaction des familles, des enfants et des jeunes - Diversification et qualité des activités proposées - Renforcement du rôle éducatif et social des accueils 	<ul style="list-style-type: none"> - Service jeunesse - Centre de loisirs - EMMD, Ludo médiathèque, cinéma de l'ysieux, Archea, Germinal - Associations locales
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités proposées : Nombre d'activités, d'ateliers ou d'événements organisés (par type : sport, culture, loisirs créatifs), nombre d'heures d'ouverture des équipements (gymnases, médiathèques, centres de loisirs) - Public touché : Nombre d'enfants inscrits ou participants (par tranche d'âge, par quartier), taux de remplissage des activités, diversité des publics (mixité sociale, enfants en situation de handicap) - Ressources mobilisées : Nombre d'encadrants formés, budget alloué/dépensé, nombre de partenariats (associations, écoles, artistes, clubs sportifs) 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation annuelle définie avec les objectifs du PEDT - Réunions d'équipe pour la création des plannings d'activités - Communication en amont des périodes scolaires et de vacances pour les inscriptions - Organisation et encadrement des activités par des équipes

Indicateurs de résultats :

- Bien-être et épanouissement : Taux de satisfaction des enfants et des parents (enquêtes), sentiment d'appartenance à un groupe, réduction de l'ennui ou de l'isolement déclaré

Indicateurs d'impact :

- Politiques publiques : Intégration des actions dans les plans locaux (PEdT, Plan mercredi), pérennisation des financements, reconnaissance des bonnes pratiques (labels, prix)

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Bilans d'actions et rapport d'activités annuel (dont PEDT)
- Tableaux de suivi des effectifs
- Réunions d'équipe, analyse des modalités d'accueil et d'accessibilité
- Questionnaires de satisfaction auprès des familles, des enfants et des jeunes
- Suivi fléché et analyse du budget

Financements mobilisables

- Contrat ville (Quartier d'été)

JEUNESSE
 ACTION n°6

Accompagner les apprentissages scolaires et prévenir le décrochage scolaire

L'accompagnement des apprentissages et la prévention du décrochage scolaire sont des enjeux centraux dans l'ensemble des dispositifs locaux en direction de l'enfance et de l'adolescence. Les passerelles avec le collège confirment la permanence des enjeux tant du côté d'une intervention directe et pluridisciplinaire auprès des jeunes qu'auprès des parents. L'articulation entre projet pédagogique et projet social de territoire doit permettre de sécuriser les parcours des jeunes et limiter les risques de décrochage.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Demande récurrente de la part des jeunes et des familles : - Cours de soutien scolaire pour améliorer leur résultat dans certaines matières (maths et anglais) - Réviser les grands examens (brevet et baccalauréat) - Identification de jeunes lors du groupe de décrochage scolaire qui fréquentent la structure Point Jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes Fossatussien.nes identifiés ou non
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre d'accompagnement à la scolarité en adéquation avec les besoins identifiés - Pérenniser des temps d'accueil et d'accompagnement dédiés aux collégiens - Structurer un cadre de concertation (sur les situations individuelles) et de coordination entre l'équipe pédagogique des établissements scolaires, le service de prévention spécialisée et les services municipaux (jeunesse, social...) 	<p>2026</p>
	Référents de l'action
	<p>Coordinateur jeunesse</p>
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des résultats scolaires des jeunes accompagnés - Diminution du risque de décrochage scolaire - Renforcement de la motivation et de la confiance en soi des jeunes - Meilleure coordination des professionnel.les dans le suivi scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Service jeunesse - Etablissements du territoire, collège Stendhal/lycée Baudelaire, équipe éducative et groupe GPDS - Service de prévention spécialisée IMAJ - Etudiant.es
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation : Nombre d'enfants/jeunes inscrits, taux de présence aux activités, diversité des publics (âge, quartier, etc.) - Ressources mobilisées : Nombre d'intervenants formés, budget alloué/dépensé, nombre de partenariats activés (écoles, associations, etc.) - Activités réalisées : Nombre d'ateliers/événements organisés, durée totale des actions, respect du calendrier prévu <p>Indicateurs de résultat :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avec le soutien d'étudiants recrutés pour ce faire : - Mise en place des stages de révision intensif (avant examens et fin de l'été) - Mise en place des cours hebdomadaires de soutien - Proposer des actions de remobilisation à travers le jeu de société - Mobilisation des publics par une communication spécifique et un dispositif d'orientation des jeunes identifiés

- Acquisitions : Taux de réussite aux évaluations (brevet...), nombre de compétences acquises (ex : compétences numériques)
 - Satisfaction : Taux de satisfaction des participants et des familles (enquêtes, entretiens)
- Indicateurs d'impact :
- Éducation/Insertion : Taux de poursuite d'études, taux d'insertion professionnelle des jeunes, réduction du décrochage scolaire

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Suivi régulier de la participation des jeunes aux séances de soutien scolaire et aux stages de révision (Feuilles de présence aux séances et stages)
- Échanges réguliers avec les jeunes pour évaluer leur motivation, leur assiduité et leur ressenti
- Points de suivi avec l'équipe jeunesse, l'éducation nationale et les intervenant.es afin d'ajuster le contenu et l'organisation de l'action (comptes rendus de réunions et bilans d'intervention)

Financements mobilisables

- Fonds FIPD
- Fonds contrat ville

JEUNESSE
 ACTION n°7

Promouvoir la culture de la participation citoyenne des jeunes

Enjeux de la CTG liés à cette action : Le public jeune occupe une place importante sur le territoire et amène un dynamisme dans la vie locale. Les orientations de la municipalité s'inscrivent très nettement dans une volonté d'accompagner cette dynamique territoriale en renforçant notamment leur place dans la vie de la cité. Les actions qui en découlent s'intéressent à couvrir autant que possible le public adolescent et jeune adulte en veillant à leurs singularités et spécificités.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté d'engagement évoquée par les jeunes - Conscience de ne pas avoir accès aux bons réseaux et d'être discriminé par rapport à des jeunes qui sont plus proche d'un environnement universitaire (Paris, Saint Denis, Cergy) - Nécessité de partir du point de vue des jeunes pour monter des projets adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Adolescent.es jeunes adultes - Etudiant.e.s
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Installer une instance consultative au sein de la structure jeunesse - Pérenniser le conseil municipal des jeunes - Accompagner la création d'une association étudiante 	2026
	Référents de l'action
	Responsable du service – Animatrice CMJ
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de jeunes impliqué-es dans des instances citoyennes - Meilleure prise en compte de la parole des jeunes dans les décisions municipales et le fonctionnement de la structure jeunesse - Émergence et structuration d'une dynamique étudiante locale - Développement de compétences citoyennes, organisationnelles et collectives chez les jeunes (prise de parole, travail en groupe, conduite de projets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Service jeunesse et vie associative - Réseau ANACEJ (ressource) - Association locale étudiante
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation : Nombre de jeunes impliqués dans les actions, diversité des profils (âge, quartier, origine sociale), taux de présence aux activités proposées - Activités organisées : Nombre d'ateliers, de débats, de projets menés (ex : conseils de jeunes, chantiers participatifs, rencontres avec des élus) - Ressources mobilisées : Nombre de partenariats (écoles, associations, institutions), budget alloué/dépensé, nombre d'adultes référents mobilisés (resp associatifs) <p>Indicateurs de résultat :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du CMJ (instance citoyenne officielle) au rythme de 2 réunions mensuelles. Mise en projet des propositions du CMJ à l'échelle de la commune. - Mise en place et animation d'un dispositif consultatif interne au service jeunesse : le Conseil des Jeunes qui se regroupera à raison de 4 réunions par an avec pour objectif : recueil d'avis et diagnostics partagés pour orienter la programmation et le fonctionnement de la structure - Accompagnement à la création d'une association avec des étudiants repérés comme potentiels porteurs de projet dont l'implantation est prévue au sein de l'espace Claudette Colvin. - Co-construction/organisation d'une programmation de temps d'animations à destination des étudiants.

- Engagement : Taux de jeunes s'impliquant dans de nouvelles initiatives (conseils de jeunes, bénévolat, projets citoyens), augmentation de la participation aux instances locales
- Compétences : Développement de compétences civiques (expression orale, travail en équipe, esprit critique), auto-évaluation par les jeunes

Indicateurs d'impact :

- Pérennité des actions : Institutionnalisation des dispositifs (pérennité du conseil municipal des jeunes), essaimage des bonnes pratiques, intégration dans les politiques jeunesse de la commune

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Feuilles de présence aux réunions et actions
- Comptes rendus de réunions
- Bilans d'actions et rapport d'activités annuel
- Entretiens informels et temps d'échanges avec les jeunes
- Suivi du budget fléché

Financements mobilisables

- Appels à projets (CAF, Fonds publics et territoire, contrat de ville...)

JEUNESSE
 ACTION n°8

Favoriser la prévention et l'accès à la santé des jeunes

Face aux inégalités sociales et territoriales, la prévention et l'accès à la santé pour les jeunes sont un enjeu prioritaire de développement des politiques locales en la matière. Dans ce registre, la santé mentale des jeunes est régulièrement citée comme un indicateur préoccupant par l'ensemble de la communauté éducative.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement du nombre d'élèves en souffrance et parents démunis (ressentis enseignants) - Temps d'attente pour obtenir une première consultation au Centre Médico-Psychologique (CMP) de plus d'un an. - Éloignement des lieux de prise en charge basés essentiellement à Gonesse. - Besoin de renforcement des pratiques d'éducation à la santé incluant la vie affective, relationnelle et sexuelle - Besoin d'information sur le fonctionnement général du système de santé - Permanence des comportements à risque observés chez certains jeunes (Produits addictifs, stupéfiants, polyconsommation...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Collégiens et lycéens - Parents d'adolescents
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Déployer un programme d'actions pluridisciplinaires (café/débat et serious game) pour une meilleure appréhension par les jeunes de leur santé en général et prévenir les troubles de la santé mentale en particulier - Renforcer les partenariats autour de la thématique santé 	2026
	Référents de l'action
	Responsable jeunesse
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des comportements favorable à la santé (hygiène de vie, comportement à risque...) - Régularité et attractivité des actions mises en place - Meilleure prise en charge des situations individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - animateurs jeunesse - Equipe pédagogique collège (infirmière scolaire, CPE) - Educateurs (IMAJ) - Infirmière du CMS - Psychologues libérales
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions menées : Nombre d'ateliers, de campagnes de prévention ou de consultations organisés (ex : santé sexuelle, nutrition, gestion du stress, prévention des addictions) - Public touché : Nombre de jeunes participants (par tranche d'âge, par quartier), taux de fréquentation des dispositifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construction avec les partenaires d'un programme d'actions développées prioritairement au sein des structures jeunesse de la ville - Organisation de temps collectifs (cafés-débats et de serious games) pour les jeunes et parents - Mobilisation des publics via les animateurs jeunesse, les équipes éducatives et les partenaires locaux

- Partenariats : Nombre de partenariats activés (écoles, associations, professionnels de santé), émergence/pérennité des dispositifs de financement (contrat de ville, action sociale CARPF...)

Indicateur de résultats :

- Satisfaction : Taux de satisfaction des jeunes et des familles, sentiment d'être écouté et accompagné

Indicateur d'impact :

- Cohésion sociale : Réduction de la stigmatisation autour de la santé mentale, augmentation des initiatives portées par les jeunes (projets de prévention)

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Recueil de participation
- Questionnaires de satisfaction anonymes remis en fin d'action
- Bilans qualitatifs rédigés par les intervenants et animateurs
- Réunions de bilan avec les partenaires en fin d'année
- Bilan d'action et rapport d'activités annuel

Financements mobilisables

- Etat : Contrat ville, convention CAF

JEUNESSE
ACTION n°9
 Accompagner aux usages du numérique

Enjeux de la CTG liés à cette action : Alors que de plus en plus d'études alertent sur les troubles liés aux usages numériques (rapport aux écrans, addictions, réseaux sociaux...), le développement de pratiques responsables et sécurisées chez les jeunes est un enjeu éducatif central pour former à l'esprit critique et prévenir les risques.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Contexte sociétal : nouveaux outils d'information, développement rapide de l'IA - 58 % des + de 13 ans utilisent quotidiennement un réseau social (CREDOC 2025) - Utilisation des réseaux avant 13 ans - Signalement par les équipes éducatives de pratiques à risque sur les réseaux 	Jeunes de 11 à 25 ans
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Mener des actions d'éducation aux médias (lutte contre la désinformation et les fake news) - Sensibiliser aux questions de l'IA (avantages et limites) - Prévenir des dangers des réseaux sociaux (addiction aux écrans, harcèlement en ligne, identité numérique) 	2026
	Référents de l'action
	Responsable de service
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes mieux informés et plus responsables dans leurs usages numériques - Développement de l'esprit critique face aux contenus en ligne - Réduction des situations à risque signalées par les équipes éducatives - Renforcement du rôle éducatif du service jeunesse sur les questions numériques 	<ul style="list-style-type: none"> - Service jeunesse - Partenaires extérieurs et associations spécialisées co -animation) - Collège
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation : Nombre d'adolescents inscrits/participants par rapport à la cible prévue. - Nombre d'ateliers/sessions organisées : Comparaison entre le prévu et le réalisé - Ressources mobilisées : Budget alloué/dépensé, nombre de partenariats (associations, autres structures) <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de compétences numériques : Évolution des connaissances (protection des données, l'identité numérique, la lutte contre le cyberharcèlement). - Satisfaction des participants : Taux de satisfaction. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation annuelle d'actions diverses (ateliers, débats, animations, temps d'échange) avec des intervenant.es spécialisé.es le cas échéant. - Intégration des actions dans les temps extrascolaires et sur les temps scolaires type semaine de la citoyenneté

Indicateur d'impact :

- Autonomie et citoyenneté numérique : Pourcentage d'adolescents capables d'utiliser des outils numériques de manière critique et responsable

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Questionnaires de satisfaction auprès des jeunes
- Enquêtes
- Bilans des actions et rapport annuel d'activités
- Comptes rendus d'actions et fiches d'évaluation
- Échanges avec les partenaires éducatifs

Financements mobilisables

Convention CAF
Contrat de ville

PARENTALITE
 ACTION n°10

Articuler les actions petite enfance et les actions soutien à la parentalité

Le diagnostic local confirme la nécessité de renforcer la coopération partenariale au service des familles et la cohérence des actions menées sur le territoire.

Il s'agit dès lors d'encourager la mutualisation des compétences professionnelles afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement parental.

Les évolutions socio-économiques constatées sur la ville confirment dans cet esprit le besoin de prévenir l'isolement des familles et de créer des espaces d'écoute et d'échange afin d'assurer les parents dans leur rôle éducatif et de les impliquer dans une dynamique de coéducation.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de renfort des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité - Besoin d'espaces sécurisants pour l'information, les échanges et le partage entre parents. - Fragilité de la synergie partenariale RPE / centre social / ALSH encore fragile et difficulté pour les parents en rupture de lien sociale à se ressourcer et échanger en toute sécurité 	<p>Parents</p>
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité (FNP) - Proposer aux familles des temps d'échanges, d'information, de ressources et de convivialité - Développer des espaces de solidarité, d'entraide, d'information et de soutien - Renforcer les actions intercommunales et partenariales d'information aux parents de type Point Info Bébé - Mutualiser les ressources, savoir-faire et connaissances des différents acteurs de la petite enfance en faveur des familles - Proposer aux familles un maillage professionnel soutenant 	<p>2026</p>
	Référents de l'action
	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable RPE - Référente Famille du centre social
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du sentiment de compétence parental - Renforcement des liens au sein des familles - Création de liens entre les familles ainsi qu'entre les familles et les professionnels - Participation plus importante des parents aux actions - Information efficiente des familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Services : Centre social AGORA, RPE, ALSH - Partenaires : Associations culturelles du territoire, CAF, PMI, EMMD, Ludo-Médiathèque
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre

Indicateurs de réalisation :

- Actions conjointes : Nombre d'actions communes organisées (ex : ateliers parents-enfants, café des parents), nombre de familles touchées
- -Coordination : Nombre de réunions de coordination entre professionnels (petite enfance, soutien à la parentalité), nombre de dispositifs, outils partagés

Indicateurs de résultat :

- Implication des parents : Taux de participation des parents aux actions conjointes, sentiment de compétence parentale (questionnaires)
- -Satisfaction : Taux de satisfaction des parents et des professionnels(enquêtes)

Indicateurs d'impact :

- Renforcement des compétences parentales : Réduction du sentiment d'isolement parental et amélioration du niveau d'information des (futurs) parents

- Programmation d'actions annuelles (Point info bébé, Journée de la petite enfance et de la parentalité, café des parents) sur les structures de la ville ou au sein des villes partenaires
- Mise en place d'actions ludiques, culturelles, conviviales avec un fil conducteur thématique pour créer du lien entre les familles ainsi qu'entre les familles et les professionnelles
- Diffusion de questionnaires de satisfaction et de sondage
- Mise en place de réunions d'information, de concertation, d'organisation et de bilan

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Bilans des actions partenariales mises en œuvre (tableau de suivi, comptes rendus de réunion de coordination, recueil de participation)
- Analyse du niveau de participation et d'engagement des parents (questionnaires, rapports d'activités)
- Mesure de la satisfaction des parents
- Rapport annuel d'activités

Financements mobilisables

- Convention CAF/ACF
- Fonds National et Parentalité

PARENTALITE

Action N°11

Pérenniser les actions familles engagées au centre social

L'enjeu est d'assurer la continuité et la cohérence des actions d'animation collective famille menées au sein du centre social, en réponse aux besoins des familles du territoire. Il s'agit des lors de renforcer la participation des publics à travers des espaces de concertation et de co-construction, de développer des ateliers parents/enfants favorisant le soutien à la parentalité et d'améliorer leur visibilité

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de renforcer la participation des familles par la mise en place d'espaces de concertation et de co-construction mieux structurés. - Besoin de consolider les actions parents/enfants - Besoin de développer de nouveaux outils de communication pour améliorer la diffusion de l'information et la mobilisation des publics. 	<p>-Parents / enfants</p>
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Animer des espaces de concertation et de co-construction avec les publics - Développer les espaces parents/enfants en veillant à la pertinence et la qualité des intervenants extérieurs le cas échéant - Développer de nouveaux supports de communication 	<p>2026</p>
	Référénts de l'action
	<p>Référente famille du centre social</p>
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la participation des familles et de leur implication - Développement d'espaces de concertation favorisant l'expression des besoins et la co-construction avec les publics. - Création de nouveaux outils de communication facilitant l'accès à l'information. 	<p>Services municipaux : Centre social, ALSH, service communication Partenaires : Ludo médiathèque, Germinal, Archéa...</p>
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérennité des actions : Nombre d'actions familiales reconduites d'une année sur l'autre, taux de fréquentation régulier des familles - Suivi des familles : Nombre de familles suivies dans la durée - Coordination interne : Nombre de réunions d'équipe dédiées à la continuité des actions et articulation avec les autres pôles d'activités du centre social (accueil, permanence, adultes...) <p>Indicateurs de résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fidélisation des familles : Taux de réinscription des familles aux actions, sentiment de continuité(enquêtes) - Satisfaction : Taux de satisfaction des familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation d'actions annuelles - Orientation sur des mesures de suivi des familles le cas échéant. - Coordination interservices et partenariale

Indicateurs d'impact :

- Insertion sociale : Augmentation de l'implication des familles dans la vie locale (bénévolat, projets collectifs), réduction de l'isolement social

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Bilans des actions et rapport d'activités annuel
- Tableaux de suivi des effectifs
- Evaluation annuelle du projet social
- Temps de rencontres/d'échanges avec les familles/bénévoles
- Questionnaires et/ou enquêtes de satisfaction auprès des familles, retours d'expériences

Financements mobilisables

- CAF (ACF/FNP/ADS)

PARENTALITE

ACTION n°12

Intégrer le projet éducatif de l'ALSH au sein du projet social

Le Renforcement de l'articulation entre le projet éducatif de l'ALSH et le projet social du centre social constitue un enjeu important pour assurer une meilleure cohérence dans les orientations socio-éducatives des deux projets, favoriser la transversalité des pratiques professionnelles et positionner l'ALSH comme un des leviers de l'animation collective famille.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - projet éducatif de l'ALSH encore trop peu articulé avec l'avenant ACF (animation collective famille) du Projet social - Besoins identifiés en matière d'accompagnement à la scolarité et de soutien à la fonction éducative des familles, peu couverts par d'autres dispositifs - L'ensemble des dispositifs relevant de cette orientation gagnent à être mieux exploités. 	<ul style="list-style-type: none"> -Familles -Publics respectifs du centre social et de l'ALSH
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des actions mutualisées entre les équipes de manière à décloisonner les pratiques - Mettre en œuvre le dispositif d'accompagnement à la scolarité - Impliquer les équipes péri/extrascolaire à l'application et à l'évaluation du projet social 	2026
	Référents de l'action
	-référente famille centre social
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
Mise en place d'actions mutualisées entre les équipes Déploiement du dispositif CLAS	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires Germinal, ludo-médiathèque et Archéa - Services ville RPE, service jeunesse
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions communes : Nombre d'activités ou de projets menés en commun (ex : sorties familiales, ateliers interG) nombre de familles et d'enfants impliqués - Coordination : Nombre de réunions de travail entre les deux structures, nombre d'outils de liaison créés - Formation : Niveau de l'articulation des deux approches <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication des familles : Taux de participation des familles aux activités communes, sentiment d'appartenance à un projet commun(enquêtes) - Satisfaction : Taux de satisfaction des enfants, des familles et des professionnels(enquêtes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'équipe centre social et ALSH : 1x/mois - Participation des référents et direction adjointe ALSH aux comités de pilotage du renouvellement du projet social - Dossier CLAS/ formation bénévoles (temps de réunions 1x/mois) - Instances de travail avec les partenaires, services dans le cadre d'actions à programmer et d'accompagnement des familles et enfants

Indicateurs d'impact :

- Renforcement du lien famille / éducation : Amélioration de la communication entre les familles et les structures éducatives, augmentation de l'implication des parents dans le parcours éducatif de leur enfant
- Politiques publiques : Renforcement des liens entre les familles (mixité sociale, entraide) réduction de l'isolement des familles

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Bilans des actions et rapport d'activités annuel
- Tableaux de suivi des actions et du nombre de participants
- Satisfaction des familles

Financements mobilisables

CAF

APPROCHE GLOBALE - ACCES AUX DROITS
Action N°13
 Développer l'accompagnement social et les services aux familles

L'évaluation du projet social 2023/2026 a mis en évidence la fragilité de l'offre de services publics de proximité face aux besoins du territoire. Une partie non négligeable de la population est ainsi soumise aux effets de la fracture numérique et plus globalement de potentielles ruptures dans ses démarches d'accès aux droits. Il est dès lors nécessaire d'adapter les dispositifs d'accompagnement et d'orientation des personnes et de les aider vers plus d'autonomie.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - -Actions collectives limitées en réponse aux besoins exprimés par les publics - -Méconnaissance des nouvelles offres de services (Maison France services notamment) - -Fragilité des compétences d'usage des outils numériques et ruptures d'accès aux droits 	Tous publics
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - À l'issue de la phase d'avancement des travaux relatifs au futur projet social, les objectifs suivants ont été identifiés : - -Poursuivre les permanences d'accès aux droits au centre social - -Développer des actions collectives d'accès aux droits - -Accompagner les publics aux usages informatiques - -Développer les partenariats avec la Maison France Services 	2026
	Référénts de l'action
	Chargée d'accueil et directrice du centre social
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités
<ul style="list-style-type: none"> - -Maintien des permanences d'accès aux droits - -Développement d'actions collectives d'accès aux droits - -Renforcement des compétences numériques - -Développement de la coordination avec la Maison France Services 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement social : Services proposés au centre social et autres services sur la ville - Maison France Services
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de réalisation - Accompagnement : - -Nombre de permanences d'accès aux droits organisées au centre social. - -Provenance géographique (dont autres communes) des personnes - -Nombre et profil des personnes accueillies sur les permanences d'accès aux droits. - Actions communes : - Nombre d'actions collectives d'accès aux droits mises en place. - Indicateurs de résultat : - Satisfaction : - Taux de participation aux actions collectives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation d'ateliers collectifs aux usages du numériques - Service d'accès informatique (borne informatique à l'accueil du centre social) - Permanence hebdomadaire d'écrivain public en lien avec les services d'accompagnement social du territoire - Réunions d'information thématiques - Programmation d'actions spécifiques en directions des publics seniors

- Autonomie :
- Nombre de personnes formées et autonomes à l'utilisation de la borne informatique
- Orientation :
- Taux d'orientation vers la Maison France Services et amélioration de la coordination partenariale

Indicateurs d'impact :

- Autonomie : Amélioration des conditions d'existence (et de l'autonomie sociale et financière) des femmes accompagnées par les services sociojuridiques compétents (CIDFF notamment)

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Bilans d'actions et rapport d'activités annuel du projet social
- Recueil de données de l'accueil du centre social
- Recueil d'informations direct auprès des permanences du centre social

Financements mobilisables

CAF dans le cadre du projet social

APPROCHE GLOBALE - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SERVICES AUX FAMILLES

ACTION n°14

Promouvoir le bénévolat et le travail avec les bailleurs et les associations de locataires

L'évaluation du projet social 2023-2026 met en évidence une volonté de nombreux habitants de s'impliquer dans la vie locale en dehors du tissu associatif classique. Ce diagnostic révèle la nécessité d'accompagner cette tendance par des démarches innovantes et adaptées tout en veillant à valoriser toutes ces formes d'engagement. L'affaiblissement des dispositifs d'actions partagées entre la ville, les bailleurs sociaux (dont SEQENS en particulier) et les habitants des quartiers concernés nécessite de construire de nouvelles modalités en réponse aux besoins et revendications des habitants.

Diagnostic initial	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> - Vitalité de l'engagement des bénévoles du centre social - Nécessité d'accompagner et de coordonner les pratiques, de former et de valoriser - De nombreux habitants souhaitent participer à la vie locale, les formes d'engagement se diversifient en faveur d'actions thématiques plus ponctuelles (solidarité, culture...) - Certaines parties du patrimoine social souffrent de son vieillissement. De nombreux habitants interpellent la ville pour faire valoir leurs droits et les soutenir dans leurs démarches auprès du bailleur - Plusieurs associations de locataires se sont créées et constituent un vivier d'acteurs mobilisable pour porter une parole collective et intervenir dans la vie des quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - habitant.es - bénévoles - associations de locataires
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - A l'issue de la phase d'avancement des travaux relatifs au futur projet social, les objectifs suivants ont été identifiés : - Accompagner le bénévolat par la mise en place d'actions de formation, de soutien et de valorisation - Développer et formaliser les partenariats de proximité avec les bailleurs sociaux et les associations de locataires - Renforcer les actions collectives et la participation des habitant.es. 	<p style="text-align: center;">2026</p>
	Référénts de l'action
<p style="text-align: center;">Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication durable des bénévoles du centre social - Identification du centre social comme espace d'accueil des volontés et des initiatives - renforcement et valorisation de la culture du bénévolat - Consolidés d'une gestion urbaine et sociale de proximité avec les associations de locataires et plus globalement les habitants du quartier - Reprise de l'implication des bailleurs dans les programmes de développement social 	<p style="text-align: center;">Services mobilisés / partenaires sollicités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services municipaux : Service social, Police municipale - Partenaires : Bailleurs (APES), associations de quartiers
Indicateurs d'évaluation	Modalités de mise en œuvre

Indicateurs de réalisation :

- Participation : Nombre de bénévoles formés, accompagnés, taux de présence aux réunions/ateliers
- Ressources mobilisées : Nombre d'heures de formation/accompagnement réalisées, nombre de partenariats activés (bailleurs, collectivités, associations)
- Activités réalisées : Nombre d'actions menées (ateliers, événements) en lien avec le service vie associative notamment

Indicateurs de résultats :

- Engagement : Evolution de la participation dans le temps, nombre de nouvelles initiatives portées par les bénévoles
- Satisfaction : Taux de satisfaction des bénévoles et des locataires accompagnés (enquête, entretiens), sentiment d'utilité et de reconnaissance

Indicateurs d'impact :

- Autonomie : Nombre de locataires devenant eux-mêmes bénévoles ou porteurs de projets

- Animation pieds d'immeuble
- Programmation annuelle de sessions de formation et d'actions de valorisation pour les bénévoles.
- Mise en place de temps de rencontre et de concertation réguliers avec les bailleurs sociaux et associations de locataires.

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- -Bilans d'actions, rapport d'activités annuel et évaluation du projet social
- -Suivi des actions menées (nombre de bénévoles engagé-es, formations réalisées).
- -Réunions équipes/bénévoles
- -Réunions avec les bailleurs sociaux et associations locataires

Financements mobilisables

Caf dans le cadre de l'agrément du projet social
Etat : Contrat de ville

APPROCHE GLOBALE – LOGEMENT
ACTION n°15
 Prévenir le mal-logement et la précarité énergétique

Enjeux de la CTG liés à cette action : Si la ville n'est pas confrontée à un effet de masse en la matière, les situations de mal-logement (suroccupation des logements, indignité consécutive aux pratiques de « marchands de sommeil », défaut d'entretien des bailleurs...) sont régulièrement diagnostiquées et font l'objet de mesures de traitement spécifiques que la ville développe depuis plusieurs années déjà. Ces dispositifs restent fragiles au regard de la diversité et complexité des situations. Ces dernières mettent aussi en lumière les inégalités sociales et la grande vulnérabilité de certaines familles avec de jeunes enfants qui subissent davantage leurs effets en matière de santé physique et psychique et d'accès aux droits notamment.

Diagnostic initial	Public cible
<p>Augmentation des signalements informels (par les professionnels de la petite enfance) et formels lors des audiences dédiées au logement.</p> <p>Signalements dans les dossiers de demande de logement de situations d'enfants présentant des pathologies respiratoires récurrentes potentiellement liées à l'humidité ou aux moisissures.</p> <p>Le parc social de logement privé ancien du centre-ville et de la gare est identifié comme énergivore entraînant des charges élevées pour les familles (Données CCAS, Aides FSL). Les coûts inhérents au diagnostic et aux réhabilitations restent élevés tant pour les familles que pour les propriétaires quand bien même ces derniers sont volontaires pour engager les travaux nécessaires.</p>	<p>Les familles avec enfants de 0 à 6 ans (et femmes enceintes) résidant sur la ville en situation de précarité énergétique ou logées dans le parc privé et social dégradé.</p> <p>Les professionnels de la petite enfance qui entrent dans le domicile ou reçoivent les parents</p>
Objectifs opérationnels	Année de démarrage de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer précocement les situations de mal-logement via le service logement de la ville et les structures petite enfance (P.M.I, R.A.M, ALSH) - Informer et sensibiliser les familles sur la qualité de l'air intérieur et les économies d'énergie - Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs d'aide à la rénovation pour les parents de jeunes enfants - Mobiliser les acteurs compétents (services préfectoraux, bailleurs sociaux, associations) - Engager véritablement les bailleurs privés et sociaux dans des plans de rénovation de leur patrimoine 	2026
	Référénts de l'action
	Responsable action sociale et logement
Résultats attendus	Services mobilisés / partenaires sollicités

- Mise en place d'un protocole de signalement simplifié entre les structures petite enfance et le service logement.
- Accompagnement effectif d'une cohorte de familles (objectifs d'accompagnement effectif de 10 familles) dans des démarches de lutte contre la précarité énergétique. Baisse des factures énergétiques pour les familles accompagnées
- Amélioration de l'état de santé globale des enfants suivis (réduction des hospitalisations ou passage aux urgences pour des pathologies respiratoires notamment)
- Renforcement des services d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des publics sur le territoire

- Services ville : petite enfance, logement, centre social Agora
- Partenaires : PMI, SSD, Bailleurs sociaux, services d'accompagnement social actif sur le territoire, CARPF, préfecture, associations spécialisées.

Indicateurs d'évaluation

Indicateurs de réalisation :

- Actions d'accompagnement :
- Nombre de signalements « habitat indigne » transmis par les partenaires
- Nombre de diagnostics thermiques réalisés chez les familles avec des enfants de moins de 6 ans.
- Nombre de personnes accompagnées (visites, médiations, aides administratives) et nombre d'ateliers d'information/sensibilisation organisés sur la thématique de la santé environnementale
- Nombre de dossiers ANAH/FSL déposés et validés pour le public cible.
- Réduction des inégalités :
- Taux de prise en charge des signalements

Indicateurs de résultat :

- Stabilité résidentielle :
- Nombre de familles ayant bénéficié d'une médiation bailleur/locataire
- Soutien effectif :
- Taux de participation aux ateliers d'information/sensibilisation organisés sur la thématique de la santé

Indicateurs d'impact :

- Santé et bien-être :
- Réduction des problèmes de santé et/ou amélioration du bien-être liés au relogement (asthme, saturnisme, etc.)

Modalités d'évaluation et outils de collecte

Modalités de mise en œuvre

- Sensibilisation des agents de la petite enfance sur les signes du mal logement et les risques pour l'enfant
- Cartographie des situations de mal logement
- Visites à domicile, diagnostics de situations et élaboration d'un protocole de suivi en lien avec les partenaires compétents
- Mise en place et animation d'ateliers sur la lutte contre la précarité énergétique
- Comité de suivi semestriel réunissant les partenaires

Financements mobilisables

- Comptes rendus des comités de suivi semestriel réunissant les partenaires
- Tableau de bord de suivi des signalements et de leur résolution
- Questionnaire de satisfaction avant /après auprès des familles accompagnées
- Bilans des actions et rapport d'activités annuel
- Analyse des besoins sociaux (ABS)

Agence régionale de santé,
CAF : AAP fonds publics et territoires

APPROCHE GLOBALE- INCLUSION

ACTION n°16 :

Structurer une démarche locale coordonnée d'accueil inclusif

La ville souffre d'un déficit d'outils pour accompagner les familles dans leurs démarches de prise en charge de leur enfant porteur de handicap ou à besoins spécifiques et dans leur accès aux droits (auprès de la MDPH notamment). La présence de plus en plus importante de ce public met en évidence les marges de progrès que la collectivité doit réaliser pour adapter ses espaces et ses pratiques d'accueil. Cette même tendance révèle aussi l'importance d'un maillage interinstitutionnel bien encadré pour que les situations individuelles puissent être accompagnées dans les meilleures conditions. Face à ces problématiques, le besoin de se faire accompagner par un pôle ressource expert en la matière et de développer en interne de la collectivité des fonctions référentes sur le sujet se fait de plus en plus sentir.

Diagnostic initial

- Besoins croissants d'adaptation des espaces d'accueil (notamment en accueil collectif, restauration scolaire et accueils de loisirs) ;
- Difficultés pour les familles à s'orienter dans les dispositifs de droits et de soins, entraînant parfois des ruptures de parcours ;
- Besoin de montée en compétences et de soutien des professionnels face à des situations complexes (handicap, troubles du développement, besoins éducatifs particuliers) ;
- Nécessité de mieux développer et articuler les interventions individuelles et les actions collectives, notamment en lien avec la parentalité et l'accès à l'autonomie.

- Enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques
- Familles concernées par le handicap, la perte d'autonomie ou les parcours complexes
- Professionnels municipaux (petite enfance, enfance, animation, ATSEM, travailleurs sociaux)
- Assistantes maternelles du territoire

Objectifs opérationnels

- Adapter les locaux et les espaces d'accueil afin de garantir un accueil inclusif et sécurisé
- Accompagner et faire évoluer les pratiques professionnelles en matière d'accueil inclusif
- Soutenir les familles par des actions collectives et un accompagnement individualisé
- Structurer une fonction de référent handicap au sein de la collectivité et développer une dynamique d'ambassadeurs au sein des services
- Consolider les partenariats territoriaux et renforcer la coordination des acteurs du handicap

Année de démarrage de l'action

2026

Référents de l'action

Direction Population et éducative
 Service social

Résultats attendus

- Installation d'un socle commun d'accueil inclusif ;
- Sécurisation et professionnalisation des équipes ;
- Renforcement d'un parcours des familles plus lisible et fluide
- Inscription d'une logique transversale au-delà d'un service isolé ;
- Création d'un lien entre politiques communales, intercommunales et partenariales.

Services mobilisés / partenaires sollicités

- Services municipaux (RPE, ALSH, Service scolaire, service jeunesse, ressources humaines)
- Centre Ressources Enfance & Handicap (CREH – ADSEAO)
- Partenaires institutionnels et associatifs : (APF, Education Nationale...)

Indicateurs d'évaluation

Modalités de mise en œuvre

Indicateurs de réalisation :

- Accessibilité physique : Nombre de diagnostics réalisés, nombre de lieux équipés de mobilier adapté,
- Changements organisationnels : Nombre de protocoles ou de chartes d'accueil inclusif adoptés, nombre de réunions de travail dédiées
- Actions d'accompagnement : Nombre de dispositifs d'accompagnement mis en place, nombre de familles accompagnées
- Partenariats activés : Nombre de partenariats formalisés (conventions, chartes), diversité des acteurs impliqués (associations, institutions)

Indicateurs de résultat :

- Utilisation des espaces : Satisfaction des usagers (enquêtes)
- Compétences professionnelles : Évolution des pratiques professionnelles (observations, auto-évaluations), sentiment de compétence des professionnels (enquêtes)
- Soutien effectif : Taux de satisfaction des familles (enquêtes), sentiment de soutien et de compréhension (enquêtes)
- Synergies créées : Nombre d'initiatives nouvelles issues des partenariats, amélioration de la coordination entre acteurs

Indicateurs d'impact :

- Politiques publiques : Intégration et pérennité des actions et démarches partenariales dans les dispositifs territoriaux (PEdT/Plan mercredi), reconnaissance des bonnes pratiques

- Programme d'adaptation des locaux et des espaces d'accueil (diagnostic fonctionnel des espaces (identification des points de blocage, plan d'aménagement progressif)
- Programme d'accompagnement des pratiques professionnelles (Interventions du Centre Ressources Enfance & Handicap (CREH) auprès des équipes péri et extrascolaire/ scolaire, jeunesse/Ecole de musique et de danse, assistantes maternelles)
- Programmation d'actions thématiques en direction des familles
- Développement de la fonction référent/ambassadeurs handicap

Modalités d'évaluation et outils de collecte

- Suivis internes des situations individuelles et données quantitatives
- Bilans des actions, rapports d'activités annuels des services impliqués
- Recueil des témoignages auprès des familles et professionnels concernés
- Comptes rendus des temps de coordination et de partenariat

Financements mobilisables

- Convention CAF
- Plan mercredi
- Appels à projets dédiés (CAF, autres)

Référentiel d'évaluation

Repères :

<u>Indicateurs de réalisation :</u>	Ces indicateurs mesurent si les actions ont bien été mises en œuvre comme prévu.
<u>Indicateurs de résultat :</u>	Ces indicateurs évaluent les effets directs des actions sur les participants.
<u>Indicateurs d'impact :</u>	Ces indicateurs mesurent les effets à plus long terme sur les publics et les politiques publiques.

Points de vigilance :

<u>Adaptation au contexte :</u>	Les indicateurs doivent être adaptés aux spécificités locales (taille de la commune, public cible, moyens disponibles).
<u>Collecte de données :</u>	Prévoir des outils simples et réguliers (enquêtes, rapport d'activités, observations) pour faciliter le suivi.
<u>Pilotage :</u>	Associer les parties prenantes (élu.es, enseignant.es, parents...) à la définition et au suivi des indicateurs.
<u>Méthodes de collecte :</u>	Varier les outils (enquêtes, observations, entretiens...) pour croiser les données.
<u>Participation :</u>	Associer les habitant.es et les acteurs de terrain à la définition et au suivi des indicateurs.
<u>Évaluation participative :</u>	Impliquer les familles dans l'évaluation pour renforcer leur appropriation des actions.
<u>Coordination :</u>	Assurer une communication fluide entre tous les acteurs (professionnels, familles, partenaires).
<u>Évaluation continue :</u>	Mettre en place des outils de suivi réguliers (enquêtes, recueils de participation, observatoires locaux,).

Axe 1 – petite enfance

1. Développement des synergies autour du soutien à la qualité des modes d'accueil

Points de vigilance

- Adaptation aux besoins :** Prendre en compte les spécificités territoriales (zones rurales/urbaines, populations précaires, etc.).
- Collecte de données :** Croiser les sources (données/rapport d'activités des structures, enquêtes parents/professionnels, données PMI/CAF).
- Participation des acteurs :** Associer les professionnel.les, les parents et les enfants (quand possible) à l'évaluation.

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Formation et accompagnement	Nombre et catégories de professionnel.les formé.es Nombre et thématiques des formations dispensées
Partenariats	Nombre de projets collaboratifs lancés

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Qualité de l'accueil	Niveau de satisfaction des professionnel.les, des familles
	Niveau d'engagement des professionnel.les (participation volontaires, proposition de formation...)
Compétences professionnelles	Évolution des pratiques professionnelles Evolution du sentiment de reconnaissance professionnelle

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Politiques publiques	Appropriation par les professionnel.les des formations et mesure de leur(s) impact(s) sur des pratiques partagées en faveur de l'accueil de l'enfant et de sa famille

2. Maintien de l'offre de place d'accueil petite enfance

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Offre d'accueil	Nombre et type de places d'accueil créées (crèches, micro-crèches, assistantes maternelles agréées), taux d'ouverture des nouvelles structures
Partenariats	Nombre d'action de promotions réalisées

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
	Evolution du nombre de requêtes pour devenir assistante maternelle et pour la création de structure d'accueil collectif Niveau de satisfaction des familles

Catégorie	Indicateurs
Accessibilité	Evolution du nombre et de la nature (mode d'accueil, horaires, accueil d'urgence, handicap) des sollicitations des parents Réduction des listes d'attente, augmentation du nombre de familles bénéficiaires (niveau de satisfaction des familles), Diversification des horaires d'accueil par les professionnel.les et structures Diversification de la nature des accueils (accueil à temps partiel, dépannage, accueil d'urgence)
Activités professionnelles	Évolution de la satisfaction des professionnel.les et sentiment de reconnaissance (enquêtes)

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Développement de l'enfant	Évolution des indicateurs de développement psychomoteur, social et cognitif des enfants accueilli.es (suivi PMI ou CMS/CPTS)
Conciliation vie familiale/professionnelle	Taux de retour à l'emploi des parents (notamment des mères)
Cohésion sociale	Amélioration de la mixité sociale dans les structures d'accueil, renforcement du lien social entre familles (événements partagés, réseaux de parents)
Politiques publiques	Adéquation entre besoin des familles et évolution de l'offre globale sur le territoire

3. Développement des structures passerelles et création des repères dans les parcours éducatifs

Points de vigilance

Approche globale : Prendre en compte tous les acteurs (enfants, familles, professionnel.les) et tous les modes d'accueil (crèches, assistantes maternelles, accueils périscolaires).

Outils de mesure : Utiliser des grilles d'observation, des enquêtes de satisfaction, et des indicateurs de suivi individuel.

Adaptation : Veiller à ce que les dispositifs soient accessibles à tous, y compris aux familles les plus éloignées des structures (langue, précarité, handicap).

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Structures passerelles	Nombre de structures passerelles créées ou renforcées (ex : espaces de transition /école, ateliers parents-enfants), nombre d'enfants concernés par ces dispositifs
Coordination	Nombre de réunions de coordination entre professionnels (structures d'accueil, écoles, RPE, ALSH)
Accompagnement des familles	Nombre de familles accompagnées (rencontres individuelles, ateliers collectifs), nombre d'outils d'information diffusés (livrets, vidéos, réunions)

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Transition des enfants	Réduction du stress ou de l'anxiété chez les enfants (observations, grilles d'évaluation)

Catégorie	Indicateurs
Implication des familles	Taux de participation des familles aux ateliers ou rencontres, sentiment de sécurité et de confiance des parents (enquêtes), augmentation des échanges entre parents et professionnel.les
Satisfaction	Taux de satisfaction des familles, des enfants (quand possible) et des professionnels (enquêtes), sentiment d'être bien accompagné

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Réussite éducative	Réduction du nombre d'enfants/familles en difficulté à l'entrée à l'école

Axe 2 – enfance / jeunesse

4. Finalisation et consolidation le projet de restructuration du centre de loisirs

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Accompagnement des familles	Nombre de parents participants aux temps d'échange
Formation	Nombre d'animateur.trices ayant suivi la formation BAFA/BAFD

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
	Sécurisation des procédures (protocoles sanitaires, sécurité...)
Implication des familles	Satisfaction des familles et des enfants concernant la qualité de l'accueil, sentiment de sécurité et de confiance des parents, augmentation des échanges entre parents et professionnel.les
Continuité éducative	Stabilisation des équipes (baisse du turnover) /fidélisation des professionnel.les
Satisfaction	Taux de satisfaction des familles, des enfants (quand possible) et des professionnels (enquêtes), sentiment d'être bien accompagné

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Réussite éducative	Meilleure cohérence éducative entre temps scolaires péri/extrascolaires et familles

5. Accès aux loisirs, au sport et à la culture pour tous comme socle éducatif commun (PEDT)

Points de vigilance

Adaptation aux besoins : Prendre en compte la diversité des enfants (âges, capacités, origines sociales) et adapter l'offre en conséquence.

Participation des enfants : Les associer à l'évaluation (ex : conseils d'enfants, boîtes à idées) pour mieux cerner leurs attentes.

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Activités proposées	Nombre d'activités, d'ateliers ou d'événements organisés (par type : sport, culture, loisirs créatifs), nombre d'heures d'ouverture des équipements (gymnases, médiathèques, centres de loisirs)
Public touché	Nombre d'enfants inscrits ou participants (par tranche d'âge, par quartier), taux de remplissage des activités, diversité des publics (mixité sociale, enfants en situation de handicap)
Ressources mobilisées	Nombre d'encadrants formés, budget alloué/dépensé, nombre de partenariats (associations, écoles, artistes, clubs sportifs)

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Bien-être et épanouissement	Taux de satisfaction des enfants et des parents (enquêtes), sentiment d'appartenance à un groupe, réduction de l'ennui ou de l'isolement déclaré

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Politiques publiques	Intégration des actions dans les plans locaux (PEdT, Plan mercredi), pérennisation des financements, reconnaissance des bonnes pratiques (labels, prix)

6. Accompagnement des apprentissages scolaires et prévention du décrochage scolaire

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Participation	Nombre d'enfants/jeunes inscrits, taux de présence aux activités, diversité des publics (âge, quartier, etc.)
Ressources mobilisées	Nombre d'intervenants formés, budget alloué/dépensé, nombre de partenariats activés (écoles, associations, etc.)
Activités réalisées	Nombre d'ateliers/événements organisés, durée totale des actions, respect du calendrier prévu

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Acquisitions	Taux de réussite aux évaluations (brevet...), nombre de compétences acquises (compétences numériques)
Satisfaction	Taux de satisfaction des participants et des familles (enquêtes, entretiens), taux de réinscription

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Éducation/Insertion	Taux de poursuite d'études, taux d'insertion professionnelle des jeunes, réduction du décrochage scolaire

7. Culture de la participation citoyenne des jeunes

Points de vigilance

Adaptation aux publics : Prendre en compte la diversité des jeunes (collégiens, lycéens, jeunes en insertion, etc.) et adapter les indicateurs à leurs réalités.

Implication des jeunes : Les associer à la définition et à l'évaluation des indicateurs pour renforcer leur appropriation.

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Participation	Nombre de jeunes impliqués dans les actions, diversité des profils (âge, quartier, origine sociale), taux de présence aux activités proposées
Activités organisées	Nombre d'ateliers, de débats, de projets menés (ex : conseils de jeunes, chantiers participatifs, rencontres avec des élu.es)
Ressources mobilisées	Nombre de partenariats (écoles, associations, institutions), budget alloué/dépensé, nombre d'adultes référents mobilisés (resp associatifs)

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Engagement	Taux de jeunes s'impliquant dans de nouvelles initiatives (conseils de jeunes, bénévolat, projets citoyens), augmentation de la participation aux instances locales
Compétences	Développement de compétences civiques (expression orale, travail en équipe, esprit critique), auto-évaluation par les jeunes

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Pérennité des actions	Institutionnalisation des dispositifs (pérennité du conseil municipal des jeunes), essaimage des bonnes pratiques, intégration dans les politiques jeunesse de la commune

8. Prévention et accès à la santé des jeunes

Points de vigilance

- Approche globale :** Croiser les indicateurs de santé physique et mentale, et prendre en compte les déterminants sociaux (précarité, isolement, etc.).
- Outils de mesure :** Utiliser des outils pour la santé mentale (évaluation EN, CPTS) et des enquêtes anonymes pour favoriser l'expression des jeunes.
- Participation des jeunes :** Les impliquer dans la définition et l'évaluation des actions pour renforcer leur adhésion.

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Actions menées	Nombre d'ateliers, de campagnes de prévention ou de consultations organisés (ex : santé sexuelle, nutrition, gestion du stress, prévention des addictions)
Public touché	Nombre de jeunes participants (par tranche d'âge, par quartier), taux de fréquentation des dispositifs
Partenariats	Nombre de partenariats activés (écoles, associations, professionnels de santé), émergence/pérennité des dispositifs de financement (contrat de ville, action sociale CARPF...)

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Satisfaction	Taux de satisfaction des jeunes et des familles (enquêtes), sentiment d'être écouté et accompagné

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Cohésion sociale	Réduction de la stigmatisation autour de la santé mentale, augmentation des initiatives portées par les jeunes (projets de prévention)

9. Accompagnement aux usages du numérique par les jeunes

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Taux de participation	Nombre d'adolescents inscrits/participants par rapport à la cible prévue.
Nombre d'ateliers/sessions organisées	Comparaison entre le prévu et le réalisé
Ressources mobilisées	Budget alloué/dépensé, nombre de partenariats (associations, autres structures)

Indicateurs de résultats

Catégorie	Indicateurs
Acquisition de compétences numériques	Évolution des connaissances (protection des données, l'identité numérique, la lutte contre le cyberharcèlement).
Satisfaction des participants	Taux de satisfaction (enquêtes).

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Autonomie et citoyenneté numérique	Pourcentage d'adolescents capables d'utiliser des outils numériques de manière critique et responsable (enquêtes).

Axe 3 - Parentalité

Points de vigilance

Adaptation aux besoins : Veiller à ce que les actions répondent aux attentes et aux réalités des familles (diversité sociale, culturelle, linguistique).

10. Articulation des actions petite enfance et actions soutien à la parentalité

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Actions conjointes	Nombre d'actions communes organisées (ex : ateliers parents-enfants, cafés des parents), nombre de familles touchées
Coordination	Nombre de réunions de coordination entre professionnels (petite enfance, soutien à la parentalité), nombre de dispositifs, outils partagés

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Implication des parents	Taux de participation des parents aux actions conjointes, sentiment de compétence parentale (enquêtes)
Satisfaction	Taux de satisfaction des parents et des professionnels (enquêtes)

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Renforcement des compétences parentales	Réduction du sentiment d'isolement parental et amélioration du niveau d'information des (futurs) parents

11. Continuité des actions famille engagées au centre social

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Pérennité des actions	Nombre d'actions familiales reconduites d'une année sur l'autre, taux de fréquentation régulier des familles
Suivi des familles	Nombre de familles suivies dans la durée
Coordination interne	Nombre de réunions d'équipe dédiées à la continuité des actions et articulation avec les autres pôles d'activités du centre social (accueil, permanence, adultes...)

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Fidélisation des familles	Taux de réinscription des familles aux actions, sentiment de continuité (enquêtes)
Satisfaction	Taux de satisfaction des familles (enquêtes)

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Insertion sociale	Augmentation de l'implication des familles dans la vie locale (bénévolat, projets collectifs), réduction de l'isolement social

12. Intégration du projet éducatif de l'ALSH au sein du projet social du centre social

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Actions communes	Nombre d'activités ou de projets menés en commun (ex : sorties familiales, ateliers intergénérationnels), nombre de familles et d'enfants impliqués
Coordination	Nombre de réunions de travail entre les deux structures, nombre d'outils de liaison créés
Formation	Niveau de l'articulation des deux approches

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Implication des familles	Taux de participation des familles aux activités communes, sentiment d'appartenance à un projet commun (enquêtes)
Satisfaction	Taux de satisfaction des enfants, des familles et des professionnels (enquêtes)

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Renforcement du lien famille/éducation	Amélioration de la communication entre les familles et les structures éducatives, augmentation de l'implication des parents dans le parcours éducatif de leur enfant
Politiques publiques	Reconnaissance de l'articulation dans les politiques locales (PEdT, projet social)

Axe 4 – approche globale

13. Accompagnement social et services aux familles

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Accompagnement	Nombre de permanence d'accès aux droits organisées au centre social, provenance géographique (dont autres communes) des personnes, nombre et profils des personnes accueillies sur les permanences d'accès aux droits
Actions communes	Nombre d'actions collectives d'accès aux droits mises en place

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Satisfaction	Taux de participation aux actions collectives
Autonomie	Nombre de personnes formées et autonomes à l'utilisation de la borne informatique
Orientation	Taux d'orientation vers la maison France services et amélioration de la coordination partenariale

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Autonomie	Amélioration des conditions d'existence (autonomie sociale et financière notamment) accompagnées par les services sociojuridiques compétents (CIDFF notamment)

14. Accompagnement du bénévolat et travail avec les associations de locataires du parc social

Points de vigilance

Adaptez les indicateurs à la taille de l'association, aux publics cibles (bénévoles expérimentés/nouveaux, locataires de différents âges, etc.) et aux objectifs spécifiques.

Croisez les sources : données quantitatives (statistiques de participation, budgets) et qualitatives (témoignages, observations de terrain).

Mesurez l'impact social : certains effets (comme l'amélioration du vivre-ensemble) peuvent être évalués via des enquêtes de climat social.

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Participation	Nombre de bénévoles formés/accompagnés, taux de présence aux réunions/ateliers,
Ressources mobilisées	Nombre d'heures de formation/accompagnement réalisées, nombre de partenariats activés (bailleurs, collectivités, autres associations)
Activités réalisées	Nombre d'actions menées (ex : ateliers, événements), en lien avec le service Vie associative notamment

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Engagement	Evolution de la participation dans le temps, nombre de nouvelles initiatives portées par les bénévoles
Satisfaction	Taux de satisfaction des bénévoles et des locataires accompagnés (enquêtes, entretiens), sentiment d'utilité et de reconnaissance

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Autonomie	Nombre de locataires devenant eux-mêmes bénévoles ou porteurs de projets

15. Prévention du mal logement et de la précarité énergétique

Points de vigilance

Ciblage : Adapter les indicateurs aux publics prioritaires (familles, personnes âgées, travailleurs pauvres, etc.).

Données locales : Utiliser les sources existantes (CCAS, bailleurs sociaux, observatoires locaux) pour éviter la surcharge de collecte.

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Actions d'accompagnement	Nombre de personnes accompagnées (visite, médiation, aides administratives), nombre d'ateliers d'information/sensibilisation organisés sur la thématique de la santé environnementale, nombre de dossiers ANAH/FSL déposés et validés pour le public cible
Réduction des inégalités	Taux de prise en charge des signalements

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Soutien effectif	Taux de participation aux ateliers d'information/sensibilisation organisés sur la thématique de la santé environnementale
Stabilité résidentielle	Nombre de familles ayant bénéficié d'une médiation bailleur/locataire

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Santé et bien-être	Réduction des problèmes de santé liés au mal-logement (asthme, saturnisme, etc.), amélioration du bien-être déclaré (enquêtes de santé publique)

16. Structuration d'une démarche locale coordonnée d'accueil inclusif

Points de vigilance

Approche globale :

Veiller à ce que tous les types de handicap soient pris en compte (MDPH et besoins spécifiques).

Participation :

Impliquer les personnes en situation de handicap et leurs familles dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.

Indicateurs de réalisation

Catégorie	Indicateurs
Accessibilité physique	Nombre de diagnostics réalisés, nombre de lieux équipés de mobilier adapté,
Changements organisationnels	Nombre de protocoles ou de chartes d'accueil inclusif adoptés, nombre de réunions de travail dédiées
Actions d'accompagnement	Nombre de dispositifs d'accompagnement mis en place, nombre de familles accompagnées
Partenariats activés	Nombre de partenariats formalisés (conventions, chartes), diversité des acteurs impliqués (associations, institutions)

Indicateurs de résultat

Catégorie	Indicateurs
Utilisation des espaces	Satisfaction des usagers (enquêtes)
Compétences professionnelles	Évolution des pratiques professionnelles (observations, auto-évaluations), sentiment de compétence des professionnels (enquêtes)
Soutien effectif	Taux de satisfaction des familles (enquêtes), sentiment de soutien et de compréhension (enquêtes)
Synergies créées	Nombre d'initiatives nouvelles issues des partenariats, amélioration de la coordination entre acteurs

Indicateurs d'impact

Catégorie	Indicateurs
Politiques publiques	Intégration et pérennité des actions et démarches partenariales dans les dispositifs territoriaux (PEdT/Plan mercredi), reconnaissance des bonnes pratiques



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **13 MARS 2026**

Publié le : **13 MARS 2026**

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.018

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 10 : CONVENTION D'ORGANISATION PAR LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE DES COMMISSIONS DE SELECTION PROFESSIONNELLES, AU PROFIT DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (BOETH)

RAPPORTEUR : GILDAS QUIQUEMPOIS

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique, plus précisément l'article 93, instituant une voie dérogatoire d'accès à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur de catégorie supérieure par la voie du détachement ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu la délibération n°2022-56 en date du 10 novembre 2022 du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne portant création de la Commission de sélection prévue dans le cadre du dispositif dérogatoire au bénéfice des fonctionnaires bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH) ;

Vu la délibération n°2023-32 en date du 7 juillet 2023 du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne fixant les modalités financières pour la mise en place de cette commission ;

Considérant la volonté de la ville de Fosses de conventionner avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG) pour l'organisation des commissions de sélection professionnelle, au profit des travailleurs handicapés ;

Considérant les termes de la convention annexée à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les conditions de la convention d'organisation par le Centre interdépartemental de gestion de la Grande couronne des commissions de sélection professionnelle, au profit des travailleurs handicapés (BOETH) ;
- **DECIDE** d'adhérer à la convention d'organisation par le Centre interdépartemental de gestion de la Grande couronne des commissions de sélection professionnelle, au profit des travailleurs handicapés (BOETH) ;
- **PREND ACTE** que l'adhésion à la convention de participation donne lieu à une contribution aux frais de gestion du CIG comme déterminée ci-dessous :
 - 86,00 € lorsque l'organisation des commissions ne requiert pas la location de salles,
 - 158,00 € lorsque l'organisation requiert la location de salles, sans le cadre du marché en cours au CIG de la Grande Couronne pour l'organisation des concours et examens professionnels.
- **AUTORISE** la Maire à signer ladite convention et tout acte en découlant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI



**CONVENTION D'ORGANISATION PAR LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE
COURONNE DES COMMISSIONS DE SELECTION PROFESSIONNELLE, INSTITUTEES DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF DEROGATOIRE PREVU A L'ARTICLE 93 DE LA LOI N° 2019-828 DU 06/08/2019 MODIFIEE DE
TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE,
AU PROFIT DES TRAVAILLEURS HANDICAPES (BOETH)**

La présente convention est conclue

Entre, d'une part,

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la région Ile-de-France, ci-après dénommé « CIG », représenté par Monsieur Daniel LEVEL, président, agissant en cette qualité conformément à la délibération du Conseil d'Administration en date du n°2022-56 en date du 10 novembre 2022.

Et, d'autre part,

La commune de Fosses (Val d'Oise), représentée par sa maire, Madame Jacqueline HAESINGER, agissant en cette qualité,

Aux termes de la présente convention, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les dispositions de cette convention sont prises conformément aux dispositions de l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique, instituant une voie dérogatoire d'accès à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure par la voie du détachement.

Elles font également application des dispositions du décret n° 2020-569 du 13 mai 2020, et notamment de son article 22, fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pris pour l'application de l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Dans ce cadre, la commune de Fosses (Val d'Oise) confie au CIG la mission d'organiser par cette convention la session de sélection professionnelle pour les grades des cadres d'emplois et pour le nombre d'emplois qu'elle a définis.

ARTICLE 2 : COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION PROFESSIONNELLE

Une commission de sélection, chargée d'évaluer l'aptitude des candidats, est instituée, en application des dispositions de l'article 20 du décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 susvisé.

Cette commission, dont les membres sont nommés par l'autorité territoriale qui en assure la présidence, est composée :

- 1° De l'autorité territoriale ou de son représentant, agent d'un cadre d'emplois de niveau équivalent ou supérieur au cadre d'emplois de détachement ;
- 2° D'une personne compétente en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- 3° D'une personne du service des ressources humaines.

Par ailleurs, le président de la commission et la personnalité qualifiée peuvent, le cas échéant, siéger pour sélectionner les candidats à différents grades d'un même cadre d'emplois ou à différents cadres d'emplois.

Le Conseil d'administration du CIG a, par délibération n°2022-56 en date du 10 novembre 2022, porté création de la Commission de sélection prévue dans le cadre du dispositif dérogatoire au bénéfice des

fonctionnaires Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH). Cet acte a été complété par la délibération n°2023-32 en date du 7 juillet 2023 fixant les modalités financières pour la mise en place de cette Commission.

ARTICLE 3 : L'ORGANISATION DE LA SÉLECTION PROFESSIONNELLE

Le président du CIG ouvre, par arrêté, les sessions des sélections professionnelles pour les grades des cadres d'emplois et pour le nombre d'emplois prévus par la commune de Fosses. Selon les modalités de ce programme pluriannuel, une seule session peut être organisée pour tout ou partie des cadres d'emplois.

Il procède, dans les conditions prévues à l'article 21 du décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 susvisé, à l'examen de la recevabilité des dossiers des candidats qui se présentent à la sélection professionnelle concernée.

La commission évalue ainsi, au vu du dossier de candidature, l'aptitude professionnelle de chaque candidat à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois dont les membres ont normalement vocation à occuper les emplois à pourvoir. Elle tient également compte des acquis de l'expérience professionnelle du candidat et de sa motivation.

Après l'examen des dossiers des candidats, la commission établit la liste des candidats sélectionnés pour un entretien.

Le CIG de la Grande couronne est chargé de convoquer les candidats ainsi que les membres de chaque commission de sélection par courrier.

La commission auditionne les candidats sélectionnés au cours d'un entretien d'une durée de quarante-cinq minutes au plus sur la base du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi par le candidat. Cet entretien a pour point de départ un exposé de dix minutes au plus du candidat sur son parcours professionnel. La commission apprécie la motivation, le parcours professionnel et la capacité du candidat à occuper les fonctions de niveau supérieur ou de catégorie supérieure que recouvrent les missions du cadre d'emplois dans lequel il a vocation à être détaché puis, le cas échéant, intégré. L'avis d'une ou plusieurs personnes peut être sollicité par la commission.

Le dossier mentionné au paragraphe précédent est fourni par le CIG à la commune de Fosses et se compose de deux volets :

- Le premier, renseigné par le candidat, est relatif à ses motivations pour intégrer le grade du cadre d'emplois auquel la sélection donne accès et comprend une déclaration sur l'honneur de l'exactitude des renseignements qu'il fournit ;
- Le second est renseigné par l'autorité territoriale et comporte un état des services, un exposé des missions et activités du candidat et toutes autres informations utiles permettant l'appréciation de l'aptitude du candidat par la commission sur ses acquis de l'expérience professionnelle.

L'autorité territoriale doit notamment certifier que l'agent exerce bien des missions équivalentes à celles dévolues à l'emploi postulé.

Les candidats doivent obligatoirement utiliser le dossier fourni par le CIG pour faire acte de candidature.

En application de l'article 18 du décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 susvisé, il appartient à la commune de Fosses d'assurer une information par une publicité suffisante sur le recours à ce dispositif dérogatoire auprès de ses agents, puis de transmettre le dossier de candidature aux agents concernés.

La commune de Fosses se charge ensuite de recueillir les dossiers de candidature de ses agents, pendant la période d'inscription, et d'en vérifier leur contenu (les dossiers doivent être complets) avant de les transmettre dans les délais au CIG (c'est-à-dire avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature fixée par le CIG).

ARTICLE 4 : LISTE DES CANDIDATS APTES A ETRE INTEGRES

A l'issue des auditions des candidats par la commission instituée à l'article de 2 de la présente convention, cette commission établit la liste des candidats proposés au détachement.
La commune de Fosses procède à l'affichage de cette liste transmise par le CIG dans ses locaux et publie également cette liste sur son site internet, lorsqu'il existe.

ARTICLE 5 : MODALITÉS FINANCIÈRES

La commune de Fosses participe aux frais d'organisation de la procédure de sélection, et notamment des frais de la commission de sélection professionnelle. Une somme forfaitaire par candidat, déterminée par la délibération n° 2023-32 du 07 juillet 2023 du Conseil d'Administration du CIG sera sollicitée à la fin de la procédure de sélection sur présentation d'un mémoire administratif :

- 86,00 € lorsque l'organisation des commissions ne requiert pas la location de salles,
- 158,00 € lorsque l'organisation requiert la location de salles, dans le cadre du marché en cours au CIG de la Grande Couronne pour l'organisation des concours et examens professionnels.

Le règlement devra être effectué par la commune de Fosses par mandat administratif à réception du titre de recette correspondant.

ARTICLE 6 : DURÉE DE VALIDITÉ

La présente convention est conclue pour la durée de la procédure de sélection professionnelle du ou des candidats désignés par la commune de Fosses, depuis l'arrêté d'ouverture pris par le président du CIG jusqu'à la décision rendue suite à la seconde réunion de la commission de sélection professionnelle, afin de couvrir l'entièreté de ce dispositif dérogatoire.

ARTICLE 7 : REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige persistant, résultant de l'application de la présente convention fera l'objet d'une tentative d'accord amiable.

A défaut d'accord, le litige pourra être porté devant le Tribunal Administratif de Versailles.

Fait en double exemplaire.

Pour la collectivité adhérente :

Fait à Fosses
Le

(Qualité du représentant de la collectivité)

(Prénom Nom)
Cachet et signature

Pour le CIG de la Grande Couronne

Fait à Versailles
Le 23/01/2026

Le Président,

Daniel LEVEL
Cachet et signature





République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été
Transmis au représentant de
L'Etat le : **13 MARS 2026**
Publié le : **13 MARS 2026**
La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2026.019

L'an deux mille vingt-six, le 04 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 25 février, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, PIERRE BARROS, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONRAD-REMI BOULON, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

DOMINIQUE DUFUMIER A JACQUELINE HAESINGER, MICHEL NUNG A FELIX MIRAM, JEAN MARIE MAILLE A BLAISE ETHODET-NKAKE, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, TANIA KITIC A SONIA LAJIMI, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, VICTOR SOLSONA A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

CINDY BOURGUIGNON, GILDO VIERA, DAVID FELICIE

Sonia LAJIMI est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 11 : TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : GILDAS QUIQUEMPOIS

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} avril 2026 afin de prendre en compte l'ajustement des effectifs aux besoins de la collectivité ;

Considérant que le tableau des effectifs est établi à partir de celui du 1^{er} février 2026 présenté en Conseil municipal du 28 janvier 2026 ;

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE :**

DE CREER :

- 1 emploi permanent à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, du grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, catégorie C, affecté au poste d'agent d'Etat civil au service accueil-affaires générales et scolaires, à la direction générale adjointe des services à la population à compter du 1^{er} avril 2026.

DE SUPPRIMER :

- 1 emploi permanent à temps complet, du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation, du grade d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe, catégorie C, affecté au poste d'agent d'Etat civil au service accueil-affaires générales et scolaires, à la direction générale adjointe des services à la population à compter du 1^{er} avril 2026.
- **DIT** que ces postes créés ou transformés par la présente délibération sont accessibles aux titulaires, aux stagiaires ou aux contractuels de la fonction publique territoriale.
- **DECIDE** d'actualiser le tableau des effectifs et annexé à la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

La Maire,
Jacqueline HAESINGER

La secrétaire de séance,
Sonia LAJIMI



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Sonia LAJIMI mentioned in the text above.

TABLEAU DES EFFECTIFS au 1er avril 2026			
EMPLOIS	Autorisés par le Conseil	Pourvus	Non pourvus
Emplois Fonctionnels articles 47 et 53 de la loi 84-53	0	0	0
Directeur Général des Services emploi fonctionnel	0	0	0
Emplois de Cabinet	0	0	0
Collaborateur de cabinet	0	0	0
Emplois permanents	152	135	18
<u>Catégorie A</u>	12	8	4
Attaché Principal	1	1	0
Attaché	8	4	4
Ingénieur principal	1	1	0
Éducateur de jeunes enfants	1	1	0
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	0	0	0
Assistant socio-éducatif	1	1	0
<u>Catégorie B</u>	16	16	1
Rédacteur principal de 1ère classe	3	3	0
Rédacteur principal de 2ème classe	0	1	0
Rédacteur	7	6	1
Technicien principal de 2ème classe	0	0	0
Technicien principal de 2ème classe	1	1	0
Technicien	2	2	0
Animateur principal de 1ère classe	0	0	0
Animateur principal de 2ème classe	0	0	0
Animateur	3	3	0
<u>Catégorie C</u>	124	111	13
Adjoint administratif principal 1ère classe	9	8	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	9	7	2
Adjoint administratif	5	2	3
Agent de maîtrise principal	3	1	2
Agent de maîtrise	6	6	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	15	15	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	10	10	0
Adjoint technique	38	33	5
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	0	0	0
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	0	0	0
Adjoint territorial du patrimoine	0	0	0
Opérateur principal des activités physiques et sportives	0	0	0
Agent spécialisé des Écoles Maternelles principal de 1ère classe	3	3	0
Agent spécialisé des Écoles Maternelles principal de 2ème classe	3	3	0
Brigadier chef principal	1	1	0
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	7	7	0
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	3	3	0
Adjoint territorial d'animation	12	12	0
Emplois permanents à temps non complet	21	19	1
Attaché Principal	1	1	0
Adjoint d'animation - 28/35	1	1	0
Professeur d'enseignement artistique classe normale - 20 heures	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 5/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 12/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 5,50/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 8,50/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 1,5/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 8/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 4/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 8,25/20 -	1	0	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 4,5/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 5/20 -	2	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 15/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 6/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 12,15/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 2,5/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 1/20	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 8 heures	1	1	0
Professeur d'enseignement artistique HC - 1,75 heures	1	1	0
Emplois non permanents ou occasionnels	52	26	26
Adjoint d'animation	14	14	0
Adjoint d'animation (saisonniers CLSH durant les congés scolaires-vacances scolaires de la zone C)	18	0	18
Adjoint d'animation (saisonniers jeunesse durant l'été)	2	0	2
Adjoint technique (service technique)	4	3	1
Adjoint technique (vie scolaire)	2	2	0
Adjoint technique (service entretien et restauration)	5	5	0

Adjoint technique (soirée du personnel)	2	2	0
Adjoint technique saisonniers été	3	0	3
Adjoint administratif saisonnier (Finance)	1	0	1
Rédacteur	1	0	1
Activités accessoires	29	8	21
Agents de l'éducation nationale - surveillance pause méridienne	6	0	6
Agents de l'éducation nationale - aides aux devoirs	20	8	12
Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) - surveillance pause méridienne	3	0	3
Emplois non permanents à temps non complet	19	13	6
Adjoint technique - 8/35	3	3	0
Adjoint technique - 10/35	1	0	1
Adjoint technique - 10/35	1	0	1
Animateur principal de 1ère classe - 2/20 -	1	0	1
Adjoint d'animation - 8/35	7	5	2
Adjoint d'animation- 3/35 (aide aux devoirs service jeunesse)	2	2	0
Adjoint d'animation - 18/35	2	2	0
Rédacteur principal 1ère classe 17,5	1	0	1
Adjoint administratif (affaires générales)- 22,5/35	1	1	0
Emplois de vacances ponctuelles	1	0	1
Jury examen école de musique - 50h/an	1	0	1
Emploi crée en application des dispositions relatives aux contrats d'apprentissage dans le secteur public	6	3	3
Apprenti au service communication	2	0	2
Apprenti au service des finances	1	1	0
Apprenti aux espaces verts	1	1	0
Apprenti au service à la population	2	1	1
Emplois créés en application des dispositions relatives aux contrats PEC	5	0	5
ATSEM	1	0	1
ASVP	1	0	1
Agents d'espaces verts	2	0	2
Animateur	1	0	1
TOTAL	285	204	81